

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

OEUVRES COMPLÈTES
DE
FLAVIUS JOSEPH

CONTENANT :

SA VIE ÉCRITE PAR LUI-MÊME;
LES ANTIQUITÉS JUDAÏQUES; LA GUERRE DES JUIFS CONTRE LES ROMAINS;
LE MARTYRE DES MACHABÉES; SA RÉPONSE A APION,
ET LA RELATION DE L'AMBASSADE DE PHILON VERS CAÏUS CALIGULA;

D'APRÈS LA TRADUCTION D'ARNAULD D'ANDILLY

REVUE, CORRIGÉE ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES

PAR MM. QUATREMÈRE

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLEGE DE FRANCE

ET L'ABBÉ GLAIRE

DOYEN ET PROFESSEUR A LA FACULTE DE THÉOLOGIE DE PARIS.

Publiées en 3 vol. grand in-4°, illustrés d'environ 300 vignettes sur bois, et cartes géographiques.

Dessins de PAUQUET et FREEMANN;

Gravures de BEST, LELOIR, HOTELIN et RÉGNIER.

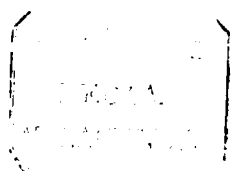
Livraison. 1— 5.

A PARIS

CHEZ F. M. MAURICE ET C^{re}, ÉDITEURS-LIBRAIRES

12, RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE.

—
1846





Entre les Soussignés

Monsieur Quatremère, membre de l'Institut, professeur
au Collège de France demeurant à Paris, quai Bourbon n° 19.
Monsieur l'abbé Glaire, Doyen et professeur à la faculté
de Théologie de Paris, demeurant à la Sorbonne, d'une part,
Et Monsieur M. Maurice, Libraire-Éditeur, demeurant
à Paris, rue du Pot de fer St-Eulépice n° 12, d'autre part
Il a été convenu ce qui suit :

Article 1. M. Maurice ayant eu l'idée de publier une
Édition illustrée des Œuvres complètes de St-Étienne Flavius
Joseph, traduites en Français par le P. Gillot, a proposé à M. M.
Quatremère & Glaire de vouloir bien se charger de la révision de cette
nouvelle édition, ce qu'ils ont accepté.

Art. 2. Les Œuvres complètes de Flavius Joseph & compositions
de trois tomes in 4.° contenant chacun de 70 à quatrevingts feuilles,
ensemble. Deux cent dix à deux cent quarante feuilles de huit pages
chacune et conformes au Specimen du prospectus, qui
paraîtront de quinzaine en quinzaine par livraison de cinq feuilles,
demontrant qu'il paraîsse Dix feuilles par mois et que l'ouvrage
puisse être entièrement publié dans l'espace de deux ans, à partir
du 1.° octob. prochain, qui sera publiée la première livraison.

Art. 3. D'ici au 1.° octobre, pendant que les artistes assurent
le service des gravures, M. M. Quatremère & Glaire pour
assurer la périodicité des livraisons s'engagent à préparer et à
fournir à l'Imprimerie la matière de Vingt feuilles de texte
et de toujours l'ensurer cette avance pendant tout le temps de
la publication de l'ouvrage.

Art. 4. M. Maurice s'engage à payer sollement à
M. M. Quatremère & Glaire, à titre d'honoraires la somme
de Soixante francs par feuille de huit pages, qui sera réglée
tous les mois par deux livraisons de Dix feuilles, de la manière
suivante : Soixante francs l'année et trois cents francs à
six mois de date : ou bien, à chacun d'eux, cent cinquante francs
l'année et cent cinquante francs à six mois de date à leur choix
Condition que ces mespenses aient lieu.

Art. 5. M. Maurice aura la faculté de faire tirer la première édition à quatre mille exemplaires, mais si le succès permettait d'égaler ce nombre, M. Quatremère et Glaise, auront chacun droit à une prime de Douze cents francs par mille exemplaires excédant le premier tirage de quatre mille exemplaires.

Art. 6. Toutes les éditions subséquentes qui nécessiteront un nouveau travail de révision, correction &c. donneront lieu à des arrangements nouveaux qui seront conséquemment stipulés entre les parties, d'après la nature des dites éditions.

Art. 7. à ces conditions, M. Quatremère et Glaise s'engagent à ne traiter pour toute autre traduction Française de l'œuvre de Slavine Joseph avec aucune autre maison de librairie, qu'au refus de M. Maurice de réimprimer, ou dans le cas où celui-ci ne remplirait pas les engagements qu'il prend avec eux; ils s'engagent aussi de ne publier aucune autre traduction française, même alléguée, de Joseph Slavine sans le consentement par écrit de M. Maurice, et à ne point faire réimprimer textuellement ailleurs les notes, remarques &c. qui pourront être considérées comme travail de propriété des auteurs de la traduction française de Slavine Joseph publiée par M. Maurice et revues par ces messieurs.

Art. 8. M. Quatremère et Glaise auront chacun droit à six exemplaires gratuits de chaque édition de Joseph qui leur seront servis au fur et à mesure de la publication des éditions.

Art. 9. Il est bien entendu dans l'intérêt de l'ouvrage que ces Messieurs seront chargés de la correction des épreuves d'auteur, et qu'ils s'emploieront tant qu'il sera en eux, à procurer le plus grand succès possible de l'ouvrage.

Art. 10. En cas de difficulté entre les parties, elles s'engagent d'avance à s'en référer à la décision de deux arbitres choisis par elles, et en cas de partage, ces deux arbitres en appelleraient un troisième, qui prononcerait une dernière sentence. Les parties promettent de se conformer à ce jugement amiable renonçant à tout appel ou réclamation par voie judiciaire.

Fait triple expédition pour être jointe de bonne foi à Paris ce dix sept juillet mil huit cent quarante cinq.

Approuvé

Quatremère

Approuvé

Glaise

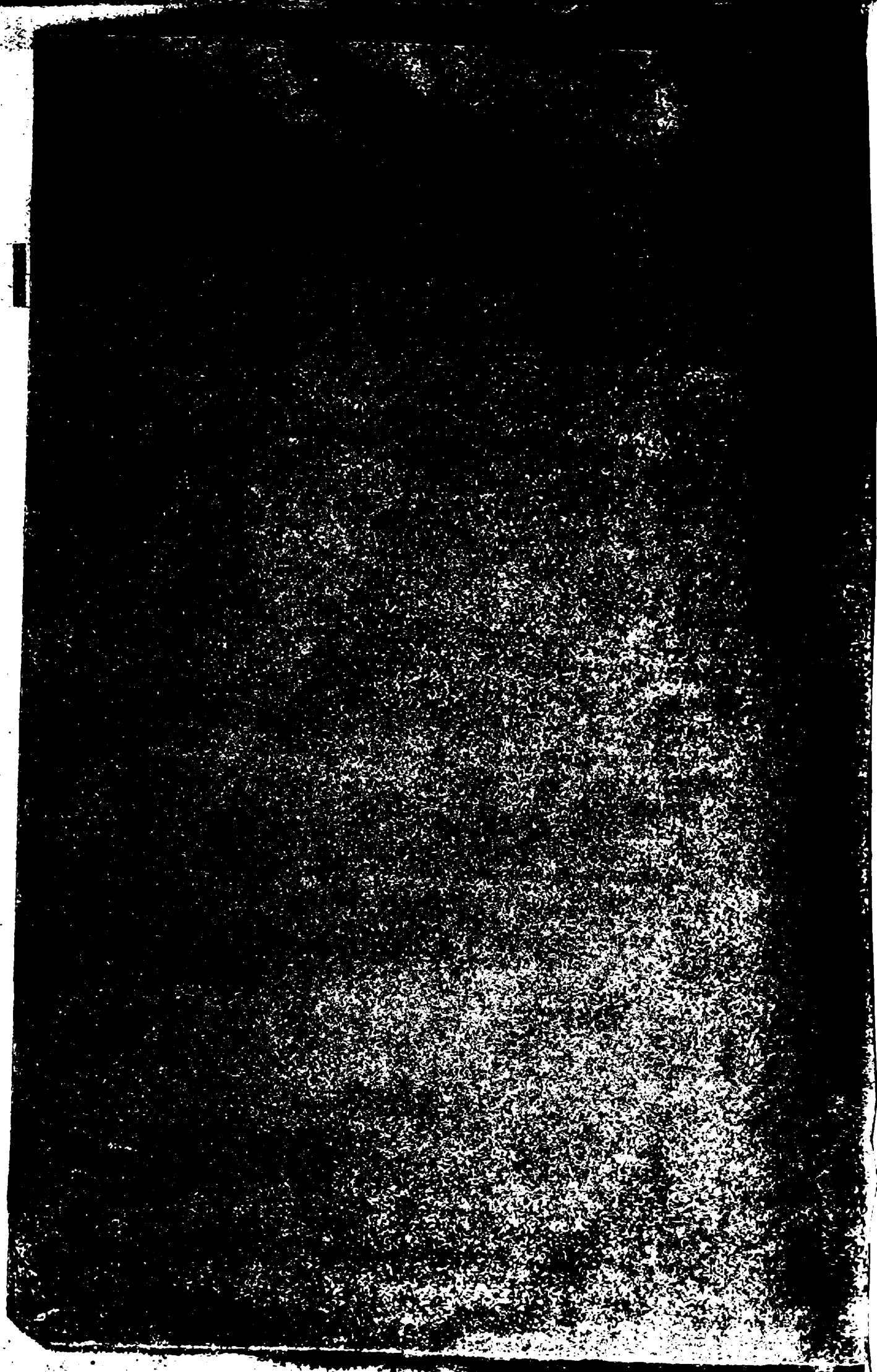
Maurice

Avis à Messieurs les Souscripteurs.

Nous avons promis dans le prospectus de notre publication que les livraisons auraient, en moyenne, 5 feuilles d'impression; en conséquence, celle qui ne contiendra que 4 feuilles sera compensée par une autre de 6 feuilles. Ainsi, les 2^e et 3^e livraisons se trouvant dans ce cas, les 4^e et 5^e auront chacune 6 feuilles.

On comprend aisément que cette sorte d'irrégularité devient tout à fait inévitable, à cause des gravures qui doivent nécessairement se multiplier plus ou moins, selon les divers sujets que présente le texte.

Nous croyons devoir prévenir nos Souscripteurs que la nature même de notre livre, et surtout les soins de tout genre que nous sommes jaloux d'y porter, ne nous permettront peut-être pas, dans les commencements, de donner exactement une livraison par quinzaine; mais nous affirmons, en même temps, que ces retards seront complètement réparés, et, qu'en définitive, l'ouvrage se trouvera entièrement achevé dans l'espace des deux années annoncées dans notre prospectus.



OEUVRES COMPLÈTES

DE

FLAVIUS JOSEPH

CONTENANT :

SA VIE ÉCRITE PAR LUI-MÊME;
LES ANTIQUITÉS JUDAÏQUES; LA GUERRE DES JUIFS CONTRE LES ROMAINS;
LE MARTYRE DES MACHABÉES; SA RÉPONSE A APPION
ET LA RELATION DE L'AMBASSADE DE PHILON VERS CAÏUS CALIGULA;

D'APRÈS LA TRADUCTION D'ARNAULD D'ANDILLY

REVUE, CORRIGÉE ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES

PAR MM. QUATREMÈRE

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLEGE DE FRANCE

ET L'ABBÉ GLAIRE

DOYEN ET PROFESSEUR A LA FACULTE DE THEOLOGIE DE PARIS.

Nous ne dirons rien de l'importance des œuvres de Flavius Joseph. Une longue expérience a déjà montré tous les avantages que la religion et la science historique peuvent en tirer; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur cette série de témoignages que le savant Havercamp a mise en tête de son édition, et qui s'étend depuis saint Justin jusqu'au cardinal Noris. On sait que saint Jérôme, en particulier, appelait Joseph le *Tite-Live Grec*. D'ailleurs, les sujets que le célèbre historien traite dans ses divers ouvrages excitent déjà par eux-mêmes l'intérêt du lecteur au plus haut degré. Nous nous bornerons à rappeler que les deux livres de sa *Réponse à Appion* sont un des monuments les plus précieux que nous ait transmis l'antiquité, parce qu'ils contiennent de nombreux fragments d'écrivains, qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Les éditions les plus remarquables de Joseph sont celle de Jean Hudson, Oxford, 1720, 2 vol. in-fol., et celle de Sigebert Havercamp, Amsterdam, 1726, 2 vol. in-folio. Un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Boivin l'aîné, avait durant trente ans préparé une édition critique de l'histoire de Joseph. Le résultat de son travail, déposé sur les marges de l'édition de Bâle, existe aujourd'hui à la bibliothèque du Roi. Nous ne désespérons point de voir un jour la France donner de cet historien une édition qui surpasse en mérite les deux éditions que nous venons de citer. Il est certain du moins que notre pays ne manque pas des secours nécessaires pour atteindre ce but. Mais, en attendant que le vœu exprimé par nous puisse être réalisé, nous avons cru devoir offrir au public une traduction française de cet important ouvrage. Nous n'avons pu choisir qu'entre celle d'Arnauld d'Andilly et celle du père Gillet. Cette

dernière l'emporte incontestablement sur la première, sous le rapport de l'exactitude. Le père Gillet s'est attaché scrupuleusement à rendre le texte grec; il l'a généralement reproduit avec fidélité. C'est le sentiment des critiques et en particulier de Hoffmann, dans son Dictionnaire bibliographique des éditions et des traductions des auteurs grecs (t. II, p. 598, Leipsig, 1833). D'ailleurs, il a eu sur Arnould d'Andilly un véritable avantage, celui de pouvoir travailler sur l'édition d'Havercamp. Ces motifs auraient dû, ce semble, déterminer notre choix en faveur de la version du père Gillet. Cependant, l'infériorité qu'elle présente sous le rapport du style, la réputation dont jouit la traduction d'Arnould, qui est presque seule connue de la plupart des lecteurs, et, en outre, le soin que nous espérons apporter à signaler et à corriger en notes les fautes qui peuvent se rencontrer dans cette version, nous ont décidés à lui donner la préférence. Mais, bien que cette traduction soit renommée par son élégance, nous avons cru pouvoir quelquefois y faire de bien légers changements, que les progrès de notre langue semblent exiger, et réformer un petit nombre d'expressions qui ont un peu vieilli. Du reste, nous nous sommes fait scrupule d'en altérer en rien les explications adoptées par Arnould d'Andilly.

Comme les études sur la Bible, dont les ouvrages de Joseph sont une sorte de commentaire, ont fait depuis deux siècles des progrès considérables, il était nécessaire d'ajouter à cette traduction des notes critiques, historiques, géographiques, etc. Et si nous n'avons pas adopté le travail entier du père Gillet, nous avons cependant eu soin de mettre à profit et de reproduire tout ce que ses observations offrent de véritablement utile.

Deux savants, qui se sont fait honorablement connaître par la publication d'ouvrages importants, ont bien voulu se charger de surveiller cette nouvelle édition, d'améliorer sur plusieurs points la traduction, et d'y ajouter parfois les notes et les éclaircissements qui leur paraîtront nécessaires. Toute autre protestation, toute autre promesse de notre part, seraient donc entièrement superflues; et le lecteur peut être certain de trouver ici le résultat du travail le plus exact et le plus consciencieux. Quant à ce qui concerne la partie iconographique et typographique, elle sera confiée à des artistes dont la réputation est une sûre garantie que l'illustration de cet ouvrage ne laissera rien à désirer.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

L'ouvrage complet, imprimé en beaux caractères entièrement neufs sur Jésus vélin, et illustré de 300 grandes vignettes, fleurons, lettres ornées, titres en couleurs gravés sur bois, et cartes géographiques, formera 3 volumes grand in-4, d'environ 65 à 70 feuilles chacun, qui seront publiés, à partir du 15 novembre 1845, de quinzaine en quinzaine, par livraison de 5 feuilles chacune, sous couverture.
--

Dessins de PAUQUET et FREEMAN; — Gravures de BEST, LOLOIR, HOTELIN et RÉGNIER.

Caractères de la fonderie de LAURENT et DE BERNY; — Impression de la typographie de LACRAMPE et Co.

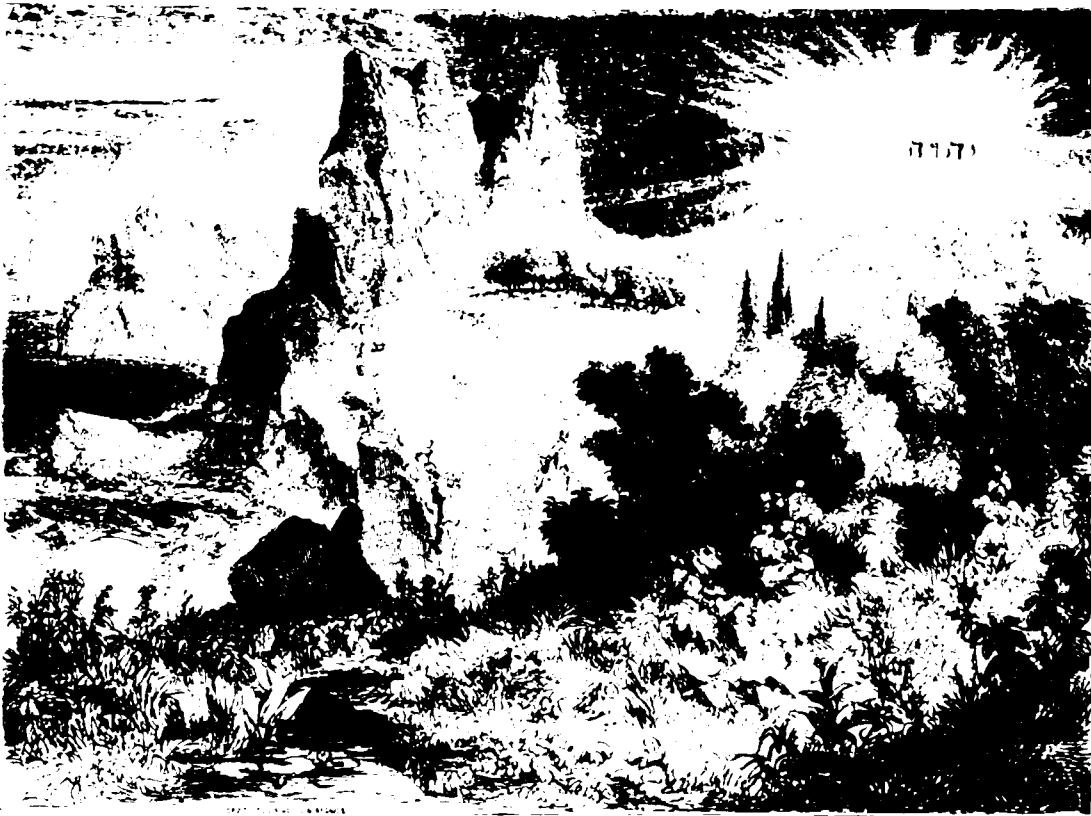
PRIX DE LA LIVRAISON : { Pour Paris. . . 1 fr. 50 c.
 { Par la poste. . . 1 75

ON SOUSCRIT :

A PARIS, CHEZ F. M. MAURICE, ÉDITEUR-LIBRAIRE,
12, RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE;

MÉQUIGNON JUNIOR ET J. LEROUX, LIBRAIRES.
9, rue des Grands-Augustins.

PARIS. — TYPOGRAPHIE LACRAMPE ET COMPAGNIE, RUE D'AMIEL, 2.



CHAPITRE PREMIER.

CRÉATION DU MONDE. ADAM ET ÈVE DÉSOBÉISSENT AU COMMANDEMENT DE DIEU.

DIEU créa au commencement le ciel et la terre : mais la terre n'était pas visible, parce qu'elle était couverte d'épaisses ténèbres; et l'esprit de Dieu était porté au-dessus ¹. Il commanda ensuite que la lumière fût faite, et la lumière parut aussitôt. Dieu, après avoir considéré cette masse, sépara la lumière des ténèbres, nomma les ténèbres nuit, la lumière jour, donna au commencement du jour le nom de matin, et à la fin du même jour le nom de soir ². Ce fut là le premier jour, que Moïse nomme un jour, et non pas le premier jour; ce dont je pourrais rendre la raison; mais, comme j'ai promis d'écrire de toutes ces choses dans un traité particulier, je me réserve à y parler de celle-ci.

4.
Genèse 1.

¹ Et l'esprit de DIEU était porté au-dessus. Le texte de Joseph porte à la lettre : « Un vent (qui venait d'en haut se précipitait sur elle la terre); » car, tel est le véritable sens du grec : πνεύματι δ' ἀπὸ τοῦ Θεοῦ ἐπιπνέοντι; sens conforme à la paraphrase chaldaïque d'Onkelos, qui a rendu ce passage par : Un vent, envoyé ou venant de DIEU soufflait sur la face des Eaux; et à la version arabe, dans laquelle on lit le pluriel : Les vents de DIEU soufflaient. Plusieurs autres motifs portent à croire que l'historien du peuple hébreu a entendu par le mot πνεύματι,

non pas l'ESPRIT DE DIEU, mais un simple vent. D'abord il ne lui a pas donné l'article déterminatif; ce qu'il n'aurait certainement pas manqué de faire, s'il eût voulu parler de l'esprit divin. En second lieu, il a supprimé le mot אֱלֹהִים, Elohim ou DIEU, qui se trouve dans le texte de Moïse, sans doute pour que le lecteur ne prit point le change sur sa véritable pensée; car il est évident que, dans cette phrase, c'est le mot DIEU qui seul a pu donner occasion de la traduire par l'esprit de DIEU, etc. G.

² Donna au commencement du jour le nom du

Le second jour, Dieu créa le ciel, le sépara de tout le reste, le plaça au-dessus comme étant le plus noble, l'environna de cristal, et le tempéra par une humidité propre à former des pluies qui arrosent doucement la terre, afin de la rendre féconde.

Le troisième jour il affermit la terre, l'environna de la mer, et lui fit produire les plantes avec leurs semences.

Le quatrième jour il créa le soleil, la lune et les autres astres; les plaça dans le ciel pour en être le principal ornement, et régla de telle sorte leur mouvement et leur cours, qu'ils marquent clairement les saisons et les révolutions de l'année.

Le cinquième jour il créa les poissons qui nagent dans l'eau, et les oiseaux qui volent dans l'air; et il voulut qu'ils s'appariassent ensemble, afin de croître et de multiplier, chacun selon son espèce.

Le sixième jour il créa les animaux terrestres, les distingua en divers sexes, les faisant mâle et femelle; et ce même jour il créa aussi l'homme. Ainsi, selon que Moïse le rapporte, Dieu en six jours créa le monde et toutes les choses qu'il contient.

Le septième jour, Dieu se reposa et cessa de travailler au grand ouvrage de la création du monde : et c'est pour cette raison que nous ne travaillons point en ce jour, et que nous lui donnons le nom de Sabath, qui en notre langue signifie repos.

2.
Genèse 2.

Moïse parle encore plus particulièrement de la création de l'homme. Il dit que DIEU prit de la poussière de la terre, en forma l'homme, et lui inspira, avec l'âme, l'esprit et la vie. Il ajoute que cet homme fut nommé ADAM, qui en hébreu signifie *roux*, parce que la terre dont il le forma était de cette couleur, qui est celle de la terre naturelle et qu'on peut appeler vierge¹.

5. DIEU fit venir devant Adam les animaux, tant mâles que femelles; et ce premier de tous les hommes leur donna des noms qu'ils conservent encore aujourd'hui.

DIEU voyant qu'Adam était seul, au lieu que les autres animaux avaient chacun une compagne, voulut lui en donner aussi une. Il tira pour cela, durant qu'il était endormi, une de ses côtes dont il forma la femme; et aussitôt qu'Adam la vit, il connut qu'elle avait été tirée de lui et faisait une partie de lui-même. Les Hébreux donnent à la femme le nom d'Issa²; et celle-là qui a été la première de toutes fut nommée Ève, c'est-à-dire mère de tous les vivants.

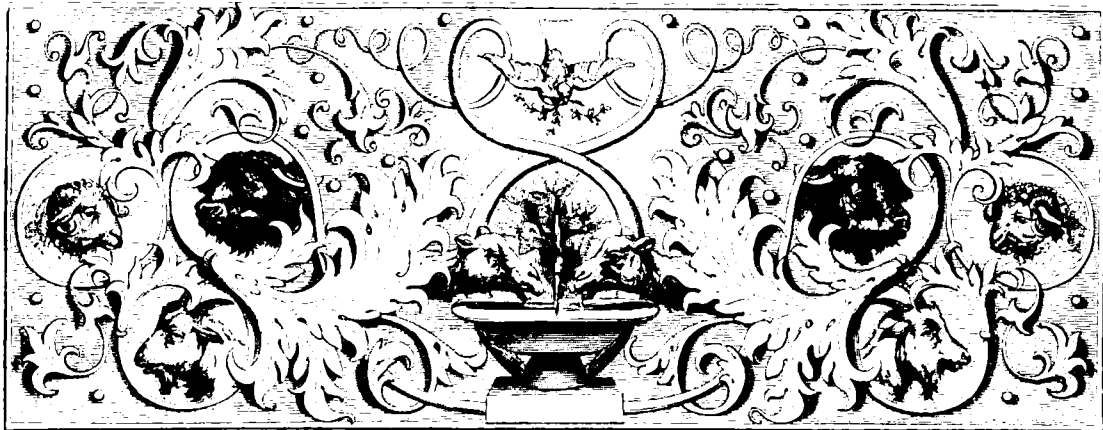
4. Moïse rapporte ensuite que Dieu planta du côté de l'Orient un jardin très-délicieux qu'il remplit de toutes sortes de plantes, et entre autres de deux arbres, dont l'un était l'arbre de vie, et l'autre celui de la science qui apprenait à discerner le bien d'avec le mal. Il mit Adam et Ève dans ce jardin, et leur recommanda d'en cultiver les plantes. Il était arrosé par un grand fleuve qui l'environnait entièrement et qui se divisait en quatre autres fleuves.

matin, et à la fin du même jour, soir. Il y a dans le grec de Joseph : *Il désigna par les mots soir et matin le commencement de la lumière et sa fin.* Joseph a suivi l'ordre indiqué par Moïse, qui nomme en effet le soir avant le matin. On sait que chez les Hébreux, le jour commençait au coucher du soleil; usage qui s'est maintenu chez les juifs actuels, ainsi que dans l'Eglise catholique, qui célèbre les premières vêpres des fêtes la veille au soir. Les Arabes comptent aussi souvent par nuits que par jours. Tacite a dit en parlant des Germains (*Germania*, cap. xi) : *Nec dierum numerum, ut nos, sed noctium computant... Nox ducere diem videtur.* (Q.)

¹ Cette étymologie ne paraît pas déduite d'une manière exacte. Que la terre elle-même, qui en hébreu

s'appelle אָדָמָה, ADAMA, tire son nom d'une racine qui exprime la couleur rouge, ou rousse, c'est une opinion généralement reçue, et rien en philologie ne semble s'y opposer; mais le mot אָדָם, ADAM, dérive plutôt immédiatement de ADAMA, qui signifie terre. L'Écriture elle-même insinue cette étymologie, lorsqu'elle dit (Gen. II, 7.) : « Et l'Éternel DIEU forma l'homme (ADAM) de la poussière de la terre (c'est-à-dire de ADAMA). » C'est ainsi que le latin *homo*, homme, vient, dit-on, de *humus*, terre. (G.)

² ISSA, אִשָּׁה, ou plutôt, comme porte le texte sacré, ISCHSCHA, femme, est un nom féminin formé du masculin ISCH, אִישׁ, qui veut dire l'homme, ou la créature raisonnable du sexe masculin, en latin, *vir*. (G.)



ANTIQUITÉS JUDAÏQUES

PRÉFACE DE JOSEPH



Ceux qui entreprennent d'écrire l'histoire n'y sont pas tous poussés par une même raison : ils en ont souvent de différentes. Les uns s'y portent par le désir de faire paraître leur éloquence et d'acquérir de la réputation. D'autres le font pour obliger ceux dont ils racontent les actions, et il n'y a point d'efforts qu'ils ne fassent pour leur plaire. D'autres s'y engagent, parce qu'ayant eu part aux événements qu'ils écrivent, ils veulent que le public en ait connaissance; et d'autres, enfin, s'y occupent à cause qu'ils ne peuvent souffrir que des choses dignes d'être sues de tout le monde demeurent ensevelies dans le silence. Ces deux dernières raisons m'ont engagé à écrire; car, d'un côté, comme j'ai eu part à la guerre contre les Romains, que j'ai été témoin des actions qui s'y sont passées, et que je sais quels en ont été les divers événements, je me suis trouvé obligé et comme forcé d'en donner l'histoire pour faire connaître la mauvaise foi de ceux qui, l'ayant écrite avant moi, en ont obscurci la vérité. Et d'autre côté, j'ai sujet de croire que les Grecs prendront plaisir à cet ouvrage, parce qu'ils y verront traduit de l'hébreu en leur propre langue quelle est l'antiquité de notre nation et la forme de notre république.

Lorsque je commençai de travailler à l'histoire de cette guerre, j'avais dessein de parler de l'origine des Juifs, des divers événements qui ont eu lieu dans leur nation, de l'admirable législateur qui les a instruits dans la piété et dans les autres vertus, de

leurs guerres qui ont duré tant de siècles, et enfin de la dernière qu'ils se sont vus, avec regret, obligés de soutenir contre les Romains; mais parce que ce sujet était trop grand et trop étendu pour n'être traité qu'en passant, j'estimai en devoir faire un ouvrage séparé, et mis ensuite la main à la plume.

Quelques années après, ainsi qu'il arrive d'ordinaire à ceux qui entreprennent des choses fort difficiles, je tombai dans une certaine paresse qui faisait que j'avais peine à me résoudre à traduire une si longue histoire en une langue étrangère; mais plusieurs, touchés du désir d'apprendre des choses si mémorables, m'exhortèrent à ce travail, et principalement Épaphrodite, qui, dans ce grand amour qu'il a pour toutes les belles connaissances, aime particulièrement l'histoire; ce dont il n'y a pas sujet de s'étonner, puisqu'il a eu lui-même des emplois très-importants et éprouvé les divers accidents de la fortune; sur quoi on peut dire, à sa louange, qu'il a témoigné une si grande noblesse d'âme et une telle fermeté d'esprit, que rien n'a jamais été capable d'ébranler le moins du monde sa vertu. Ainsi, pour obéir à ce grand personnage qui ne se lasse point de favoriser ceux qui peuvent travailler utilement pour le public, et ayant honte de préférer une lâche oisiveté à une occupation si louable, j'ai entrepris cet ouvrage avec d'autant plus de joie, que je sais que nos ancêtres n'ont jamais fait difficulté de communiquer de semblables choses aux étrangers, et que plusieurs d'entre les Grecs ont ardemment souhaité d'apprendre ce qui se passait parmi nous; car Ptolémée, roi d'Égypte, deuxième du nom, qui avait tant de passion pour les sciences et pour les livres, qu'il en rassemblait avec des dépenses incroyables de tous les endroits du monde, fit traduire en grec avec un très-grand soin nos lois, nos coutumes et notre manière de vivre; et Éléazar, notre souverain pontife, qui ne cédait à nul autre en vertu, ne jugea pas à propos de refuser cette satisfaction à ce prince, comme il l'aurait fait sans doute si nous n'avions appris de nos pères à ne cacher à personne les choses bonnes et louables. J'ai donc cru devoir imiter la bonté et la générosité de ce souverain sacrificateur, et je ne doute point que plusieurs ne soient encore aujourd'hui touchés du même désir qu'avait ce grand roi. On ne lui donna pas néanmoins la copie de toute l'Écriture sainte, mais seulement de ce qui regarde notre loi, qui lui fut porté à Alexandrie par des députés qui en furent les fidèles interprètes. Ces saintes Écritures contiennent des choses sans nombre, parce qu'elles comprennent une histoire de cinq mille ans, où l'on voit une infinité d'événements extraordinaires et de différentes révolutions, plusieurs grandes guerres, et quantité d'actions illustres faites par d'excellents capitaines.

Mais ce que l'on peut principalement remarquer dans cette lecture, est que tout succède plus heureusement qu'on ne le saurait croire à ceux qui, par leur soumission à la conduite de Dieu, observent religieusement ce qu'il ordonne, et qu'ils doivent attendre pour dernière récompense une souveraine félicité; comme, au contraire, ceux qui n'obéissent point à ses commandements, au lieu de réussir dans leurs desseins, quelque justes qu'ils leur paraissent, tombent en toutes sortes de malheurs et dans une misère qui est sans ressource. J'exhorte donc tous ceux qui liront ce livre de se conformer à la volonté de Dieu, et de remarquer dans Moïse, notre excellent législateur, combien dignement il a parlé de sa nature divine, comme il a fait voir que tous ses ouvrages sont proportionnés à sa grandeur infinie, et comme toute la narration qu'il en fait est pure et éloignée de ces fables que nous voyons dans toutes les autres histoires. La seule antiquité de la sienne le met à couvert du soupçon qu'on pourrait avoir qu'il ait mêlé dans ses écrits quelque chose de fabuleux; car il vivait il y a plus de deux mille ans, époque qui a précédé toutes les fictions des poètes, lesquels n'ont osé rapporter si haut la naissance de leurs dieux, et encore moins les actions de leurs héros et les ordonnances de leurs législateurs.

J'écrirai donc très-exactement toutes les choses dont j'ai promis de parler, et suivrai l'ordre qui est gardé dans les Livres saints, sans y rien ajouter ni diminuer ¹; mais parce qu'elles dépendent presque toutes de la connaissance que Moïse en a donnée par sa sagesse, je suis obligé de dire auparavant quelque chose de lui, afin que personne ne s'étonne de voir que dans une histoire où il semble que je ne devrais rapporter que des actions passées et des préceptes touchant les mœurs, je mêle tant de choses qui regardent la connaissance de la nature. Il faut donc remarquer que ce grand homme a cru que celui qui voulait vivre vertueusement et donner des lois aux autres, devait commencer par connaître Dieu, et, après avoir attentivement considéré toutes ses œuvres, s'efforcer autant qu'il le pourrait d'imiter ce parfait modèle; car, à moins que d'en user de la sorte, comment un législateur serait-il tel qu'il doit être, et comment pourrait-il porter à bien vivre ceux qui liraient ses écrits, s'il ne leur apprenait premièrement que Dieu est le père et le maître absolu de toutes choses; qu'il voit tout, qu'il rend heureux ceux qui le servent, et très-malheureux ceux qui ne marchent pas dans le chemin de la vertu? Ainsi Moïse, pour instruire le peuple dont il avait la conduite, n'a pas commencé comme les autres législateurs par leur donner des lois à sa fantaisie, mais il a élevé leur esprit à la connaissance de Dieu; il leur a appris la manière dont il a créé le monde; il leur a fait voir que l'homme est sur la terre son principal et plus grand ouvrage; et après les avoir éclairés dans ce qui regarde la piété, il n'a pas eu de peine à leur faire comprendre et à leur persuader tout le reste. Les autres législateurs, qui ne suivent que les anciennes fables, n'ont point de honte d'attribuer à leurs dieux les péchés les plus infâmes, et portent ainsi les hommes, déjà si méchants par eux-mêmes, à commettre toutes sortes de crimes. Mais notre admirable législateur, après avoir fait voir que Dieu possède toutes les vertus dans une souveraine pureté, montre que les hommes doivent s'efforcer de tout leur pouvoir de l'imiter en quelque sorte, et parle avec une force merveilleuse contre l'imprudence de ceux qui ne reçoivent pas avec un profond respect des instructions si saintes.

Si, comme je le souhaite, on examine cet ouvrage selon ces règles, je suis assuré que l'on n'y trouvera rien qui ne soit très-raisonnable et très-digne de la majesté de Dieu et de son amour pour les hommes. On y verra que tout y est proportionné à la nature des choses qui y sont traitées par notre sage législateur; que les unes sont touchées seulement en passant; les autres exprimées par de nobles allégories; et les autres, dont il était à propos que l'on eût une entière intelligence, expliquées très-clairement. Que si quelqu'un désirait de savoir les raisons de ces différentes manières d'écrire, il serait besoin pour l'en éclaircir d'une profonde spéculation ², et si Dieu me conserve la vie, je m'efforcerai d'y satisfaire quelque jour. Maintenant, je vais traiter ce que j'ai entrepris, et je commencerai par ce que Moïse nous apprend de la création du monde, selon que je l'ai trouvé écrit dans les Livres saints.

¹ Voyez la Remarque qui est à la fin de cette préface.

² Le P. Gillet a rendu ainsi ce passage : « Pour ceux qui voudraient qu'on leur apprit les causes

de tout, de toutes les choses, il faudrait, pour les satisfaire, une profonde méditation et une grande recherche de la vérité. » Cette traduction me semble plus conforme au texte de Joseph. (G.)

REMARQUE ¹.

DE L'ENGAGEMENT QUE JOSEPH PREND AVEC LE PUBLIC LORSQU'IL DIT : Τὰ μὲν οὖν ἀκριβῆ τῶν ἐν ταῖς ἀναγραφαῖς προέων ὁ λόγος κατὰ τὴν εὐαίαν τάξιν σὺμμανεῖ... οὐδὲν πρόσθετος οὐδ' αὖ παραλείπων.

Joseph promet deux choses : de ne rien ajouter à ce qu'il appelle ἀναγράφει, et de n'en rien retrancher. Dans quelque sens qu'on prenne ce mot, il est certain qu'il n'a pas rempli l'engagement qu'il prend de ne rien retrancher de ce qu'il trouvait ἐν ταῖς ἀναγραφαῖς; car il a omis plusieurs faits que l'Écriture rapporte, et qui étaient par conséquent dans les monuments de sa nation : tels sont, par exemple, l'adoration du veau d'or dans le désert, et le massacre des Innocents. D'un autre côté, il rapporte quelques événements et quelques circonstances qui ne sont point dans l'Écriture. Il prête des sentiments et des vues aux personnes dont elle se contente de rapporter les actions; et il prétend développer les motifs des événements qu'elle ne fait que raconter. Mais, il faut en convenir, ses additions sont souvent peu vraisemblables, quelquefois fabuleuses, et toujours la preuve d'un goût décidé pour le merveilleux et l'extraordinaire, aux dépens du judicieux et du naturel. Toutefois, si en ajoutant à l'Écriture, il a violé le respect qu'il lui devait, il n'a pas manqué pour cela de fidélité à l'engagement qu'il avait pris avec le public, car il ne lui avait pas promis « de suivre l'ordre qui est dans les saints Livres, sans y rien ajouter ni diminuer ». Et un savant, qui assure « qu'il dit expressément qu'il a composé son Histoire conformément au texte sacré », lui fait prendre un engagement qu'il ne prend réellement pas.

Joseph ne s'est engagé qu'à donner aux Grecs une histoire de sa nation, tirée des ouvrages écrits en hébreu ² : ἐκ τῶν Ἑβραϊκῶν μεθερμηνευμένων γραμμάτων. Toujours attentif à se couvrir contre les railleries qu'il craignait que les païens ne fissent de lui, lorsqu'il racontait quelque une des merveilles que Dieu avait opérées en faveur de son peuple, après en avoir rapporté quelque une, il ajoute assez souvent ³ : « Que personne ne me le reproche, si je rapporte ces

choses comme je les trouve dans les anciens livres... J'ai déclaré, dans la préface de mon Histoire, que je ne faisais que traduire en grec des ouvrages écrits en hébreu. »

Les Juifs avaient d'autres histoires et d'autres livres que ce que nous appelons l'Écriture. Cela est certain par les différents endroits de la Bible que j'indique à la marge ⁴. ἀναγράφει dont Joseph se sert ici pour marquer ce à quoi il s'engage de ne rien ajouter, signifie ordinairement, chez cet auteur, monuments, archives, titres. C'est dans ce sens qu'il dit, dans son premier livre contre Apion, que les Egyptiens et les Babyloniens avaient toujours eu grand soin de bien conserver des mémoires et des monuments : τὴν περὶ τὰς ἀναγραφῶν ἐπιμελίαν. A quoi il ajoute que sa nation en avait encore été plus soigneuse. Tout ce que Philon dit dans ses trois Livres de la vie de Moïse, n'est pas pris de l'Écriture; il finit cependant cet ouvrage en disant : « Telle fut la fin de Moïse, du législateur, du roi, du prophète et du pontife, comme elle est rapportée dans les saintes Écritures » : διὰ τῶν ἱερῶν γραμμάτων.

Ce passage fait voir que les Juifs regardaient tout ce qui avait trait à leur loi et à leur histoire comme quelque chose de sacré; et qu'ἱερὰ γραμματα n'est pas toujours, dans leur manière de penser, la sainte Écriture. Joseph nous en fournit une autre preuve, lorsqu'il dit ici que leur sainte Écriture contenait l'histoire de cinq mille ans; car il ne reconnaît pas pour sainte Écriture proprement dite les livres que les auteurs de sa nation ⁵ composèrent depuis le règne d'Artaxercès. Et comment aurait-il pu promettre de ne prendre l'histoire de sa nation, qu'il conduisait jusqu'au commencement de la guerre qu'elle eut avec les Romains, que dans l'Écriture, en reconnaissant qu'elle n'avait plus de livres canoniques depuis le règne de ce prince? Aussi Eusèbe ne paraît pas avoir vu un autre sens que celui que nous lui donnons, dans les termes dont il exprime l'engagement qu'il prend avec le public : car il dit qu'il a rapporté exactement les deutéroses des Juifs, qui sont hors leur canon. Or, ces deutéroses, que rapporte exactement l'historien juif, ne peuvent être que les événements qui ne sont pas dans l'Écriture.

¹ Cette remarque du P. Gillet contenant des réflexions qui semblaient peu utiles, on a cru devoir les supprimer. Ces réflexions, en effet, n'offrent qu'une discussion assez mal présentée des motifs que Joseph peut avoir eus de ne point mentionner certains faits qui se trouvent cependant rapportés dans les monuments de sa nation. Comme on a prétendu, par exemple, qu'il a supprimé l'adoration du veau d'or par les Israélites dans le désert, pour ménager l'honneur des Juifs, et qu'il a passé sous silence le massacre des Innocents à Bethléem par un sentiment de haine contre les chrétiens, le P. Gillet s'efforce de prouver que ces omissions peuvent avoir eu une tout autre cause.

² M. d'Andilly.

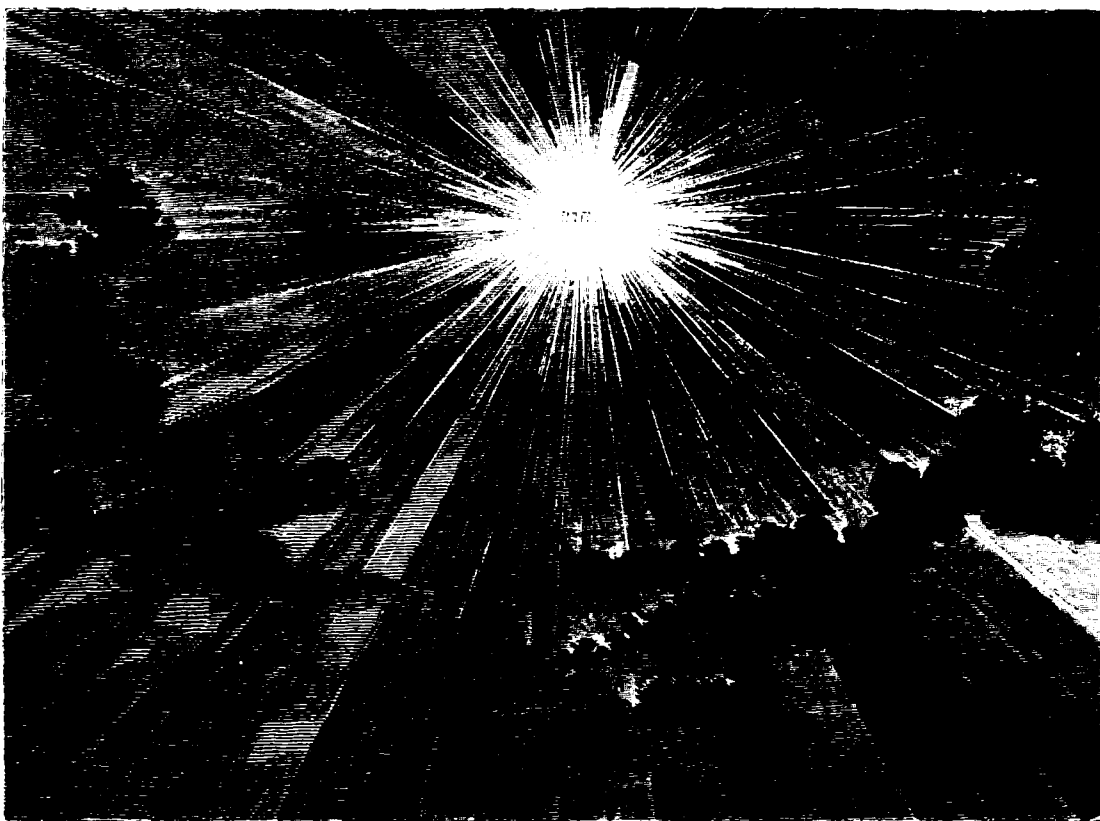
³ Sam. Shucford, *Histoire du Monde*, p. 59.

⁴ Préf., num. 2.

⁵ Ως ἐν ταῖς αρχαῖς εὐρισκῶ βιβλίας; « on ne doit pas me blâmer de rapporter ce qu'on peut lire dans les saintes Écritures. » (M. d'Andilly.) Joseph ne donne point l'épithète de saints aux livres dont il parle... μένει τὰ μεταφραζέμενα τὰς Ἑβραίων βιβλίας ὑπὸν εἰς τὴν εὐκρινεῖαν γλωτταν. (*Antiq. Juiv.*, liv. X, chap. x, num. 6.)

⁶ 1. Machab., chap. xvi, v. 24. Préface Ecclesiast., 2. Tim., chap. iii, v. 8. Epit. S. Jude.

⁷ Liv. I, contre Apion, num. 8.



LIVRE PREMIER

CHAPITRE I

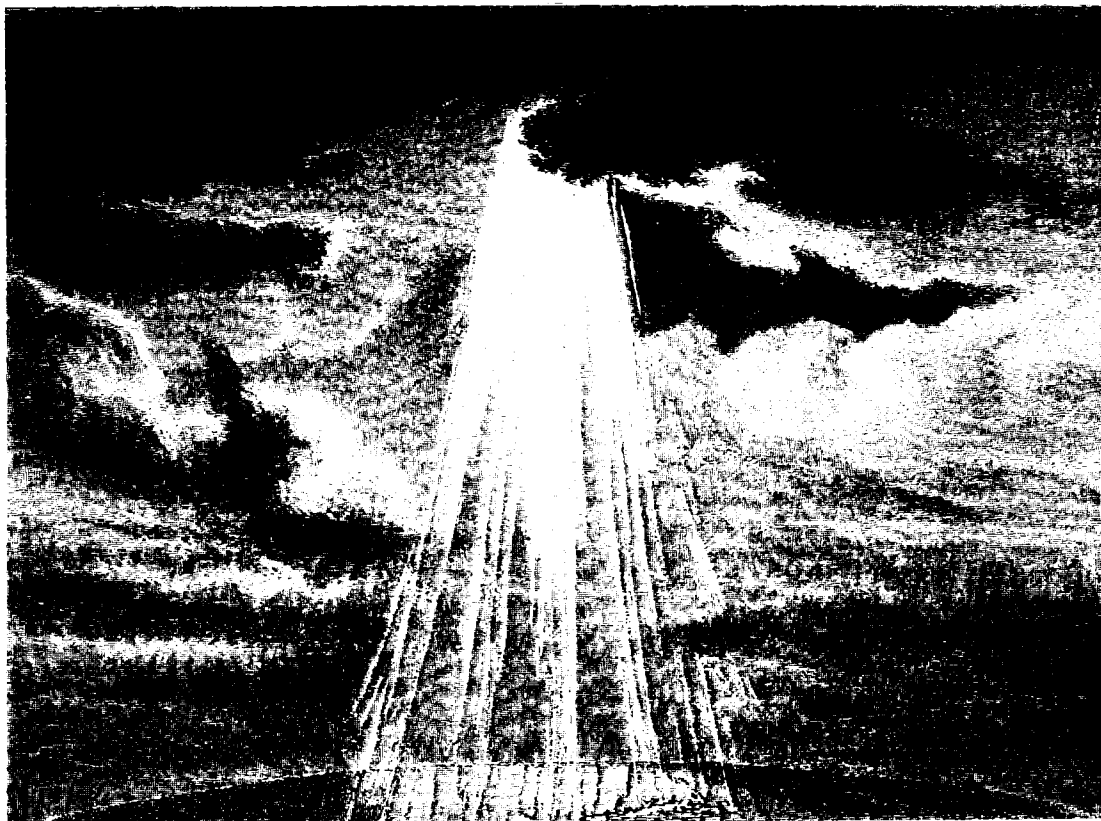
CRÉATION DU MONDE. ADAM ET ÈVE DÉSOBÉISSENT AU COMMANDEMENT DE DIEU, ET IL LES
CHASSE DU PARADIS TERRESTRE.

DIEU créa au commencement le ciel et la terre; mais la terre n'était pas visible, parce qu'elle était couverte d'épaisses ténèbres, et l'esprit de DIEU était porté au-dessus ^{1.} Il commanda ensuite que la lumière fût faite, et la lumière parut aussitôt. DIEU, après avoir considéré cette masse, sépara la lumière des ténèbres, nomma les ténèbres nuit, la lumière jour; donna au commencement du jour le nom de matin, et à la fin du même jour le nom de soir ^{2.} Ce fut là le premier jour, que Moïse nomme un jour, et non pas le premier jour, ce dont je pourrais rendre raison; mais comme j'ai promis d'écrire de toutes ces choses dans un traité particulier, je me réserve d'y parler de celle-ci.

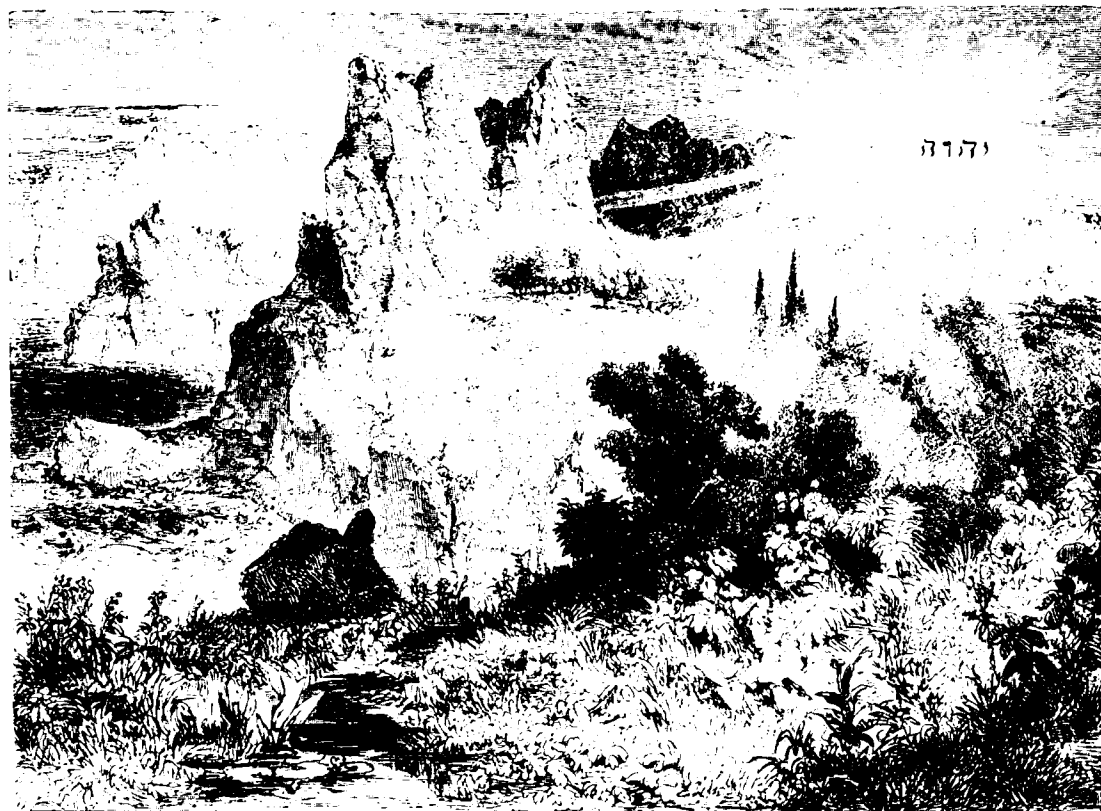
Le second jour, DIEU créa le ciel, le sépara de tout le reste, le plaça au-dessus

1.
Genèse 1.

comme étant le plus noble, l'environna de cristal, et le tempéra par une humidité propre à former des pluies qui arrosent doucement la terre afin de la rendre féconde.



Le troisième jour, il affermit la terre, l'environna de la mer, et lui fit produire les plantes avec leurs semences.



Le quatrième jour, il créa le soleil, la lune et les autres astres, les plaça dans le ciel

pour en être le principal ornement, et régla de telle sorte leurs mouvements et leurs cours, qu'ils marquent clairement les saisons et les révolutions de l'année.



Le cinquième jour, il créa les poissons qui nagent dans l'eau, et les oiseaux qui volent



dans l'air, et voulut qu'ils s'appariassent ensemble afin de croître et de multiplier chacun selon son espèce.

Le sixième jour, il créa les animaux terrestres, les faisant mâle et femelle; et ce même jour, il créa aussi l'homme. Ainsi, selon que Moïse le rapporte, DIEU, en six jours, créa le monde et toutes les choses qu'il contient.



Le septième jour, DIEU se reposa et cessa de travailler au grand ouvrage de la création du monde; et c'est pour cette raison que nous ne travaillons point en ce jour, et que nous lui donnons le nom de Sabbath, qui en notre langue ³ signifie repos.

Moïse parle encore plus particulièrement de la création de l'homme. Il dit que DIEU prit de la poussière de la terre, en forma l'homme, et lui inspira avec l'âme l'esprit et la vie. Il ajoute que cet homme fut nommé ADAM, qui, en hébreu, signifie *roux*, parce que la terre dont il le forma était de cette couleur, qui est celle de la terre naturelle, et qu'on peut appeler vierge ⁴.

DIEU fit venir devant Adam les animaux, tant mâles que femelles; et ce premier de tous les hommes leur donna des noms qu'ils conservent encore aujourd'hui.

DIEU voyant qu'Adam était seul, au lieu que les autres animaux avaient chacun une compagne, voulut lui en donner aussi une. Il tira pour cela, durant qu'il était endormi, une de ses côtes dont il forma la femme; et aussitôt qu'Adam la vit, il connut qu'elle avait été tirée de lui et faisait une partie de lui-même. Les Hébreux donnent à la femme le nom d'Issa ⁵; et celle-là, qui a été la première de toutes, fut nommée ÈVE, c'est-à-dire mère de tous les vivants.

2.
Genèse II.

Moïse rapporte ensuite que DIEU planta du côté de l'Orient ⁶ un jardin délicieux qu'il remplit de toutes sortes de plantes, parmi lesquelles se trouvaient deux arbres, dont l'un était l'arbre de vie, et l'autre celui de la science qui apprenait à discerner le bien d'avec le mal. Il mit Adam et Ève dans ce jardin, et leur commanda d'en cultiver les plantes; il était arrosé par un grand fleuve qui l'entourait entièrement et qui se

divisait en quatre autres fleuves. Le premier, nommé Phison, qui signifie plénitude, et que les Grecs appellent Gange, prend son cours vers les Indes et se décharge dans la

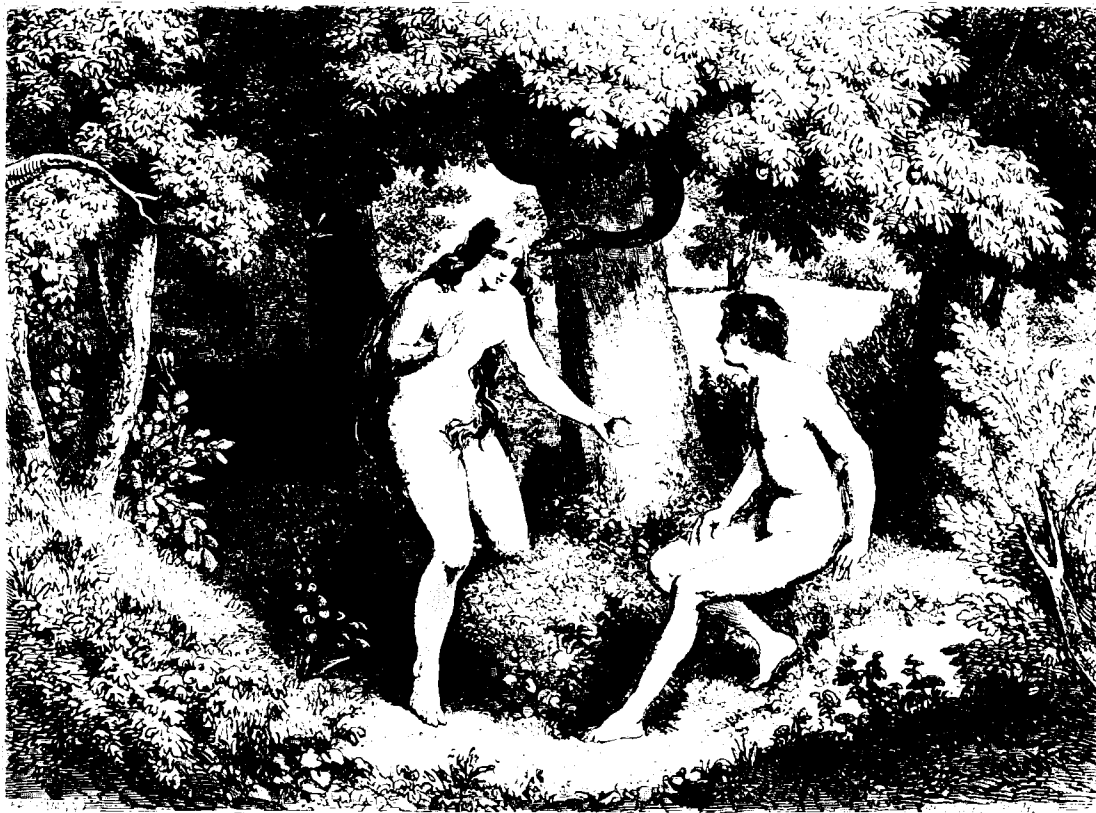


mer. Le second, qu'on nomme l'Euphrate, et Phora en notre langue, qui signifie dispersion ou fleur¹; et le troisième, qu'on nomme le Tigre ou Diglath², qui signifie étroit et rapide, se déchargent tous deux dans la mer Rouge³; et le quatrième, nommé Géon, qui signifie qui vient d'Orient, et que les Grecs nomment le Nil, traverse toute l'Égypte.

DIEU commanda à Adam et à Ève de manger de tous les autres fruits; mais il leur défendit de toucher à celui de la science, et leur dit que s'ils en mangeaient ils mouraient. Il y avait alors une parfaite union entre tous les animaux, et le serpent était fort apprivoisé avec Adam et avec Ève. Comme sa malice lui faisait envier le bonheur dont ils devaient jouir s'ils observaient le commandement de DIEU, et qu'il jugeait bien qu'au contraire ils tomberaient dans toutes sortes de malheurs s'ils manquaient d'y obéir, il persuada à Ève de manger du fruit défendu. Il lui dit, pour l'y faire résoudre, que ce fruit contenait une secrète vertu qui donnait la connaissance du bien et du mal, et que si son mari et elle en mangeaient, ils seraient aussi heureux que DIEU même. Ainsi il trompa la femme; elle méprisa le commandement de DIEU, mangea de ce fruit, se réjouit d'en avoir mangé, et persuada à Adam d'en manger aussi. Or, comme il était vrai que ce fruit donnait un très-grand discernement, ils aperçurent aussitôt qu'ils étaient nus, et en eurent honte; ils prirent des feuilles de figuier pour se couvrir, et

5.
Genèse, III.

se crurent plus heureux qu'auparavant, parce qu'ils connaissaient ce qu'ils avaient ignoré jusqu'alors.



DIEU entra dans le jardin, et Adam, qui avant son péché conversait familièrement avec lui, n'osa alors se présenter à cause de la faute qu'il avait commise. DIEU lui demanda pourquoi, tandis qu'il éprouvait jusque-là tant de plaisir à s'approcher de lui, il se retirait et se cachait. Comme il ne savait que répondre parce qu'il se sentait coupable, DIEU lui dit : « J'avais pourvu à tout ce que vous pouviez désirer pour passer sans travail et avec plaisir une vie exempte de tous soins, et qui aurait été tout ensemble et fort longue et fort heureuse ¹⁰ ; mais vous vous êtes opposé à mon dessein ; vous avez méprisé mon commandement ; et ce n'est pas par respect que vous vous taisez, mais c'est parce que votre conscience vous accuse. » Alors Adam fit ce qu'il put pour s'excuser, pria DIEU de lui pardonner, et rejeta sa faute sur sa femme qui l'avait trompé et qui avait été la cause de son péché. Elle, de son côté, dit que c'était le serpent qui l'avait trompée. Sur quoi DIEU, pour punir Adam de s'être ainsi laissé surprendre, déclara que la terre ne produirait plus de fruits que pour ceux qui la cultiveraient à la sueur de leur visage, et qu'elle ne donnerait pas même tout ce que l'on pourrait désirer d'elle. Il châtia aussi Ève en ordonnant que, puisqu'elle s'était laissé tromper par le serpent et qu'elle avait attiré tant de maux sur son mari, elle n'enfanterait qu'avec douleurs ¹¹. Et pour punir le serpent de sa malice, il lui ôta l'usage de la parole, rendit sa langue venimeuse ¹², le condamna à n'avoir plus de pieds et à ramper contre terre, et déclara qu'il serait l'ennemi de l'homme. Il commanda en même temps à Adam de lui marcher sur la tête ¹³, parce que c'est de la tête qu'est venu tout le mal de l'homme, et

que, cette partie étant en lui la plus faible, elle est moins capable de se défendre. Après



que Dieu leur eut ainsi à tous imposé ces peines, il chassa Adam et Ève hors de ce jardin de délices.

NOTES DU CHAPITRE I.

¹ Et l'esprit de Dieu était porté au-dessus. Le texte de Joseph porte à la lettre : « Un vent (qui venait) d'en haut se précipitait sur elle (la terre) ; » car tel est le véritable sens du grec : πνεύματι δ' αὐτοῦ ἀνωθεν ἐπιβέβηκε; sens conforme à la paraphrase chaldaïque d'Onkelos, qui a rendu ce passage par : *Un vent* (envoyé ou venant) *de Dieu soufflait sur la face des eaux*; et à la version arabe, dans laquelle on lit le pluriel : *Les vents de Dieu soufflaient*. Plusieurs autres motifs portent à croire que l'historien du peuple hébreu a entendu par le mot πνεύματι, non pas l'ESPRIT DE DIEU, mais un simple vent. D'abord il ne lui a pas donné l'article déterminatif; ce qu'il n'aurait certainement pas manqué de faire, s'il eût voulu parler de l'esprit divin. En second lieu, il a supprimé le mot אֱלֹהִים, ELOHIM ou DIEU, qui se trouve dans le texte de Moïse, sans doute pour que le lecteur ne prit point le change sur sa véritable pensée; car il est évident que, dans cette phrase, c'est le mot DIEU qui seul a pu donner occasion de la traduire par l'esprit de Dieu, etc. (G.)

² Donna au commencement du jour le nom de matin, et à la fin du même jour le nom de soir. Il y a dans

le grec de Joseph : *Il désigna par les mots soir et matin le commencement de la lumière et sa fin*. Joseph a suivi l'ordre indiqué par Moïse, qui nomme en effet le soir avant le matin. On sait que chez les Hébreux, le jour commençait au coucher du soleil; usage qui s'est maintenu chez les juifs actuels, ainsi que dans l'Eglise catholique, qui célèbre les premières vêpres des fêtes la veille au soir. Les Arabes comptent aussi souvent par nuits que par jours. Tacite a dit en parlant des Germains (*Germania*, cap. xi) : *Nec dierum numerum, ut nos, sed noctium computant... Nox ducere diem videtur.* (Q.)

³ En notre langue, ou plutôt dans la langue des Hébreux, comme porte textuellement Joseph. Car notre auteur ayant écrit en grec, ces mots en notre langue donneraient à entendre que *Sabbath* est un terme grec ayant dans cet idiome la signification de repos, ce qui n'est nullement vrai (G.).

⁴ Cette étymologie ne paraît pas déduite d'une manière exacte. Que la terre elle-même, qui en hébreu s'appelle אֲדָמָה, ADAMA, tire son nom d'une racine qui exprime la couleur rouge, ou rousse, c'est une opinion généralement recue, et rien en philologie ne semble s'y opposer; mais le mot אָדָם, ADAM, dérive plutôt immédiatement de ADAMA, qui signifie terre.

L'Écriture elle-même insinue cette étymologie, lorsqu'elle dit (Gen. II, 7.) : « Et l'Éternel DIEU forma l'homme (ADAM) de la poussière de la terre (c'est-à-dire de ADAMA). » C'est ainsi que le latin *homo*, homme, vient, dit-on, de *humus*, terre. (G.)

⁹ ISSA, ou plutôt, comme porte le texte sacré, ISCHSCHA, אִשָּׁה, femme, est un nom féminin formé du masculin ISCH, אִישׁ, qui veut dire l'homme, ou la créature raisonnable du sexe masculin, en latin, *vir*. (G.)

⁶ Ce n'est pas ici le lieu de discuter sur la position du Paradis Terrestre. Toutes les assertions qui ont été émises à ce sujet présentent des difficultés plus ou moins réelles. Parmi ces opinions, la plus probable, à mon avis, est celle qui indique le Paradis Terrestre comme comprenant une partie de l'Arménie, ainsi que de la Géorgie, et renfermant les sources de l'Euphrate, du Tigre, de l'Araxe et du Phase. (Q.)

⁷ Cette étymologie, qui ferait venir le nom פֶּרֶת de la racine פִּרַח, fleurir, est tout à fait inadmissible. (Q.)

⁸ Au rapport de Strabon (lib. XI, p. 529), de Quinte-Curce, d'Eustathe, etc., le nom du Tigre appartient à la langue des Mèdes et désigne une *flèche*. La chose paraît complètement probable. Car dans le persan moderne le terme *tir* signifie *flèche* (V. Burton, *Leipsana ling. veter. persicæ*, p. 91. Brisson, *de reg. Persar. principatu*, p. 617. Reland, *Dissertat. de veteri ling. pers.*, p. 253, 254). Du reste, feu M. Raymond, ancien consul de France à Bassora, atteste expressément (*Voyage aux ruines de Babylone*, p. 33, 34) que la rapidité de l'Euphrate surpasse celle du Tigre. Cette opinion, émise il y a près de trois siècles par le voyageur Balbi (*Vinggio dell' Indie Orientali*), a été

confirmée depuis par M. Mignan (*Travels in Chaldea*. (Q.)

⁹ Le mot *mer Rouge*, *mer Erythrée*, chez les anciens, désignait en général l'Océan Indien, et, par suite, les deux grands golfes de cette mer, le golfe Persique, et la mer Rouge proprement dite, ou le golfe Arabique. (Q.)

¹⁰ Le P. Gillet, comme Arnauld d'Andilly, a cru devoir adopter la leçon que présentent plusieurs manuscrits, et qui consiste à lire ainsi le passage, ὡς παλαιότερον, ὡς παλαιότερον, ὡς παλαιότερον, ὡς παλαιότερον. Il traduit : « La vieillesse ne fût point venue à pas précipités, et vous eussiez joui longtemps de la vie. » Mais on peut, ce me semble, admettre la leçon ordinaire, en faisant rapporter les mots ὡς παλαιότερον au *travail* et à la *fatigue*. Il faut donc rendre ainsi le passage : « Car l'existence de ces maux amènera une vieillesse plus précoce, et abrègera la vie. » (Q.)

¹¹ Le sens du grec est : *Il punit Ève par des enfantements, et par les douleurs qui viennent du mal d'enfant*; d'où il semble, comme le remarque le P. Gillet, que Joseph a cru qu'Ève n'eût point enfanté si elle n'eût pas transgressé le commandement de DIEU; ce qui est une conjecture sans fondement. Saint Augustin, poursuit le P. Gillet, a cru qu'elle aurait enfanté, mais sans douleur. *Civit. Dei*, liv. XIV, ch. xxvi. (G.)

¹² Le texte porte : « Il plaça du venin sous sa langue. » C'est là une assertion peu exacte. Le poison du serpent ne se trouve pas sous la langue, mais au-dessus des dents canines. Et la pression opérée par la morsure le fait couler dans la plaie. (Q.)

¹³ Le texte de Joseph porte : « de le frapper sur la tête. » (Q.)

CHAPITRE II.

CAÏN TUE SON FRÈRE ABEL. DIEU LE CHASSE. SA POSTÉRITÉ EST AUSSI MÉCHANTE QUE LUI.
VERTUS DE SETH, AUTRE FILS D'ADAM.

6. Adam et Ève eurent deux fils et trois filles. Le premier de ces fils se nommait CAÏN, Genèse, IV. qui signifie acquisition, et le second ABEL, qui signifie affliction. Ces deux frères étaient d'humeurs entièrement opposées; car Abel, qui était pasteur de troupeaux, était très-juste; il regardait DIEU comme présent à toutes ses actions et ne pensait qu'à lui plaire. Caïn, au contraire, qui laboura le premier la terre, était très-méchant. Il ne cherchait que son profit et son intérêt; et son horrible impiété le porta jusqu'à cet excès de fureur que de tuer son propre frère. Voici quelle en fut la cause. Ayant tous deux résolu de sacrifier à DIEU, Caïn lui offrit des fruits de son travail, et Abel du lait et des prémices de ses troupeaux. DIEU témoigna d'avoir plus agréable le sacrifice d'Abel, qui était une production libre de la nature, que ce que l'avarice de Caïn avait extorqué

d'elle comme par force. L'orgueil de Caïn ne put souffrir que DIEU lui eût préféré son frère; il le tua et cacha son corps, espérant que par ce moyen personne n'aurait con-



naissance de son crime. « DIEU, aux yeux de qui rien n'est caché, lui demanda où était son frère, qu'il ne voyait plus depuis quelques jours, au lieu qu'ils étaient auparavant toujours ensemble. Caïn, ne sachant que répondre, dit d'abord qu'il s'étonnait aussi de ne le plus voir; et comme Dieu le pressa, il lui répondit insolemment qu'il n'était ni le conducteur ni le gardien de son frère, et qu'il ne s'était point chargé du soin de ce qui le regardait. Alors DIEU lui demanda comment il osait dire qu'il ne savait pas ce que son frère était devenu, puisque lui-même l'avait tué. » Et si Caïn ne lui eût offert un sacrifice pour adoucir sa colère ¹, il l'aurait châtié à l'heure même comme son crime le méritait. DIEU néanmoins le maudit, le menaça de punir ses descendants jusqu'à la septième génération ², et le chassa avec sa femme. Mais parce que Caïn appréhendait qu'étant ainsi errant et vagabond les bêtes ne le dévorassent, DIEU le rassura contre cette crainte ³. Il lui donna une marque à laquelle on pourrait le reconnaître, et lui commanda de s'en aller.

Après avoir traversé divers pays, il établit sa demeure en un lieu nommé Naïs, où il eut plusieurs enfants. Mais, tant s'en faut que son châtiment le rendît meilleur, qu'au contraire il en devint encore pire; il s'abandonna à toute sorte de voluptés, et usa même de violence; il ravit pour s'enrichir le bien d'autrui, rassembla des méchants et des scélérats dont il se rendit le chef, et leur apprit à commettre toute sorte de crimes et d'impiétés. Il changea cette innocente manière de vivre qu'on pratiquait au commencement, inventa les poids et les mesures, et fit succéder l'artifice et la tromperie à cette franchise et à cette sincérité qui était d'autant plus louable qu'elle était plus simple ⁴. Il fut le premier qui mit des bornes pour distinguer les héritages, et qui bâtit une ville. Il

la nomma ENOS, du nom de son fils aîné, l'enferma de murailles et la peupla d'habitants.

ENOS eut pour fils JARED; Jared eut MALALÉEL; Malaléel eut MATHUSALÉ; et Mathusalé eut LAMECH, qui, de ses deux femmes *Sella* et *Ada*, eut soixante-dix-sept enfants, dont l'un, nommé JOBEL, fils d'Ada, demeura le premier sous des tentes et des pavillons, et mena la vie d'un simple berger. JUBAL, son frère, inventa la musique, le psaltérion et la harpe. THOBEL, fils de Sella, surpassait tous les autres en courage et en force, et fut un grand capitaine. Il s'enrichit par ce moyen, et se servit de ses richesses pour vivre plus splendidement que l'on n'avait fait jusqu'alors. Il trouva l'art de forger, et n'eut qu'une fille, nommée *Naama* ⁵. Comme Lamech était fort instruit dans les choses divines, il jugea aisément qu'il porterait la peine du meurtre commis par Caïn en la personne d'Abel, et le dit à ses deux femmes.

Voilà de quelle sorte la postérité de Caïn se plongea dans toutes sortes de crimes. Ils ne se contentaient pas d'imiter ceux de leurs pères; ils en inventaient de nouveaux. On ne voyait parmi eux que meurtres et rapines; et ceux qui ne trempaient point leurs mains dans le sang étaient pleins d'orgueil et d'avarice.

8. Adam vivait encore alors, et était âgé de deux cent trente ans ⁶. La mort d'Abel et la fuite de Caïn lui firent souhaiter avec ardeur d'avoir des enfants. Il en eut plusieurs; et après avoir encore vécu sept cents ans, il mourut âgé de neuf cent trente ans.

9. Je serais trop long si j'entreprenais de parler de tous ces enfants d'Adam, et je me contenterai de dire quelque chose de l'un d'eux nommé SETH. Il fut élevé auprès de son père, et se porta avec affection à la vertu. Il laissa des enfants semblables à lui, qui demeurèrent en leur pays, où ils vécurent très-heureusement et dans une parfaite union. On doit à leur esprit et à leur travail la science de l'astrologie ⁷; et parce qu'ils avaient appris d'Adam que le monde périrait par l'eau et par le feu, la crainte qu'ils eurent que cette science ne se perdît avant que les hommes en fussent instruits, les porta à bâtir deux colonnes, l'une de brique et l'autre de pierre, sur lesquelles ils gravèrent les connaissances qu'ils avaient acquises, afin que s'il arrivait qu'un déluge ruinât la colonne de brique, celle de pierre demeurât pour conserver à la postérité la mémoire de ce qu'ils y avaient écrit. Leur prévoyance réussit, et on assure que cette colonne de pierre se voit encore aujourd'hui dans la Syrie ⁸.

NOTES DU CHAPITRE II.

¹ L'Écriture ne dit nullement que Caïn, pour apaiser la colère de DIEU, lui ait offert un sacrifice en cette circonstance; on peut le supposer, mais il n'y a rien de certain à cet égard. (G.)

² La Bible ne dit rien de semblable; on lit seulement dans la malédiction que DIEU prononce contre Caïn, qu'il sera en horreur à la terre, qui a ouvert son sein pour recevoir le sang de son frère, qu'elle ne lui prodiguera plus ses richesses et qu'il sera errant et fugitif sur la terre. (G.)

³ L'hébreu ne détermine pas si c'était par les bêtes ou par les hommes que Caïn craignait d'être tué. La Vulgate dit que c'est par les hommes: *Omnis igitur qui invenerit me, occidet me.* (G.) — Probablement, Caïn redoutait la vengeance des fils d'Abel, qui auraient pu lui demander compte du sang de leur père. Car, on peut croire que, dans les temps qui ont précédé le déluge, les animaux, que nous regardons avec raison comme carnassiers, n'avaient point encore ces instincts de férocité qu'on remarque aujourd'hui en eux. Il entraînait dans les desseins de la Providence que les animaux créés par elle

se multipliasse rapidement sur la terre. Or, cette multiplication aurait été bientôt arrêtée, plusieurs races auraient disparu de dessus notre globe, si les lions, les tigres et les autres animaux féroces avaient eu le pouvoir de satisfaire leur appétit en mangeant la chair des animaux plus faibles. En outre, dans le premier chapitre de la Genèse (v. 30), DIEU n'assigne, aux animaux comme à l'homme, qu'une nourriture végétale. D'ailleurs, dans les premiers temps du monde, lorsque la terre, vierge encore, était douée d'une force productive extraordinaire, les plantes devaient avoir des qualités alimentaires bien supérieures à celles que leur communique aujourd'hui un sol usé par la culture. Enfin, dans l'arche, Noé n'aurait pu, quand il l'aurait voulu, donner aux bêtes qui s'y trouvaient renfermées une nourriture animale. (Q.)

⁴ Il est probable que Joseph n'a pas inventé le tableau qu'il trace ici de la conduite de Caïn; mais on peut assurer que les documents où il a puisé toute cette description ne méritent aucune confiance. (G.)

⁵ Ni le texte de Joseph, ni la Genèse, ne disent que Thobel n'eut qu'une fille. (G.)

⁶ Adam, comme le remarque le P. Gillet, n'avait, selon l'Écriture, que cent trente ans lorsqu'il engendra Seth. Joseph répare l'inexactitude qu'il a commise ici, quand il fait la supputation des années de la vie entière d'Adam. (G.)

⁷ Je crois que le mot *astrologie* est ici peu exact. Il faudrait plutôt dire *Astronomie*. Le texte dit, en propres termes : « Ils inventèrent la science qui a pour objet les corps célestes et leur disposition. » (Q.)

⁸ Le texte porte : « Dans la terre Syriade » ou *Siriade* ou *Seriade*. On ignore où était situé ce pays. Les uns ont cru y reconnaître un lieu de la Palestine désigné, dans le *Livre des Juges*, sous le nom de *Séirut*. D'autres, à l'exemple de Marsham, ont cherché cette contrée en Égypte. D'autres, comme M. Movers (*die Phänizier*, p. 104), ont pensé qu'il fallait voir ici le Sérique, c'est-à-dire la Chine. Mais aucune de ces opinions ne paraît bien probable. (Q.)

CHAPITRE III.

DE LA POSTÉRITÉ D'ADAM JUSQU'AU DÉLUGE, DONT DIEU PRÉSERVE NOÉ PAR LE MOYEN DE L'ARCHE, ET LUI PROMET DE NE PLUS PUNIR LES HOMMES PAR UN DÉLUGE.

Ces hommes, durant sept générations, continuèrent à vivre dans l'exercice de la vertu et dans le culte du vrai DIEU, qu'ils reconnaissaient pour le seul maître de l'univers; mais ceux qui vinrent ensuite n'imitèrent pas les mœurs de leurs pères. Ils ne rendaient plus à DIEU les honneurs qui lui sont dus, et n'exerçaient plus la justice envers les hommes; mais ils se portaient avec encore plus d'ardeur à commettre toutes sortes de crimes que leurs ancêtres ne s'étaient portés à pratiquer toutes sortes de vertus; ainsi ils attirèrent sur eux la colère de DIEU. De leur côté, les grands de la terre¹⁰, qui se marièrent avec les filles de ces descendants de Seth, produisirent une race d'hommes insolents, qui, par la confiance qu'ils avaient en leurs forces, faisaient gloire de fouler aux pieds la justice, et imitaient ces géants dont parlent les Grecs. 10. Genèse, V, VI.

Noé, touché de douleur de les voir se plonger ainsi dans le crime, les exhortait à changer de vie. Mais lorsqu'il vit qu'au lieu de suivre ses conseils ils devenaient encore plus méchants, la crainte qu'il eut qu'ils ne le fissent mourir avec toute sa famille le porta à sortir de son pays. DIEU, qui l'aimait à cause de sa probité, fut si irrité de la malice et de la corruption du reste des hommes, qu'il résolut, non-seulement de les châtier, mais de les exterminer entièrement et de repeupler la terre d'autres hommes qui vécussent dans la pureté et dans l'innocence. Ainsi il abrégua le temps de leur vie, qu'il réduisit à six-vingts ans, inonda la terre de telle sorte qu'on l'aurait prise pour une mer, et les fit tous périr dans les eaux, à la réserve de Noé. Il lui ordonna, pour se sauver, de bâtir une arche à quatre étages¹¹, de trois cents coudées de long, de cinquante de large et de trente de haut¹², de s'y enfermer avec sa femme, ses trois fils et leurs trois femmes, et d'y faire mettre toutes les choses nécessaires pour leur nourriture et pour celle des animaux de toutes espèces qu'il y fit entrer avec lui pour en conserver la race, savoir : un couple de chaque espèce, mâle et femelle, et sept couples de quelques-unes. Le toit et les côtés de cette arche étaient si forts, qu'elle résista à la violence des flots et des vents, et sauva Noé avec sa famille de cette inondation générale qui fit périr tous les autres hommes. Il était le dixième descendu d'Adam de mâle en mâle, car il était fils de *Lamech*; *Lamech* était fils de *Mathusalé*, *Mathusalé* était fils d'*Enoch*, *Enoch* de *Jared* et *Jared* de *Malaléel*, qui avait plusieurs frères. *Malaléel* était fils de *Caïnan*, *Caïnan* d'*Énos*, *Énos* de *Seth*, et *Seth* l'était d'*Adam*.

12.

Noé était âgé de six cents ans lorsque le déluge arriva. Ce fut dans le second mois, que les Macédoniens nomment *dios* et les Hébreux *maresuan*, car les Égyptiens ont ainsi



divisé l'année. Quant à Moïse, il a donné dans ses fastes le premier rang au mois nisan, qui est le même que xantique, à cause que ce fut en celui-là qu'il retira les Hébreux de la terre d'Égypte; et pour cette raison, il commence par ce même mois à marquer ce qui regarde le culte de Dieu. Mais pour ce qui concerne les choses civiles, comme les foires et les marchés ordonnés pour le trafic et autres choses semblables, il n'y apporta point de changements. Il remarque que la pluie qui causa ce déluge général commença à tomber le vingt-septième jour du second mois, en la deux mille deux cent cinquante-sixième année depuis la création d'Adam. L'Écriture sainte en fait la supputation, et marque avec un soin très-particulier la naissance et la mort des grands personnages de ce temps-là.

Adam vécut neuf cent trente ans, et il en avait deux cent trente lorsque Seth, son fils, naquit ¹.

Seth vécut neuf cent douze ans, et il en avait deux cent cinq lorsqu'il engendra Énos.

Énos vécut neuf cent cinq ans, et il en avait cent quatre-vingt-dix lors de la naissance de Caïnan, son fils.

Caïnan vécut neuf cent dix ans, et il en avait cent soixante-dix lorsqu'il eut Malaléel.

Malaléel vécut huit cent quatre-vingt-quinze ans, et il en avait cent soixante-cinq à la naissance de Jared, son fils.

Jared vécut neuf cent soixante-deux ans, et il en avait cent soixante-deux lorsque Énoch, son fils, naquit.

Énoch vécut trois cent soixante-cinq ans, et il en avait cent soixante-cinq lorsque Mathusalé, son fils, naquit.

A cet âge de trois cent soixante-cinq ans il fut enlevé du monde, et personne n'a rien écrit de sa mort.

Mathusalé vécut neuf cent soixante-neuf ans, et il en avait cent quatre-vingt-sept lorsque Lamech, son fils, naquit.

Lamech vécut sept cent sept ans, et il en avait cent quatre-vingt-deux lorsqu'il engendra Noé.

Noé vécut neuf cents ans. Or, toutes ces années, jointes avec les six cents dont il était âgé lors du déluge, font le nombre, marqué ci-dessus, de deux mille deux cent cinquante-six.

Il a été plus à propos, pour faire cette supputation, de rapporter, comme j'ai fait, le temps de la naissance de ces premiers hommes, que non pas celui de leur mort, parce que leur vie était si longue qu'elle s'étendait jusqu'à leurs arrière-neveux.

DIEU ayant donc comme donné le signal et lâché la bride aux eaux afin d'inonder

13.

Gen. VII, VIII.

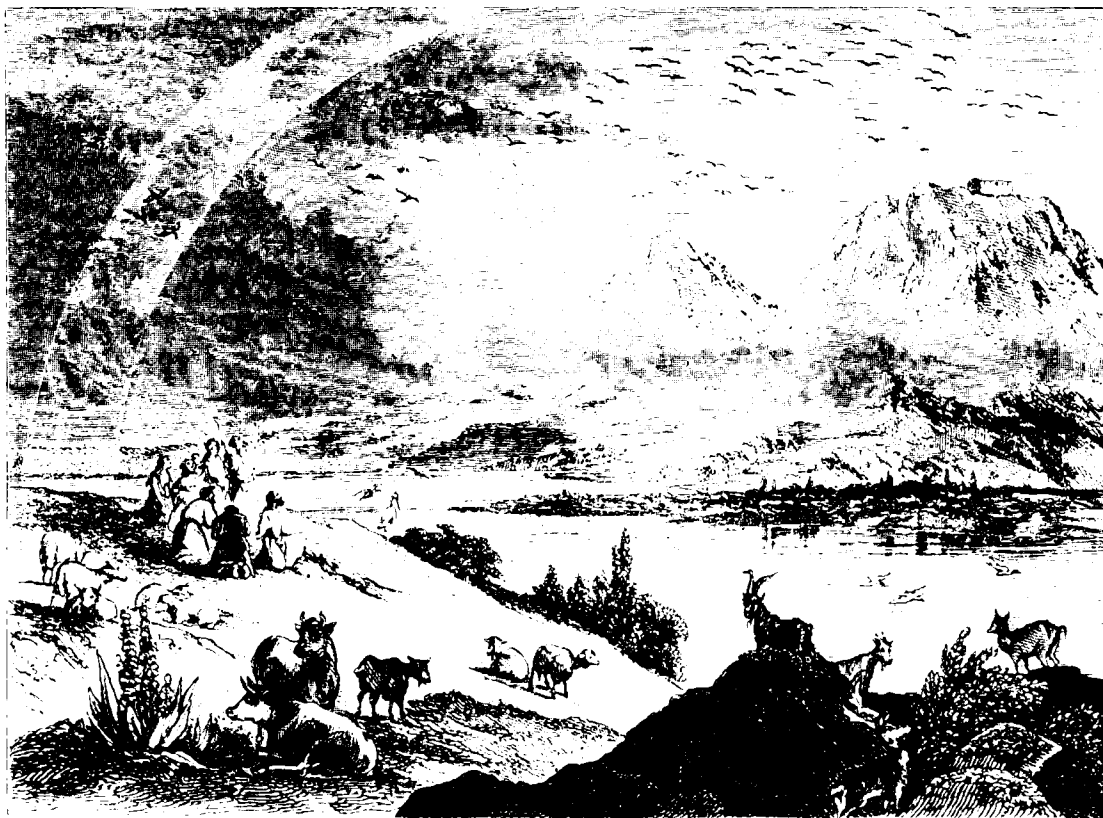


la terre, elles s'élevèrent, par une pluie continuelle de quarante jours, jusqu'à quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes, et ne laissèrent ainsi aucun lieu où l'on pût s'enfuir et se sauver¹. Après que la pluie eut cessé, il se passa cent cinquante jours avant que les eaux se retirassent, et, le vingt-septième jour seulement du septième mois, l'arche s'arrêta sur le sommet d'une montagne d'Arménie. Alors Noé ouvrit une fenêtre, et, ayant aperçu un peu de terre alentour de l'arche, commença de se consoler et de concevoir de meilleures espérances. Quelques jours après, il fit sortir un corbeau pour connaître s'il n'y avait point d'autres endroits d'où les eaux se fussent retirées et s'il pourrait sortir sans péril; mais le corbeau, trouvant la terre encore tout inondée, revint dans l'arche. Au bout de sept jours, Noé lâcha une colombe, et elle revint avec les pieds tout bourbeux, portant en son bec une branche d'olivier. Ainsi il reconnut que le déluge était cessé; et après avoir attendu encore sept autres jours, il fit sortir tous les animaux qui étaient dans l'arche, sortit lui-même avec sa femme et ses enfants, offrit un sacrifice à DIEU en actions de grâces, et fit un festin à sa famille. Les Arméniens ont nommé ce lieu *Descente* ou *Sortie*², et les habitants y montrent encore aujour-

d'hui quelques restes de l'arche. Tous les historiens, même barbares, parlent du déluge et de l'arche, et entre autres Bérose, Chaldéen. Voici ses paroles : *On dit que l'on voit encore des restes de l'arche sur la montagne des Cordiens en Arménie, et quelques-uns rapportent de ce lieu des morceaux de bitume dont elle était enduite, et s'en servent comme d'un préservatif.* Jérôme l'Égyptien, qui a écrit sur les antiquités des Phéniciens, Mnazéas, et plusieurs autres, en parlent aussi; et Nicolas de Damas, dans le quatre-vingt-seizième livre de son histoire, dit en propres termes : *Il y a en Arménie, dans la province de Miniade, une haute montagne nommée Baris, où l'on dit que plusieurs se sauvèrent durant le déluge, et qu'une arche dont les restes se sont conservés pendant plusieurs années, et dans laquelle un homme s'était enfermé, s'arrêta sur le sommet de cette montagne. Il y a quelque apparence que cet homme est celui dont parle Moïse, le législateur des Juifs.*

14. Noé, craignant que DIEU n'eût résolu d'inonder tous les ans⁷ la terre afin d'exterminer la race des hommes, lui offrit des victimes pour le prier de ne rien changer à l'ordre qu'il avait primitivement établi, et de ne point user d'une rigueur qui ferait périr toutes les créatures vivantes, mais de se contenter d'avoir châtié les méchants comme leurs crimes le méritaient, et d'épargner les innocents à qui il avait bien voulu sauver la vie; qu'autrement ils seraient encore plus malheureux que ceux qui avaient été ensevelis dans les eaux, ayant vu avec tremblement une si étrange désolation et n'en ayant été préservés que pour périr dans une autre semblable; qu'ainsi il le priait d'agréer son sacrifice et de ne plus regarder la terre d'un œil de colère, afin que lui et ses descendants pussent la cultiver sans crainte, bâtir des villes, jouir de tous les biens qu'ils possédaient avant le déluge, et passer une vie aussi longue et aussi heureuse qu'avait été celle de leurs pères.

Comme Noé était un homme juste, DIEU fut si touché de sa prière, qu'il lui accorda



ce qu'il demandait, et lui dit : « Qu'il n'avait pas été cause de la perte de ceux qui avaient été exterminés par le déluge; mais qu'ils ne pouvaient accuser qu'eux-mêmes

de la punition qu'ils avaient reçue, puisque, s'il eût voulu les perdre, il ne les aurait pas fait naître, étant plus facile de se porter à ne leur point donner la vie, qu'à la leur ôter après la leur avoir donnée¹; qu'ils ne devaient donc attribuer leurs châtimens qu'à leurs crimes; et que néanmoins, en considération de sa prière, il ne leur serait pas si sévère à l'avenir; qu'ainsi, lorsqu'il arriverait des tempêtes et des orages extraordinaires, ni lui ni ses descendants ne devraient point appréhender un nouveau déluge, puisqu'il ne permettrait plus aux eaux d'inonder la terre; mais qu'il lui défendait, à lui et à tous les siens, de tremper leurs mains dans le sang, et leur ordonnait de punir sévèrement les homicides; qu'il les rendait les maîtres absolus des animaux pour en disposer comme ils voudraient, à la réserve de leur sang, dont ils ne pourraient user comme du reste, parce que dans le sang consiste la vie. Et mon arc, ajouta-t-il, que vous verrez dans le ciel, sera le signe et la marque de la promesse que je vous fais. » Voilà ce que Dieu dit à Noé; et l'on nomma cet arc qui paraît au ciel, *l'arc de Dieu*.

Noé vécut trois cent cinquante ans depuis le déluge avec toute sorte de prospérité, et mourut âgé de neuf cent cinquante ans. Or, quelque grande que soit la différence qui se trouve entre le peu de durée de la vie des hommes d'aujourd'hui et la longue durée de celle des autres dont je viens de parler, ce que j'en rapporte ne doit pas passer pour incroyable; car, outre que nos anciens pères étaient particulièrement chéris de Dieu et comme l'ouvrage qu'il avait formé de ses propres mains, et que les aliments dont ils se nourrissaient étaient plus propres à leur procurer une plus longue vie, Dieu la leur prolongeait, tant à cause de leur vertu que pour leur donner moyen de perfectionner les sciences de la géométrie et de l'astronomie qu'ils avaient trouvées: ce qu'ils n'auraient pu faire s'ils avaient vécu moins de six cents ans, parce que ce n'est qu'après la révolution de six siècles que s'accomplit la grande année. Tout ceux qui ont écrit l'histoire tant des Grecs que des autres nations rendent témoignage de ce que je dis; car Manéthon, qui a écrit l'histoire des Égyptiens; Béroze, qui nous a laissé celle des Chaldéens; Mochus, Hestius et Jérôme l'Égyptien, qui ont écrit celle des Phéniciens, disent aussi la même chose; et Hésiode, Hécatée, Acusilas, Hellanique, Éphore et Nicolas rapportent que ces premiers hommes vivaient jusqu'à mille ans. Je laisse à ceux qui liront ceci la liberté d'en faire tel jugement qu'ils voudront.

15.

NOTES DU CHAPITRE III.

¹ *Les grands de la terre*; c'est une des différentes interprétations que l'on donne du texte hébreu: *les fils de Dieu*. Joseph l'a rendu par: *des anges de Dieu*; opinion qui a été soutenue par quelques Pères de l'Église, mais qui est généralement abandonnée par les interprètes. (G.)

² La Genèse ne parle que de trois étages; mais il semble qu'on peut en supposer un quatrième, qui ne serait que la carène ou la cale. (G.)

³ Ceux qui veulent connaître ce qui concerne la disposition probable et les mesures de l'arche, peuvent consulter avec fruit le savant et ingénieux ouvrage composé par Jean Le Pelletier, de Rouen, sous ce titre: *Dissertations sur l'Arche de Noé*, 1700, in-12. (Q.)

⁴ Cet endroit est entièrement corrompu dans le grec, et il a été corrigé sur les manuscrits. (A. D.)

⁵ L'Écriture assigne, à l'inondation du déluge, d'autres causes que la pluie; elle parle de toutes les sources du grand abîme qui furent rompues, et des cataractes du ciel qui furent ouvertes. *Genèse*, VII, 11. (G.)

⁶ Suivant le récit de la Genèse (ch. VIII, v. 4), l'arche s'arrêta sur les *montagnes d'Ararat*. Il est probable que, par cette dénomination, l'écrivain sacré a désigné les montagnes comprises dans la province que les Arméniens nomment encore aujourd'hui *Ararat* ou *Aïrarad*. C'est d'après ce passage que l'énorme montagne qui domine toutes celles de cette contrée, et se divise en deux pics, a reçu le nom de *grand* et *petit Ararat*. Chez les Arméniens, elle est connue sous la dénomination de *Masis*. (V. *Mosis chorenensis historia*, p. 33, 73, 160, 161, etc.) C'est par erreur que, dans le *Mémoire* du P. Monier, *Lettres édifiantes*, t. III, p. 30, on lit *Mesesousat*. Chez les Arabes, elle porte le nom de *Djoudi*, et chez les Turcs celui de *Aghir - Dag*. Suivant la tradition fort peu authentique admise chez les Arméniens, son sommet offre encore les restes de l'arche de Noé. Des voyageurs européens, en grand nombre, et en particulier Chardin, le P. Villote (*Voyages d'un missionnaire*, p. 80, 81), M. Joubert, etc., ont parlé de cette montagne, avec plus ou moins de détails. Le célèbre Tournefort essaya sans succès d'en atteindre la cime. Au rapport de

M. Morier (*Voyage en Perse, en Arménie*, t. II, p. 302 et suiv.), un pacha de Bayazid tenta la même entreprise, et ne réussit pas davantage. Enfin, M. Parrot, après des fatigues inouïes, arriva au sommet de cette montagne (v. *Reise zum Ararat*, Berlin, 1834), le 9 octobre 1829. M. Du Bois de Montpereux (*Voyage autour du Caucase*, t. III, p. 477) s'exprime en ces termes : « Pendant que j'étais à Arkhourî, nous voulûmes faire causer Stepan-Aga, qui commandait les Arméniens qui accompagnèrent le professeur. Mais nous eûmes bien de la peine à obtenir de lui un aveu, tant il était intimidé, ou plutôt indigné de tous les interrogatoires qu'il avait été obligé de subir, à cause de cette ascension. Tout ce qu'on pouvait savoir de lui, c'est qu'il n'ait que M. Parrot eût atteint le sommet de l'Ararat. « Nos chèvres, disait-il dans son dépit, vont, en été, beaucoup plus haut qu'il n'a été. »

« M. Autonomoff, employé russe en Arménie, et qui a effectué l'ascension de l'Ararat, le 17 août 1834, n'a pas eu un meilleur sort que M. Parrot ; en Arménie, on n'ajoute pas foi non plus à son récit. » Depuis cette époque, le sommet du grand Ararat s'est écroulé, avec un horrible fracas, et a couvert de ses ruines les lieux du voisinage. On peut voir, sur ce qui concerne cette montagne, les *Mémoires sur l'Arménie*, par M. Saint-Martin, t. I,

p. 48, etc.), la *Description de l'Arménie ancienne, de l'Arménie moderne*, les *Antiquités de l'Arménie* (en arménien).

Quant aux tigres que Tournefort aperçut sur la pente du mont Ararat (*Voyage au Levant*, t. II, p. 358), ce n'étaient sans doute pas de véritables tigres, mais bien des panthères. Car, suivant le récit du célèbre botaniste, « on en tue quelquefois à coups de fusil. Mais la principale chasse se fait avec des traquenards ou pièges par le moyen desquels on prend les jeunes tigres, que l'on apprivoise, et que l'on mène promener ensuite dans les principales villes de la Perse. » (Q.)

⁷ On ne voit pas dans la Genèse que Noé ait craint que DIEU renouvelât le déluge tous les ans ; ce qui au reste aurait tenu la terre dans un état permanent d'inondation, en supposant des déluges semblables à ce premier. (G.)

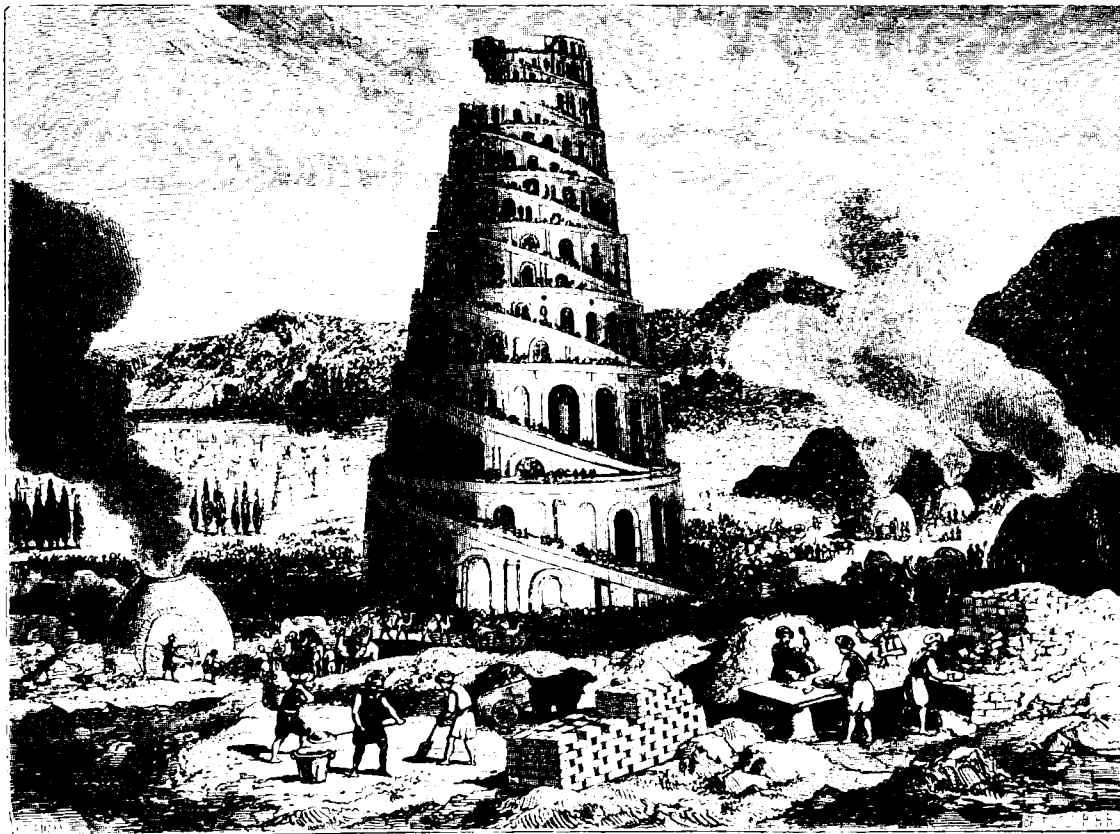
⁸ *Etant plus facile*, etc. Le P. Gillet traduit plus conformément au grec : « Il eût été plus sage de ne leur point donner la vie que de les en priver après leur en avoir fait présent. » Le savant Père fait au sujet de ce passage de Joseph une remarque fort judicieuse : c'est que, si l'on souffre qu'un historien prête à un prince ou à un général un discours qu'il n'a pas prononcé, le profond respect qu'on doit à DIEU ne permet jamais qu'on le fasse parler de cette manière. (G.)

CHAPITRE IV.

NEMBROD, PETIT-FILS DE NOÉ, BATIT LA TOUR DE BABEL, ET DIEU, POUR LE CONFONDRE ET RUINER CET OUVRAGE, ENVOIE LA CONFUSION DES LANGUES.

16. Les trois fils de Noé, SEM, JAPHET et CHAM, qui étaient nés cent ans avant le déluge, furent les premiers qui quittèrent les montagnes pour habiter dans les plaines ; ce que les autres n'osaient faire, tant ils étaient encore effrayés de la désolation universelle qui avait été causée par le déluge ; mais ceux-ci les animèrent par leur exemple à les imiter. Ils donnèrent le nom de Senaar à la première terre où ils s'établirent. DIEU leur commanda d'envoyer des colonies en d'autres lieux, afin qu'en se multipliant et s'étendant davantage, ils pussent cultiver plus de terre, recueillir des fruits en plus grande abondance, et éviter les contestations qui auraient pu autrement se former entre eux ; mais ces hommes rudes et indociles ne lui obéirent point et furent châtiés de leur péché par les maux qui leur arrivèrent. DIEU, voyant que leur nombre crois-
 Gen. X, XI. sait toujours, leur commanda une seconde fois d'envoyer des colonies ; mais ces ingrats, qui avaient oublié qu'ils lui étaient redevables de tous leurs biens et qui se les attribuaient à eux-mêmes, continuèrent à lui désobéir, et ajoutèrent à leur désobéissance cette impiété de s'imaginer que c'était un piège qu'il leur tendait, afin qu'étant divisés il pût les perdre plus facilement. NEMBROD, petit-fils de Cham, l'un des fils de Noé, fut celui qui les porta à mépriser DIEU de la sorte. Cet homme, également vaillant et auda-

cieux, leur persuadait qu'ils devaient à leur seule valeur, et non pas à DIEU, toute leur bonne fortune. Et comme il aspirait à la tyrannie et les voulait porter à le choisir pour leur chef et à abandonner DIEU, il leur offrit de les protéger contre lui s'il menaçait la terre d'un nouveau déluge, et de bâtir pour ce sujet une tour si haute, que non-seule-



ment les eaux ne pourraient s'élever au-dessus, mais qu'il vengerait même la mort de leurs pères. Ce peuple insensé se laissa aller à cette folle persuasion qu'il lui serait honteux de céder à DIEU, et travailla à cet ouvrage avec une chaleur incroyable. La multitude et l'ardeur des ouvriers firent que la tour s'éleva en peu de temps beaucoup plus qu'on n'eût osé l'espérer ; mais sa grande largeur faisait qu'elle en paraissait moins haute. Ils la bâtirent de brique, et la cimentèrent avec du bitume afin de la rendre plus forte. DIEU, irrité de leur folle entreprise, ne voulut pas néanmoins les exterminer comme il avait fait de leurs pères, dont l'exemple leur avait été si inutile ; mais il mit la division entre eux, en faisant qu'au lieu qu'ils ne parlaient auparavant qu'une même langue, cette langue se multiplia en un moment d'une telle sorte, qu'ils ne s'entendaient plus les uns les autres ; et cette confusion a fait donner au lieu où la tour fut bâtie le nom de Babylone, car Babel, en hébreu, signifie confusion. La sibylle parle ainsi de ce grand événement : *Tous les hommes n'ayant alors qu'une même langue, ils bâtirent une tour si haute qu'il semblait qu'elle dût s'élever jusque dans le ciel ; mais les dieux excitèrent contre elle une si violente tempête, qu'elle en fut renversée, et firent que ceux qui la bâtissaient parlèrent en un moment diverses langues : ce qui fut cause qu'on donna le nom de Babylone à la ville qui a depuis été bâtie en ce même lieu.* Hestieus parle aussi de cette sorte du champ de Senaar, où Babylone est assise : *On dit que les sacrificateurs qui se*

sauvèrent de ce grand désordre avec les choses sacrées destinées au culte de Jupiter le vainqueur, vinrent en Senaar de Babylône.

CHAPITRE V.

COMMENT LES DESCENDANTS DE NOÉ SE RÉPANDIRENT EN DIVERS ENDROITS DE LA TERRE.

17. Cette diversité de langues obligea la multitude presque infinie de ce peuple à se
 Genèse X répandre en diverses colonies, selon que Dieu les y conduisait par sa providence. Ainsi, non-seulement le milieu des terres, mais les rivages de la mer, furent peuplés d'habitants; et il y en eut même qui montèrent sur des vaisseaux et passèrent dans les îles. Quelques-unes de ces nations conservent encore les noms que ceux dont elles tirent leur origine leur ont donnés; d'autres les ont changés, et d'autres enfin ont reçu des noms tels qu'il a plu à ceux qui venaient s'établir en leur pays de leur imposer, au lieu des noms barbares qu'ils avaient auparavant. Les Grecs ont été les principaux auteurs de ce changement; car, s'étant rendus maîtres de tous ces pays, ils donnèrent des noms et imposèrent des lois comme ils voulurent aux peuples qu'ils avaient subjugués, affectant ainsi la gloire de passer pour leurs fondateurs.
-

CHAPITRE VI.

DESCENDANTS DE NOÉ JUSQU'À JACOB. DIVERS PAYS QU'ILS OCCUPÈRENT.

18. Les fils des enfants de Noé, pour honorer leur mémoire, donnèrent leurs noms aux
 Genèse X pays où ils s'établirent¹. Ainsi les sept fils de JAPHET, qui s'étendirent dans l'Asie depuis les monts Taurus et d'Aman jusqu'au fleuve de Tanaïs, et dans l'Europe jusqu'à Gadès, donnèrent leurs noms aux terres qu'ils occupèrent, et qui n'étaient point encore peuplées. *Gomor* établit la colonie de Gomores, que les Grecs nomment maintenant Galates; *Magog* établit celle des Magogiens, qu'ils nomment Scythes; *Javan* donna le nom à l'Ionie et à toute la race des Grecs; *Mado* fut le fondateur des Madécens, que les Grecs nomment Mèdes; *Thobel* donna son nom aux Thobéliens, que l'on nomme maintenant Ibériens²; *Mescho* donna le sien aux Meschiniens, (car celui de Cappadociens qu'ils portent maintenant est nouveau); et encore aujourd'hui une de leurs villes porte le nom de Masaca, ce qui fait assez connaître que cette nation s'appelait autrefois ainsi; *Thyres* donna son nom aux Tyriens dont il fut le prince, et que les Grecs nomment Thraces. Ainsi, toutes ces nations ont été établies par ces sept enfants de Japhet.

Gomor, qui était l'aîné des fils de Japhet, eut trois fils : *Aschanaxes*, qui donna son nom aux Aschanaxiens, que les Grecs nomment Rhéginien; *Riphat*, qui donna le sien aux Riphatéens, que les Grecs nomment Paphlagoniens; et *Thygramme*, qui donna son nom aux Thygramméens, que les Grecs appellent Phrygiens³.

Javan, autre fils de Japhet, eut trois fils : *Alisas*, qui donna son nom aux Alisiens, que l'on nomme aujourd'hui Éoliens; *Tharsus*, qui donna le sien aux Tharsiens, qui sont maintenant les Ciliciens, dont la principale ville s'appelle encore aujourd'hui Tharses; et *Chétim*, qui occupa l'île que l'on nomme maintenant Cypre, à laquelle il donna son nom : d'où vient que les Hébreux appellent Chétim toutes les îles et tous les lieux maritimes; et encore aujourd'hui, une des villes de l'île de Cypre est nommée Citium par ceux qui imposent des noms grecs à toutes choses, ce qui diffère peu du nom de Chétim. Voilà les nations dont les enfants de Japhet se rendirent les maîtres. Avant que de reprendre la suite de mon discours, j'ajouterai une chose que peut-être les Grecs ignorent, qui est que ces noms ont été changés selon leur manière de parler, pour en rendre la prononciation plus agréable; car parmi nous on ne les change jamais.

Les enfants de CHAM occupèrent la Syrie et tous les pays qui sont depuis les monts d'Amane et du Liban jusqu'à l'Océan, auxquels ils donnèrent des noms dont les uns sont aujourd'hui entièrement ignorés, et les autres si corrompus qu'à peine les pourrait-on reconnaître. Il n'y a que les Éthiopiens, dont *Chus*, l'un des quatre fils de Cham, fut le prince, qui ont toujours conservé leur nom; et non-seulement en ce pays-là, mais même dans toute l'Asie, on les appelle encore aujourd'hui Chuséens. Les Mesréens, venus de *Mesré*, ont aussi conservé leur nom; car nous nommons l'Égypte *Mesrée*, et les Égyptiens *Mesréens*. *Phuté* peupla aussi la Libye, et nomma ces peuples, de son nom, Phutéens. Il y a encore aujourd'hui dans la Mauritanie un fleuve qui porte ce nom, et plusieurs historiens grecs en parlent, comme ils font aussi du pays voisin qu'ils appellent Phuté; mais il a depuis changé de nom, à cause d'un des fils de Mesré, nommé *Libis*; et je dirai ensuite pourquoi on lui a donné le nom d'Afrique. *Chanaam*, quatrième fils de Cham, s'établit dans la Judée, qu'il appela, de son nom, Chanaam.

Chus, qui était l'aîné des fils de Cham, eut six fils : *Sabas*, prince des Sabéens; *Évilas*, prince des Éviléens, qu'on nomme maintenant Géthuliens; *Sabath*, prince des Sabathéens, que les Grecs nomment Astabariens; *Sabacth*, prince des Sabacthéens; *Romus*, prince des Roméens (qui eut deux fils, dont l'un, nommé *Juda*, donna son nom à la nation des Juifs qui habitent parmi les Éthiopiens occidentaux; et l'autre, appelé *Sabeus*, donna le sien aux Sabéens). Quant à *Nembrod*, sixième fils de Chus, il demeura parmi les Babyloniens, et s'en rendit le maître, comme je l'ai dit ci-devant.

Mesré fut père de huit fils, qui occupèrent tous les pays qui sont entre Gaza et l'Égypte; mais il n'y en a eu qu'un de ces huit, nommé *Philistin*, dont le nom se soit conservé dans le pays qu'il possédait; car les Grecs ont donné le nom de Palestine à une partie de cette province. Quant aux sept autres frères, nommés *Lum*, *Énam*, *Labim*, *Netem*, *Phetrosim*, *Chestem* et *Cheptom*; excepté *Labim*, qui établit une colonie en Libye et lui donna son nom, on ne sait rien de leurs actions, à cause que les villes qu'ils bâtirent ont été ruinées par les Éthiopiens, ainsi que nous le dirons en son lieu.

Chanaam eut onze fils : *Sidonius*, qui bâtit dans la Phénicie une ville à laquelle il donna son nom, et que les Grecs appellent Sidon; *Amath*, qui bâtit la ville d'Amath, que l'on voit encore aujourd'hui, et qui conserve ce nom parmi ceux qui l'habitent, quoique les Macédoniens lui donnent celui d'Épiphanie, que portait l'un de ces princes; *Arudeus*, qui eut pour son partage l'île d'Arade; et *Arucéus*, qui eut la ville d'Arce, assise sur le mont Liban. Quant aux sept autres frères, nommés *Eveus*, *Cheteus*, *Jébuseus*, *Eudéus*, *Sinéus*, *Samarcus* et *Gorgéséus*, il n'en reste que les noms dans les Écritures saintes, parce que les Hébreux ruinèrent leurs villes, pour le motif que je vais expliquer.

Lorsqu'après le déluge la terre eut été rétablie en son premier état, Noé la cultiva comme auparavant, planta la vigne, en offrit les prémices à Dieu, but du vin qu'il en recueillit; et comme il n'était pas accoutumé à un breuvage si fort et si délicieux tout ensemble, il en but trop et s'enivra. Il s'endormit ensuite, et s'étant découvert en dor-

19.

Genèse IX.

mant de manière à laisser voir ce que la pudeur oblige de cacher, Cham, le plus jeune de ses fils, qui le vit en cet état, se moqua de lui et le montra à ses frères; mais eux, au contraire, couvrirent sa nudité avec le respect qu'ils lui devaient. Noé, ayant su ce



qui s'était passé, leur donna sa bénédiction; et sa tendresse paternelle lui faisant épargner Cham, il se contenta de maudire ses descendants, qui portèrent ainsi la malédiction dont les autres furent exemptés, comme nous le dirons dans la suite.

20. **SEM**, l'un des autres fils de Noé, eut cinq fils, qui étendirent leur domination dans l'Asie depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'à la mer indienne. **D'Élim**, qui était l'aîné, vinrent les Éliméens, de qui les Perses ont tiré leur origine. **Assur**, le second, bâtit la ville de Ninive, et donna le nom d'Assyriens à ses sujets, qui ont été extraordinairement riches et puissants. **Arphaxad**, le troisième, nomma aussi les siens, de son nom, Arphaxadéens, qui sont aujourd'hui les Chaldéens. **D'Aram**, qui était le quatrième, sont venus les Araméens, que les Grecs nomment Syriens; et de **Lude**, qui était le cinquième, sont venus des Ludéens, qu'on appelle aujourd'hui Lydiens.

Genèse XI.

Aram eut quatre fils, dont **Us**, qui était l'aîné, habita la Trachonite et bâtit la ville de Damas, qui est située entre la Palestine et la Coelé-Syrie. **Otrus**, qui était le second, occupa l'Arménie. **Gether**, qui était le troisième, fut prince des Bactriens; et **Miséas**, qui était le quatrième, domina les Mésaniens, dont le pays se nomme aujourd'hui la vallée de Pasin.

Arphaxad fut père de **Salé**, et **Salé** père de **Héber**, du nom duquel les Juifs ont été appelés Hébreux. Cet Héber eut pour fils **Jucta** et **Phaleg**, qui naquit lorsque l'on faisait le partage des terres; car **Phaleg**, en hébreu, signifie partage. **Jucta** eut treize fils: **Elmodat**, **Saleph**, **Azermoth**, **Eïraés**, **Édoram**, **Uzal**, **Dael**, **Ébal**, **Ebemaël**, **Sapham**, **Ophir**, **Évilas** et **Jobel**, qui s'étendirent depuis le fleuve Cophen, qui est dans les Indes, jusqu'à l'Assyrie.

Après avoir parlé de ces descendants de Sem, il faut maintenant parler des Hébreux descendus d'Héber. **Phaleg**, fils d'Héber, eut pour fils **Ragau**, **Ragau** eut **Serug**, **Serug**

eut Nachor, et Nachor eut Tharé, père d'ABRAHAM, qui se trouva ainsi le dixième depuis Noé, et naquit deux cent quatre-vingt-douze ans après le déluge; car Tharé avait soixante-dix ans lorsqu'il eut Abraham; Nachor en avait cent vingt quand il mit au monde Tharé; Sérug en avait environ cent trente-deux lorsqu'il engendra Nachor; Ragau en avait cent trente à la naissance de Sérug; Phaleg avait le même âge lorsqu'il eut Ragau; Héber avait cent trente-quatre ans lorsque son fils Phaleg naquit, et Salé cent trente ans lorsqu'il eut Héber; Arphaxad avait cent trente-cinq ans lorsqu'il donna le jour à Salé; et cet Arphaxad, fils de Sem et petit-fils de Noé, naquit deux ans après le déluge.

Abraham eut deux frères, NACHOR et ARAN. Ce dernier mourut dans la ville d'Ur en Chaldée, où l'on voit encore aujourd'hui son sépulcre, et il laissa un fils nommé Loth, et deux filles appelées SARA et MELCHA. Abraham épousa Sara, et Nachor, Melcha.

Tharé, père d'Abraham, ayant conçu de l'aversion pour la Chaldée à cause qu'il y avait perdu son fils Aran, la quitta, et s'en alla avec toute sa famille à Carra dans la Mésopotamie. Il y mourut âgé de deux cent cinq ans; car la durée de la vie des hommes s'abrégéait déjà peu à peu. Elle continua à diminuer jusqu'à Moïse, et ce fut alors que Dieu la réduisit à six-vingts ans, qui est le temps que vécut ce grand et admirable législateur. Nachor eut de sa femme Melcha huit fils: *Ux, Baux, Manuel, Zacham, Azam, Phaleg, Jadelph* et *Bathuel*; et de Ruma, sa concubine, *Thab, Gadam, Thavan* et *Macham*. Et *Bathuel*, qui était le dernier fils de Nachor, eut un fils nommé LABAN et une fille nommée REBECCA.

NOTES DU CHAPITRE VI.

¹ Ce n'est point ici le lieu de nous engager dans une longue discussion sur les détails que Moïse et Joseph, son copiste, nous donnent relativement à l'origine des anciens peuples du monde. Ce sujet curieux, pour être traité avec l'étendue et la gravité qu'il comporte, réclamerait un volume entier. Peut-être reprendrai-je ailleurs ce travail important. En attendant, on peut lire sur cette matière, outre les recherches approfondies de Bochart, les observations de Michaelis, Rosenmüller, Beller-mann, Bachiene, Hamelsveld, etc., et, enfin, le savant travail qu'a publié récemment M. Charles Lenormant (*Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale*, Paris, 1837). (Q.)

² Arnauld d'Andilly a cru que par le mot *Ibériens* il fallait entendre ici les Espagnols. Mais il se trompe. Les Ibiens de Joseph répondent aux Géorgiens des temps modernes. (Q.)

³ Feu M. Akerblad, dans sa lettre sur une in-

scription phénicienne et grecque, trouvée à Athènes (*Annales encyclopédiques*, t. II, p. 207 et 208), voulant appuyer l'opinion émise par Joseph, relativement à l'identité du pays de Thogar-me avec la Phrygie, suppose que le mot *Thogarma* pouvait dériver des deux termes chaldaïques תְּהוֹמָרָא, *Thoga-Ruma*, qui signifient *couronne élevée*, et désignaient l'existence du bonnet phrygien. Cette conjecture est, à coup sûr, tout à fait ingénieuse, mais je ne crois pas devoir l'adopter. Comme les historiens de l'Arménie admettent l'existence d'un ancien roi appelé Thorgom, les interprètes les plus récents pensent que le pays de Thogarma représente l'Arménie. Cette identité me paraît douteuse. Je pourrai développer mon opinion ailleurs. (Q.)

⁴ Le P. Gillet remarque ici avec raison que Joseph vient de l'appeler, quelques lignes plus haut, *Libus* (לִיבִי), qu'Arnaud d'Andilly a traduit par *Libis*. (G.)

⁵ Il faut lire *Spasinu-Charax*. J'aurai lieu de donner des détails sur cette ville. (Q.)

CHAPITRE VII.

ABRAHAM, N'AYANT POINT D'ENFANTS, ADOPTE LOTH SON NEVEU, QUITTE LA CHALDÉE.
ET VA DEMEURER EN CHANAAN.

Abraham, n'ayant point d'enfants, adopta Loth, fils d'Aran son frère, et frère de Sara sa femme ¹, et pour obéir à l'ordre qu'il avait reçu de Dieu, quitta la Chaldée à l'âge de

22.

Genèse, XII.

soixante-quinze ans, et alla demeurer dans la terre de Chanaam, qu'il laissa à sa postérité. C'était un homme très-sage, très-prudent, de très-grand esprit, et si éloquent,



qu'il pouvait persuader tout ce qu'il voulait. Comme nul autre ne l'égalait en capacité et en vertu, il donna aux hommes une connaissance de la grandeur de Dieu beaucoup plus parfaite qu'ils ne l'avaient auparavant; car il fut le premier qui osa dire qu'il n'y a qu'un Dieu ¹, que l'univers est l'ouvrage de ses mains, et que c'est à sa seule bonté et non pas à nos propres forces que nous devons attribuer tout notre bonheur. Ce qui le portait à parler de la sorte était, qu'après avoir attentivement considéré ce qui se passe sur la terre et sur la mer, le cours du soleil, de la lune et des étoiles, il avait aisément jugé qu'il y a quelque puissance supérieure qui règle leurs mouvements, et sans laquelle toutes choses tomberaient dans la confusion et dans le désordre; qu'elles n'ont par elles-mêmes aucun pouvoir de nous procurer les avantages que nous en tirons, mais qu'elles le reçoivent de cette puissance supérieure à qui elles sont absolument soumises; qui est ce qui nous oblige à l'honorer seul, et à reconnaître ce que nous lui devons par de continuelles actions de grâces. Les Chaldéens et les autres peuples de la Mésopotamie, ne pouvant souffrir ce discours d'Abraham, s'élevèrent contre lui. Ainsi, par le commandement et avec le secours de Dieu, il sortit de ce pays pour aller habiter en la terre de Chanaam, et y bâtit un autel sur lequel il offrit à Dieu un sacrifice. Béroëse parle en ces termes de ce grand personnage sans le nommer : *En l'âge dixième après le déluge, il y avait parmi les Chaldéens un homme fort juste et fort intelligent dans la science de l'astrologie.* Hécatée n'en parle pas seulement en passant, mais il a écrit un livre entier sur son sujet. Et nous lisons dans le quatrième livre de l'histoire de Nicolas de Damas ces propres paroles : *Abraham sortit avec une grande troupe du pays des Chaldéens qui est au-dessus de Babylone, régna en Damas, en partit quelque temps après avec tout son peuple, et s'établit dans la terre de Chanaam, qui se nomme maintenant Judée, où sa postérité se multiplia*

d'une manière incroyable, ainsi que je le dirai plus particulièrement dans un autre lieu. Le nom d'Abraham est encore aujourd'hui fort célèbre et en grande vénération dans le pays de Damas. On y voit un bourg qui porte son nom, et où l'on dit qu'il demeurerait.

NOTES DU CHAPITRE VII.

¹ « Cette adoption, dit le P. Gillet, a été inconnue à l'Écriture, elle lui est même contraire. La dispute qu'eurent les bergers de Loth avec ceux d'A-

braham obligea le saint patriarche de se séparer de son neveu. Il dit à DIEU : Je mourrai, et un domestique né dans ma maison sera mon héritier. Il n'eût pas pu dire cela, s'il avait adopté Loth. »

² Voyez à la fin du livre la remarque.

CHAPITRE VIII.

UNE GRANDE FAMINE OBLIGE ABRAHAM D'ALLER EN ÉGYPTÉ. LE ROI PHARAON DEVIENT AMOUREUX DE SARA. DIEU LA PRÉSERVE. ABRAHAM RETOURNE EN CHANAAM, ET FAIT UN PARTAGE DU PAYS AVEC LOTH SON NEVEU.

Le pays de Chanaam se trouva alors affligé d'une fort grande famine, et Abraham, ayant su que l'Égypte était en ce même temps dans une grande abondance, se résolut d'autant plus facilement à y aller, qu'il était bien aise d'apprendre les sentiments des prêtres de ce pays touchant la Divinité, afin que, s'ils en étaient mieux instruits que lui, il se conformât à leur créance; ou que si, au contraire, il l'était mieux qu'eux, il leur fit part de ses lumières ¹. Comme Sara sa femme était extrêmement belle, et qu'il connaissait l'intempérance des Égyptiens, la crainte qu'il eut que leur roi n'en devînt amoureux et ne le fit tuer le porta à feindre qu'elle était sa sœur; et il l'instruisit de la manière dont elle devait se conduire pour éviter ce péril. Ce qu'il avait prévu arriva; car la réputation de la beauté de Sara s'étant bientôt répandue, le roi la voulut voir, et il ne l'eut pas plutôt vue, qu'il voulut l'avoir en sa puissance. Mais DIEU empêcha l'effet de son mauvais dessein par la peste dont il affligea son royaume, et par la révolte de ses sujets. Sur quoi, ce prince ayant consulté ses prêtres pour savoir de quelle sorte on pourrait apaiser la colère de DIEU, ils lui répondirent que la violence qu'il voulait faire à la femme d'un étranger en était la cause. Pharaon, étonné de cette réponse, demanda qui était cette femme et qui était cet étranger. Après l'avoir su, il fit de grandes excuses à Abraham, lui dit qu'il avait cru que Sara était sa sœur et non pas sa femme, et qu'au lieu d'avoir voulu lui faire une injure, il n'avait eu autre dessein que de contracter alliance avec lui. Il lui donna ensuite une grande somme d'argent, et lui permit de conférer avec les plus savants de son royaume. Cette conférence fit connaître sa vertu et lui acquit une extrême réputation; car ces sages d'Égypte étant de divers sentiments, et cette diversité causant entre eux une très-grande division, il leur fit si clairement connaître qu'ils étaient tous fort éloignés de la vérité, que les uns et les autres admirèrent également la grandeur de son esprit, et qu'ils ne pouvaient assez s'étonner du don qu'il avait de persuader. Il voulut bien même leur enseigner l'arithmétique et l'astrologie ², qui leur étaient inconnues; et c'est par lui que ces sciences sont passées des Chaldéens aux Égyptiens, et des Égyptiens aux Grecs.

Abraham, à son retour en Chanaam, partagea le pays avec Loth son neveu; car les conducteurs de leurs troupeaux étant entrés en différend pour leurs pâturages, il en donna le choix à Loth, prit pour lui ce qu'il ne voulut point, et se contenta des terres qui sont au pied des montagnes. Il établit ensuite sa demeure en la ville d'Hébron,

23.

Gen., XII, XIII

24.

qui est plus ancienne de sept ans que celle de Tanis en Égypte. Quant à Loth, il choisit les plaines qui sont le long du fleuve du Jourdain et proches de la ville de Sodôme, qui



était alors très-florissante, et qui est maintenant entièrement détruite par une juste vengeance de Dieu, sans qu'il en reste la moindre trace, ainsi que nous le dirons dans la suite.

NOTES DU CHAPITRE VIII.

¹ L'Écriture ne dit rien de semblable, et on ne sait dans quels documents Joseph a pu puiser un pareil motif. Le P. Gillet a donc raison de dire : « Il prête des vues à Abraham infiniment éloignées de celles de ce grand homme. Après avoir dit qu'il sortit de Chaldée par l'ordre de Dieu, ce

qui est convenir qu'il a eu des communications intimes avec sa divine majesté, quel ridicule n'est-ce pas de dire qu'il était bien aise de conférer avec des prêtres des idoles, afin que s'ils avaient des idées de Dieu plus justes que lui, il s'y conformât ! » (G.)

² Au mot *astrologie* il faut substituer celui d'*astronomie*. (Q.)

CHAPITRE IX.

LES ASSYRIENS DÉFONT EN BATAILLE LES HABITANTS DE SODOME, EMMÈNENT PLUSIEURS PRISONNIERS, ET ENTRE AUTRES LOTH, QUI ÉTAIT VENU A LEUR SECOURS.

25.
Genèse, XIV.

L'empire de l'Asie était alors entre les mains des Assyriens, et le pays de Sodôme était si peuplé et si riche, qu'il était gouverné par cinq rois nommés *Ballas*, *Baréas*, *Senabar*, *Symobor* et *Balé*¹. Les Assyriens les attaquèrent avec une puissante armée, qu'ils divisèrent en quatre corps commandés par quatre chefs; et comme ils demeurent

rèrent victorieux après un sanglant combat, ils les obligèrent à leur payer tribut. Ils y satisfirent durant douze ans; mais à la treizième année ils se révoltèrent. Les Assyriens, pour s'en venger, revinrent une seconde fois sous la conduite de *Marphed*, d'*Arioque*, de *Chodollogomor* et de *Thargal*, ravagèrent toute la Syrie, domptèrent les descendants des géants, et entrèrent dans les terres de Sodôme, où ils campèrent en la vallée qui portait le nom des Puits de bitume à cause des puits de bitume que l'on y voyait alors, mais qui, depuis la ruine de Sodôme, a été changée en un lac que l'on nomme Asphaltite, parce que le bitume, en sort continuellement à gros bouillons. Ils en vinrent à un grand combat qui fut extrêmement opiniâtre; plusieurs de Sodôme y furent tués, et plusieurs faits prisonniers, entre lesquels se trouva Loth, qui était venu à leur secours.

NOTE DU CHAPITRE IX.

¹ Le texte porte : « Et le roi des habitants de

Béla. » Cette ville, suivant le récit de la Genèse, était celle qui reçut, bientôt après, le nom de *Ségor*. (Q.)

CHAPITRE X.

ABRAHAM POURSUIT LES ASSYRIENS, LES MET EN FUITE, ET DÉLIVRE LOTH ET TOUS LES AUTRES PRISONNIERS. LE ROI DE SODOME ET MELCHISÉDECH, ROI DE JÉRUSALEM, LUI RENDENT DE GRANDS HONNEURS. DIEU LUI PROMET QU'IL AURA UN FILS DE SARA. NAISSANCE D'ISMAEL, FILS D'ABRAHAM ET D'AGAR. CIRCONCISION ORDONNÉE DE DIEU.

Abraham fut si touché de la défaite des habitants de Sodôme, qui étaient ses voisins et ses amis, et de la captivité de Loth son neveu, qu'il résolut de les secourir; et, sans différer un moment, il suivit les Assyriens, les joignit le cinquième jour auprès de Dan, l'une des sources du Jourdain, les surprit la nuit accablés de vin et de sommeil, en tua une grande partie, mit le reste en fuite, et les poursuivit tout le lendemain jusqu'en Soba de Damas. Ce grand succès fit voir que la victoire ne dépend pas de la multitude, mais de la résolution des combattants; car Abraham n'avait avec lui que trois cent dix-huit des siens, et trois de ses amis, lorsqu'il défit toute cette grande armée, et le peu d'Assyriens qui restèrent se sauvèrent dans leur pays, couverts de confusion et de honte. Ainsi Abraham délivra Loth et tous les autres prisonniers, et s'en retourna pleinement victorieux.

Le roi de Sodôme vint au-devant lui jusqu'au lieu que l'on nomme le Champ royal, où le roi de Solyme, qui est maintenant Jérusalem, le reçut aussi avec de grands témoignages d'estime et d'amitié. Ce prince se nommait MELCHISÉDECH, c'est-à-dire roi juste; et il l'était véritablement, puisque sa vertu était telle, que par un consentement général il avait été fait sacrificateur de Dieu tout-puissant. Il ne se contenta pas de recevoir si bien Abraham; il reçut de même tous les siens, lui donna, au milieu des festins, les louanges dues à son courage et à sa vertu, et rendit à Dieu de publiques actions de grâces pour une victoire si glorieuse ¹. Abraham, de son côté, offrit à Melchisédech la dixième partie des dépouilles qu'il avait remportées sur ses ennemis, et ce prince les accepta. Quant au roi de Sodôme, à qui Abraham offrit aussi une partie de ces dépouilles, il avait peine à se résoudre de l'accepter, et se contentait de recevoir ceux de ses sujets qu'il avait affranchis de servitude; mais Abraham l'y obligea,

26.

Genèse, XIV.

27.

et se réserva seulement quelques vivres pour ses gens, et quelque partie des dépouilles pour ses trois amis *Eschol*, *Enner* et *Membré*, qui l'avaient accompagné en cette occasion.



28.
Genèse, XV.

Cette générosité d'Abraham fut si agréable aux yeux de Dieu, qu'il l'assura qu'elle ne demeurerait pas sans récompense; à quoi Abraham répondit: « Et comment, Seigneur, vos bienfaits pourraient-ils me donner de la joie, puisque je ne laisserai personne après moi qui puisse en jouir et les posséder? » car il n'avait point encore d'enfants. Alors Dieu lui promit qu'il lui donnerait un fils, et que sa postérité serait si grande, qu'elle égalerait le nombre des étoiles. Il lui commanda ensuite de lui offrir un sacrifice, et voici l'ordre qu'il y observa. Il prit une génisse de trois ans, une chèvre et un bélier de même âge qu'il coupa par pièces, et une tourterelle et une colombe qu'il offrit entières sans les diviser. Avant qu'il eût dressé l'autel, lorsque les oiseaux tournaient à l'entour des victimes pour se repaître de leur sang, il entendit une voix du ciel qui lui prédit que ses descendants souffriraient durant quatre cents ans une grande persécution dans l'Égypte, mais qu'ils triompheraient enfin de leurs ennemis, vaincraient les Chananéens et se rendraient maîtres de leur pays.

29.
Genèse, XVI.

Abraham demeurait en ce temps-là en un lieu nommé le Chêne d'Ogis, assez proche de la ville d'Hébron. Comme il était toujours dans l'affliction de voir que sa femme était stérile, qu'il ne cessait point de prier Dieu de vouloir lui donner un fils, Dieu ne lui confirma pas seulement la promesse qu'il lui en avait faite, mais il l'assura encore de tous les autres biens qu'il lui avait promis lorsqu'il l'avait obligé de quitter la Mésopotamie.

30.

Sara, par le commandement de Dieu, donna alors à Abraham une de ses servantes nommée Agar, qui était Égyptienne, afin qu'il en eût des enfants. Mais lorsque cette servante se sentit grosse, elle méprisa sa maîtresse, et se flatta de l'espoir que ses

enfants seraient un jour les héritiers d'Abraham. Cet homme juste eut horreur de son ingratitude, et remit à la volonté de Sara de la punir comme il lui plairait. Agar, comblée de douleur, s'enfuit dans le désert, et pria Dieu d'avoir compassion de sa misère. Lorsqu'elle était en cet état, un ange lui commanda de retourner vers sa maîtresse, sur l'assurance qu'il lui donna qu'elle lui pardonnerait pourvu qu'elle reconnût sa faute : le châtimement qu'elle avait reçu étant une juste punition de son peu de re-



connaissance et de son orgueil. Il ajouta que si, au lieu d'obéir à Dieu, elle s'éloignait davantage, elle périrait misérablement ; mais que si elle se soumettait à sa volonté, elle serait mère d'un fils qui régnerait un jour en cette province. Elle obéit, demanda pardon à sa maîtresse, l'obtint, et peu de temps après accoucha d'un fils qui fut nommé ISMAËL, c'est-à-dire exaucé, pour montrer que Dieu avait exaucé les prières de sa mère.

Abraham avait quatre-vingt-six ans lors de la naissance d'Ismaël, et quatre-vingt-dix-neuf lorsque Dieu lui apparut et lui dit que Sara aurait un fils que l'on nommerait Isaac, dont la postérité serait très-grande, et de qui il naîtrait des rois qui s'assujettiraient par les armes tout le pays de Chanaam, depuis Sodon jusqu'à l'Égypte. Et afin de distinguer sa race d'avec les autres nations, il lui ordonna de circoncire tous les enfants mâles huit jours après leur naissance, ce dont je rapporterai ailleurs encore une autre raison. Et sur ce qu'Abraham demanda à Dieu si Ismaël vivrait, il lui répondit qu'il vivrait fort longtemps, et que sa postérité serait très-grande. Abraham rendit des actions de grâces à Dieu de ces faveurs, et aussitôt se fit circoncire avec toute sa famille, Ismaël étant déjà âgé de treize ans.

NOTE DU CHAPITRE X.

¹ Sur le portail de l'église de Notre-Dame de Trèves, on voit un prêtre portant le costume juif; d'une main il tient une colombe; il a devant lui un autel, sur lequel sont placés des animaux de différents genres. M. de Caumont a pensé (*Rapport sur les antiquités de Trèves*, p. 28) que cette figure représentait Melchisédech. Mais j'oserais

ne pas le croire. En effet, on lit dans la *Genèse* que Melchisédech offrit à Dieu un sacrifice de pain et de vin. Ces deux substances devraient donc seules se montrer ici sur l'autel. S'il m'est permis d'émettre ici une opinion, je suppose que le personnage sculpté sur le monument est Noé; que cette représentation fait allusion au sacrifice offert à Dieu par le patriarche après sa sortie de l'arche, et qui se composa, en effet, de tous les animaux purs. » (Q.)

CHAPITRE XI.

UN ANGE PRÉDIT A SARA QU'ELLE AURAIT UN FILS. DEUX AUTRES ANGES VONT A SODOME. DIEU EXTERMINE CETTE VILLE. LOTH SEUL S'EN SAUVE AVEC SES DEUX FILLES ET SA FEMME, QUI EST CHANGÉE EN UNE COLONNE DE SEL. NAISSANCE DE MOAB ET D'AMON. DIEU EMPÊCHE LE ROI ABIMÉLECH D'EXÉCUTER SON MAUVAIS DESSEIN TOUCHANT SARA. NAISSANCE D'ISAAC.

32. Les peuples de Sodôme, enflés d'orgueil par leur abondance et par leurs grandes richesses, oublièrent les bienfaits qu'ils avaient reçus de Dieu, et ils n'étaient pas moins impies envers lui qu'outrageux envers les hommes. Ils haïssaient les étrangers¹, et se plongeaient dans des voluptés abominables. Dieu, irrité de leurs crimes, résolut de les punir, de détruire leur ville de telle sorte qu'il n'en restât pas la moindre marque, et de rendre leur pays si stérile, qu'il fût à jamais incapable de produire aucun fruit ni aucune plante.
33. Un jour qu'Abraham était assis à la porte de son logis auprès du chêne de Mambré, trois anges se présentèrent à lui. Il les prit pour des étrangers, et s'étant levé pour les saluer, il leur offrit sa maison. Ces anges acceptèrent ses civilités, et Abraham fit tuer un veau, qui leur fut servi rôti, avec des gâteaux de pure fleur de farine. Ils se mirent à table sous le chêne, et Abraham crut qu'ils mangeaient réellement. Ils lui demandèrent où était sa femme. Il leur répondit qu'elle était à la maison, et l'envoya querir aussitôt. Quand elle fut arrivée, ils lui dirent qu'ils reviendraient dans quelque temps, et qu'ils la trouveraient grosse. A ces paroles elle sourit, parce qu'étant âgée de quatre-vingt-dix ans et son mari de cent, elle croyait la chose impossible. Alors ces anges, sans se cacher davantage, leur déclarèrent « qu'ils étaient des anges de Dieu envoyés de sa part, l'un pour leur annoncer qu'ils auraient un fils², et les deux autres pour exterminer Sodôme. » Abraham, touché de douleur de la ruine de ce peuple malheureux, se leva, et pria Dieu de ne pas faire périr les innocents avec les coupables. Dieu lui répondit que nul d'eux n'était innocent, et que, s'il s'en trouvait seulement dix, il pardonnerait à tous les autres. Après cette réponse, Abraham n'osa plus parler en leur faveur.
34. Les anges étant arrivés à Sodôme, Loth, que l'exemple d'Abraham avait rendu fort charitable envers les étrangers, les pria de loger chez lui. Les habitants de cette détestable ville les voyant si beaux et si bien faits, pressèrent Loth, chez qui ils étaient entrés, de les leur mettre entre les mains pour en abuser. Cet homme juste les conjura d'avoir plus de retenue, de ne lui pas faire l'affront d'outrager des étrangers qui étaient ses hôtes, et de ne pas violer en leurs personnes le droit d'hospitalité. Il ajouta que si ces raisons ne les touchaient point, il aimait mieux leur abandonner ses propres filles. Mais cela même ne fut pas capable de les arrêter. Dieu regarda d'un œil de fureur l'audace de ces scélérats, les frappa d'un tel aveuglement qu'ils ne purent trouver l'entrée de la maison de Loth, et résolut d'exterminer tout ce peuple abominable. Il commanda à Loth de se retirer

avec sa femme et ses deux filles. qui étaient encore vierges, et d'avertir ceux à qui elles avaient été promises en mariage de se retirer avec eux ; mais ils se moquèrent de cet avis,



et dirent que c'était là une des rêveries ordinaires de Loth. Alors Dieu lança du ciel



les traits de sa colère et de sa vengeance contre cette ville criminelle. Elle fut aussitôt

réduite en cendres avec tous ses habitants; et ce même embrasement détruisit tout le pays d'alentour, ainsi que je l'ai rapporté dans mon histoire de la guerre des Juifs.

35. La femme de Loth, qui se retirait avec lui, et qui, contre la défense que Dieu lui en avait faite, se retournait souvent vers la ville pour considérer ce terrible embrasement, fut changée en une colonne de sel, et punie de cette manière de sa curiosité. J'ai parlé dans un autre lieu de cette colonne, que l'on voit encore aujourd'hui.

Ainsi Loth se retira avec ses deux filles dans un coin de terre qui était le seul de tout le pays que le feu avait épargné, et qui porte jusqu'à cette heure le nom de Zoor, c'est-à-dire étroit. Il y passa quelque temps avec beaucoup d'incommodité, tant à cause qu'ils y étaient seuls, que par le peu de nourriture qu'ils y trouvaient¹. Ses deux filles, s'imaginant que toute la race des hommes avait péri, crurent qu'il leur était permis pour la conserver de tromper leur père. Ainsi, l'aînée eut de lui un fils nommé Moab, qui signifie *de mon père*; et la plus jeune en eut un nommé Ammon, c'est-à-dire *fils de ma race*. Du premier sont venus les Moabites, qui sont encore aujourd'hui un puissant peuple. Les Ammonites sont descendus du second; et les uns et les autres habitent la Syrie de Coëlen². Voilà comment Loth se sauva de l'embrasement de Sodôme.

36. Quant à Abraham, il se retira à Gêrare dans la Palestine; et la crainte qu'il eut du roi ABIMÉLECH le porta à feindre une seconde fois que Sara était sa sœur. Ce prince ne manqua pas d'en devenir amoureux; mais Dieu l'empêcha d'accomplir son mauvais dessein par une grande maladie qu'il lui envoya; et lorsqu'il fut abandonné des médecins, il l'avertit en songe de ne faire aucune injure à Sara, parce qu'elle était femme de cet étranger et non pas sa sœur. Abimélech, s'étant trouvé un peu mieux à son réveil, raconta ce songe à ceux qui étaient auprès de lui, et par leur avis envoya chercher Abraham. Il lui dit qu'il n'appréhendât rien pour sa femme, que Dieu s'en était rendu le protecteur, et qu'il le prenait à témoin aussi bien qu'elle qu'il la remettait pure entre ses mains; que s'il eût su qu'elle était sa femme, il ne la lui aurait point ôtée; mais qu'il la croyait seulement sa sœur, et qu'ainsi il n'avait pas cru lui faire injustice; qu'il le priait donc de n'en avoir point de ressentiment, mais au contraire de prier Dieu de lui vouloir être favorable; qu'au reste, s'il désirait demeurer dans ses États, il recevrait de lui toute sorte de bons traitements, et que s'il avait dessein de se retirer, il le ferait accompagner et lui donnerait toutes les choses qu'il était venu chercher en son pays. Abraham lui répondit qu'il n'avait rien dit contre la vérité en appelant sa femme sa sœur, puisqu'elle était fille de son frère, et qu'il n'en avait usé ainsi que par la crainte du péril où il appréhendait de tomber; qu'il était très-fâché d'avoir été cause de sa maladie; qu'il souhaitait de tout son cœur sa santé, et demeurerait avec joie dans son pays. Abimélech, ensuite de cette réponse, lui donna des terres et de l'argent, contracta alliance avec lui, et la confirma par serment auprès du puits que l'on nomme encore aujourd'hui BERSABÉE, c'est-à-dire le puits du serment.

37. Quelque temps après, Abraham eut de sa femme Sara, suivant la promesse que Dieu lui en avait faite, un fils qu'il nomma ISAAC, c'est-à-dire RIS, à cause que Sara avait ri lorsque, étant si âgée, l'ange lui annonça qu'elle aurait un fils. Il fut circoncis le huitième jour, selon la coutume qui s'observe encore entre les Juifs. Mais, au lieu qu'ils pratiquent la circoncision le huitième jour après la naissance des enfants, les Arabes ne la font que lorsqu'ils sont âgés de treize ans, à cause qu'Ismaël, dont ils tirent leur origine et de qui je vais maintenant parler, ne fut circoncis qu'à cet âge.

NOTES DU CHAPITRE XI.

¹ Je ne crois pas que ce soit là le sens du passage. Si je ne me trompe, il doit se traduire ainsi : « Ils étaient

ennemis des étrangers, et se refusèrent à avoir les uns envers les autres des relations amicales. »

² Cette circonstance, comme l'observe le P. Gillet, ne se trouve pas dans l'Écriture, *Genèse*, XVIII. (G.)

« Joseph, dit le père Gillet, paraît supposer que Loth demeura quelque temps à Ségor, et il ne fit qu'y passer, selon l'Écriture; la crainte l'en fit sortir pour se réfugier dans une caverne d'une montagne voisine. Ce qu'il ajoute, qu'il y souffrit beaucoup par la disette des choses nécessaires à la vie, est de son invention; invention sans

vraisemblance, puisque les filles de Loth avaient du vin dont elles enivrèrent leur père. » (*Genèse*, XIX, 31.)

Il faut dire : Cœlé-Syrie. « Mais l'assertion de Joseph n'est point exacte. Le pays des Moabites et celui des Ammonites ne faisaient point partie de la Cœlé-Syrie. (Q.)

CHAPITRE XII.

SARA OBLIGE ABRAHAM D'ÉLOIGNER AGAR ET ISMAEL SON FILS. UN ANGE CONSOLE AGAR.
POSTÉRITÉ D'ISMAEL.

Sara aima au commencement Ismaël comme s'il eût été son propre fils, à cause qu'elle le considérait comme devant être le successeur d'Abraham; mais lorsqu'elle se vit mère d'Isaac, elle ne jugea pas à propos de les élever ensemble, parce qu'Ismaël, étant beaucoup plus âgé, aurait pu aisément, après la mort d'Abraham, se rendre le maître. Ainsi elle persuada à Abraham de l'éloigner avec sa mère; et il eut d'abord peine à s'y résoudre, parce qu'il lui semblait qu'il y avait de l'inhumanité à chasser ainsi

38.

Genèse, XXI.



un enfant encore fort jeune et une femme qui manquait de toutes choses. Mais Dieu lui fit connaître qu'il devait donner cette satisfaction à Sara; et parce qu'Ismaël n'était

pas encore capable de se conduire lui-même, il le mit entre les mains de sa mère, à qui il dit de s'en aller, et lui donna quelques pains et une peau de bouc pleine d'eau. Après que ces pains et cette eau furent consommés, Ismaël se trouva pressé d'une telle soif qu'il était prêt de rendre l'esprit; et Agar, ne pouvant souffrir de le voir mourir devant ses yeux, le mit au pied d'un sapin et s'en alla. Un ange lui apparut, lui montra une fontaine qui était proche, lui recommanda d'avoir grand soin de son fils, et l'assura qu'en s'acquittant de ce devoir elle serait toujours heureuse. Une consolation si inespérée lui fit reprendre courage; elle continua à marcher, et rencontra des bergers qui la secoururent dans une si grande extrémité.

Lorsqu'Ismaël fut en âge de se marier, Agar lui donna pour femme une Égyptienne, parce qu'elle tirait elle-même sa naissance de l'Égypte. Il en eut douze fils : *Nabeth*, *Cédar*, *Abdél*, *Édumas*, *Massam*, *Mémas*, *Masmès*, *Codam*, *Theman*, *Gétur*, *Naphès* et *Chalmas*, qui occupèrent tout le pays qui est entre l'Euphrate et la mer Rouge, et le nommèrent Nabatéenne. Les Arabes sont venus d'eux, et leurs descendants ont conservé le nom de Nabatéens à cause de leur valeur et de la réputation d'Abraham.

CHAPITRE XIII.

ABRAHAM, POUR OBEÏR AU COMMANDEMENT DE DIEU, LUI OFFRE SON FILS ISAAC EN SACRIFICE :
ET DIEU, POUR LE RÉCOMPENSER DE SA FIDÉLITÉ, LUI CONFIRME TOUTES SES PROMESSES.

39. Il ne se pouvait rien ajouter à la tendresse qu'avait Abraham pour son fils Isaac, tant à cause qu'il était unique, que parce que Dieu le lui avait donné en sa vieillesse. Et Isaac, de son côté, se portait avec tant d'ardeur à toutes sortes de vertus, servait DIEU si fidèlement, et rendait à son père de si grands devoirs, qu'il lui donnait tous les jours de nouveaux sujets de l'aimer. Ainsi Abraham ne pensait plus qu'à mourir, et son seul souhait était de laisser un tel fils pour son successeur. Dieu lui accorda ce qu'il désirait; mais il voulut auparavant éprouver sa fidélité. Il lui apparut; et après lui avoir représenté les grâces si particulières dont il l'avait toujours favorisé, les victoires qu'il lui avait fait remporter sur ses ennemis, et les prospérités dont il le comblait, il lui commanda de lui sacrifier son fils sur la montagne de Moria, et de lui témoigner par cette obéissance qu'il préférerait sa volonté à ce qu'il avait de plus cher au monde. Comme Abraham était très-persuadé que nulle considération ne pouvait le dispenser d'obéir à DIEU, à qui toutes les créatures sont redevables de leur être, il ne parla ni à sa femme ni à aucun des siens du commandement qu'il avait reçu, et de la résolution qu'il avait prise de l'exécuter, de peur qu'ils ne s'efforçassent de l'en détourner. Il dit seulement à Isaac de le suivre; et, n'étant accompagné que de deux de ses serviteurs, il fit charger sur un âne toutes les choses dont il avait besoin pour une telle action. Après avoir marché durant deux jours, ils aperçurent le lieu que Dieu lui avait marqué; alors il laissa ses deux serviteurs au pied de la montagne, monta avec Isaac sur le sommet, où le roi David fit depuis bâtir le temple, et ils y portèrent ensemble, excepté la victime, tout ce qui était nécessaire pour le sacrifice. Isaac avait alors vingt-cinq ans. Il prépara l'autel; mais, ne voyant pas de victime, il demanda à son père ce qu'il voulait donc sacrifier. Abraham lui répondit que « DIEU, qui peut

donner aux hommes toutes les choses qui leur manquent et leur ôter celles qu'ils ont, leur fournirait une victime s'il agréait leur sacrifice. »

Après que le bois eut été mis sur l'autel, Abraham parla à Isaac en cette sorte : « Mon fils, je vous ai demandé à Dieu avec d'instantes prières; il n'y a point de soins que je n'aie pris de vous depuis que vous êtes venu au monde, et je considérais comme le comble de mes vœux de vous voir arrivé à un âge parfait, et de vous laisser en mourant l'héritier de tout ce que je possède; mais puisque Dieu, après vous avoir donné à moi veut maintenant que je vous perde, souffrez généreusement que je vous offre à lui en sacrifice. Rendons-lui, mon fils, cette obéissance et cet honneur pour lui témoigner notre gratitude des faveurs qu'il nous a faites durant la paix, et de l'assistance qu'il nous a donnée pendant la guerre. Comme vous n'êtes né que pour mourir, quelle fin peut vous être plus glorieuse que d'être offert en sacrifice pour votre propre père au souverain maître de l'univers, qui, au lieu de terminer votre vie par une maladie dans un lit, ou par une blessure dans la guerre, ou par quelque autre de tant d'accidents auxquels les hommes sont sujets, vous juge digne de rendre votre âme entre ses mains, au milieu des prières et des sacrifices, pour être à jamais uni à lui? Ce sera alors que vous consolerez ma vieillesse, en me procurant l'assistance de Dieu au lieu de celle que je devais recevoir de vous après vous avoir élevé avec tant de soin. »

Isaac, qui était un si digne fils d'un si admirable père, écouta ce discours non-seulement sans s'étonner, mais avec joie, et lui répondit qu'il aurait été indigne de naître s'il refusait d'obéir à sa volonté, principalement lorsqu'elle se trouvait conforme à celle de Dieu. En achevant ces paroles, il s'élança sur l'autel pour être immolé, et ce grand



sacrifice allait s'accomplir si Dieu ne l'eût empêché. Il appela Abraham par son nom, lui défendit de tuer son fils, et lui dit « que ce qu'il lui avait commandé de lui sacrifier n'était pas pour le lui ôter après le lui avoir donné, ou parce qu'il prit plaisir

à répandre le sang humain, mais seulement pour éprouver son obéissance; que maintenant qu'il voyait avec quel zèle et quelle fidélité il lui avait obéi, il agréait son sacrifice, et l'assurait pour récompense qu'il ne manquerait jamais de l'assister lui et toute sa race; que ce fils qu'il lui avait offert, et qu'il lui rendait, vivrait heureusement et fort longtemps; que sa postérité serait illustre par une longue suite d'hommes vaillants et vertueux; qu'ils s'assujettiraient par les armes tout le pays de Chanaam, et que leur réputation serait immortelle, leurs richesses si grandes et leur bonheur si extraordinaire, qu'ils seraient enviés de toutes les autres nations. »

DIEU, ensuite de cet oracle, fit paraître un bœuf pour être offert en sacrifice. Ce fidèle père et ce sage et heureux fils s'embrassèrent transportés de joie par la grandeur de ces promesses, achevèrent le sacrifice, retournèrent trouver Sara; et DIEU, faisant prospérer tous leurs desseins, combla de bonheur tout le reste de leur vie.

CHAPITRE XIV.

MORT DE SARA, FEMME D'ABRAHAM.

40. Quelque temps après, Sara mourut étant âgée de cent vingt-sept ans, et fut enterrée à Hébron, où les Chananéens offrirent de lui donner sépulture. Mais Abraham aima mieux acquérir un champ pour ce sujet, qu'il acheta quatre cents sicles d'un habitant d'Hébron nommé *Ephrem*, où lui et ses descendants bâtirent plusieurs sépultures.

Genèse, XXIII.

CHAPITRE XV.

ABRAHAM, APRÈS LA MORT DE SARA, ÉPOUSE CHÉTURA. ENFANTS QU'IL EUT D'ELLE, ET LEUR POSTÉRITÉ. IL MARIE SON FILS ISAAC A RÉBECCA, FILLE DE BATHUEL ET SŒUR DE LABAN.

41. Abraham, après la mort de Sara, épousa CHÉTURA, et en eut six fils, tous infatigables dans le travail et fort industrieux. Ils se nommaient *Zembron*, *Jazar*, *Madan*, *Madian*, *Lusubac* et *Sus*.

Genèse, XXV.

Sus eut deux fils, *Sabacan* et *Dadan*, qui eut *Latusim*, *Asur* et *Luur*. Madan eut cinq fils : *Epha*, *Ophrès*, *Anoch*, *Ebedas* et *Eldas*. Abraham leur conseilla à tous de s'aller établir en d'autres pays, et ils occupèrent la Troglotide, et toute cette partie de l'Arabie Heureuse qui s'étend jusqu'à la mer Rouge. On tient aussi qu'Ophrès, dont nous venons de parler, s'empara par les armes de la Libye, et que ses descendants s'y établirent et la nommèrent de son nom Afrique; ce qu'Alexandre Polyhistor confirme par ces paroles : *Le prophète Cléodème, surnommé Malch, qui, à l'exemple du législateur Moïse, a écrit l'histoire des Juifs, dit qu'Abraham eut de Chétura, entre autres enfants, Aphram, Sur et Japhram; que Sur donna le nom à la Syrie, Aphram à la ville d'Asre, et Japhram à l'Afrique, et qu'ils combattirent dans la Libye contre Antée sous la conduite d'Hercule. Il*

ajoute qu'Hercule épousa la fille d'Aphram, et qu'il en eut un fils nommé Dédore, qui fut père de Sopho, qui a donné son nom aux Sophaces.

Isaac étant âgé d'environ quarante ans, Abraham pensa à le marier, et jeta les yeux sur **RÉBECCA**, fille de **BATHUEL**, qui était fils de Nachor, son frère. Il choisit ensuite pour l'aller demander en mariage le plus ancien de ses serviteurs, qu'il obligea par serment, en lui faisant mettre la main sous sa cuisse, d'exécuter ce qu'il lui ordonnait, et il le chargea de présents si rares qu'ils ne pouvaient pas n'être point admirés dans un pays où l'on n'avait encore rien vu de semblable. Ce fidèle serviteur demeura longtemps avant que de pouvoir se rendre en la ville de Carran, parce qu'il lui fallut traverser la Mésopotamie, où il se rencontre quantité de voleurs, où les chemins sont très-mauvais en hiver, et où l'on souffre beaucoup en été par la difficulté de trouver de l'eau.

Comme il arrivait au faubourg, il vit plusieurs filles qui allaient à un puits querir de l'eau, et alors il pria **DIEU** que si sa volonté était que **Rébecca** épousât le fils de son maître, il fit qu'elle se trouvât être l'une de ces filles, et que, les autres refusant de lui donner de l'eau, il pût la connaître par la civilité avec laquelle elle lui en offrirait. Il s'approcha ensuite du puits, et pria ces filles de lui vouloir donner de l'eau. Toutes les autres lui répondirent qu'elle était difficile à tirer, et qu'elles en avaient tant de besoin pour elles-mêmes, qu'elles ne pouvaient pas lui en donner. **Rébecca** les entendant parler de la sorte, leur dit qu'elles étaient bien inciviles de refuser cette grâce à un étranger, et en même temps elle lui en offrit avec beaucoup de bonté. Un commen-



cement si favorable fit espérer à ce prudent serviteur que le succès de son voyage serait heureux. Il la remercia fort, et, pour s'assurer encore davantage de ses conjectures, il la pria de lui dire qui étaient ceux qui avaient le bonheur de l'avoir pour fille. A quoi il ajouta qu'il souhaitait que **DIEU** lui fit la grâce de rencontrer un mari digne d'elle, et dont elle eût des enfants qui héritassent de leur vertu. Cette sage fille lui répondit avec la même civilité qu'elle s'appelait **Rébecca**, que son père se nommait

Bathuel, et que depuis sa mort ¹, LABAN, son frère, prenait soin d'elle, de sa mère et de toute sa famille. Alors cet homme, voyant avec une grande joie qu'il ne pouvait plus douter que DIEU ne l'assistât dans son dessein, offrit à Rébecca une chaîne et quelques autres ornements propres à parer des filles, et la pria de les recevoir comme une marque de sa reconnaissance pour la faveur qu'elle seule, entre toutes ses compagnes, avait eu la bonté de lui accorder. Il la supplia ensuite de le mener chez ses parents, parce que la nuit s'approchait, et que, portant des bagues de grand prix, il croyait ne les pouvoir mettre plus sûrement que chez eux. Il ajouta que, jugeant de la vertu de ses proches par la sienne, il ne doutait point qu'ils ne le reçussent, et qu'il ne prétendait point leur être à charge, mais de payer toute sa dépense. Elle lui répondit qu'il n'avait pas tort d'avoir bonne opinion de ses parents; mais que ce ne serait pas l'avoir assez favorable que de les croire capables de recevoir quelque chose de lui pour l'avoir logé; qu'ils exerçaient plus libéralement l'hospitalité; qu'elle allait parler à son frère et le mènerait ensuite le trouver. Elle partit aussitôt et exécuta ce qu'elle lui avait promis. Laban commanda à ses serviteurs de prendre soin des chameaux, et convia son hôte à souper. Lorsqu'ils furent sortis de table, le serviteur d'Abraham lui dit : « Abraham, fils de Tharé, est votre parent. » Et après, s'adressant à sa mère, il ajouta : « Nachor, aïeul de ces enfants dont vous êtes la mère, était propre frère d'Abraham. Cet Abraham est mon maître; et il m'a envoyé vers vous pour vous demander cette fille en mariage pour son fils unique et le seul héritier de tout son bien. Il aurait pu lui choisir l'une des plus riches femmes de son pays; mais il a cru devoir rendre ce respect à ceux de sa race, de ne se point allier dans une maison étrangère. Secondez, s'il vous plaît, son désir; et secondez-le avec d'autant plus de joie, qu'il est sans doute conforme à la volonté de DIEU, puisque, outre l'assistance qu'il m'a donnée dans mon voyage, il m'a fait rencontrer si heureusement cette vertueuse fille et votre maison; car ayant vu, lorsque j'approchai de la ville, plusieurs filles qui allaient tirer de l'eau au puits, je souhaitai qu'elle fût du nombre et que je la pusse connaître; ce qui ne manqua pas d'arriver. Après donc que DIEU vous a fait voir que ce mariage lui agréait, pourriez-vous y refuser votre consentement, et ne pas accorder à Abraham la prière qu'il vous fait par moi? » Une proposition si avantageuse, et que Laban et sa mère ne pouvaient douter être fort agréable à DIEU, fut reçue d'eux avec la satisfaction que l'on peut s'imaginer. Ils envoyèrent Rébecca; et Isaac l'épousa étant déjà en possession de tout le bien de son père, parce que les enfants qu'Abraham avait eus de Chétura étaient allés s'établir en d'autres provinces.

NOTE DU CHAPITRE XV.

¹ On ne voit point sur quel fondement Joseph fait dire à Rébecca que Laban son père est mort,

puisque la *Genèse* (xxiv) le représente, au verset 50, se félicitant avec Bathuel de ce que DIEU lui-même avait arrêté dans ses décrets éternels le mariage de Rébecca avec le fils d'Abraham. (G.)

CHAPITRE XVI.

MORT D'ABRAHAM.

45. Abraham mourut bientôt après le mariage d'Isaac, et il était si éminent en toute sorte de vertus, qu'il mérita d'être très-particulièrement chéri et favorisé de DIEU. Il vécut cent soixante-quinze ans; et Isaac et Ismaël, ses enfants, l'enterrèrent en Hébron auprès de Sara sa femme.

Genèse, xxv.

CHAPITRE XVII.

RÉBECCA ACCOUCHE D'ÉSAU ET DE JACOB. UNE GRANDE FAMINE OBLIGE ISAAC DE SORTIR DU PAYS DE CHANAAM, ET IL DEMEURE QUELQUE TEMPS SUR LES TERRES DU ROI ABIMÉLECH. MARIAGE D'ÉSAU. ISAAC TROMPÉ PAR JACOB LUI DONNE SA BÉNÉDICTION, CROYANT LA DONNER A ÉSAU. JACOB SE RETIRE EN MÉSOPOTAMIE POUR ÉVITER LA COLÈRE DE SON FRÈRE.

Rébecca était grosse lors de la mort d'Abraham, et elle l'était si extraordinairement, qu'Isaac, appréhendant pour elle, consulta DIEU pour savoir quel serait le succès de cette grossesse. DIEU lui répondit qu'elle accoucherait de deux fils, dont deux peuples, qui porteraient leur nom, tireraient leur origine; mais que le puîné serait plus puissant que son frère. On vit peu de temps après l'effet de cette prédiction. Rébecca accoucha de deux fils, dont l'aîné était tout couvert de poil, et le puîné lui tenait le talon quand il vint au monde. L'aîné fut nommé ÉSAU à cause de ce poil qu'il avait apporté en naissant, et Isaac avait pour lui une affection particulière. Le plus jeune fut nommé JACOB, et Rébecca l'aimait beaucoup plus que son aîné. 44. Genèse, XXV.

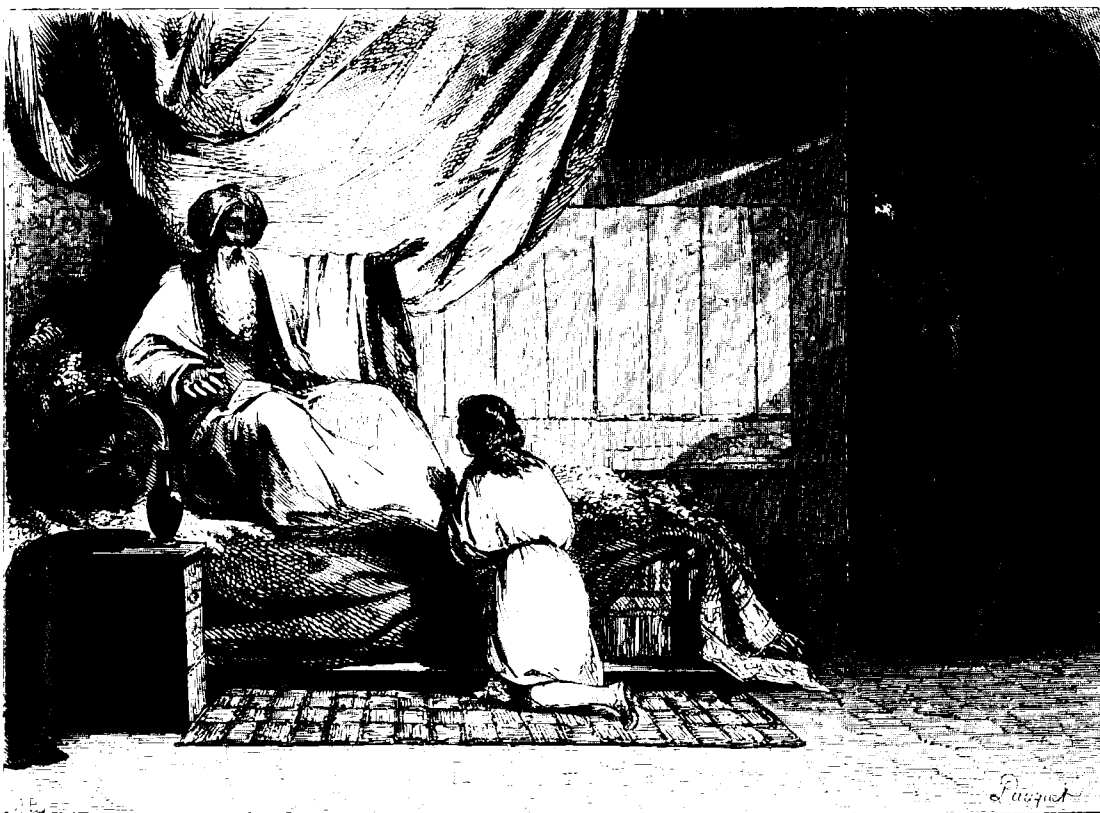
Le pays de Chanaam se trouva en ce même temps affligé d'une grande famine, et l'Égypte, au contraire, dans une grande abondance. Isaac résolut de s'y en aller; mais DIEU lui commanda de s'arrêter à Gérare. Comme il y avait eu une grande amitié entre le roi Abimélech et Abraham, ce prince lui témoigna d'abord beaucoup de bonne volonté; mais lorsqu'il vit que DIEU le favorisait en toutes choses, il en conçut de l'envie et l'obligea de se retirer. Il s'en alla en un lieu nommé Pharan, c'est-à-dire la vallée, qui est assez proche de Gérare, et voulut y creuser un puits; mais les conducteurs des troupeaux d'Abimélech vinrent en armes pour l'en empêcher; et comme il n'était pas d'humeur à contester, il leur quitta la place, et les laissa se flatter de l'idée qu'ils l'y avaient contraint par la force, quoiqu'il ne l'eût fait que volontairement. Il commença ensuite à creuser un autre puits, et d'autres pasteurs l'empêchèrent encore de l'achever. Se voyant traversé de la sorte, il résolut, avec beaucoup de prudence, d'attendre un temps plus favorable, et ce temps arriva bientôt après; car Abimélech le lui permit; et alors il en creusa un qu'il nomma Rooboth, c'est-à-dire grand et spacieux. Quant aux deux autres qu'il avait commencés, l'un a été nommé Hésec, c'est-à-dire disputé; et l'autre Sithnath, c'est-à-dire inimitié. 45. Genèse, XXVI.

Cependant, comme DIEU répandait tous les jours de nouvelles bénédictions sur Isaac, sa prospérité et ses richesses firent craindre à Abimélech que les sujets qu'il avait de se plaindre de lui ne fissent plus d'impression sur son esprit que le souvenir de l'amitié qu'il lui avait témoignée au commencement et ne le portassent à se venger. Ainsi, ne voulant pas l'avoir pour ennemi, il l'alla trouver accompagné seulement d'un des principaux de sa cour, pour renouveler leur alliance. Il n'eut pas de peine à réussir dans son dessein, parce que la bonté d'Isaac, et le souvenir de l'ancienne amitié de ce prince pour lui et pour Abraham son père, lui firent aisément oublier tous les mauvais traitements qu'il en avait reçus.

Ésaü, étant âgé de quarante ans, épousa ADA fille d'Hélon, et ALIBAMÉ fille d'Ésébéon, tous deux princes des Chananéens. Il n'en demanda point la permission à son père, 46.

qui d'ailleurs ne la lui aurait jamais accordée, parce qu'il n'approuvait pas qu'il s'alliât avec des étrangers. Néanmoins, comme il ne voulait pas fâcher son fils en lui commandant de renvoyer ses deux femmes, il le souffrit sans lui en parler.

47. Cet homme si juste, qui était alors accablé de vieillesse et qui avait même perdu la vue, fit venir Ésaü, et lui dit que, « ne pouvant plus voir la clarté du jour ni servir Dieu aussi exactement qu'il avait accoutumé, il voulait, avant que de mourir, lui donner sa bénédiction; qu'il s'en allât à la chasse; qu'il lui apportât ce qu'il prendrait pour en manger, et qu'ensuite il prierait Dieu de vouloir toujours être son protecteur, puisqu'il ne pouvait mieux employer le peu de temps qui lui restait à vivre qu'à le lui rendre favorable. » Ésaü partit aussitôt pour exécuter ce commandement; mais Rébecca, qui désirait que la bénédiction de Dieu tombât sur son frère et non pas sur lui, quoique ce ne fût pas l'intention de leur père, dit à Jacob de tuer un chevreau et de l'apprêter pour lui en faire manger. Il obéit; et lorsque le souper fut préparé, il couvrit ses bras et ses mains de la peau du chevreau, afin qu'Isaac, en les touchant, le prît pour Ésaü; car, comme ils étaient géméaux, ils se ressemblaient en tout le reste. Jacob lui présenta donc ce qu'il lui avait apprêté, mais ce ne fut pas sans beaucoup craindre que s'il découvrait sa tromperie il ne lui donnât sa malédiction au lieu de sa bénédiction. Isaac lui parla, et remarqua dans ses réponses quelque différence entre sa voix et celle de son frère. Alors Jacob avança son bras, et Isaac, après l'avoir touché, lui dit : « Votre voix, mon fils, me paraît être celle de Jacob; mais ce poil que je



sens sur vos bras me fait croire que vous êtes Ésaü. » Ainsi Isaac, n'ayant plus de défiance, mangea, et fit ensuite sa prière en cette sorte : « Dieu éternel, de qui toutes les créatures tiennent leur être, vous avez comblé mon père de biens, je vous suis redevable de tous ceux que je possède, et vous avez promis de rendre ma postérité encore plus heureuse. Confirmez, Seigneur, par des effets, la vérité de vos paroles,

et ne méprisez pas l'infirmité dans laquelle je me trouve, puisqu'elle me fait avoir encore plus de besoin de votre assistance. Soyez, s'il vous plaît, le protecteur de cet enfant que je vous offre; préservez-le de tous périls; faites-lui passer une vie tranquille; répandez sur lui à pleines mains les biens dont vous êtes le maître; rendez-le redoutable à ses ennemis, et faites que ses amis l'aiment et l'honorent. »

A peine Isaac avait-il achevé cette prière, qu'Ésaü, en faveur duquel il croyait l'avoir faite, revint de la chasse. Il reconnut alors son erreur, et le lui dit, mais sans se troubler. Ésaü le pria de faire au moins pour lui la même prière à Dieu qu'il avait faite pour son frère. Il lui répondit qu'il ne le pouvait, parce qu'il avait consommé en faveur de Jacob tout ce qui dépendait de lui. Ésaü, outré de douleur de se voir ainsi trompé, ne put retenir ses larmes; et son père en fut si touché, qu'il lui donna une autre bénédiction, en disant que lui et ses descendants excelleront dans les exercices de la chasse, dans la science de la guerre, et dans toutes les autres actions où l'on peut témoigner de la force et du courage, mais qu'ils seraient néanmoins inférieurs à Jacob et à sa postérité.

Rébecca, pour garantir Jacob du péril que le ressentiment de son frère lui faisait craindre, persuada à Isaac de l'envoyer en Mésopotamie pour y prendre une femme de sa race; et Ésaü, qui avait reconnu que son père était mécontent de l'alliance qu'il avait contractée avec les Chananéens, avait dès lors épousé BAZEMMATH, fille d'Ismaël, qu'il aimait plus que nulle autre de ses femmes. 48.

CHAPITRE XVIII.

VISION DE JACOB DANS LA TERRE DE CHANAAM, OU DIEU LUI PROMET TOUTE SORTIE DE BONHEUR POUR LUI ET POUR SA POSTÉRITÉ. IL ÉPOUSE EN MÉSOPOTAMIE LÉA ET RACHEL, FILLES DE LABAN. IL SE RETIRE SECRÈTEMENT POUR RETOURNER EN SON PAYS. LABAN LE POURSUIT; MAIS DIEU LE PROTÈGE. IL LUTTE AVEC UN ANGE ET SE RÉCONCILIE AVEC SON FRÈRE ÉSAÜ. LE FILS DU ROI DE SICHEM VIOLE DINA, FILLE DE JACOB. SIMÉON ET LÉVI, SES FRÈRES, PASSENT TOUT AU FIL DE L'ÉPÉE DANS LA VILLE DE SICHEM. RACHEL ACCOUCHE DE BENJAMIN ET MEURT EN TRAVAIL. ENFANTS DE JACOB.

Jacob ayant donc, du consentement de son père, été envoyé par sa mère en Mésopotamie pour épouser une fille de Laban, son oncle, traversa le pays des Chananéens; mais, parce que cette nation lui était ennemie, il n'entra dans aucune de leurs maisons. Il couchait à la campagne et n'avait pour chevet que des pierres. Comme il dormait, il eut en songe une telle vision : il lui sembla qu'il voyait une échelle qui allait depuis la terre jusqu'au ciel; que des personnes, qui paraissaient être plus qu'humaines, descendaient par cette échelle; et que Dieu, qui était au sommet, lui apparut manifestement, l'appela par son nom et lui dit : « Jacob, ayant comme vous avez pour père un homme de bien, et votre aïeul s'étant rendu si célèbre par sa vertu, pourquoi vous laissez-vous abattre par la douleur? Concevez de meilleures espérances. De très-grands biens vous attendent, et je ne vous abandonnerai jamais. Lorsqu'Abraham fut chassé de la Mésopotamie, je le fis venir ici; j'ai rendu votre père heureux, et vous ne le serez pas moins que lui. Prenez courage, continuez votre chemin, et n'appréhendez rien sous ma conduite; votre mariage réussira comme vous le désirez; vous 49. Gen., XXVIII.

aurez plusieurs enfants, et vos enfants en auront encore davantage. Je leur assujettirai ce pays à eux et à leur postérité, qui se multipliera de telle sorte que toutes les terres et les mers que le soleil éclaire en seront peuplées. Que nuls travaux et nuls



périls ne soient donc capables de vous étonner. Dès maintenant, je prends soin de vous, et j'en prendrai encore plus à l'avenir. »

50.

Une vision si favorable remplit Jacob de consolation et de joie. Il lava les pierres sur lesquelles reposait sa tête lorsqu'un si grand bonheur lui avait été prédit, et fit vœu, s'il retournait heureux, d'offrir en ce même lieu un sacrifice à DIEU, et la dixième partie de tous ses biens; ce qu'il exécuta depuis très-fidèlement. Il voulut aussi, pour rendre ce lieu célèbre, lui donner le nom de Béthel, c'est-à-dire séjour de DIEU. Il continua ensuite à marcher vers la Mésopotamie, et arriva enfin à Carran. Il rencontra, dans le faubourg, des bergers, de jeunes garçons et de jeunes filles, qui étaient assis sur le bord d'un puits. Il les pria de lui vouloir donner à boire, et étant entré en discours avec eux, leur demanda s'ils ne connaissaient point un homme nommé Laban et s'il était encore en vie. Ils lui répondirent qu'ils le connaissaient, et que c'était une personne trop considérable pour ne le pas connaître; qu'il avait une fille qui allait d'ordinaire aux champs avec eux; qu'ils s'étonnaient de ce qu'elle n'était pas encore venue, et qu'il pourrait apprendre d'elle tout ce qu'il désirait de savoir. Comme ils s'entretenaient de la sorte, cette fille, nommée RACHEL, arriva accompagnée de ses bergers. Ils lui montrèrent Jacob et lui dirent que cet étranger s'enquérissait à eux de la santé de son père. Comme elle était fort jeune et fort naïve, elle témoigna être bien aise de voir Jacob, lui demanda qui il était, d'où il venait, et quel sujet l'amenait en ce pays; à quoi elle ajouta qu'elle souhaitait que son père et sa mère pussent lui donner tout ce qu'il désirait d'eux. Jacob se sentit extrêmement touché d'une si grande bonté, et de ce qu'il retrouvait en elle une si proche parente; mais il le fut beaucoup

Gen., XXIX.

plus encore de sa beauté, qui était si extraordinaire qu'il en fut surpris. « Puisque vous êtes fille de Laban, lui dit-il, je puis dire que la proximité qui est entre nous a précédé notre naissance; car Tharé eut pour fils Abraham, Nachor et Aram. Bathuel, votre aïeul, était fils de Nachor, et Isaac, qui est mon père, est fils d'Abraham et de Sara, fille d'Aram. Mais nous sommes encore plus proches; car Rébecca, ma mère, est propre sœur de Laban votre père. Ainsi nous sommes cousins germains, et je viens vous visiter pour vous rendre ce que je vous dois, et renouveler une si étroite alliance. » Rachel, qui avait si souvent entendu parler à son père de Rébecca et du désir qu'il avait de recevoir de ses nouvelles, fut si transportée de la joie qu'il aurait d'en apprendre, qu'elle embrassa Jacob en pleurant ¹, et lui dit que son père et toute sa famille avaient un souvenir si continuel de Rébecca, qu'ils en parlaient à toute heure; et puisqu'il ne les pouvait davantage obliger qu'en les informant de ce qui regardait une personne qui leur était si chère, elle le pria de la suivre pour ne pas différer d'un moment à leur faire un si grand plaisir. Elle le mena ensuite à Laban, qui n'eut pas moins de joie de voir son neveu, lorsqu'il l'espérait le moins, que Jacob en ressentit de se trouver auprès de lui en sûreté. Quelques jours après, Laban lui demanda comment il avait pu se résoudre à quitter son père et sa mère dans un âge où ils avaient tant de besoin de son assistance, et lui offrit en même temps tout ce qui pouvait dépendre de lui. Jacob, pour satisfaire à son désir, lui raconta tout ce qui s'était passé dans leur famille; lui dit qu'ils étaient deux frères jumeaux, et que Rébecca, sa mère, l'aimant mieux qu'Ésaü son aîné, elle avait fait par son adresse que leur père lui avait donné sa bénédiction avec tous les avantages qui l'accompagnaient, au lieu de la donner à son frère. Il ajouta qu'Ésaü cherchant pour se venger tous les moyens de le faire mourir, sa mère lui avait commandé de venir chercher son refuge auprès de lui, comme n'ayant point de plus proche parent de son côté ², et qu'ainsi, dans l'état où il se trouvait réduit, il n'avait confiance qu'en Dieu et en lui. Laban, touché de ce discours, lui promit toute sorte d'assistance, tant en considération de leur proximité que pour témoigner en sa personne l'amitié qu'il conservait pour sa sœur quoique absente depuis si longtemps et si éloignée; il lui dit qu'il lui voulait donner une entière autorité sur tous ceux qui conduisaient ses troupeaux; et que lorsqu'il retournerait en son pays, il connaîtrait par les présents qu'il lui ferait quelle serait sa gratitude et son amitié. Comme Jacob avait déjà une très-grande affection pour Rachel, il lui répondit qu'il n'y avait point de travail qui ne lui parût fort doux lorsqu'il s'agirait de le servir, et qu'il avait tant d'estime pour la vertu de Rachel et tant de reconnaissance de la bonté avec laquelle elle l'avait amené vers lui, qu'il ne lui demandait d'autre récompense de ses services que de la lui donner en mariage. Laban reçut cette proposition avec joie, et lui témoigna qu'il ne pouvait avoir un gendre qui lui fût plus agréable; mais il lui dit qu'il fallait donc qu'il demeurât quelque temps auprès de lui, parce qu'il ne pouvait se résoudre d'envoyer sa fille en Chanaam, et qu'il avait même eu regret d'avoir laissé aller sa sœur dans un pays si éloigné. Jacob accepta cette condition, promit de le servir durant sept ans, et ajouta qu'il était bien aise d'avoir trouvé une occasion de lui faire paraître par ses soins et par ses services qu'il n'était pas indigne de son alliance.

Quand les sept ans furent accomplis et que Laban se trouva obligé d'exécuter sa promesse, il fit le jour des noces un grand festin. Mais au lieu de mettre Rachel dans le lit, il y fit mettre secrètement LÉA, sa sœur aînée, qui n'avait aucune beauté. Les ténèbres et le vin firent que Jacob ne s'aperçut que le lendemain de la tromperie qui lui avait été faite. Il s'en plaignit à Laban, qui s'excusa d'en avoir usé ainsi, parce qu'il y avait été contraint par la coutume du pays qui défend de marier la puînée avant l'aînée ³; que cela ne l'empêcherait pas toutefois d'épouser aussi Rachel, puisqu'il était

prêt à la lui donner, à condition de le servir encore sept ans. Jacob voyant que la surprise qu'on lui avait faite était un mal sans remède, sa passion pour Rachel lui fit accepter cette proposition, quoique injuste. Ainsi il l'épousa, et servit Laban durant sept autres années ⁴.

52. Ces deux sœurs avaient auprès d'elles deux filles nommées ZELPHA et BALA, que Laban leur avait données, non pas en qualité de servantes, mais seulement pour leur tenir compagnie, et leur être néanmoins soumises. Léa, qui vivait cependant dans la douleur de voir que Jacob n'avait de l'amour que pour Rachel, crut qu'il pourrait aussi en avoir pour elle s'il plaisait à Dieu de lui donner des enfants; elle le pria constamment de lui faire cette grâce, et elle l'obtint enfin de sa bonté. Elle accoucha d'un fils à qui elle donna le nom de RUBEN, pour montrer qu'elle ne le tenait que de lui seul ⁵.

Genèse, XXX. Elle en eut ensuite trois autres, l'un nommé SIMÉON, qui signifie que Dieu lui avait été favorable; l'autre LÉVI, c'est-à-dire le soutien de la société; et l'autre JUDAS, c'est-à-dire actions de grâces. Cette fécondité de Léa fit en effet que Jacob l'aima davantage; et la crainte qu'eut Rachel que cette affection pour sa sœur ne diminuât celle qu'il avait pour elle, la fit résoudre à donner Bala à Jacob, qui en eut deux fils, dont elle nomma l'aîné DAN, c'est-à-dire jugement de Dieu, et le puîné NEPHTHALI, c'est-à-dire ingénieux, parce qu'elle avait combattu par adresse la fécondité de sa sœur. Léa usa ensuite du même artifice, et mit en sa place Zelpha, dont Jacob eut deux fils, l'un nommé GAD, c'est-à-dire venu par hasard, et l'autre nommé AZER, c'est-à-dire bienfaisant, parce que Léa en tirait de l'avantage ⁶.

Lorsque ces deux sœurs vivaient ensemble de la sorte, Ruben, fils aîné de Léa, apporta un jour à sa mère des pommes de mandragore. Rachel eut une extrême envie d'en manger, et pria sa sœur de lui en donner. Léa la refusa, et lui dit qu'elle devait se contenter de l'avantage que l'affection de Jacob lui donnait sur elle. Mais Rachel, pour l'adoucir, lui offrit de lui céder Jacob cette nuit-là. Elle en accepta la proposition, et devint grosse d'ISSACHAR, c'est-à-dire né pour récompense, et ensuite de ZABULON, c'est-à-dire gage d'amitié, et d'une fille nommée DINA. Enfin, Rachel eut la joie de devenir grosse à son tour, et eut un fils qui fut nommé JOSEPH, c'est-à-dire augmentation.

53. Vingt ans se passèrent de la sorte, et Jacob, durant tout ce temps, eut toujours l'intendance des troupeaux de Laban. Après de si longs services, il le pria de lui permettre de retourner en son pays et d'emmener ses deux femmes; mais Laban le lui ayant refusé, il résolut de se retirer secrètement, et Léa et Rachel y consentirent. Ainsi il partit avec elles, et emmena aussi Zelpha, Bala, tous ses enfants, ses meubles, et la moitié des troupeaux de Laban. Rachel prit les idoles de son père, non pas pour les adorer, car Jacob l'avait détrompée de cette erreur, mais pour s'en servir à apaiser sa colère en les lui rendant s'il les poursuivait dans leur fuite.

54. Laban n'eut pas plutôt appris leur retraite le lendemain, qu'il les poursuivit avec quantité de gens, et les joignit le septième jour vers le soir, sur une colline où ils se reposaient. Il voulut laisser passer la nuit sans les attaquer. Mais pendant qu'il dormait, Dieu lui apparut en songe, « lui défendit de se laisser emporter à sa colère, ni de rien entreprendre contre Jacob et contre ses filles, et lui commanda de se réconcilier avec son gendre sans se confier en l'inégalité de leurs forces, puisque, s'il osait l'attaquer, il combattrait pour lui et serait son protecteur. »

Le jour ne fut pas plutôt venu, que Laban, pour obéir au commandement de Dieu, fit savoir à Jacob le songe qu'il avait eu, et lui manda de le venir trouver. Il y alla sans rien craindre, et Laban commença par lui faire de grands reproches. « Vous ne pouvez, dit-il, avoir oublié en quel état vous étiez lorsque vous êtes venu chez moi, de quelle sorte je vous ai reçu, avec quelle libéralité je vous ai fait part de mon bien, et avec combien de bonté je vous ai donné mes filles en mariage. Qui n'aurait cru que

tant de faveurs vous attacheraient pour jamais à moi d'une affection inviolable? Mais ni l'étroite parenté qui nous unit, ni la considération de ce que votre mère est ma sœur, que vos femmes me doivent la vie, et que vos enfants sont les miens, n'ont pu vous empêcher de me traiter comme si j'avais été votre ennemi. Vous emportez mon bien, vous avez obligé mes filles à me quitter pour s'enfuir avec vous, et vous êtes cause qu'elles m'ont dérobé ce que mes ancêtres et moi avons toujours eu en plus grande vénération, parce que ce sont des choses saintes et sacrées. Quoi! faut-il donc que j'aie reçu du fils de ma sœur, de mon gendre, de mon hôte, et d'un homme qui m'est redevable de tant de bienfaits, tous les outrages qu'un irréconciliable ennemi m'aurait pu faire! »

Jacob, pour se justifier, lui répondit « qu'il n'était pas le seul à qui Dieu eût imprimé dans le cœur l'amour de son pays et le désir d'y retourner après une si longue absence; que quant à ce qu'il l'accusait de l'avoir volé, tout homme équitable jugerait que c'était sur lui-même que retombait ce reproche, puisqu'au lieu de lui savoir gré d'avoir non-seulement conservé, mais si fort augmenté son bien, il se plaignait de ce qu'il en emportait une petite partie; et que, pour ce qui regardait ses filles, il était étrange qu'il trouvât mauvais que des femmes suivissent leur mari, et que des mères n'abandonnassent pas leurs enfants. » Jacob, après s'être défendu de la sorte, ajouta, pour se servir des mêmes raisons que Laban avait alléguées contre lui, « qu'étant son oncle et son beau-père, il n'aurait pas dû le traiter aussi rudement qu'il avait fait durant vingt ans; puisque, sans parler de ce qu'il avait souffert pour obtenir Rachel, à cause que son affection pour elle le lui avait rendu supportable, il aurait encore depuis continué d'agir envers lui d'une telle sorte qu'il n'aurait pu attendre pis d'un ennemi. » Et Jacob avait sans doute très-grand sujet de se plaindre des injustices de Laban; car, voyant que Dieu le favorisait en toutes choses, tantôt il lui promettait de lui donner, dans le partage de l'accroissement de ses troupeaux, les animaux qui en naissant se trouveraient être blancs, et tantôt ceux qui seraient noirs; mais lorsqu'il voyait que la part de Jacob était la plus grande, il lui manquait de parole, et le remettait à l'année suivante, dans l'espérance qu'elle ne réussirait pas de même; en quoi, comme il était toujours trompé, il continuait toujours aussi de tromper Jacob.

Lorsque Rachel eut appris qu'ensuite des plaintes faites par son père touchant ses idoles, Jacob lui avait permis de les chercher, elle les mit dans le bât du chameau qu'elle montait, s'assit dessus, et alléqua, pour excuse de ne se point lever, qu'elle était incommodée de la maladie ordinaire aux femmes. Ainsi Laban ne les chercha pas davantage, parce qu'il crut que sa fille n'aurait pas voulu en cet état s'approcher des choses qui passaient dans son esprit pour être sacrées. Il promit ensuite à Jacob avec serment, non-seulement d'oublier tout le passé, mais de conserver pour ses filles la même affection qu'il avait eue. Et pour marque du renouvellement de leur alliance, ils dressèrent une colonne en forme d'autel sur une montagne, à qui ils donnèrent pour ce sujet le nom de Galaad, que le pays d'alentour a toujours porté depuis. Ils firent ensuite un repas, et puis Laban les quitta pour s'en retourner chez lui.

Jacob, de son côté, continua son voyage vers Chanaam, et eut en chemin des visions qui lui firent concevoir de si grandes espérances, qu'il nomma le lieu où il les eut le champ de Dieu. Mais, comme il craignait toujours le ressentiment d'Ésaü, il envoya quelques-uns des siens pour lui en rapporter des nouvelles, et leur commanda de lui parler en ces termes : « Le respect que Jacob votre frère vous porte lui ayant fait croire qu'il ne devait pas se présenter devant vous lorsque vous étiez irrité contre lui, lui fit abandonner ce pays pour se retirer dans une province éloignée. Mais maintenant qu'il espère que le temps aura effacé de votre esprit votre mécontentement, il revient avec ses femmes, ses enfants, et ce qu'il a acquis par son travail, afin de

55.

Gen., XXXII.

remettre entre vos mains tout ce qu'il possède, rien ne lui pouvant donner plus de joie que de vous offrir les biens dont il a plu à Dieu de l'enrichir. »



Ésaü fut si touché de ces paroles, qu'il s'avança aussitôt pour aller au-devant de son frère, accompagné de quatre cents hommes. Ce grand nombre effraya Jacob; mais il mit sa confiance en Dieu, et disposa toutes choses pour être en état de résister si son frère venait dans le dessein de lui faire violence. Il distribua pour ce sujet tout ce qu'il conduisait avec lui en diverses troupes qui se suivaient d'assez près, afin que si l'on attaquait ceux qui marchaient les premiers, ils pussent se retirer vers les autres. Il fit ensuite avancer quelques-uns de ses gens; et pour adoucir l'esprit de son frère, s'il était encore animé contre lui, il leur commanda de lui offrir de sa part plusieurs animaux de diverses espèces, qui pourraient lui être agréables à cause de leur rareté. Il leur dit aussi de marcher séparément, afin qu'allant ainsi à la file ils parussent être en plus grand nombre, et il leur commanda surtout de parler à Ésaü avec un extrême respect.

56.

Après avoir ainsi employé le jour à disposer toutes choses, il commença la nuit à marcher; et lorsqu'il eut traversé le torrent de Jobac, et qu'il était assez éloigné de ses gens, il vit un fantôme qui en vint aux prises avec lui. Jacob s'étant trouvé le plus fort dans cette lutte, ce fantôme lui dit : « Réjouissez-vous, Jacob, et que rien ne soit jamais capable de vous étonner; car ce n'est pas un homme que vous avez vaincu, mais c'est un ange de Dieu. » Jacob, surpris d'admiration, pria cet esprit céleste de l'informer de ce qui devait lui arriver; à quoi il lui répondit : « Considérez ce qui vient de se passer comme un présage, non-seulement des grands biens qui vous attendent, mais de la durée perpétuelle de votre race, et de la confiance que vous devez avoir qu'elle sera invincible. » L'ange lui commanda ensuite de prendre le nom d'ISRAËL, qui signifie en hébreu qui a résisté à un ange, et en ce même instant il disparut. Jacob,

transporté de joie, nomma ce lieu-là Phanuël, c'est-à-dire la face de Dieu; et à cause qu'il fut blessé dans cette lutte à un endroit de la cuisse, il ne mangea jamais plus de



cette partie d'aucun animal, et il ne nous est pas non plus permis d'en manger.

Quand Jacob sut que son frère s'approchait, il envoya dire à ses femmes de s'avancer,

57.

Gen., XXXIII



et de marcher séparément l'une de l'autre, chacune avec leurs servantes, pour voir

de loin le combat s'il était obligé d'en venir aux mains; et lorsqu'il fut proche de son frère, et qu'il reconnut qu'il venait dans un esprit de paix, il se prosterna devant lui. Ésaü l'embrassa et lui demanda ce que c'était que cette troupe de femmes et d'enfants; et après en avoir été informé, il lui offrit de les mener tous à Isaac leur père. Jacob le remercia et le pria de l'excuser, parce que tout son train était si fatigué d'un si long chemin, qu'il avait besoin de repos. Ainsi Ésaü s'en retourna en Séir, qui était son séjour ordinaire; il lui avait donné ce nom, qui signifie velu.

58. Jacob, de son côté, s'en alla en un lieu nommé les Tentes, lieu qui retient encore
Gen., XXXIV. aujourd'hui ce nom, et de là en Sichem, qui est une ville des Chananéens. Il se trouva que l'on y faisait alors une fête; et Dina, fille unique de Jacob, y alla pour voir de quelle sorte les femmes de ce pays se paraient. SICHEM, fils du roi EMMER, la trouva si belle, qu'il l'enleva, en abusa, et en étant passionnément amoureux, pria le roi son père de la lui faire épouser. Ce prince y consentit, et alla lui-même trouver Jacob pour la lui demander en mariage. Jacob se trouva en grande peine, parce que d'un côté il ne savait comment refuser sa fille au fils d'un roi, et de l'autre côté, il ne croyait pas pouvoir en conscience la donner à un étranger. Ainsi il demanda à Emmer quelque temps pour en délibérer, et le roi s'en retourna dans la croyance que ce mariage se ferait. Jacob raconta à ses fils tout ce qui s'était passé, et leur dit de délibérer sur ce qu'il y avait à faire. La plupart ne savaient à quel avis se porter. Mais Siméon et Lévi, frères de père et de mère de Dina, prirent ensemble leur résolution, et, sans en rien dire à Jacob, choisirent, pour l'exécuter, le jour d'une grande fête qui se faisait à Sichem



et qui se passait toute en réjouissances et en festins. Ils allèrent la nuit aux portes de Sichem, trouvèrent les gardes endormis et les tuèrent. De là, ils pénétrèrent dans la ville, passèrent tous les hommes au fil de l'épée, le roi même et son fils, épargnèrent seulement les femmes et ramenèrent leur sœur. Jacob, extrêmement surpris d'une action si

sanglante, en fut fort irrité contre eux; mais DIEU, dans une vision qu'il eut, lui commanda de se consoler, de purifier ses tentes et ses pavillons, et de lui offrir le sacrifice auquel il s'était obligé lorsqu'il lui apparut en songe dans son voyage de Mésopotamie.

Lorsqu'il exécutait ce commandement, il trouva les idoles de Laban que Rachel avait dérobées sans lui en parler; il les enterra à Sichem sous un chêne, et alla sacrifier à Bethel, au lieu même où il avait eu la vision dont nous venons de parler. De là il passa à Éphrata, où Rachel accoucha d'un fils et mourut dans le travail. On l'enterra en ce même lieu, et elle fut la seule de sa race qu'on ne porta point en Hébron dans le sépulcre de ses ancêtres. Cette mort causa une très-vive affliction à Jacob; il nomma l'enfant BENJAMIN, parce qu'il avait été la cause de la douleur qui avait coûté la vie à sa mère¹. Ainsi Jacob n'eut qu'une fille, qui fut Dina, et douze fils, dont huit étaient légitimes, savoir, six de Léa et deux de Rachel. Quant aux quatre autres, il y en avait deux de Bala et deux de Zelpha. Enfin il arriva à Hébron dans la terre de Chanaam, où Isaac son père demeurait; mais il le perdit bientôt après.

59.

NOTES DU CHAPITRE XVIII.

¹ D'après le texte de l'Écriture (Gen., xxix, 11), ce fut Jacob qui embrassa Rachel, et on n'y voit pas qu'elle ait versé des larmes, quoique d'ailleurs la chose paraisse assez naturelle. (G.)

² Le texte porte : πάντες τὴν γὰρ ἡμῶν ἀδελφεὶς τῶν γενησίων, καὶ πλέον τοῦ καὶ ἑαυτῶν συγγενεῖς ἢ μητέρα προσλαμβάνει. Havercamp traduit : « *Nam et omnes quidem sumus inter nos consanguinei, sed tamen genus generi mater præfert.* » Ernesti (*Animadversiones ad Joseph.* p. 62) dit que le passage est corrompu; et qu'il ne peut ni le corriger, ni l'entendre. Le P. Gillet traduit d'une manière peu exacte : « Ainsi, nous sommes cousins germains, vous et moi; et je viens pour resserrer les liens qui sont entre des personnes si proches. » Pour moi, je crois qu'il faut rendre ainsi ce passage : « Nous avons tous, il est vrai, des frères; mais une mère offre un degré de parenté encore supérieur. » (Q.)

³ « *Parce qu'il y avait été contraint par la coutume du pays qui défend de marier la puînée avant l'aînée.* » Cette traduction doit être considérée comme un commentaire emprunté du passage analogue de la Genèse, xxix, 26; le texte de Joseph porte simplement : ἀλλ' ὅτι ἐτίμωσεν αὐτὴν; ὡς ἐπὶ νόμος, mais qu'il y avait été forcé par un autre motif plus puissant. (G.)

⁴ Sans entrer dans les difficultés qui ont été soulevées par rapport à l'époque précise du mariage de Jacob avec Rachel d'après le texte de la Bible, je me bornerai à faire remarquer que celui de Joseph dit clairement que le mariage n'eut lieu qu'après les sept autres années du service de Jacob (G.)

⁵ Voyez à la fin du livre la Remarque I.

⁶ Voyez à la fin du livre la Remarque II.

⁷ Il nomma l'enfant Benjamin, parce qu'il avait été la cause de la douleur de sa mère. Le mot Benjamin, en hébreu BINYAMIN (בִּנְיָמִין), signifie à la lettre *filz des jours*. Sans reproduire ici toutes les hypothèses des critiques sur la fausse étymologie que présente le texte de Joseph, je me bornerai à citer le passage biblique analogue. Ce rapprochement suffira pour montrer d'où a pu venir la faute que l'on remarque dans l'écrivain juif. On lit donc dans l'Écriture : « Au moment de quitter la vie, car elle était mourante, Rachel donna à son fils le nom de BEN-ONI בֶּן-אֲוִי, c'est-à-dire *filz de ma douleur*; mais Jacob, son père, l'appela BINYAMIN, c'est-à-dire *filz de mes vieux jours*. » A la vérité, quelques traducteurs ont rendu ce dernier mot par *filz de ma droite*; mais c'est par erreur. On peut s'en convaincre en comparant Genèse, xlv, 20, où l'auteur sacré emploie pour le terme Binyamin celui de YELED ZEKUNIM (יֶלֶד זְקֻנִים), *enfant de la vieillesse*. (G.)

CHAPITRE XIX.

MORT D'ISAAC.

JACOB n'eut pas la consolation de trouver Rébecca, sa mère, encore vivante; et Isaac ne vécut que fort peu depuis son retour. Ésaü et Jacob l'enterrèrent auprès de Rébecca, en Hébron, dans le tombeau destiné pour toute leur race. Cet homme fut si éminent

60.

en vertu, qu'il mérita que Dieu le comblât de bénédictions et ne prit pas moins soin de lui qu'il avait fait d'Abraham son père. Il vécut cent quatre-vingt-cinq ans, ce qui était alors un fort grand âge, et il n'y eut rien que de très-louable dans tout le cours de sa vie.

REMARQUES DU LIVRE I.

REMARQUE I.

DE L'ÉTYMOLOGIE DU MOT RUBEN.

(PAGE 46.)

« Elle accoucha d'un fils à qui elle donna le nom de Ruben, pour montrer qu'elle ne le tenait que de lui (Dieu) seul. » Le P. Gillet a rendu autrement ce passage; voici sa traduction : « Elle l'appela Ruben, parce qu'elle l'avait eu par la bonté de Dieu. » Le texte de Joseph porte : « Elle appela ce fils Roubel, parce qu'elle l'avait eu par la miséricorde de Dieu; car c'est ce que signifie ce nom. »

Il y a plusieurs observations à faire ici, tant sur les deux versions françaises, que sur le texte même de Joseph. D'abord, comme on le voit, la traduction d'Arnaud d'Andilly : « pour montrer qu'elle ne le tenait que de lui seul, » quoiqu'elle rende au fond le sens de l'écrivain juif, ne paraît pas assez littérale. Quant à celle du P. Gillet, elle omet la phrase entière : *καὶ ὁνομάσθη τὸ ὄνομα*. Enfin les paroles de Joseph demandent aussi quelque explication. Le lecteur a déjà vu, par la version littérale que je viens de mettre sous ses yeux, qu'au lieu de *Ruben*, le texte grec de l'historien des Hébreux lit *Roubel*. C'est en effet la leçon qui, d'après les critiques, se trouve dans tous les manuscrits grecs. Cependant, celle de *Ruben*, que portent généralement les exemplaires latins, mérite d'être préférée. D'abord, elle est plus conforme au texte hébreu de la Genèse et aux anciennes versions. A la vérité, on lit dans le syriaque *Roubil* (רוביל); mais, en bonne critique, l'autorité de cette seule version ne saurait l'emporter sur le témoi-

gnage unanime de toutes les autres¹. En vain J. D. Michaëlis (*Biblioth. orient.*, t. IX, p. 197, et *Supplément*, N. 2295, p. 2210) prétend-il le contraire; les raisons que ce savant allègue en faveur de son opinion ne semblent pas être de nature à la faire adopter. Car, quoi qu'il en dise, le texte de la Bible (*Gen.*, xxix, 32) s'explique parfaitement avec la leçon commune. Qu'on traduise en effet le mot *Reouben* (רְאוּבֵן) par *voyez*, c'est-à-dire *voici un fils!* ou qu'on le rende par *fils du regard*, *de la considération*, *de la providence divine*², le sens général de la phrase répond parfaitement au sentiment que Léa dut éprouver en mettant ce fils au monde, et se lie intimement au motif que l'écrivain sacré lui prête lorsqu'il lui fait ajouter : « car JEHOVA a vu mon affliction. »

Il est vrai, comme le remarque Michaëlis, que cette interprétation exclut du mot *Ruben* le nom de Dieu, renfermé dans la réflexion de Léa : « JEHOVA a vu mon affliction; » mais était-il bien nécessaire qu'il se trouvât formellement exprimé dans le nom de Ruben? Pour moi, je n'en vois pas la raison; et sans recourir à plusieurs autres explications qu'on pourrait en donner, je me bornerai à dire que, pour les Juifs qui connaissaient la Genèse, la chose ne pouvait être douteuse, puisqu'on y lit au verset précédent : « JEHOVA voyant que Léa était méprisée (littér. *haïe*), etc.; » et que d'ailleurs, lorsque la même Léa appelle son second fils Siméon, elle ne fait nullement entrer dans ce nom celui de Dieu; bien qu'en le mettant au monde elle se soit écriée : « JEHOVA s'est aperçu (littér. *a entendu*) que j'étais haïe, et il m'a donné encore celui-ci (xxix, 55).

Ajoutez qu'en adoptant la leçon *Roubel*, la

la version arabe; car cette leçon ne se trouve ni dans les exemplaires de nos polyglottes, ni dans l'édition d'Erpénus; on ne la rencontre que dans des écrivains orientaux postérieurs à la composition de la version syriaque.

² Comme si *Reou* (רְאוּ) était un substantif mis pour *Reouth* (רְאוּת). Je dirai en passant que, dans le langage biblique, le verbe *voir*, et son dérivé *vision*, surtout lorsqu'on les applique à Dieu, expriment l'idée d'être touché, de prendre en considération, etc.

¹ J. D. Michaëlis, dont je vais parler, semble contredire cette assertion par ces paroles : *At LXX semper Ρεουβην vocant*; mais je ne sais sur quel fondement il appuie cette assertion; tous les exemplaires des Septante que je connaisse portent *Ρεουβην*, ou *Ρεουβιν*, ou enfin *Ρεουβι*; et je n'ai trouvé aucun critique ni aucun interprète qui suppose que les traducteurs grecs présentent quelque part la leçon *Ρεουβην*. Je crois devoir remarquer à ce sujet que, lorsque Gésenius dit dans son *Thesaurus*, p. 1247 : « Arab. روبيل » il ne faut point l'entendre de

lettre *b* devient tout à fait inexplicable; à moins qu'on ne dise avec Michaëlis que le mot est composé de RAA (רא), *voir*, et de RAAB (ראב), qui en arabe signifie *concilier l'amitié*. Mais ce n'est pas ici le lieu de montrer combien cette explication est forcée et même fautive; car, sans parler des autres inconvénients qui la rendent inadmissible, la véritable valeur du verbe arabe ראב s'y trouve entièrement dénaturée. Ou bien à moins qu'on ne suppose avec Gésenius (*Thesaur.*, p. 4247) que ראב soit un abrégé de ראב (ראב) il a été pourvu dans ma misère (*provisum est in miseria mea*); mais je doute fort que cette étymologie trouve grâce aux yeux des vrais hébraïsants; je pense même qu'elle leur paraîtra tout aussi forcée que celle de Michaëlis, et que le retranchement du *v* en particulier, lettre absolument essentielle au mot ראב, suffirait seul pour la faire rejeter.

Quant à la présence de la lettre *l* dans les manuscrits grecs de Joseph et dans la version syriaque, je laisse aux critiques qui aiment à parcourir le champ des conjectures le soin de la justifier; pour moi, je ne me sens nullement le courage de faire à ce sujet la moindre tentative, d'autant plus que je ne vois point l'utilité réelle que le lecteur pourrait tirer de mes efforts, eussent-ils toutes les apparences du succès. (G.)

REMARQUE II.

DE L'ÉTYMOLOGIE DE QUELQUES NOMS PROPRES, TELS QUE LÉVI, DAN, NEPHTHALI, GAD ET AZER.

(PAGE 16.)

« *L'autre, Lévi, c'est-à-dire le soutien de la société, etc.* » Il y a plusieurs observations à faire sur les étymologies données à la plupart des noms propres de ce passage. D'abord celui de Lévi, que Joseph explique par *לוי* *leui* *leui*, c'est-à-dire comme le garant de la société, signifie plutôt *attachement*, vu qu'en hébreu *לוי* vient de la racine *ל* *attach*. J'ajouterai que cette étymologie convient parfaitement au texte de la Genèse, qui porte littéralement : « Léa ayant conçu encore de nouveau, elle eut un autre fils, et elle dit : Cette fois mon mari s'attachera à moi, puisque je lui ai donné trois fils; c'est pourquoi on l'a appelé Lévi. » XIX, 34.

« *Elle nomma l'aîné Dan, c'est-à-dire jugement de Dieu.* » C'est aussi l'explication que le P. Gillet a donnée de ce nom. Joseph dit qu'il répond au grec *δάναντι*; mot que les uns traduisent *jugement de Dieu*, comme on vient de le voir; d'autres, *jugé par Dieu*; d'autres enfin, *cengé par Dieu*. Mais ces diverses interprétations ne s'accordent guère avec le sens que présente naturellement à l'esprit le passage de la Bible d'où Joseph a dû tirer son texte. En effet,

pour peu qu'on examine le récit de Moïse concernant la naissance de Dan, on voit clairement que la signification du nom de ce patriarche doit faire allusion à sa mère plutôt qu'à lui-même; voici ce qu'il porte textuellement : « Bala ayant conçu et donné un fils à Jacob, Rachel dit : Dieu a jugé en ma faveur, m'a fait justice (*דָּנַנִי* *DANNANI*); il a écouté ma voix en m'accordant un fils; c'est pourquoi elle le nomma Dan (ch. xxx, v. 5, 6). » D'après cette considération, le nom de ce fils de Jacob doit nécessairement renfermer l'idée dominante de Rachel. Or, cette idée est évidemment celle qui se trouve représentée par ces mots : Dieu m'a fait justice.

« *Et le puîné Nephthali, c'est-à-dire ingénieux; parce qu'elle avait combattu par adresse la fécondité de sa sœur.* » L'explication du mot *Nephthali* par celui d'*ingénieux* suppose dans le grec de notre auteur la leçon *νεφθη*, laquelle en effet se trouve dans les anciens manuscrits. Bernard y a substitué *νεφθη*, *nullis dolis expugnandus*. Hudson et Havercamp pensent, comme ce critique, que Joseph a dû employer ce dernier mot; mais le P. Gillet fait à ce sujet une observation qu'on ne doit pas mépriser. « Rachel, dit-il, ne pouvait pas savoir ce que serait un jour le fils de Bala, elle ne pouvait donc pas lui donner un nom qui marquât qu'il ne se laisserait jamais surprendre par la fraude; outre que les noms que Léa et Rachel donnaient aux enfants de leur mari marquaient moins leurs qualités personnelles que l'effet que produisait leur naissance, ou ce qu'elles s'en promettaient. » Cette dernière réflexion surtout mérite une attention toute particulière. Vossius veut qu'on lise *νεφθη*, *ex machinationibus*; leçon qui s'accorde mieux avec ce que le texte ajoute immédiatement : « parce qu'elle avait combattu par adresse la fécondité de sa sœur. » Mais c'est encore à la source primitive qu'il faut remonter pour avoir la vraie étymologie de *Nephthali*. « Bala, servante de Rachel, dit Moïse (Gen., xxx, 7, 8), conçut encore une fois et donna un second fils à Jacob. Rachel dit alors : J'ai soutenu une lutte bien grande contre ma sœur, et j'ai vaincu ! Elle appela donc ce fils *Nephthali*. » Or, le mot hébreu *NEPHTHALI* *נפתלי* paraît par sa forme même ne pouvoir signifier autre chose que *ma lutte, mon combat*, c'est-à-dire la lutte que j'ai eu à soutenir; et cette signification, il faut en convenir, paraît parfaitement conforme au motif exprimé par Rachel.

« *Gad, c'est-à-dire venu par hasard.* » C'est bien le sens du grec de Joseph, mais il semble difficile de justifier une pareille étymologie. Sans entrer dans les détails qu'exigerait nécessairement une discussion sérieuse sur la valeur étymologique de ce nom, je me borne-

rai à dire que les anciens comme les nouveaux interprètes sont partagés sur son vrai sens, mais que celui de *hasard*, *cas fortuit*, ne saurait trouver un fondement légitime, ni dans la philologie, ni dans le texte biblique de la Genèse. On s'accorde assez généralement à le traduire par *bonne fortune*, *prospérité*; signification qui, pour plusieurs motifs, paraît inadmissible, mais particulièrement parce que Léa donna le nom de *prospérité* au fils qu'elle eut immédiatement après Gad, comme on va le voir.

S'il était permis de hasarder une conjecture, je dirais que *Gad* exprime primitivement l'idée de *pas*, *marc*, et par extension celle de *venir après*, *courir après*; j'ajouterais que cette étymologie trouve facilement sa raison dans la célèbre prophétie que Jacob fit à ses enfants quelques instants avant sa mort (Gen., XLIX, 19). Ainsi, d'après cette interprétation, le passage de l'Écriture (Gen., xxx, 9, 11), analogue à celui de Joseph, pourrait très-bien se rendre de cette manière : Léa, de son côté, voyant qu'elle n'enfantait plus, prit sa servante Zelpha, et la donna aussi pour femme à Jacob, qui en eut un fils que Léa nomma Gad, en disant : Celui-ci est venu après les autres, c'est-à-dire est venu encore augmenter le nombre de ses frères.

« Et l'autre, nommé Aser, c'est-à-dire bien-faisant, parce que Léa en tirait de l'avantage. » Le P. Gillet a rendu ainsi ce passage : « Et le second Aser, c'est-à-dire Heureux. Cette fécondité augmenta la considération que Jacob avait pour Lia. » Le grec de Joseph parle bien de *considération*, ou, si on veut, de *gloire*, de *celebrité* (πρὸς εὐκλειαν); mais il ne dit nullement qu'on doive l'entendre seulement de la considération particulière de Jacob. Le texte biblique lui-même généralise davantage l'idée; on y lit que Zelpha, servante de Léa, ayant donné un second fils à Jacob, celle-ci s'écria : « Je suis au comble du bonheur (בְּאַשְׁמֹרֶת)! Les femmes me diront heureuse; elle l'appela donc Aser. (Gen., xxx, 12, 13.) » (G.)

REMARQUE III.

ON N'OSERAIT ACCUSER ABRAHAM D'AVOIR ÉTÉ
IDOLÂTRE.

(PAGE 26.)

Dom Calmet, qui prend assez souvent son parti à la pluralité des voix, dit¹ que Joseph met

le commencement de l'idolâtrie sous Énoch*. Suivant lui, cet auteur assure « qu'Abraham fut le premier qui osa dire qu'il n'y a qu'un Dieu, et que tout l'univers est l'ouvrage de ses mains. » Je ne rapporterai point ce que Joseph dit d'Énoch au commencement du troisième chapitre de ses Antiquités Juives. On peut consulter l'endroit : on verra que là il ne s'agit point d'idolâtrie. Joseph y parle des désordres auxquels les hommes se livraient alors. On ne rendait point l'honneur qu'on doit à Dieu, et on ne pratiquait point la justice; mais on peut tomber dans ces désordres sans être idolâtre. On peut les reprocher aux Juifs, aux Mahométans, aux Chrétiens même, sans que ce reproche soit une preuve qu'ils adorent les faux dieux. En un mot, ce furent, selon Joseph, ces crimes et ces désordres qui attirèrent la colère de Dieu sur le genre humain, et il ne dit rien qui donne lieu de croire que ce fut sous Énoch que l'idolâtrie commença.

Pour développer le sens du second passage qu'allègue le savant commentateur, je remarque premièrement que Joseph ne dit pas qu'Abraham fut le premier qui osa combattre l'idolâtrie. C'est cependant ce qu'il eût dû dire, et que l'objet de son zèle était de détruire le culte des faux dieux. En second lieu, plusieurs des anciens ont cru que le soleil, la lune et les autres astres étaient conduits et dirigés par des intelligences; que c'est à ces intelligences qu'on était redevable de leurs bonnes influences et des avantages que le genre humain en recevait. De cette prévention on concluait qu'on leur en devait marquer de la reconnaissance. Voilà la naissance du culte qu'on leur rendit, et tel en fut le motif. Si l'erreur en fut le principe, l'erreur n'était pas mortelle dans son commencement, et, renfermée dans ces bornes, elle eût pu se supporter; mais elle les franchit malheureusement dans la suite. On méconnut l'auteur et le principe de tout bien, et on rendit à la créature un culte qui n'est dû qu'à Dieu. Ce désordre commençait à se répandre du temps d'Abraham, et ce saint homme, qui en comprit l'énormité et en prévint les funestes suites, s'y opposa le premier avec zèle.

C'est ce que Joseph veut dire lorsqu'il peint Abraham comme travaillant à établir² l'idée que l'homme a naturellement de Dieu, et à la perfectionner. S'il ajoute qu'il osa le premier

¹ *Comment. Genès.*, ch. iv, v. 26.

² On peut voir, dans le *Mélange critique de littérature*, une longue liste d'auteurs qui ont cru qu'Abraham avait été idolâtre. C'est une preuve que ce sentiment est celui de plusieurs auteurs; mais cela ne décide rien pour le fait en lui-même. Je crois qu'il faut effacer Philon de cette longue liste. M. Ancillon ne cite point l'endroit où il a dû le dire. C'eût été, ce semble, naturellement dans

celui où il parle de la sortie du saint patriarche de Chaldée; mais il ne le fait quitter que l'astronomie et l'opinion chaldéenne : ce n'est pas en dire assez, s'il croyait qu'il eût été idolâtre. *De Abrah.*, page 361. *Mélange critique*, etc., t. I, p. 10, etc.

³ Τῶν δὲ λοιπῶν αἱ καὶ τὴν πρὸς εὐδαιμονίαν συντελεῖ, κατὰ προσηγορίαν τὴν τοῦτο παρεχὴν ἑκάστῳ, καὶ οὐ κατὰ εἰσὶαν ἰσχυρῶς.

soutenir qu'il n'y avait qu'un Dieu, auteur de toutes choses, c'était moins pour exclure la pluralité des dieux que pour en conclure que le soleil, la lune et les autres astres ne pouvaient rien par eux-mêmes; que s'ils nous procuraient quelque bien, ce n'était que par l'ordre de Dieu, et pour s'opposer au sentiment qui commençait à s'établir qu'on pouvait leur rendre quelque culte religieux. C'est à quoi se réduit ce que Joseph dit d'Abraham, et il ne pouvait pas en dire davantage, après avoir parlé si avantageusement d'Énoch et de Noé. Ils méritent infiniment l'éloge qu'il en fait; mais ils en eussent été indignes, s'ils n'eussent pas osé faire une profession publique de croire qu'il n'y a qu'un Dieu, auteur et créateur de toutes choses, et si Abraham avait été le premier qui eût osé professer une vérité si capitale¹.

Quand Joseph dirait expressément qu'Abraham a été le premier qui ait osé combattre l'idolâtrie, et qu'il avait lui-même été idolâtre, son témoignage est trop faible pour constater un fait si injurieux au saint patriarche. Il n'y a que l'Écriture qui puisse fixer avec certitude ce que nous devons penser d'événements qui se sont passés dans un temps presque perdu pour nous par son grand éloignement. Mais on prétend que, suivant le témoignage formel de l'Écriture, Abraham, Taré et Nacor ont servi des dieux étrangers. Je ne disconviens pas que ce ne soit le sens qu'on donne ordinairement au verset second du vingt-quatrième chapitre de Josué; j'avoue même que c'est celui qui se présente le premier, soit que la version dans laquelle nous avons lu l'Écriture la première fois nous l'ait présenté, soit parce que le tour de l'expression de l'écrivain sacré semble plus analogue au génie de notre langue. Mais on peut aussi traduire ce verset: « Vos ancêtres demeuraient anciennement par delà le fleuve, Taré père d'Abraham et le père de Nacor, et on y adorait des dieux étrangers. » Il y a plusieurs endroits dans l'Écriture où le sens qui se présente le premier n'est pas toujours celui de l'écrivain sacré, et on ne condamne pas un prévenu de crime sur un premier coup d'œil.

On rapporte dans la traduction ordinaire de ce verset *וַיַּעֲבֹדוּ*, et *servierunt*, à Nacor, Taré et Abraham; mais on peut regarder ce mot comme impersonnel. L'hébreu n'a pas de verbes qui répondent exactement à ce que les grammairiens de la langue latine appellent impersonnels, mais il a quelque chose d'analogue. Il sous-entend assez souvent *אִשׁ*, ou *אֲנָשִׁים*, ou

quelque autre mot avec lequel il fait accorder le verbe, comme si ce mot était exprimé. Comme la remarque est certaine, je me contente d'en rapporter deux ou trois exemples. Troisième livre *des Rois*, chapitre 1, verset 2: « Et ils vous chercheront une jeune fille; » ou, on vous cherchera une jeune fille. *Josué*, chapitre v, verset 7: « Ils étaient incircconcis, parce qu'on ne les avait pas circoncis dans le voyage. » *Genèse*, chapitre xli, verset 13: « La chose arriva comme il avait expliqué notre songe, et on me rétablit dans mon poste. » A la lettre, il faudrait traduire, et il me fit retourner dans mon poste, et le rapporter à Joseph, qui est le substantif le plus proche; mais il est clair que ce n'est pas ce que veut dire l'échanson de Pharaon. Psaume vii, verset 13: *Si non recesserit, gladium suum vibrabit, arcum suum tetendit*. Le plus proche substantif de *וַיַּעֲבֹדוּ* est DIEU. Ce n'est pas cependant à lui que l'auteur de ce psaume le rapporte, et il faut nécessairement le traduire impersonnellement, *si l'on ne se convertit*; ou suppléer le mot de méchant: *si le méchant ne se convertit*. Le verset suivant présente une semblable construction. L'expression ne peut être plus exactement semblable. *וַיַּעֲבֹדוּ* ne peut se rapporter à Joseph, et il faut le traduire impersonnellement: *On me fit retourner à mon poste*. On peut donc également traduire *וַיַּעֲבֹדוּ* par *et on adora des dieux étrangers*, quoique Nacor, Taré et Abraham soient les substantifs les plus proches. On le doit même: car lorsqu'une expression présente deux sens, l'équité ne veut pas qu'on lui donne celui qui flétrirait en quelque sorte la mémoire d'une personne aussi respectable en toute façon que le père des croyants.

Le conducteur du peuple de Dieu accuse, au verset quatorze du même chapitre, ses ancêtres d'avoir adoré des dieux étrangers. Mais l'accusation est générale, et elle ne tombe en particulier ni sur Abraham, ni même sur Taré et Nacor. Pourquoi leur aurait-il épargné ici le reproche d'avoir été idolâtres, s'il les en avait accusés au verset second? En ne disant rien d'eux au verset quatorze, c'est un préjugé bien naturel que ce qu'il dit au verset second ne tombe que sur le pays où ils demeuraient, qui était idolâtre, non sur leurs personnes. Si Abraham avait été idolâtre, sa conversion eût été un événement de sa vie infiniment plus considérable que quelques autres que l'Écriture rapporte. Elle n'en dit rien cependant; et dans tout ce qu'elle raconte de ce saint homme, on ne découvre pas le moindre trait qui puisse donner lieu à le soupçonner d'avoir été idolâtre. Quand

¹ L'historien juif reconnaît que Melchisédech était prêtre du Très-Haut, c'est-à-dire du vrai Dieu. Abraham

ne fut donc pas le premier qui le connut et qui osa l'annoncer.

DIEU l'appelle, il ne lui commande que de quitter son pays, sa famille et la maison de son père. C'était cependant la première chose qu'Abraham eût dû faire en entrant au service de DIEU, que de renoncer à l'idolâtrie, s'il avait adoré des faux dieux : et le Seigneur ne le lui ordonne point. Pourquoi cela ? on ne saurait en apporter de raison qui satisfasse, sinon qu'il n'était pas idolâtre. L'Écriture parle en plusieurs endroits de sa vocation, et elle y fait quelquefois allusion ; mais elle garde le plus profond silence sur sa conversion. Est-il vraisemblable qu'elle n'en eût rien dit s'il eût adoré les faux dieux ? (P. GILLET.)

Ce que dit ici le P. Gillet relativement à Abraham me paraît d'une vérité évidente, et je ne vois aucune raison de croire que ce saint patriarche ait jamais professé d'autre culte que celui du vrai DIEU. Quant à ses pères, le passage de Josué, quoi qu'en dise le P. Gillet, semble indiquer que, vivant au milieu de nations idolâtres, ils avaient pu momentanément se laisser séduire par leurs exemples, et allier au culte du véritable DIEU celui du soleil et des planètes. Mais on peut croire que les avis d'Abraham, qui était animé de la foi la plus pure, avaient ramené ses pères aux vrais principes de la religion et leur avaient fait rejeter tout mélange de culte étranger. Ce qui semble confirmer cette opinion, c'est que, longtemps après le départ d'Abraham, le culte du vrai DIEU s'était conservé parmi ses parents, qui, cependant, n'étaient plus à portée de recevoir ses avis, ni de profiter de ses exemples. Ainsi, dans l'histoire du mariage d'Isaac et de celui de Jacob, les neveux et les petits-neveux d'Abraham n'invoquent que le vrai Dieu, et ne disent pas un seul mot qui trahisse l'existence d'un culte idolâtrique. Si Laban avait chez lui des figures appelées *Theraphim*, qui étaient une sorte de génies familiers, il ne paraît pas qu'il leur eût rendu aucun culte, mais qu'il les consultait sur le succès de ses entreprises. Ce n'était pas là de l'idolâtrie purement dite, mais une pratique superstitieuse. Et cette même pratique s'introduisit également chez les Hébreux, et s'y maintint obstinément malgré les préceptes de la loi, ainsi qu'on peut le voir dans l'histoire de David.

On peut croire que quand DIEU ordonna à Abraham de quitter son pays, ce ne fut pas pour le soustraire au danger de l'idolâtrie, à la contagion des mauvais exemples ; mais il voulait récompenser la foi du saint patriarche, en lui donnant, dans la personne de ses descendants, la possession de la terre de Chanaam. (Q)

¹ Salem oppidum est juxta Scythopolim, quod usque hodie appellatur Salem ; et ostenditur ibi palatium Mel-

REMARQUE IV.

RIEN DE BIEN CERTAIN SUR LA POSITION DE LA VILLE DONT MELCHISÉDECH ÉTAIT ROI. JOSEPH N'A POINT COMPOSÉ LE NOM DE JÉRUSALEM DE DEUX MOTS, DONT L'UN EST GREC, L'AUTRE HÉBREU. EXPLICATION D'UN ENDROIT DU DERNIER CHAPITRE DU SIXIÈME LIVRE DE LA GUERRE DES JUIFS.

(PAGE 29.)

Ce fut, selon l'Écriture, dans la vallée de Savé, ou Royale, que le roi de Sodome alla au-devant d'Abraham après la défaite de Codorlahomor. Ce fut, selon Joseph, dans le même endroit, que Melchisédech lui fit les présents que l'on a coutume de faire aux étrangers. On ne trouve rien dans l'Écriture qui puisse servir à fixer la position de cette vallée. Quelques savants ont cru qu'elle était dans les belles plaines de Galilée. C'est une conjecture qui n'a pour elle que de n'être pas impossible ; et ce que Joseph dit, que cette vallée était à deux stades de Jérusalem, lui est entièrement contraire. La tradition pouvait avoir conservé la mémoire de sa position. L'historien a pu prendre ce qu'il en dit dans quelque ancien auteur qui s'est perdu ; car on ne voit pas de raison de le soupçonner d'avoir avancé ce fait, sans l'avoir puisé dans l'une ou l'autre source.

Joseph dit, après l'Écriture, que Melchisédech était roi de Salem, ou, comme il s'exprime, de Solime ; mais il ajoute que Solime est ce que l'on a appelé dans la suite Jérusalem. Presque tous les Pères, et la plus grande partie des interprètes de l'Écriture, ont embrassé ce sentiment ; et je ne sache parmi les anciens que saint Jérôme qui l'ait combattu. Car il prétend, dans sa lettre à Évangèle, que c'était à Salem, dans le voisinage de Scythopolis, que Melchisédech régnait¹, et que l'on y voyait encore de son temps les ruines de son palais. La preuve serait décisive s'il était constaté que les mesures que l'on montra au saint docteur étaient les ruines du palais de ce prince. Mais rien n'est plus fréquent que les illusions que font aux voyageurs et aux étrangers les gens d'un endroit où il y a d'anciens monuments ou des restes d'anciens édifices ; car ils ne manquent jamais de les attribuer à quelque personne distinguée, ou par le poste qu'elle a occupé pendant sa vie, ou par ses exploits militaires, ou par la sainteté de sa vie.

Melchisédech était roi de Salem. Mais l'Écriture, qui nous l'apprend, ne dit, ne marque

chisedech : ex magnitudine ruinarum, veteris operis ostendens magnificentiam.

point si ce terme signifie un pays ou une ville. Le préjugé est que c'était une ville, et Joseph fait Solime capitale de ses états, comme on vient de le remarquer. Elle perdit donc ce nom dans la suite, par quelque révolution dont il ne s'est conservé aucuns mémoires, si, comme le prétend cet auteur, elle fut dans la suite la capitale de sa nation. Car ce qui fut le siège des rois de Juda s'appelait Jébus lorsque David s'en empara. L'Écriture lui donne ce nom au verset vingt-huitième du dix-huitième chapitre de *Josué*. Elle le portait lorsqu'arriva le cruel accident du Lévi, qui est rapporté dans le livre des *Juges*; et l'auteur du premier livre des *Paralipomènes* le lui donne, lorsque David alla l'assiéger. Il est vrai que l'Écriture ¹ la désigne aussi par celui de Jérusalem dans les endroits qu'on vient d'indiquer; mais elle ajoute ordinairement: *Jebus quæ est Jerusalem; Jebus quæ altero nomine vocatur Jerusalem; in Jerusalem, hæc est Jebus*; ce qui ne permet pas de douter que Jébus ne fût le nom de cette ville avant que David en eût fait la capitale de ses états. Aussi les meilleurs interprètes croient que c'est par anticipation qu'elle est appelée Jérusalem dans *Josué* et dans les *Juges*.

Le changement de nom n'empêche pas que Salem et Jébus ne puissent être la même ville, que les Juifs appelèrent Jérusalem lorsqu'ils s'en furent rendus maîtres. Mais ce sentiment ne peut pas se concilier avec ce que Joseph, suivi de la plupart des Pères et de plusieurs interprètes de l'Écriture, dit que la montagne sur laquelle Abraham devait immoler son fils était la même que David choisit dans la suite pour bâtir le temple ². Outre que Moriah, où Dieu envoya ³ le saint patriarche, n'est pas une montagne, mais une terre *אֶרֶץ*, il est peu croyable que Dieu ait voulu qu'il donnât en spectacle à la capitale des États de Melchisédech un sentiment si contraire aux sentiments de la nature. Le nom même de l'endroit qu'il devait montrer à Abraham ne s'orthographie pas précisément comme celui de la montagne sur laquelle le temple fut bâti. L'auteur du second livre des *Paralipomènes* remarque ⁴ que ce fut celle sur laquelle Dieu s'était fait voir à David. Comme le sacrifice d'Isaac était un événement aussi intéressant et plus frappant même par sa singularité, il semble que l'écrivain sacré, en remarquant que Dieu était apparu à David sur la montagne où Salomon bâtit le temple, n'eût pas

manqué d'ajouter que c'était sur la même montagne que se devait faire le sacrifice d'Isaac, si c'eût été dans le même endroit que le temple a été bâti dans la suite.

Saint Jérôme, comme on vient de le remarquer, s'est opposé au torrent, en soutenant que la ville dont Melchisédech était roi n'était pas celle que l'on a appelée, dans la suite, Jérusalem; mais il a eu pour lui la multitude, dans le reproche qu'il fait à Joseph d'avoir formé le nom de la capitale de sa nation de deux mots, dont l'un est grec et l'autre hébreu. Si l'on court risque de s'égarer en se frayant de nouvelles routes, les erreurs sont quelquefois aussi fréquentes en suivant les anciennes.

C'est sur le numéro deux du septième livre des *Antiquités Juives*, chapitre III, que l'on appuie ce reproche. Joseph s'y exprime à la vérité d'une manière obscure. L'endroit paraît avoir souffert quelque altération par la négligence des copistes, ou par l'injure des temps; mais dans l'état même où il est aujourd'hui, il ne donne pas lieu de croire que l'historien juif ait dit que le nom de Jérusalem est moitié grec, moitié hébreu. Car il n'a pu regarder *ieron*, qu'il fait entrer dans sa composition, comme grec, en même temps qu'il remarque qu'il signifie en hébreu *אֲשֶׁר אֲמַן*, sûreté, assurance.

Pour tâcher de rétablir cet endroit, du moins quant à la pensée de Joseph, je remonte au commencement du numéro: « David, ayant donc chassé le premier les Jébuséens de Jérusalem, appela la ville de son nom. » Jérusalem ne porta point le nom de ce prince: il n'y eut que la montagne de Sion, sur laquelle était la citadelle des Jébuséens, qui s'appela la ville de David ⁵. Cela est certain par l'Écriture, et l'on ne voit pas ce qui aurait pu porter Joseph à s'en écarter. Ce qui a pu donner lieu à l'en accuser est, ce semble, que l'on a pris le mot de Jérusalem dans toute l'étendue ordinaire de son sens, et il ne s'en sert que pour signifier la partie de cette ville où était la forteresse des Jébuséens. David fut, selon cet auteur, le premier qui se rendit maître de ce dont il parle, et il reconnait, après l'Écriture, que les Benjamites s'étaient rendus maîtres de la ville basse de Jérusalem, mais qu'ils ne purent prendre la haute. Ce n'est donc que de la haute qu'il parle lorsqu'il dit que ce prince lui donna son nom.

Ce qu'on lit après *Σιόνα ἱερουσαλὴμ* est corrompu, et il y manque quelque chose. On peut,

¹ *Josué*, ch. XV, v. 8; ch. XVIII, v. 28. *Jug.*, ch. XIX, v. 10.

² « La plus commune et la plus saine opinion est celle qui croit que Dieu dit à Abraham de se mettre en chemin, et d'aller d'un certain côté, jusqu'au lieu qu'il lui devait désigner; et que le lieu qu'il lui désigna est la montagne qui, depuis cet événement, porte le nom de Moriah, et où l'on bâtit ensuite le temple

de Jérusalem. » P. Calmet, *Genèse*, ch. XII, v. 2.

³ *Genèse*, ch. XII, v. 4.

⁴ *Paralipom.*, II, ch. III, v. 1.

⁵ *Cœpit autem David arcem Sion, hæc est civitas David.... habitavit autem David in arce, et vocavit eam civitatem David.* II *Rois*, ch. V, v. 7 et 9. I *Paralip.*, ch. XI, v. 5 et 7.

ce semble, le rétablir, en transposant μετα ταυτα qui est avant αυτην φασι τινες, pour le placer après ωνομασεν Σολυμα, et en effaçant ταυτα qui précède ωνομασεν. « Car cette ville s'appelait Solime du temps d'Abraham, tige de notre nation. Quelques-uns disent qu'Homère l'a appelée Solime ¹. » Il manque quelque chose à ce qui suit ; je le supplée, en conjecturant que Joseph avait dit : μετα ταυτα ωνομασεν Ιερουσαλμα. Ιερων γαρ κατα την Εβραιων γλωσσαν εστιν ασφαλεια. « On l'appela dans la suite Jérusalem. Car Ιερων dans la langue hébraïque signifie fermeté, assurance. » Si ce ne sont pas exactement les termes dont Joseph s'était servi, c'est bien vraisemblablement sa pensée en général ; car, pour croire que l'endroit est sorti de ses mains tel que nos éditions le représentent, il faudrait dire qu'il n'a pas voulu se faire entendre, ou que, de ceux qui se sont mêlés d'écrire, c'est l'auteur qui a le moins su parler pour se faire entendre.

Joseph revient sur la fin du sixième Livre de la guerre des Juifs à ce qu'il dit ici de Melchisédech et du nom de Jérusalem. On trouvera ici en note la manière dont MM. d'Andilly et Havercamp ² ont rendu cet endroit. Mais, sans entrer dans le détail des déficiences de leur traduction, je remarque que cet auteur n'a dit ni n'a pu dire que « Melchisédech consacra le premier cette ville à Dieu, en lui bâtissant un temple, et changea son nom de Solyme en celui de Jérusalem. » Un défaut de ponctuation, και ajouté mal à propos devant το Ιερων et δε omis après πρωτος, jettent quelque petite obscurité sur sa pensée ; mais il est aisé de la dissiper, et de voir qu'il veut dire que « ce fut un roi chananéen qui fonda Jérusalem ; qu'il s'appelait Melchisédech, qui, dans la langue du pays, veut dire roi juste. Il l'était en effet, c'est pourquoi il était prêtre du Très-Haut. Le roi, qui y bâtit le premier temple, l'appela Jérusalem : car elle s'appelait

auparavant Solime. » Ceux qui ont traduit cet endroit n'ont pas fait réflexion que les copistes ont omis Melchisédech entre κληθεις et βασιλευς δικαιος, et cette omission fait dire à Joseph que ce nom signifie dans la langue du pays βασιλευς δικαιος ; ce qu'il n'a pu dire. Une seconde réflexion que l'on n'a pas faite est que δυναστας, qui est au commencement de la phrase, s'étend sur πρωτος δε το Ιερων, et qu'il signifie, non Melchisédech, mais Salomon, qui bâtit le premier temple de Jérusalem, et qui lui donna ce nom. Herm. Vitsius trouve avec raison que Bochart s'est trop arrêté à relever les méprises dans lesquelles il prétend que Joseph est tombé en cet endroit. Il eût été à souhaiter que ce savant homme se fût aperçu qu'il était corrompu, et qu'il eût donné à le rétablir une partie de l'application qu'il a employée, en pure perte, à en relever les fautes ³.

Eupolème dit dans Eusèbe ⁴ que Jérusalem s'appelait autrefois Ιερων Σαλωμωνος, mais que pour abrégé on n'a dit dans la suite que Ιερουσαλμα. Ce qu'Eusèbe nous a encore conservé de cet auteur nous en donne une idée peu avantageuse : mais, quoique le P. Lamy rejette ⁵ avec mépris son sentiment, on trouve quelquefois dans les auteurs les plus décriés de bonnes choses que l'on ne trouverait pas ailleurs. Joseph, en faisant entrer Ιερων dans la composition du nom de Jérusalem, donne lieu de croire que c'était aussi son sentiment ; et ce qu'il dit en cet endroit, si l'on a bien pris sa pensée, ne permet guère d'en douter. On trouve une ville dans la tribu de Nephtali que l'Écriture appelle Ιερων ⁶. Quoi qu'il en soit, Joseph n'a pu croire qu'Homère avait appelé Solyme la ville qui fut dans la suite la capitale de sa nation, et dire que Melchisédech avait changé son nom pour lui donner celui de Jérusalem. (P. GILLET.)

¹ Ταυτην δε φασι τινες, οτι Ομηρος ωνομασεν Σολυμα, μετα ταυτα ωνομασεν Ιερουσαλμα.

² « Son fondateur fut un prince des Cananéens, surnommé le Juste à cause de sa piété. Il consacra le premier cette ville à Dieu, en lui bâtissant un temple, et changeant son nom de Solyme en celui de Jérusalem. » M. d'And.... qui patria lingua appellatus est Rex justus..... cūque templum primus ædificasset, civitatem Hierosolymam appellavit, etc. (Haverc.)

³ Herm. Vitsius, *Miscell. sacr.*, tom. aller., pag. 245. S. Bochart, *Canaan.*, l. II, ch. iv.

⁴ *Præpar. Evang.*, l. ix, pag. 431.

⁵ Quoique l'étymologie que M. Reland donne du nom de Jérusalem soit différente de celle d'Eupolème et de Joseph, ce savant conjecture, comme ces deux auteurs, que la métropole des Juifs ne s'appela Jérusalem que du temps de Salomon, et que son nom fait allusion à celui de ce prince. *Palæstin. illustrat.*, p. 834.

⁶ Josué, ch. xix, v. 38.



LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE I.

PARTAGE ENTRE ÉSAU ET JACOB.



Après la mort d'Isaac, ses deux fils partagèrent sa succession, et nul d'eux ne demeura au même lieu qu'il avait choisi auparavant pour y faire son séjour. Ésaü laissa Hébron à Jacob, et s'établit en Scïr. Il posséda l'Idumée et lui donna son nom; car il avait été surnommé Édom : voici à quelle occasion. Lorsqu'étant encore jeune, il revenait un jour de la chasse, abattu de travail et pressé d'une grande faim, il trouva son frère faisant cuire des lentilles pour son diner. Elles lui parurent si rouges et si bonnes, que l'extrême envie qu'il eut d'en manger fit qu'il le pria de les lui donner. Mais Jacob, qui vit avec quelle ardeur il les désirait, lui dit qu'il ne les lui donnerait qu'à condition de lui céder son droit d'aînesse. Ésaü en demeura d'accord, et le lui promit avec

61.

Gen., XXXV.

Gen., XXXVI.

Gen., XXV.

serment. Des jeunes gens de leur âge se moquèrent de la simplicité d'Ésaü¹, et à cause de cette couleur rouge des lentilles lui donnèrent le nom d'Édom, qui, en hébreu, signifie roux, et le pays l'a toujours conservé depuis. Mais comme les Grecs adoucissent les noms pour les rendre plus agréables, ils l'ont nommé Idumée.

Ésaü eut cinq fils de trois femmes, savoir : d'Ada, fille d'Hélon, *Éliphas*; d'Alibama, fille d'Ésebéon, *Jaüs*, *Jolam* et *Coré*, et de Bazemath, fille d'Ismaël, *Raguel*.

62.

Gen., XXXV.

Éliphas eut cinq fils légitimes, *Theman, Omer, Opher, Jotam et Cenez*; car, quant au sixième, nommé *Amalech*, il l'eut de Thesma, sa concubine. Ils occupèrent cette partie



de l'Idumée nommée Gobolite, et le pays qui fut nommé Amalécite à cause d'Amalech; car le nom d'Idumée s'étendait autrefois fort loin, et les diverses parties de ce grand pays ont conservé les noms de ceux qui les premiers les ont habitées.

NOTE DU CHAPITRE I.

¹ *Des jeunes gens de leur âge se moquèrent de la simplicité d'Ésaü, etc.* La Genèse porte simplement : « C'est pour cela qu'on lui a donné le nom d'Édom ; »

mais, il faut bien le remarquer, la phrase plus explicite de Joseph n'est pourtant pas opposée au texte biblique. Seulement on ignore quelle pouvait être l'autorité du document ou de la tradition qui a servi de fondement à l'assertion de notre auteur. (J. G.)

CHAPITRE II.

SONGES DE JOSEPH. JALOUSIE DE SES FRÈRES; ILS RÉSOLVENT DE LE FAIRE MOURIR.

63. La prospérité dont Dieu favorisait Jacob était si grande, que nul autre en tout son pays ne l'égalait en richesse, et les excellentes qualités de ses enfants ne le rendaient pas seulement heureux, mais considéré de tout le monde. Ils n'avaient pas tous moins d'esprit que de sagesse et de cœur, et il ne leur manquait rien de ce qui pouvait les faire estimer. Dieu prenait aussi un tel soin de ce fidèle serviteur et lui départait si libéralement ses grâces, que les choses mêmes qui paraissaient lui devoir être les

plus contraires réussissaient à son avantage, et il commençait dès lors par lui et par les siens à ouvrir à nos pères le chemin pour sortir d'Égypte¹. Voici quelle en fut l'origine.

Joseph, que Jacob avait eu de Rachel, était celui de tous ses enfants qu'il aimait le plus, tant à cause des avantages de l'esprit et du corps qu'il avait par-dessus les autres, que de son extrême sagesse. Cette affection, que son père ne pouvait cacher, excita contre lui la jalousie et la haine de ses frères; et elles augmentèrent encore par quelques songes qu'il eut et qu'il raconta en présence de son père. Ces songes, en effet, lui présageaient un bonheur si extraordinaire, qu'il était capable de causer de l'envie entre les personnes même les plus proches : ce qui arriva en cette sorte. Jacob l'ayant envoyé avec ses frères pour travailler ensemble à la moisson, il eut pendant la nuit un songe qui ne pouvait être considéré comme les songes ordinaires. Lorsqu'il fut éveillé, il le raconta à ses frères afin qu'ils le lui expliquassent. Il lui avait paru que sa gerbe était debout dans le champ, et que les leurs venaient s'incliner devant elle et l'adorer. Ils n'eurent pas peine à juger que ce songe signifiait que sa fortune serait très-grande, et qu'ils lui seraient soumis; mais ils dissimulèrent d'y rien comprendre, souhaitèrent en leur cœur que cette prédiction fût vaine, et conçurent contre lui une aversion encore plus forte que celle qu'ils avaient auparavant. Dieu, pour confondre leur jalousie, envoya un autre songe à Joseph beaucoup plus considérable que le premier. Il crut voir le soleil, la lune et onze étoiles² descendre du ciel en terre, et se prosterner devant lui. Il rapporta ce songe à son père devant ses frères, dont il ne se défiait point, et le pria de le lui interpréter. Jacob en eut une grande joie, parce qu'il comprit aisément qu'il présageait à Joseph une très-grande postérité, et qu'un temps viendrait que son père, sa mère et ses frères seraient obligés de lui rendre hommage; car le soleil et la lune signifiaient son père et sa mère³, dont l'un donne la forme et la vigueur à toutes choses, et l'autre les nourrit et les fait croître; et ces onze étoiles signifiaient ses onze frères qui tiraient toute leur force de leur père et de leur mère, de même que les étoiles tirent la leur du soleil et de la lune.

Voilà quelle fut l'interprétation que Jacob donnait à ce songe, et qu'il lui donnait très-sagement; mais ce présage affligea les frères de Joseph; et quoique, lui étant si proches, ils eussent dû prendre autant de part que lui-même à son bonheur, ils n'en conçurent pas moins d'envie que s'il eût été à leur égard une personne étrangère. Ainsi ils résolurent de le faire mourir, et dans ce dessein, lorsque la moisson fut achevée, ils menèrent leurs troupeaux en Sichem, qui était un lieu fort abondant en pâturage, sans en rien dire à leur père. Leur éloignement mit Jacob en peine, et, pour en avoir des nouvelles, il envoya Joseph les chercher.

NOTES DU CHAPITRE II.

¹ Voyez à la fin du livre la Remarque I.

² *Et onze étoiles.* Cette traduction est conforme au récit de la Genèse, où on lit en effet *et onze étoiles*; mais elle ne rend nullement le grec de Joseph, qui porte littéralement : *et les autres étoiles* (καὶ τὰς λοιπὰς ἀστέρας). (G.)

³ Sans doute, Rachel, mère de Joseph, était morte longtemps avant que ce patriarche ne fût vendu pour être emmené en Égypte. Par consé-

quent, il ne peut, dans ce songe, être question d'elle. Mais on peut croire que, par le mot de mère, Moïse a entendu Lia, sœur de Rachel, et qui, depuis le décès de sa sœur, se trouvait comme la mère de toute la famille de Jacob. Rien ne force à croire qu'elle fût déjà morte à l'époque du voyage de Jacob en Égypte. Si l'écrivain sacré ne parle pas expressément d'elle, il ne nomme pas non plus les femmes des fils et des petits-fils de Jacob; et, cependant, toutes accompagnèrent leurs maris et leur famille dans une occasion où leur présence était absolument nécessaire. (Q.)

CHAPITRE III.

JOSEPH EST VENDU PAR SES FRÈRES A DES ISMAÉLITES, QUI LE VENDENT EN ÉGYPTÉ. SA CHASTÉTÉ EST CAUSE QU'ON LE MET EN PRISON. IL INTERPRÈTE DEUX SONGES, ET EN INTERPRÈTE ENSUITE DEUX AUTRES AU ROI PHARAON, QUI L'ÉTABLIT GOUVERNEUR DE TOUTE L'ÉGYPTÉ. UNE FAMINE OBLIGE SES FRÈRES D'Y FAIRE DEUX VOYAGES, DANS LE PREMIER DESQUELS IL RETIENT SIMÉON, ET DANS LE SECOND RETIENT BENJAMIN. IL SE FAIT ENSUITE CONNAÎTRE A EUX, ET ENVOIE QUÉRIR SON PÈRE.

65. Les frères de Joseph le virent arriver avec plaisir; non pas à cause qu'il venait de la part de leur père, mais parce que, le considérant comme leur ennemi, ils se réjouissaient de le voir tomber entre leurs mains, et craignaient si fort de perdre l'occasion de s'en débarrasser, qu'ils voulaient le tuer à l'heure même; mais Ruben, l'aîné de tous, ne put approuver une telle inhumanité. Il leur représenta « la grandeur du crime qu'ils voulaient commettre, la haine qu'il attirerait sur eux; et que si un simple homicide donne de l'horreur à Dieu et aux hommes, le meurtre d'un frère leur est en abomination; qu'ils accablent de douleur un père et une mère qui, outre l'amour



qu'ils portaient à Joseph à cause de sa bonté, avaient une tendresse particulière pour lui parce qu'il était le plus jeune de leurs enfants; qu'ainsi il les conjurait d'appré-

hender la vengeance de DIEU, qui voyait déjà dans leur cœur le cruel dessein qu'ils avaient conçu; qu'il leur pardonnerait néanmoins s'ils en avaient du regret et s'ils en faisaient pénitence, mais qu'il les en punirait très-sévèrement s'ils l'exécutaient; qu'ils considérassent que, toutes choses lui étant présentes, les actions qui se font dans les déserts ne peuvent pas plus lui être cachées que celles qui se passent dans les villes, et que s'ils s'engageaient dans une action aussi criminelle, leur propre conscience leur servirait de bourreau. Il ajouta que, s'il n'est jamais permis de tuer un frère, lors même qu'il nous a offensé, et qu'il est au contraire toujours louable de pardonner à ses amis quand ils ont failli, à combien plus forte raison étaient-ils obligés de ne point faire de mal à un frère dont ils n'en avaient jamais reçu; que la seule considération de sa jeunesse les devait porter non-seulement à en avoir compassion, mais à l'assister même et à le protéger; que la cause qui les animait contre lui les rendrait encore beaucoup plus coupables, puisqu'au lieu de concevoir de la jalousie du bonheur qui devait lui arriver et des avantages dont il plairait à DIEU de le favoriser, ils devaient s'en réjouir et les considérer comme les leurs propres, vu que, lui étant si proches parents, ils pourraient y participer; et qu'enfin ils se remissent devant les yeux quelle serait la fureur et l'indignation de DIEU contre eux, si, en donnant la mort à celui qu'il avait jugé digne de recevoir de sa main tant de bienfaits, ils osaient entreprendre de lui ôter le moyen de le favoriser de ses grâces. »

Lorsque Ruben vit que ses frères, au lieu d'être touchés de ces paroles, s'affermis-
saient de plus en plus dans une si funeste résolution, il leur proposa de choisir un
moyen plus doux de l'exécuter, afin de rendre leur faute en quelque sorte moins cri-



minelle, et leur dit que, s'ils voulaient suivre son conseil, ils se contenteraient de mettre Joseph dans une citerne qui était proche, et de l'y laisser mourir, sans tremper leurs mains dans son sang. Ils approuvèrent cet avis; et alors Ruben le descendit avec une

corde dans cette citerne qui était presque sèche ¹, et s'en alla ensuite chercher des pâturages pour son troupeau.

Gen., XXXVII. Il était à peine parti que Judas, l'un des autres fils de Jacob, vit passer des marchands arabes descendus d'Ismaël, qui venaient de Galaad, et portaient en Égypte des parfums et d'autres marchandises; il conseilla à ses frères de leur vendre Joseph, pour l'envoyer mourir par ce moyen dans un pays éloigné, et ne pouvoir être accusés de lui avoir ôté la vie. Ils entrèrent dans cette proposition, retirèrent Joseph, qui avait alors dix-sept ans, et le vendirent vingt pièces d'argent à ces Ismaélites.

Lorsque la nuit fut venue, Ruben, qui voulait sauver Joseph, alla secrètement à la citerne et l'appela diverses fois; mais, voyant qu'il ne lui répondait point, il crut que ses frères l'avaient fait mourir, et leur en fit de très-grands reproches. Ainsi ils furent obligés de lui dire ce qu'ils avaient fait, et sa douleur en fut en quelque sorte adoucie. Ses frères consultèrent ensuite sur ce qu'ils feraient pour ôter à leur père le soupçon de leur crime, et ils ne trouvèrent point de meilleur expédient que de prendre la robe qu'ils avaient ôtée à Joseph avant de le descendre dans la citerne, de la déchirer, de répandre dessus du sang de chevreau, et de la porter en cet état à Jacob, afin de lui faire croire que les bêtes l'avaient dévoré. Ils allèrent après trouver leur père, qui avait déjà appris qu'il était arrivé quelque malheur à Joseph ²; lui dirent qu'ils ne l'avaient point vu, mais qu'ils avaient trouvé cette robe toute sanglante et toute déchirée, et que si c'était celle qu'il portait lorsqu'il était sorti de la maison, ils avaient sujet de craindre qu'il n'eût été dévoré par les bêtes. Jacob, qui n'avait pas cru sa perte si grande, mais qui se persuadait seulement que son fils avait été pris et mené captif, ne douta plus de sa mort aussitôt qu'il vit ce vêtement, parce qu'il savait qu'il l'avait sur lui quand il l'avait envoyé trouver ses frères. Ainsi il fut touché d'une si violente douleur, que quand il n'aurait eu que lui de fils, il ne l'aurait pas pleuré davantage. Il se couvrit d'un sac, et n'écoula point la consolation que ses autres enfants s'efforcèrent de lui donner.

66. Gen., XXXIX. Cependant les marchands ismaélites qui avaient acheté Joseph, étant arrivés en Égypte, le vendirent à PUTIPHAR, maître d'hôtel du roi PHARAON, qui ne le traita point en esclave, mais le fit instruire avec soin comme une personne libre, et lui donna la conduite de sa maison. Joseph s'en acquitta de manière à satisfaire entièrement son maître. Ce changement de sa condition n'en apporta point à sa vertu; et il fit voir que, lorsqu'un homme est véritablement sage, il se conduit avec une égale prudence dans la bonne et dans la mauvaise fortune.

La femme de Putiphar fut si touchée de son esprit et de sa beauté, qu'elle en devint éperdument amoureuse; et comme elle jugeait plutôt de lui par l'état où la fortune l'avait réduit que par sa générosité et par sa vertu, elle crut que, dans la condition d'esclave où il se trouvait, il se tiendrait heureux d'être aimé de sa maîtresse, et elle se résolut sans peine à lui découvrir sa passion; mais Joseph, considérant comme un grand crime de faire une telle injure à un maître à qui il était redevable de tant de faveurs, la pria de ne point désirer de lui une chose qu'il ne pouvait lui accorder sans passer pour l'homme du monde le plus ingrat, quoiqu'en toute autre rencontre il sût ce qu'il lui devait. Ce refus ne fit qu'augmenter son amour; elle se flatta de l'espérance que Joseph ne serait pas toujours inflexible, et résolut de tenter un autre moyen. Elle choisit pour cela le jour d'une grande fête ³ à laquelle les femmes avaient accoutumé de se trouver, et feignit d'être malade afin d'avoir un prétexte de ne point sortir, et de prendre cette occasion de solliciter Joseph. Ainsi, se trouvant en pleine liberté de lui parler et de le presser, elle lui dit : « Tu aurais mieux fait de te rendre d'abord à mes prières, et d'accorder ce que je te demande à ma qualité et à la violence de mon amour, qui me contraint, quoique je sois ta maîtresse, de m'abaisser jusqu'à vouloir

bien te prier. Mais si tu es sage, répare la faute que tu as faite. Il ne te reste plus d'excuse, puisque, si tu attendais que je te recherchasse une seconde fois, je le fais maintenant avec encore plus d'affection ; car j'ai feint d'être malade, et j'ai préféré le désir de te voir au plaisir de me trouver à une si grande fête ; que si tu as eu quelque soupçon que ce que je te disais ne fût qu'un artifice pour t'éprouver, ma persévérance ne te permet plus de douter que ma passion ne soit véritable. Choisis donc, ou de recevoir maintenant la faveur que je t'offre en répondant à mon amour, et d'attendre de moi pour l'avenir des grâces encore plus grandes, ou d'éprouver les effets de ma haine et de ma vengeance, si tu préfères à l'honneur que je te fais une vaine opinion de chasteté ; car, si cela arrive, ne t'imaginer pas que rien soit capable de te garantir : je t'accuserai auprès de mon mari d'avoir voulu attenter à mon honneur, et, quelque chose que tu puisses dire au contraire, il ajoutera plus de foi à mes paroles qu'à tes justifications. »

Cette femme, après avoir parlé de la sorte, joignit ses larmes à ses prières ; mais ni ses flatteries ni ses menaces ne furent capables de toucher Joseph pour le faire manquer à son devoir. Il aima mieux s'exposer à tout que de se laisser emporter à une volupté criminelle, et crut qu'il n'y avait point de peine qu'il ne méritât s'il commet-



tait une telle faute pour complaire à une femme. Il lui représenta « ce qu'elle devait à son mari ; que les plaisirs légitimes qui se rencontrent dans le mariage sont préférables à ceux que produit une passion déréglée, et que ces derniers ne sont pas plus tôt passés qu'ils causent un repentir inutile, qu'on est dans une continuelle crainte d'être découvert ; mais que l'on n'a rien à appréhender dans la fidélité conjugale, et que l'on marche avec confiance devant Dieu et devant les hommes ; que si elle demeurait chaste, elle conserverait l'autorité qu'elle avait de lui commander ; au lieu qu'elle perdrait cette même autorité en commettant avec lui un crime qu'il pourrait toujours

lui reprocher; et qu'enfin le repos d'une conscience qui ne se sent coupable de rien est infiniment préférable à l'inquiétude de ceux qui veulent cacher les péchés honteux qu'ils ont commis. » Ces paroles et autres semblables dont Joseph se servit pour tâcher de modérer la passion de cette femme et la faire rentrer dans son devoir, ne firent que l'enflammer davantage, et elle voulut le contraindre à lui accorder ce qu'elle ne pouvait sans crime désirer de lui. Alors, ne pouvant plus souffrir une si grande effronterie, il s'échappa d'elle, lui laissa son manteau entre les mains, et s'enfuit. Cette femme, outrée de son refus et craignant qu'il ne l'accusât auprès de son mari, résolut de le prévenir et de se venger. Ainsi, dans le transport où elle était de n'avoir pu satisfaire sa brutale passion, lorsque son mari à son retour, surpris de la voir en cet état, lui en demanda la cause, elle lui répondit : « Tu ne mériterais pas de vivre, si tu ne châtais pas comme il le mérite ce perfide et détestable serviteur qui, oubliant la misère où il était réduit quand tu l'as acheté, et l'excessive bonté que tu as eue pour lui, au lieu d'en témoigner sa reconnaissance, a eu l'audace d'attenter à mon honneur, et de vouloir ainsi te faire le plus grand outrage que tu pourrais jamais recevoir; il a choisi pour tâcher d'exécuter son dessein l'occasion d'un jour de fête et de ton absence : et dis, après cela, que la seule cause de cette pudeur et de cette modestie qu'il affecte n'est pas la crainte qu'il a de toi ! L'honneur que tu lui as fait sans qu'il le méritât, et qu'il n'eût osé espérer, l'a poussé à cette horrible insolence. Il a cru que, lui ayant confié tout ton bien et donné une entière autorité sur tes autres serviteurs, quoique plus anciens que lui, il lui était permis de porter ses pensées jusqu'à ta femme. »

67. Après lui avoir parlé de la sorte et joint ses larmes à ses paroles, elle lui montra le manteau de Joseph, et lui dit qu'il lui était demeuré entre les mains dans la résistance qu'elle lui avait faite.

Putiphar, touché de son discours et de ses pleurs, et donnant plus qu'il ne devait à l'amour qu'il avait pour elle, ne put s'empêcher d'ajouter foi à ce qu'il entendait et à ce qu'il voyait. Ainsi il loua fort sa sagesse, et, sans s'informer de la vérité, il ne douta point que Joseph ne fût coupable. Il le fit mettre dans une étroite prison, et il sentait une secrète joie de la vertu de sa femme, dont il croyait ne pouvoir douter après une aussi grande preuve que celle qu'elle en avait donnée en cette rencontre.

68. Pendant que cet Égyptien se laissait tromper de la sorte, Joseph, dans un si rude et si injuste traitement, remit entre les mains de Dieu la justification de son innocence. Il ne voulut ni se défendre ni dire de quelle manière la chose s'était passée; mais, souffrant en silence ses liens et sa misère, il se confia en Dieu, à qui rien ne peut être caché, qui connaissait la cause de sa disgrâce, et qui était aussi puissant que ceux qui le faisaient souffrir étaient injustes. Il éprouva bientôt les effets de sa divine providence; car le geôlier, considérant avec quelle diligence et quelle fidélité il exécutait tout ce qu'on lui commandait, et touché de la majesté qui paraissait sur son visage, lui ôta ses chaînes, le traita mieux que les autres, et rendit ainsi sa prison plus supportable. Comme dans les heures où l'on permet aux prisonniers de prendre quelque repos ils s'entretiennent d'ordinaire de leurs malheurs, Joseph avait fait amitié avec un échançon du roi que ce prince avait fort aimé, mais qu'il avait fait mettre en prison pour quelque mécontentement qu'il en avait eu. Cet homme, qui avait reconnu la capacité de Joseph, lui raconta un songe qu'il avait eu, et le pria de le lui expliquer; à quoi il ajouta qu'il était bien malheureux de n'être pas seulement tombé dans les mauvaises grâces de son maître, mais d'être aussi troublé par des songes qu'il croyait ne pouvoir venir que du ciel. « Il m'a semblé, continua-t-il, que je voyais trois ceps de vigne chargés d'une très-grande quantité de grappes, et que, les raisins en étant mûrs, je les pressais pour en faire sortir le vin dans une coupe que le roi tenait à la main, et que je présentai ensuite de ce vin à Sa Majesté, qui le trouva excellent. » Joseph, l'ayant

entendu parler de la sorte, lui dit de bien espérer, puisque son songe signifiait que dans trois jours il sortirait de prison par l'ordre du roi, et rentrerait dans ses bonnes grâces. « Car, ajouta-t-il, Dieu a donné au fruit de la vigne divers excellents usages



et une grande vertu; il sert à lui faire des sacrifices, à confirmer l'amitié entre les hommes, à leur faire oublier leurs inimitiés, et à changer leur tristesse en joie. Ainsi, comme cette liqueur que vos mains ont exprimée a été favorablement reçue par le roi, ne doutez point que ce songe ne présage que vous sortirez de la misère où vous êtes, dans autant de jours qu'il vous a paru voir de ceps de vigne. Mais lorsque l'événement vous fera connaître que ma prédiction aura été véritable, n'oubliez pas, dans la liberté dont vous jouirez, celui que vous aurez laissé dans les chaînes, et souvenez-vous d'autant plus tôt dans votre bonheur de mon infortune, que ce n'est pas pour avoir failli que j'y suis tombé, mais pour avoir préféré, par un sentiment de devoir et de vertu, l'honneur du maître que je servais à une volupté criminelle. » Il serait inutile de dire quelle fut la joie que donna à cet échanson une interprétation si favorable de son songe, et avec quelle impatience il en attendait l'effet; mais il arriva ensuite une chose toute contraire.

Un panetier du roi, qui était prisonnier avec eux et qui était présent à ce discours, espéra qu'un autre songe qu'il avait fait lui pourrait aussi être avantageux. Ainsi il le rapporta à Joseph, et le pria de le lui expliquer. « Il m'a semblé, dit-il, que je portais sur ma tête trois corbeilles, dont deux étaient pleines de pains, et la troisième de diverses sortes de viandes telles qu'on les sert aux rois, et que des oiseaux les ont toutes emportées sans que j'aie pu les en empêcher. » Joseph, après l'avoir attentivement écouté, lui dit qu'il aurait fort désiré de lui pouvoir donner une explication favorable de ce songe, mais que, pour ne le point tromper, il était contraint de lui dire que les deux

premières corbeilles signifiaient qu'il ne lui restait plus que deux jours à vivre; et la troisième, qu'il serait pendu le troisième jour et mangé par les oiseaux.

70. Tout ce que Joseph avait prédit ne manqua pas d'arriver; car, trois jours après, le roi commanda, dans un grand festin qu'il faisait le jour de sa naissance, que l'on pendît ce panetier, et que l'on tirât l'échanson de prison pour le rétablir dans sa charge. L'ingratitude de ce dernier lui ayant fait oublier sa promesse, Joseph continua d'éprouver durant deux ans les peines qui sont inséparables de la prison; mais DIEU, qui n'abandonne jamais les siens, se servit pour lui rendre la liberté du moyen que je vais dire. Le roi eut dans une même nuit deux songes qu'il crut ne lui présager que du mal, quoiqu'il ne se souvint point de l'explication qui lui en avait été donnée en ce même temps. Le lendemain, dès la pointe du jour, il envoya querir les plus savants d'entre les Égyptiens, et leur commanda de les lui expliquer. Ils lui dirent ne le pouvoir faire, et augmentèrent ainsi sa peine. Cette rencontre réveilla dans l'échanson la mémoire de Joseph, et le souvenir du don qu'il avait d'interpréter les songes. Il en parla au roi, lui dit de quelle sorte il avait expliqué le sien et celui du panetier, comme l'événement avait confirmé la vérité de ses paroles; que Putiphar, dont il était esclave, l'avait fait mettre en prison; qu'il était Hébreu de nation, et, selon ce qu'il disait, d'une maison fort illustre; qu'ainsi, s'il plaisait à Sa Majesté de l'envoyer querir et de ne pas juger de lui par le malheureux état où il se trouvait, elle pourrait apprendre ce que ses songes signifiaient. Sur cet avis, le roi envoya aussitôt querir Joseph, le prit par la main et lui dit : « Un de mes officiers m'a parlé de toi d'une manière si avantageuse, que l'opinion que j'ai de ta sagesse me fait désirer que tu m'expliques mes songes comme tu lui as expliqué le sien, sans que la crainte de me fâcher ni le désir de me plaire te fassent rien déguiser de la vérité, quand même ils me prédiraient des choses désagréables. Il m'a semblé que, me promenant le long du fleuve, j'ai vu sept vaches fort grandes et fort grasses qui en sortaient pour aller dans les marais; et qu'ensuite j'en ai vu sept autres fort laides et fort maigres qui sont venues à leur rencontre et qui les ont dévorées, sans pour cela apaiser leur faim. Je me suis réveillé dans une grande peine de ce que ce songe signifiait; et m'étant ensuite rendormi, j'en ai eu un autre qui me met dans une inquiétude encore plus grande. Il m'a semblé que je voyais sept épis qui sortaient d'une même racine, tous si mûrs et si bien nourris, que la pesanteur du grain les faisait pencher vers la terre; et près de là sept autres épis très-secs et très-maigres qui ont dévoré les sept qui étaient si beaux, et m'ont laissé dans l'étonnement où je suis encore. »

Après que le roi eut ainsi parlé, Joseph lui dit : « Les deux songes de Votre Majesté ne signifient qu'une même chose; car ces sept vaches si maigres et ces sept épis si arides, qui ont dévoré ces autres vaches si grasses et ces autres épis si bien nourris, signifient la stérilité et la famine qui arriveront dans l'Égypte durant sept années, et qui consumeront toute la fertilité et l'abondance des sept années précédentes; et il semble qu'il soit difficile de remédier à un si grand mal, parce que ces vaches maigres qui ont dévoré les autres n'ont pas été rassasiées; mais DIEU ne présage pas ces choses aux hommes pour les épouvanter de telle sorte qu'ils doivent se laisser abattre au déplaisir; mais, plutôt, afin de les obliger par une sage prévoyance à tâcher d'éviter le péril qui les menace : et ainsi, s'il plaît à Votre Majesté de faire mettre en réserve les grains qui proviendront de ces années si fertiles pour les dispenser dans le besoin, l'Égypte ne se sentira point de la stérilité des autres. »

Le roi, étonné de l'esprit et de la sagesse de Joseph, lui demanda quel ordre il faudrait tenir dans ces années d'abondance pour rendre la stérilité des autres supportable. Il lui répondit qu'il faudrait ménager le blé de telle sorte qu'on n'en consommât qu'autant qu'il serait besoin, et conserver le reste pour remédier à la nécessité à venir.

A quoi il ajouta qu'il ne faudrait aussi en laisser aux laboureurs que ce qui leur serait nécessaire pour semer la terre et pour vivre.

Alors Pharaon, n'étant pas moins satisfait de la prudence de Joseph que de l'explication de ses songes, jugea ne pouvoir faire un meilleur choix que de lui-même pour

71.



exécuter un conseil si sage. Ainsi il lui donna un plein pouvoir d'ordonner tout ce qu'il estimerait être le plus à propos pour son service et pour le soulagement de ses sujets, et, pour marque de l'autorité dont il l'honorait, lui permit d'être vêtu de pourpre, de porter un anneau où son cachet serait gravé, et de marcher sur un char par toute l'Égypte. Joseph, ensuite de cet ordre, fit mettre tous les blés dans les greniers de ce prince, et n'en laissa au peuple que ce qu'il lui en fallait pour semer et pour se nourrir, sans dire par quelle raison il en usait de la sorte. Il avait alors trente ans, et le roi le fit nommer Psontomphanec ¹, à cause de son extrême sagesse; car ce mot signifie, en langue égyptienne, qui pénètre les choses cachées.

Il lui fit aussi épouser une fille de grande condition nommée ASANETH, dont le père, qui s'appelait *Putiphar*, était grand prêtre d'Héliopolis. Il en eut deux fils avant que la stérilité fût arrivée: il nomma le premier MANASSÉ ², c'est-à-dire oubli, parce que la prospérité dans laquelle il était alors lui faisait oublier toutes ses afflictions passées; et nomma le second EPHRAÏM, c'est-à-dire rétablissement, parce qu'il avait été rétabli dans la liberté de ses ancêtres.

72.

Après que les sept années d'abondance que Joseph avait prédites furent passées, la famine commença d'être si grande que, dans ce mal imprévu, toute l'Égypte eut recours au roi. Joseph, par l'ordre de ce prince, leur distribua du blé, et sa sage conduite lui acquit une affection si générale, que tous le nommaient le sauveur du peuple. Il ne vendit pas seulement du blé aux Égyptiens; il en vendit aussi aux étrangers, parce qu'il était persuadé que tous les hommes sont unis ensemble d'une liaison si étroite,

73.

que ceux qui se trouvent dans l'abondance sont obligés de soulager les autres dans leurs besoins.

74. Or, comme l'Égypte n'était pas le seul pays affligé de la famine, mais que ce mal
Genèse, XLII. s'étendait dans plusieurs autres provinces entre lesquelles était celle de Chanaam,



Jacob, sachant que l'on vendait du blé en Égypte, y envoya tous ses enfants pour en acheter, excepté Benjamin, fils de Rachel et frère de père et de mère de Joseph, qu'il retint auprès de lui.

Lorsque ces dix frères furent arrivés en Égypte, ils s'adressèrent à Joseph pour le prier de leur vouloir faire vendre du blé : car il était en si grand crédit, que c'eût été mal faire sa cour au roi que de ne lui rendre pas un très-grand honneur. Il reconnut aussitôt ses frères; mais ils ne le reconnurent point, parce qu'il était si jeune quand ils le vendirent, que son visage était tout changé, et qu'ils n'auraient jamais pu s'imaginer de le voir dans une telle puissance. Il résolut de les tenter; et après leur avoir refusé le blé qu'ils lui demandaient, il leur dit qu'ils étaient sans doute des espions qui avaient conspiré ensemble contre le service du roi, et qui feignaient d'être frères, bien qu'ils fussent rassemblés de divers endroits, n'y ayant point d'apparence qu'un seul homme eût tant d'enfants tous si bien faits, ce qui est un bonheur si rare qu'il n'arrive pas même aux rois. Il ne leur parla ainsi qu'afin d'apprendre des nouvelles de son père, de l'état de ses affaires depuis son absence, et de son frère Benjamin, qu'il craignait qu'ils n'eussent fait mourir par la même jalousie dont il avait ressenti l'effet. Ces paroles les étonnèrent, et, pour se justifier d'une si importante accusation, ils lui répondirent par la bouche de Ruben, leur aîné : « Rien n'est plus éloigné de notre pensée que de venir ici comme espions; mais la famine qui est en notre pays nous a contraints d'avoir recours à vous, sur ce que nous avons appris que, votre bonté ne se contentant pas de remédier aux besoins des sujets du roi, elle passe jusqu'à vouloir sou-

lager aussi la nécessité des étrangers, en leur permettant d'acheter des blés. Quant à ce que nous avons dit que nous sommes frères, il ne faut que considérer nos visages pour connaître par leur ressemblance que nous avons dit la vérité. Notre père, qui est Hébreu, se nomme Jacob; il a eu de quatre femmes douze fils, et nous avons été heureux durant que nous étions tous en vie; mais depuis la mort de l'un d'entre nous, nommé Joseph, toutes choses nous ont été contraires; notre père ne peut se consoler de sa perte, et son extrême affliction ne nous donne pas moins de douleur que nous en reçûmes de la mort précipitée d'un frère si cher et si aimable. Le sujet qui nous amène n'est donc que pour acheter du blé; nous avons laissé auprès de notre père le plus jeune de nos frères, nommé Benjamin; et s'il vous plaît d'y envoyer, vous connaîtrez que nous vous parlons très-sincèrement. »

Ce discours fit connaître à Joseph qu'il ne devait plus rien appréhender pour son père ni pour son frère, et il commanda néanmoins qu'on les mît tous en prison pour être interrogés à loisir. Il les fit venir trois jours après et leur dit : « Pour m'assurer que vous n'êtes venus en effet ici avec aucun mauvais dessein contre le service du roi et que vous êtes tous frères et enfants d'un même père, je veux que vous me laissiez l'un d'entre vous qui sera en toute sûreté auprès de moi; et qu'après être retournés vers votre père avec le blé que vous demandez, vous reveniez me trouver, et ameniez votre jeune frère que vous avez laissé auprès de lui. » Ce commandement les surprit de telle sorte que, déplorant leur malheur, ils avouèrent que DIEU les châtiât avec justice de leur extrême inhumanité envers Joseph. Sur quoi, Ruben leur dit avec reproches que ce regret était inutile, et qu'il fallait supporter plus constamment la punition qu'ils méritaient. Ils en demeurèrent d'accord, et furent touchés d'une si vive douleur, qu'ils ne condamnèrent pas moins leur crime que s'ils n'en eussent pas été les auteurs. Comme ils se parlaient ainsi en langue hébraïque, qu'ils croyaient que nul de ceux qui étaient présents n'entendait, Joseph fut si touché de les voir presque réduits au désespoir, que, ne pouvant retenir ses larmes et ne voulant pas encore se faire connaître, il se retira de devant eux, et étant revenu bientôt après, il retint Siméon pour otage jusqu'à ce qu'ils lui eussent amené leur plus jeune frère; ensuite de quoi il leur permit d'acheter du blé et de s'en aller, mais il commanda que l'on mît secrètement dans leurs sacs l'argent qu'ils avaient donné en paiement : ce qui fut exécuté.

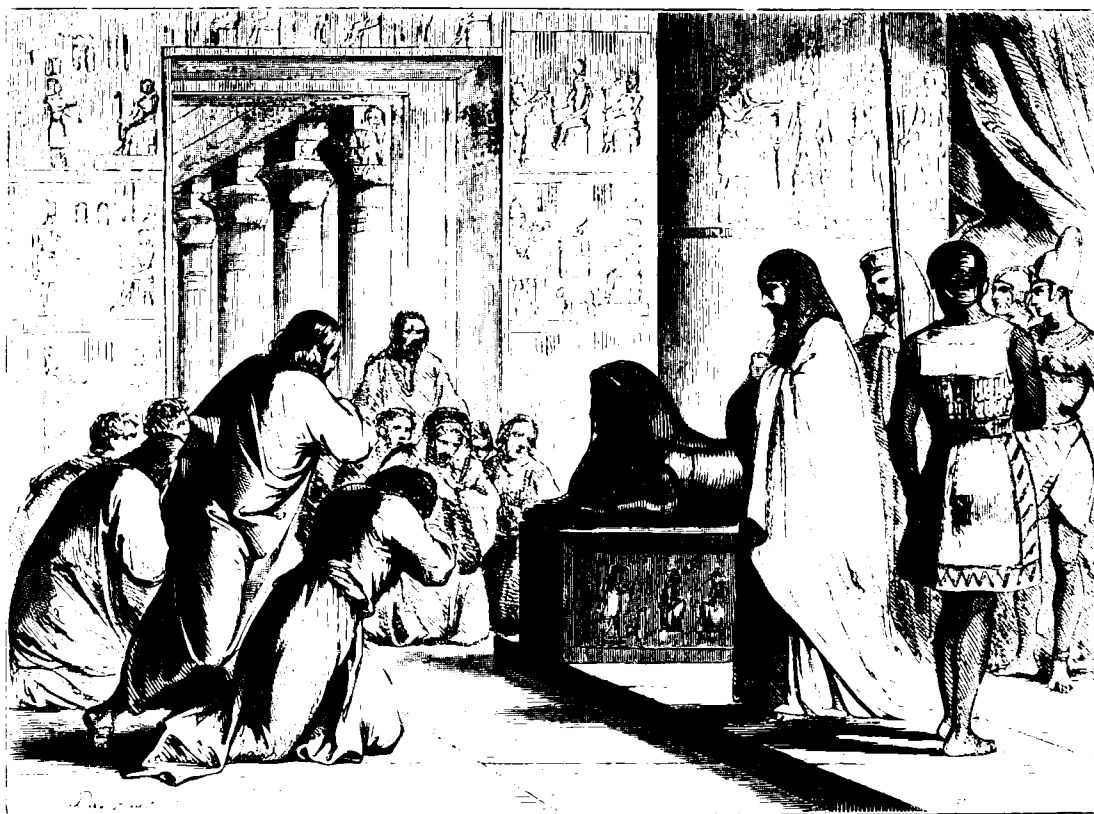
Après leur retour en Chanaam, ils rapportèrent à leur père tout ce qui leur était arrivé : comme quoi on les avait pris pour des espions, et qu'ayant dit qu'ils étaient tous frères et qu'ils en avaient encore un plus jeune qui était demeuré avec leur père, le gouverneur n'avait pas voulu les croire, mais avait retenu Siméon en otage jusqu'à ce qu'ils le lui eussent amené; qu'ainsi ils le suppliaient d'envoyer leur frère Benjamin avec eux sans rien appréhender pour lui. Jacob, qui n'avait déjà que trop de douleur de ce que Siméon était demeuré, et à qui la mort paraissait plus douce que le risque de perdre Benjamin, refusa de l'envoyer; et quoique Ruben ajoutât à ses prières l'offre de lui mettre ses enfants entre les mains pour en disposer comme il lui plairait s'il arrivait quelque mal à Benjamin, il ne put l'y faire résoudre. Cette résistance de son père le mit, lui et tous ses frères, dans une incroyable peine; et elle augmenta encore de beaucoup lorsqu'ils trouvèrent dans leurs sacs le prix de leur blé. Cependant la famine durait toujours, et ainsi, quand celui qu'ils avaient acheté en Égypte fut consommé, Jacob commença à délibérer s'il enverrait Benjamin, puisque ses frères n'osaient y retourner sans lui; mais quoique la nécessité augmentât, et que ses fils redoublassent d'instances, il ne pouvait se déterminer. Dans une telle extrémité, Judas, qui était d'un naturel hardi et violent, prit la liberté de lui dire « qu'il y avait de l'excès dans son inquiétude pour Benjamin, puisque, soit qu'il demeurât auprès de lui ou qu'il s'en éloignât, il ne lui pouvait rien arriver contre la volonté de DIEU; que ce soin superflu

75.

Genèse, XLIII.

et inutile mettait en péril sa propre vie et celle de tous les siens, qui ne pouvaient subsister que par le secours qu'ils tireraient de l'Égypte; qu'il devait considérer que le retardement de leur retour porterait peut-être les Égyptiens à faire mourir Siméon; qu'il était de sa piété de confier à Dieu la conservation de Benjamin; et qu'enfin il lui promettait de le lui ramener en santé, ou de mourir avec lui. » Jacob ne put résister à de si fortes raisons; il laissa aller Benjamin, donna le double de l'argent qu'il fallait pour le prix du blé, et y ajouta des présents pour Joseph, des choses les plus précieuses qui croissaient dans la terre de Chanaam, savoir, du baume, de la résine, de la térébenthine et du miel. Ce père, d'un naturel si doux et si tendre, passa toute cette journée dans la douleur de voir partir tous ses enfants, et eux la passèrent dans la crainte qu'il ne pût résister à une si violente affliction; mais, à mesure qu'ils avançaient dans leur voyage, ils se consolaient par l'espérance d'une meilleure fortune.

76. Aussitôt qu'ils furent arrivés en Égypte, ils allèrent au palais de Joseph, et, dans l'appréhension d'être accusés d'avoir emporté le prix du blé qu'ils avaient acheté, ils s'en excusèrent auprès de son intendant, et lui dirent quelle avait été leur surprise



lorsqu'à leur retour en leur pays ils avaient trouvé dans leurs sacs cet argent qu'ils lui rapportaient. Il feignit d'ignorer ce que c'était; et ils se rassurèrent encore davantage lorsqu'ils virent mettre Siméon en liberté. Peu de temps après, Joseph étant revenu de chez le roi, ils lui offrirent les présents que leur père lui envoyait. Il s'enquit de sa santé, et ils lui dirent qu'elle était bonne. Quant à Benjamin, il cessa d'en être en peine, parce qu'il le vit parmi eux; mais il ne laissa pas de leur demander si c'était là leur jeune frère; à quoi lui ayant répondu que c'était lui, il se contenta de leur dire que la providence de Dieu s'étendait à tout, et, ne pouvant plus retenir ses larmes, il se retira, afin de ne se pas faire connaître. Il leur donna ce jour-là même à souper, et voulut qu'ils se missent à table au même rang qu'ils avaient accoutumé de tenir chez

leur père. Il les traita parfaitement bien, et fit servir une double portion devant Benjamin ⁷.

Il commanda ensuite qu'on leur donnât le blé qu'ils désiraient d'emporter, et ajouta par un ordre secret que, lorsqu'ils seraient endormis, on mit encore dans leurs sacs l'argent qu'ils auraient payé, et que l'on cachât de plus, dans celui de Benjamin, la coupe dont il se servait d'ordinaire. Il voulait éprouver par ce moyen quelle était la disposition de ses frères pour Benjamin; s'ils l'assisteraient lorsqu'on l'accuserait d'avoir fait ce vol, ou s'ils l'abandonneraient sans s'intéresser à sa perte. Son ordre ayant été exécuté, ils partirent dès le point du jour avec une extrême joie d'avoir recouvré leur frère Siméon, et de pouvoir s'acquitter de leur promesse envers leur père en lui ramenant Benjamin; mais ils furent fort surpris lorsqu'ils se virent enveloppés par une troupe de cavaliers ⁸, entre lesquels était celui des serviteurs de Joseph qui avait caché la coupe ⁹. Ils demandèrent à ces gens d'où venait qu'après que leur maître les avait traités avec tant d'humanité, ils les poursuivaient de la sorte. Ces Égyptiens leur répondirent que « cette bonté de leur maître dont ils se louaient faisait voir davantage leur ingratitude et les rendait plus coupables, puisque, au lieu de reconnaître les faveurs qu'ils en avaient reçues, ils n'avaient point fait conscience de dérober la même coupe dont il s'était servi pour leur donner dans un festin des marques de son affection ¹⁰, et qu'ils avaient préféré un larcin si honteux à l'honneur de ses bonnes grâces et au péril qui les menaçait s'il était découvert; qu'ils ne pouvaient manquer d'être châtiés comme ils le méritaient, puisque, s'ils avaient pu tromper pour un temps l'officier qui avait en garde cette coupe, ils n'avaient pu tromper Dieu, qui avait découvert leur vol et n'avait pas permis qu'ils en profitassent; qu'ils feignaient en vain d'ignorer le sujet qui les avait amenés, puisque le châtiment qu'ils recevraient le leur ferait assez connaître. » Cet officier ajoutait à cela mille reproches; mais, comme ils s'en sentaient très-innocents, ils ne faisaient que s'en moquer, et admiraient sa folie d'accuser d'un tel larcin des gens qui, après avoir trouvé dans leurs sacs l'argent du blé qu'ils avaient acheté, l'avaient rapporté de bonne foi, quoique personne n'en eût connaissance; ce qui était une manière d'agir bien contraire au crime dont on les accusait. Et parce qu'une recherche pouvait mieux les justifier que leurs paroles, la confiance qu'ils avaient en leur innocence les rendit si hardis, qu'ils pressèrent les Égyptiens de fouiller dans leurs sacs, et ajoutèrent qu'ils se soumettaient à être tous punis si l'un d'eux seulement se trouvait être coupable.

Les Égyptiens demeurèrent d'accord de faire cette recherche, et même à une condition plus favorable, leur promettant de se contenter de retenir celui dans le sac duquel la coupe se trouverait. L'officier fouilla ensuite dans tous leurs sacs, et commença à dessein par ceux des plus âgés, afin de réserver celui de Benjamin pour le dernier; non qu'il ignorât que la coupe était dans son sac, mais afin qu'il parût s'acquitter plus exactement de sa commission. Ainsi les dix premiers, n'appréhendant plus rien pour eux, et ne croyant pas avoir davantage à craindre pour Benjamin, se plaignirent de leurs persécuteurs et du retardement que leur causait une recherche si injuste; mais lorsque le sac de Benjamin fut ouvert et qu'on y eut trouvé la coupe, leur surprise d'être tombés dans une telle infortune lorsqu'ils se croyaient être hors de tout péril, les toucha d'une si vive douleur, qu'ils déchirèrent leurs vêtements et n'eurent recours qu'aux cris et aux plaintes; car ils se représentaient en même temps la punition inévitable de Benjamin, la promesse si solennelle qu'ils avaient faite à leur père de le lui ramener en santé; et, pour comble d'affliction, ils se reconnaissaient seuls coupables du malheur de l'un et de l'autre, puisque ce n'avait été que leurs instantes prières et leurs extrêmes importunités qui avaient fait résoudre Jacob d'envoyer Benjamin avec eux.

Ces cavaliers, sans témoigner d'être touchés de leurs plaintes, menèrent Benjamin à Joseph, et les frères le suivirent. Joseph, voyant Benjamin entre les mains de ses



officiers, parla de cette sorte à ses frères qui étaient accablés de douleur : « Misérables que vous êtes, respectez-vous donc si peu la providence de Dieu, et êtes-vous si insensibles à la bonté que je vous ai témoignée, que vous ayez osé commettre une si méchante action envers un bienfaiteur de qui vous avez reçu tant de grâces ? » Ce peu de paroles leur donna une telle confusion, que tout ce qu'ils purent répondre fut de s'offrir pour délivrer leur frère et être punis au lieu de lui. Ils se disaient aussi les uns aux autres que Joseph était heureux, puisque s'il était mort il était affranchi des misères de la vie, et que s'il était vivant il lui était bien glorieux que Dieu le jugeât digne du sévère châtement qu'ils souffraient à cause de lui. Ils avouaient encore qu'on ne pouvait être plus coupable qu'ils l'étaient envers leur père d'avoir ainsi ajouté cette nouvelle affliction à celle qu'il avait déjà de la perte de Joseph, et Ruben continuait à leur reprocher le crime qu'ils avaient commis contre leur frère.

Joseph leur dit que, « comme il ne doutait point de leur innocence, il leur permettait de s'en retourner, et se contentait de punir celui qui avait failli ; mais qu'il n'était pas juste de mettre en liberté un coupable pour faire plaisir à ceux qui ne l'étaient pas, de même qu'il ne serait pas raisonnable de faire souffrir des innocents pour le péché d'un coupable ; qu'ainsi ils pourraient partir quand ils voudraient, et qu'il leur promettait toute sûreté. » Ces paroles pénétrèrent leur cœur d'une telle sorte, que tous, excepté Judas, se trouvèrent hors d'état de pouvoir répondre ; mais comme il était très-généreux et qu'il avait promis si affirmativement à son père de lui ramener Benjamin, il résolut de s'exposer pour le sauver, et parla à Joseph en cette manière : « Nous reconnaissons, seigneur, que l'offense que vous avez reçue est si grande qu'elle ne peut être trop rigoureusement punie. Ainsi, encore que la faute soit particulière à un

seul, et au plus jeune de nous, nous voulons bien en recevoir tous le châtiment ; mais, quoiqu'il semble que nous n'ayons rien à espérer pour lui, nous ne laissons pas de nous confier en votre clémence, et d'oser nous promettre que vous ~~suivrez~~ ^{survrez} plutôt en cette rencontre les sentiments qu'elle vous inspirera que ceux de votre juste colère, puisque c'est le propre des grandes âmes comme la vôtre de surmonter les passions par lesquelles les âmes vulgaires se laissent vaincre. Considérez, s'il vous plaît, s'il serait digne de vous de faire mourir des personnes qui ne veulent tenir la vie que de votre seule bonté. Ce ne sera pas la première fois que vous nous l'aurez conservée, puisque, sans le blé que vous nous avez permis d'acheter, il y a longtemps que la faim nous l'aurait fait perdre. Ne souffrez donc pas qu'une si grande obligation dont nous vous sommes redevables demeure inutile, mais faites que nous vous en ayons une seconde qui ne sera pas moindre que la première ; car c'est accorder en deux manières différentes une même grâce, que de conserver la vie à ceux que la faim ferait mourir, et de ne la pas ôter à ceux qui ont mérité la mort. Vous nous avez sauvés en nous donnant de quoi nous nourrir ; faites-nous jouir maintenant de cette faveur par une générosité digne de vous. Soyez jaloux de vos propres dons, en ne vous contentant pas de nous sauver une seule fois la vie. Et, certes, je crois que DIEU a permis que nous soyons tombés dans ce malheur pour faire éclater davantage votre vertu, lorsqu'en pardonnant à ceux qui vous ont offensé vous ferez voir que votre bonté ne s'étend pas seulement sur les innocents qui ont besoin de votre assistance, mais aussi sur les coupables à qui votre grâce est nécessaire ; car, bien que ce soit une chose très-louable de secourir les affligés, ce n'en est pas une moins digne d'un homme élevé à une haute puissance d'oublier les offenses particulières qui lui sont faites ; et s'il est glorieux de remettre les fautes légères, c'est imiter la Divinité que de donner la vie à ceux qui ont mérité de la perdre ; que si la mort de Joseph ne m'avait fait connaître jusqu'à quel point va l'extrême tendresse de notre père pour ses enfants, je ne vous ferais pas tant d'instance pour la conservation d'un fils qui lui est si cher ; ou si je vous en faisais, ce serait seulement pour contribuer à la gloire que vous aurez de lui pardonner ; et nous souffririons la mort avec patience, si un père qui nous est en si grande vénération se pouvait consoler de notre perte ; mais quoique nous soyons jeunes et ne fassions que commencer à goûter les plaisirs de la vie, nous ressentons beaucoup plus son mal que le nôtre, et nous ne vous prions pas tant pour nous que pour lui, qui n'est pas seulement accablé de vieillesse, mais de douleur. Nous pouvons dire avec vérité que c'est un homme d'une éminente vertu ; qu'il n'a rien oublié pour nous porter à l'imiter. et qu'il serait bien malheureux si nous lui étions un sujet d'affliction. Notre absence le touche déjà de telle sorte qu'il ne pourrait sans mourir apprendre la nouvelle et la cause de notre mort. La honte dont elle serait accompagnée abrégerait sans doute ses jours, et, pour éviter la confusion qu'il en recevrait, il souhaiterait de sortir du monde auparavant que le bruit en fût répandu. Ainsi, quoique votre colère soit très-juste, faites que votre compassion pour notre père soit plus puissante sur votre esprit que le ressentiment de notre faute ; accordez cette grâce à sa vieillesse, puisqu'il ne pourrait se résoudre à nous survivre ; accordez-la à la qualité de père, pour honorer le vôtre en sa personne, et vous honorer vous-même, puisque DIEU vous a donné cette même qualité. Ce DIEU, qui est le père de tous les hommes, vous rendra heureux dans votre famille, si vous faites voir que vous respectez un nom qui vous est commun avec lui, en vous laissant toucher de compassion pour un père qui ne pourrait supporter la perte de ses enfants. Notre vie est entre vos mains ; comme vous pouvez nous l'ôter avec justice, vous pouvez par grâce nous la conserver ; et il vous sera d'autant plus glorieux d'imiter, en nous la conservant, la bonté de DIEU qui nous l'a donnée, que ce ne sera pas à un seul, mais à plusieurs, que vous la conserverez ;

car ce sera nous la donner à tous que de la donner à notre frère, puisque nous ne pourrions nous résoudre à lui survivre, ni retourner sans lui trouver notre père, et que tout ce qui lui arrivera nous sera commun avec lui. Ainsi, si vous nous refusez cette grâce, nous ne vous en demanderons point d'autre que de nous faire souffrir le même supplice auquel vous le condamnerez; parce qu'encore que nous n'ayons point de part à sa faute, nous aimons mieux passer pour complices de son crime et être condamnés avec lui à la mort, que d'être contraints par notre douleur de nous faire mourir de nos propres mains. Je ne vous représenterai point, seigneur, qu'étant encore jeune et sujet aux faiblesses de son âge, l'humanité semble obliger à lui pardonner; et je supprimerai à dessein plusieurs autres choses, afin que, si vous n'êtes point touché de nos prières, on puisse en attribuer la cause à ce que j'aurai mal défendu mon frère, et que si, au contraire, vous lui pardonnez, il paraisse que nous n'en sommes redevables qu'à votre seule clémence et à la pénétration de votre esprit, qui aura mieux connu que nous-mêmes les raisons qui peuvent servir à notre défense; mais si nous ne sommes pas si heureux et que vous vouliez le punir, la seule faveur que je vous demande est de me faire souffrir au lieu de lui la peine à laquelle vous le condamnerez, et de lui permettre d'aller retrouver notre père; ou si votre dessein est de le retenir esclave, vous voyez que je suis plus propre que lui pour vous rendre du service. »

78. Judas, ayant parlé de la sorte et témoigné qu'il était prêt à s'exposer à tout avec joie pour sauver son frère, se jeta aux pieds de Joseph, afin de n'oublier rien de tout ce qui pouvait le fléchir et le porter à lui faire grâce. Ses frères firent la même chose, et il n'y en eut pas un seul qui ne s'offrit à être puni au lieu de Benjamin. Tant de

Genèse, XLV.



témoignages d'une amitié véritablement fraternelle attendrirent si fort le cœur de Joseph que, ne pouvant plus continuer à feindre d'être en colère, il commanda à ceux qui se trouvèrent présents de sortir de la chambre; et lorsqu'il fut seul avec ses frères,

il se fit connaître à eux et leur parla en cette sorte : « La manière dont vous m'avez autrefois traité me donnant sujet de vous accuser d'être de mauvais naturel, tout ce que j'ai fait jusqu'ici n'a été qu'à dessein de vous éprouver; mais l'amitié que vous témoignez avoir pour Benjamin m'oblige à changer de sentiment, et même à croire que Dieu a permis ce qui est arrivé pour en tirer le bien dont vous jouissez maintenant, et qui, je l'espère de sa grâce, sera encore plus grand à l'avenir. Ainsi, puisque mon père se porte mieux que je n'osais me le promettre, et que je connais votre affection pour Benjamin, je ne veux me souvenir de tout le passé que pour l'attribuer à la bonté de notre Dieu, et pour vous considérer comme ayant été en cette rencontre les ministres de sa providence. Mais, de même que je l'oublie, je désire que vous l'oubliez aussi, et qu'un si heureux événement d'un si malheureux conseil vous fasse perdre la honte de votre faute, sans qu'il vous en reste aucun déplaisir, puisqu'elle a été sans effet; car, pourquoi le regret de l'avoir commise vous donnerait-il maintenant de la peine? Réjouissez-vous, au contraire, de ce qu'il a plu à Dieu de faire en notre faveur, et partez promptement pour en informer mon père, de crainte que l'appréhension où il est pour vous ne le fasse mourir sans que je reçoive la consolation de le voir, puisque la plus grande joie que ma bonne fortune me puisse donner est de lui faire part des biens que je tiens de la libéralité de Dieu. Ne manquez pas aussi d'amener avec lui vos femmes, vos enfants et nos proches, afin que vous participiez tous à mon bonheur; et je le désire d'autant plus que cette famine qui nous presse durera encore cinq ans. » Joseph, ayant ainsi parlé à ses frères, les embrassa tous. Ils fondaient en larmes; et comme ils ne pouvaient douter que l'affection si pleine de tendresse qu'il leur témoignait ne fût très-sincère, et le pardon qu'il leur accordait très-véritable, ils avaient le cœur percé de douleur, et ne pouvaient se pardonner à eux-mêmes de l'avoir traité si inhumainement ¹. Après tant de larmes répandues, cette journée se finit par un grand festin.

Cependant le roi, qui avait su la venue des frères de Joseph, n'en témoigna pas moins de joie qu'il aurait fait de quelque succès fort avantageux qui lui serait arrivé. Il leur fit donner des chariots chargés de blé et une grande somme d'or et d'argent pour porter à leur père. Joseph leur mit aussi entre les mains de fort grands présents pour les lui offrir de sa part, et leur en fit d'autres à tous, outre lesquels il y en eut de particuliers pour Benjamin. Ils s'en retournèrent ensuite en leur pays, et Jacob n'eut point de peine d'ajouter foi à l'assurance qu'ils lui donnèrent que ce fils qu'il avait si longtemps pleuré était non-seulement plein de vie, mais se trouvait élevé dans une si grande autorité qu'il gouvernait toute l'Égypte après le roi, parce que ce fidèle serviteur de Dieu avait reçu tant de preuves de son infinie bonté qu'il ne pouvait en douter, quoique les effets en eussent été comme suspendus durant quelque temps. Ainsi il ne fit point de difficulté de partir aussitôt pour donner à Joseph et recevoir en même temps de lui la plus grande de toutes les consolations qu'ils pouvaient l'un et l'autre souhaiter en cette vie.

79.

NOTES DU CHAPITRE III.

¹ Et alors Ruben le descendit avec une corde dans cette citerne, etc. Moïse s'exprime un peu différemment. Voici ses propres paroles : « Lors donc que Joseph fut arrivé auprès de ses frères, ils le dépouillèrent de sa tunique, puis le prirent et le jetèrent dans la citerne. » (*Génèse*, xxxvii, 23, 24.) (G.)

² Voyez à la fin du livre la Remarque II.

³ Et elle choisit pour cela le jour d'une grande

fête, etc. L'Écriture ne fait aucune mention de cette grande fête; elle ne parle pas davantage de la maladie qu'aurait feinte la femme de Putiphar. Elle dit bien qu'un jour Joseph étant entré dans la maison pour s'occuper de son travail, et personne des gens de la maison ne s'y trouvant, elle le sollicita vivement de condescendre à ses desirs criminels (*Gén.* xxxix, 11); mais elle n'exprime nullement la raison pour laquelle tous les domestiques étaient absents. (G.)

⁴ Je crois qu'on peut traduire que, « suivant

son assertion, il était un homme distingué, comme appartenant à la race des Hébreux, et par la noblesse de son père. » (Q.)

* Ce nom nous représente les mots égyptiens *ncot ὀφειεζ*, *psot-empheneh*, qui signifient, non pas celui qui pénètre les choses cachées, mais le salut du siècle (du monde); cette étymologie, qui me paraît indubitable, a été proposée d'abord par saint Jérôme (*Quest. hebraic.*, col. 542), puis reproduite par le docteur Picques (*Commerc. Epistol.*, p. 296). Voyez aussi Jablonski (*Opuscula*, t. I, p. 212, 213). (Q.)

* Le mot *Mamassé* (*Menaschsché*), מַמַּשֶׁה, ne signifie pas oublié, mais celui qui fait oublier. (Q.)

⁷ Et fit servir une double portion devant Benjamin. Suivant le texte de Moïse (*Gen.*, XLIII, 34), la portion qui fut servie à Benjamin était cinq fois plus

considérable que celle de ses frères : *Majorque pars venit Benjamin, ita ut quinque partibus excederet.* (G.)

* Dans tout le récit de la Genèse, où celui de notre auteur a dû être puisé, il n'est nullement question de ces cavaliers. On n'y voit figurer que le serviteur de Joseph qui avait caché la coupe de son maître dans le sac de Benjamin. (G.)

* Dans un article inséré dans le *Journal des Savants* (juin 1844) j'ai traité de ce qui concerne la coupe de Joseph, et j'ai examiné si cette coupe avait réellement pu servir à quelque genre de divination. (Q.)

¹⁰ Je crois qu'il faut traduire : « Ils étaient dans la tristesse et les larmes, en pensant au crime qu'ils avaient médité contre Joseph; et l'extrême douceur de leur frère était à leurs yeux une punition complète de leurs actes. » (Q.)

CHAPITRE IV.

JACOB ARRIVE EN ÉGYPTÉ AVEC TOUTE SA FAMILLE. CONDUITE ADMIRABLE DE JOSEPH DURANT ET APRÈS LA FAMINE. MORT DE JACOB ET DE JOSEPH.

80. Quand Jacob fut arrivé au puits nommé le puits du Serment, il offrit à Dieu un sacrifice, et son esprit se trouva alors agité de diverses pensées; car, d'un côté, il craignait que l'abondance de l'Égypte ne tentât ses enfants du désir d'y demeurer, et ne leur fit perdre celui de retourner dans la terre de Chanaam, dont Dieu leur avait promis la possession, et qu'ils n'attirassent sur eux sa colère pour avoir osé changer de pays sans le consulter; et il appréhendait, d'autre part, de mourir auparavant que d'avoir la consolation de voir Joseph. Il s'endormit dans cette peine, et Dieu lui apparut en songe et l'appela deux fois par son nom. Jacob lui demanda qui il était, et Dieu lui répondit : « Quoi, Jacob! ne connais-tu donc point ton Dieu qui t'a si continuellement assisté toi et tous tes prédécesseurs? N'est-ce pas moi qui, contre le dessein d'Isaac ton père, t'ai établi le chef de ta maison? N'est-ce pas moi qui, lorsque tu étais allé seul en Mésopotamie, t'y ai fait rencontrer un mariage avantageux, t'y ai rendu père de plusieurs enfants, et t'en ai ramené comblé de biens? N'est-ce pas moi qui ai conservé ta famille, et qui, lorsque tu croyais avoir perdu Joseph, l'ai élevé à un si haut degré de puissance, que sa fortune égale presque celle du roi d'Égypte? Je viens maintenant pour te servir de guide dans ton voyage, et pour t'annoncer que tu rendras l'esprit entre les bras de Joseph; que ta postérité sera très-puissante durant plusieurs siècles, et qu'elle possédera les pays dont je lui ai promis la domination. »
81. Jacob, fortifié dans ses espérances par un songe si favorable, continua encore plus gaiement son voyage avec ses fils et ses petits-fils, dont le nombre était de soixantedix; et je n'en rapporterais pas ici les noms, qui sont rudes et difficiles à prononcer, n'était que quelques-uns veulent faire croire que nous sommes originaires d'Égypte, et non pas de Mésopotamie.

Jacob avait douze fils; et comme Joseph, l'un d'eux, était déjà établi en Égypte, il me reste seulement à parler des autres.

Ruben avait quatre fils : *Henoc, Phalé, Essalon et Charmis.*

Siméon avait six fils : *Jemuël, Jamin, Puthod, Jachen, Zoar et Saar.*

Lévi avait trois fils : *Gelsem, Caath et Marari.*

Judas avait trois fils : *Sala, Pharès et Zara* ; et Pharès en avait deux : *Esron et Amyr.*

Issachar avait quatre fils : *Thola, Phrusas, Job et Samaron.*

Zabulon avait trois fils : *Sorad, Elon et Janel.*

Jacob avait eu tous ces enfants de Léa, qui menait avec elle sa fille Dina ; et tous ensemble faisaient le nombre de trente-trois personnes ¹.

Jacob, outre cela, avait eu de Rachel Joseph et Benjamin.

Joseph avait deux fils : *Manassé et Ephraïm.*

Benjamin en avait dix : *Bolossus, Baccharis, Azabel, Gela, Neman, Isés, Aros, Nomphthis, Optaïs et Sarod.* Et ces quatorze personnes, ajoutées aux trente-trois autres, faisaient le nombre de quarante-sept. Voilà quels étaient les enfants des femmes légitimes de Jacob ; et il avait eu outre cela, de Bala, servante de Rachel, Dan et Nephtali.

Dan n'avait qu'un fils, nommé *Usis* ².

Nephtali en avait quatre : *Elcin, Gumes, Sarez et Hélim.* Et ces personnes, ajoutées à celles qui ont été marquées ci-dessus, font le nombre de cinquante-quatre.

Jacob avait aussi eu, de Zelpha, Gad et Asser.

Gad avait sept fils : *Zophonias, Ugis, Sumis, Zabron, Érines, Érodes et Ariel.*

Asser avait une fille et six fils : *Jomnes, Essus, Jubes, Baris, Abar et Melmiel* ³. Et ces quinze personnes, ajoutées aux cinquante-quatre autres, reviennent audit nombre de soixante-dix dont j'ai parlé, en y comprenant Jacob.

Judas s'avança pour avertir Joseph que leur père s'approchait. Il partit aussitôt pour aller au-devant de lui, et le rencontra dans la ville d'Héroon ⁴. La joie de Jacob fut, si grande qu'elle le mit en danger d'en mourir, et celle de Joseph ne fut guère

82.



moindre. Il le pria de marcher à petites journées, et fut avec cinq de ses frères avertir le roi de la venue de son père et de toute sa famille. Ce prince témoigna d'en être

fort aise, et lui demanda à quoi Jacob et ses enfants prenaient plus de plaisir à s'occuper. Il lui répondit qu'ils excellaient en l'art de nourrir des troupeaux, et que c'était leur principal exercice : ce qu'il disait à dessein, tant pour ne point séparer Jacob d'avec ses enfants, dont l'assistance à cause de son âge lui était si nécessaire, que pour éviter que les Égyptiens ne les vissent avec jalousie dans les mêmes exercices dont ils faisaient une particulière profession; au lieu qu'ils les verraient sans envie dans ce qui regarde la nourriture et la conduite des troupeaux, dont ils avaient peu d'expérience.

Gen., XLVII. Jacob alla ensuite rendre ses devoirs au roi, qui lui demanda son âge. Il lui répondit qu'il avait cent trente ans; et voyant qu'il s'en étonnait, il ajouta que cela ne pouvait passer pour une longue vie en comparaison du temps qu'avaient vécu ses prédécesseurs. Pharaon, après l'avoir si bien reçu, ordonna qu'il irait demeurer avec ses enfants à Héliopolis, où étaient les conducteurs de ses troupeaux.

85. Cependant la famine augmentait toujours en Égypte, et ce mal était sans remède, parce que, outre que le Nil ne se débordait plus à son ordinaire et qu'il ne tombait point de pluie du ciel, cette stérilité avait été si imprévue que le peuple n'avait rien mis en réserve. Joseph ne leur donnait point de blé sans argent; et lorsqu'il vint à leur manquer, il prit en payement leur bétail et leurs esclaves. Ceux à qui il ne restait que des terres en donnèrent une partie en échange. Il les réunit presque toutes par ce moyen au domaine de ce prince, et ces pauvres gens se retiraient où ils pouvaient. Ainsi les uns abandonnaient leur liberté, les autres leur bien, n'y ayant point de misère qui ne leur parût plus supportable que de périr par la faim. Les prêtres seuls, par un privilège particulier, furent exceptés de cette loi générale, et furent conservés dans la possession de leurs biens. Quand après une si grande désolation le Nil recommença à déborder et rendit la terre féconde, Joseph alla dans toutes les villes; il y assembla le peuple, leur rendit les héritages qu'ils avaient cédés au roi, à condition toutefois de les posséder par usufruit; les exhorta de les cultiver comme s'ils leur eussent appartenu en propre, et leur déclara que Sa Majesté se contenterait de la cinquième partie du revenu qu'ils produiraient. Ils acceptèrent cette grâce avec d'autant plus de joie qu'ils ne l'avaient point espérée, et travaillèrent de tout leur pouvoir à la culture de leurs terres. Ainsi Joseph s'acquitta de plus en plus l'estime des Égyptiens et l'affection du roi dont il avait si fort accru le domaine, et les rois ses successeurs jouissent encore aujourd'hui de cette cinquième partie des fruits de la terre.

84. Jacob passa dix-sept ans en Égypte, et mourut dans une grande vieillesse entre Gen., XLVIII, les bras de ses enfants, après leur avoir souhaité toute sorte de prospérité. Il prédit XLIX, L. par un esprit de prophétie que chacun d'eux posséderait une partie de la terre de Chanaam; ce qui, dans la suite des temps, ne manqua pas d'arriver. Il loua extrêmement Joseph de ce qu'au lieu de se ressentir du traitement qu'il avait reçu de ses frères, il leur avait fait plus de bien que s'il leur eût été fort obligé; leur commanda d'ajouter à leur nombre Ephraïm et Manassé ses enfants, pour partager avec eux la terre de Chanaam, ainsi que nous le dirons en son lieu, et leur témoigna à tous qu'il désirait d'être enterré à Hébron. Il vécut cent quarante-sept ans; et comme il ne le cédait en piété à nul de ses prédécesseurs, Dieu le combla comme eux de ses grâces pour récompense de sa vertu. Joseph fit, avec la permission du roi, porter son corps à Hébron, et n'oublia rien pour le faire enterrer avec grande magnificence. La crainte qu'eurent ses frères que, n'étant plus alors retenu par la considération de leur père, il ne voulût enfin se venger d'eux, leur faisait appréhender de retourner en Égypte; mais il les rassura, les ramena avec lui, leur donna plusieurs terres, et continua toujours à les obliger avec une bonté incroyable. Il mourut âgé de cent dix ans. C'était un homme d'une éminente vertu, d'une admirable prudence, et qui usa avec tant de modération de son pouvoir, que, bien qu'il fût étranger et qu'il eût été calomnié par

la femme de son premier maître, sa bonne fortune ne fut point enviée des Égyptiens. Ses frères moururent aussi en Égypte, après y avoir vécu fort heureusement. Leurs corps furent portés par leurs fils et leurs petits-fils à Hébron, dans le sépulcre de leurs ancêtres¹; et lorsque les Hébreux sortirent d'Égypte, ils y portèrent aussi les os de Joseph, ainsi qu'il l'avait ordonné et se l'était fait promettre avec serment. Mais étant obligé de raconter dans la suite de cette histoire tous les travaux que souffrit ce peuple, et toutes les guerres qu'il eut à soutenir pour dompter les Chananéens, je parlerai premièrement de la cause qui les contraignit de sortir d'Égypte.

NOTES DU CHAPITRE IV.

¹ Voyez à la fin du livre la Remarque III.

² *Dan n'avait qu'un fils nommé Usis.* Dans le grec de Joseph, cette phrase est placée après la suivante : *Nephthali en avait quatre*, etc. (G.)

³ *Asser avait une fille et six fils.* D'après la Genèse (XLVI, 17), Asser n'eut que quatre fils; Abar

(Heber) et Melmiel (Melchiel) ayant pour père Baris (Béria). (G.)

⁴ *Dans la ville d'Héroon.* Selon l'Écriture (Gen., XLVI, 28), ce fut dans la terre de Gessen; mais, comme le remarque fort bien le P. Gillet, Héroon ou Héroopolis pouvait être située dans ce pays. (G.)

⁵ Voyez à la fin du livre la Remarque IV.

CHAPITRE V.

LES ÉGYPTIENS TRAITENT CRUELLEMENT LES ISRAËLITES. PRÉDICTION QUI FUT ACCOMPLIE PAR LA NAISSANCE ET LA CONSERVATION MIRACULEUSE DE MOÏSE. LA FILLE DU ROI D'ÉGYPTE LE FAIT NOURRIR ET L'ADOpte POUR SON FILS. IL COMMANDE L'ARMÉE D'ÉGYPTE CONTRE LES ÉTHIOPIENS, DEMEURE VICTORIEUX, ET ÉPOUSE LA PRINCESSE D'ÉTHIOPIE. LES ÉGYPTIENS LE VEULENT FAIRE MOURIR. IL S'ENFUIT ET ÉPOUSE LA FILLE DE RAGUEL SURNOMMÉ JÉTHRO. DIEU LUI APPARAÎT DANS UN BUISSON ARDENT SUR LA MONTAGNE DE SINA, ET LUI COMMANDE DE DÉLIVRER SON PEUPLE DE SERVITUDE. IL FAIT PLUSIEURS MIRACLES DEVANT LE ROI PHARAON, ET DIEU FRAPPE L'ÉGYPTE DE PLUSIEURS PLAIES. MOÏSE EMMÈNE LES ISRAËLITES.

Comme les Égyptiens sont naturellement paresseux et voluptueux, et ne pensent qu'à ce qui leur donne du plaisir et du profit, ils regardaient avec envie la prospérité des Hébreux et les richesses qu'ils acquéraient par leur travail, et ils conçurent même de la crainte du grand accroissement de leur nombre. Ainsi, la longueur du temps ayant effacé la mémoire des obligations dont toute l'Égypte était redevable à Joseph, et le royaume étant passé dans une autre famille, les Égyptiens commencèrent à maltraiter les Israélites et à les accabler de travaux. Ils les employaient à faire diverses digues pour arrêter les eaux du Nil et divers canaux pour les conduire. Ils les faisaient travailler à bâtir des murailles pour enfermer des villes, et à élever des pyramides d'une hauteur prodigieuse, et les obligeaient même d'apprendre avec peine divers arts et divers métiers¹. Quatre cents ans se passèrent de la sorte, les Égyptiens tâchant toujours de détruire notre nation, et les Hébreux, au contraire, s'efforçant de surmonter toutes ces difficultés.

Ce mal fut suivi d'un autre qui augmenta encore le désir qu'avaient les Égyptiens de nous perdre. Un de ces docteurs de leur loi à qui ils donnent le nom de scribes des choses saintes, et qui passent parmi eux pour de grands prophètes², dit au roi qu'il devait naître en ce même temps parmi les Hébreux un enfant dont la vertu serait admirée de tout le monde, qui relèverait la gloire de sa nation, qui humilierait

85.

Exod., I.

86.

l'Égypte, et dont la réputation serait immortelle. Le roi, étonné de cette prédiction, fit un édit, suivant le conseil de celui qui lui donnait cet avis, par lequel il ordonnait qu'on noierait tous les enfants mâles qui naîtraient parmi les Hébreux, et enjoignait



aux sages-femmes égyptiennes d'observer exactement quand les femmes des Hébreux accoucheraient, parce qu'il ne s'en fiait pas aux sages-femmes de leur nation. Cet édit portait aussi que ceux qui seraient si hardis que de sauver et de nourrir quelques-uns de ces enfants seraient punis de mort, avec toute leur famille.

Une ordonnance si cruelle combla de douleur les Israélites, parce que, se trouvant ainsi obligés d'être eux-mêmes les homicides de leurs enfants, et ne leur pouvant survivre que de quelques années, l'extinction entière de leur race leur paraissait inévitable. Mais c'est en vain que les hommes emploient tous leurs efforts pour résister à la volonté de Dieu. Cet enfant qui avait été prédit vint au monde, fut nourri secrètement nonobstant les défenses du roi, et toutes les prédictions faites sur son sujet furent accomplies.

87. Un Hébreu nommé AMRAM, très-consideré entre les siens, voyant que sa femme était grosse, fut fort troublé de cet édit qui allait à exterminer entièrement sa nation. Il eut recours à DIEU, et le pria d'avoir compassion d'un peuple qui l'avait toujours adoré, et de faire cesser cette persécution qui le menaçait de la dernière ruine. Dieu, touché de sa prière, lui apparut en songe et lui dit de bien espérer; « qu'il se souvenait de la piété des Hébreux et de celle de leurs pères; qu'il les en récompenserait comme il les en avait récompensés; que c'était par cette considération qu'il les avait tant fait multiplier; que, lorsque Abraham était allé seul de la Mésopotamie dans la terre de Chanaam, il l'avait comblé de biens et rendu sa femme féconde; qu'il avait donné à ses successeurs des provinces entières, l'Arabie à Ismaël, la Troglodyte aux enfants de Chétura, et à Isaac le pays de Chanaam; qu'ils ne pourraient sans ingratitude, et

même sans impiété, oublier les heureux succès qu'ils avaient eus dans la guerre, par son assistance; que le nom de Jacob s'était rendu célèbre, tant à cause du bonheur dans lequel il avait vécu, que par celui qu'il avait laissé à ses descendants comme par un droit héréditaire, et parce qu'étant venu en Égypte avec soixante-dix personnes seulement, sa postérité s'était multipliée jusqu'au nombre de six cent mille hommes; qu'il s'assurât donc qu'il prendrait soin d'eux tous en général et de lui en particulier; que le fils dont sa femme était grosse était cet enfant dont les Égyptiens appréhendaient si fort la naissance, qu'ils faisaient mourir à cause de lui tous ceux des Israélites; mais qu'il viendrait heureusement au monde, sans pouvoir être découvert par ceux qui étaient commis à cette cruelle recherche; qu'il serait élevé et nourri, contre toute sorte d'espérance, délivrerait son peuple de servitude, et qu'une si grande action éterniserait sa mémoire, non-seulement parmi les Hébreux, mais parmi toutes les nations de la terre; que son frère serait élevé par son mérite jusqu'à être grand sacrificateur, et que tous ses descendants seraient honorés de la même dignité. »

Amram raconta cette vision à sa femme, nommée JOCABEL, et, bien qu'elle leur fût si favorable, leur peine n'en fut pas moindre, parce qu'ils ne pouvaient s'empêcher de craindre toujours pour leur enfant, et qu'un bonheur aussi grand que celui qui leur était promis leur paraissait incroyable. Mais l'accouchement de Jocabel fit bientôt voir la vérité de cet oracle; car il fut si prompt et si heureux, et ses douleurs furent si légères, que les sages-femmes égyptiennes n'en purent avoir connaissance. Ils nourrirent secrètement cet enfant durant trois mois; et alors Amram, craignant que, s'il était découvert, le roi ne le fit mourir avec son fils, et qu'ainsi ce qui lui avait été prédit n'arrivât pas, il crut devoir abandonner à la providence de DIEU la conservation d'un enfant qui lui était si cher, dans la pensée qu'encore qu'il eût pu toujours le cacher, ce ne serait pas vivre que de se voir dans un péril continuel et pour lui et pour son fils; au lieu que, le remettant entre les mains de DIEU, il croyait fermement qu'il confirmerait par des effets la vérité de ses promesses. Après avoir pris cette résolution, lui et sa femme firent un berceau de la grandeur de l'enfant avec des jones qu'ils entrelacèrent, et, pour empêcher l'eau de le pénétrer, l'enduisirent de bitume, mirent l'enfant dans ce berceau, et le berceau sur le fleuve, puis l'abandonnèrent à la divine providence. MARIE, sœur de l'enfant, alla, par l'ordre de sa mère, de l'autre côté du Nil pour voir ce que cet enfant deviendrait. DIEU fit alors clairement connaître que toutes choses réussissent, non pas selon les conseils de la sagesse humaine, mais selon les desseins de son adorable conduite, et que, quelque soin dont usent ceux qui veulent faire périr les autres pour leur utilité ou pour leur sûreté particulière, ils sont souvent trompés dans leurs espérances; mais qu'au contraire ceux qui ne se confient qu'en lui sont garantis des plus grands périls contre toute sorte d'apparence, ainsi qu'il arriva à cet enfant.

Exod., II.

Car, comme ce berceau flottait de la sorte au gré de l'eau, THERMUTIS, fille du roi, qui se promenait sur le rivage du fleuve, l'ayant aperçu, dit à quelques-uns de ses gens de se mettre à la nage pour l'aller querir. Ils le lui apportèrent; et elle fut si touchée de la beauté de l'enfant, que, ne pouvant se lasser de le regarder, elle résolut d'en prendre soin et de le faire nourrir. De sorte que, par une faveur de DIEU tout extraordinaire, il fut élevé par ceux mêmes qui voulaient, à cause de lui, exterminer sa nation.

Cette princesse commanda aussitôt qu'on allât querir une nourrice. Il en vint une; mais l'enfant ne voulut jamais la teter, et refusa de même toutes les autres qu'on lui amena. Sur quoi Marie, feignant de se rencontrer là par hasard, dit à la princesse : « C'est en vain que vous faites venir toutes ces nourrices, puisqu'elles ne sont pas de la même nation que cet enfant; mais si vous en prenez une d'entre les Hébreux, peut-

être qu'il n'en aurait point d'aversion. » Thermutis approuva cet avis et lui dit d'en aller chercher une. Elle partit à l'heure même, et amena Jocabel, que personne ne



connaissait pour être mère de l'enfant. Il la teta à l'instant, et la princesse lui commanda de le nourrir avec grand soin. Elle le nomma Moïse, c'est-à-dire préservé de l'eau, pour marque d'un événement si étrange; car *Mo*, en langue égyptienne, signifie eau, et *yres*, préservé³. La prédiction de Dieu fut entièrement accomplie en lui; il devint le plus grand personnage qui ait jamais été parmi les Hébreux, et il était le septième depuis Abraham; car Amram, son père, était fils de Cathi; Cathi était fils de Lévi, Lévi était fils de Jacob, Jacob était fils d'Isaac, et Isaac était fils d'Abraham.

A mesure que Moïse croissait, il faisait paraître beaucoup plus d'esprit que son âge ne portait, et même en jouant il donnait des marques qu'il réussirait un jour à quelque chose de grand et d'extraordinaire. Lorsqu'il eut trois ans accomplis, Dieu fit éclater sur son visage une si extrême beauté, que les personnes même les plus austères en étaient ravies. Il attirait sur lui les yeux de tous ceux qui le rencontraient; et quelque hâte qu'ils eussent, ils s'arrêtaient pour le regarder et pour l'admirer.

Thermutis le voyant rempli de tant de grâces et n'ayant point d'enfants, résolut de l'adopter pour son fils; elle le porta au roi son père, et après lui avoir parlé de la beauté de cet enfant et de l'esprit qu'il faisait déjà paraître, elle lui dit: « C'est un présent que le Nil m'a fait d'une manière admirable; je l'ai reçu d'entre ses bras; j'ai résolu de l'adopter, et je te l'offre pour ton successeur, puisque tu n'as point de fils. » En achevant ces paroles, elle le mit entre ses mains. Le roi le reçut avec plaisir, et, pour obliger sa fille, le pressa contre son sein et mit sur sa tête son diadème. Moïse, comme

un enfant qui se joue, l'ôta, le jeta à terre, et marcha dessus. Cette action fut regardée comme un fort mauvais augure; et le docteur de la loi qui avait prédit que sa naissance serait funeste à l'Égypte en fut tellement touché, qu'il voulait qu'on le fit mourir sur-le-champ. « Voilà, dit-il, sire, en s'adressant au roi, cet enfant duquel



DIEU nous a fait connaître que la mort devait assurer notre repos. Vous voyez que l'effet confirme ma prédiction, puisqu'à peine est-il né, qu'il méprise déjà votre grandeur et foule aux pieds votre couronne; mais en le faisant mourir, vous ferez perdre aux Hébreux l'espérance qu'ils fondent sur lui, et délivrerez vos peuples de crainte. » Thermutis, l'entendant parler de la sorte, emporta l'enfant sans que le roi s'y opposât, parce que DIEU éloignait de son esprit la pensée de le faire mourir. Cette princesse le fit élever avec très-grand soin; et autant que les Hébreux en avaient de joie, autant les Égyptiens en concevaient de défiance. Mais comme ils ne voyaient aucun de ceux qui auraient pu succéder à la couronne dont ils eussent sujet d'espérer un plus heureux gouvernement, quand bien Moïse ne serait plus, ils perdirent la pensée de le faire mourir.

Aussitôt que cet enfant, né et élevé de la sorte, fut en âge de pouvoir donner des preuves de son courage, il fit des actions de valeur qui ne permirent plus de douter de la vérité de ce qui avait été prédit, qu'il relèverait la gloire de sa nation, et humilierait les Égyptiens. Et voici quelle en fut l'occasion. La frontière de l'Égypte étant alors ravagée par les Éthiopiens qui en sont proches, les Égyptiens marchèrent contre eux avec une armée; mais ils furent vaincus dans un combat et se retirèrent avec honte¹. Les Éthiopiens, enflés d'un si heureux succès, crurent qu'il y aurait de la lâcheté à ne pas user de leur bonne fortune, et se flattèrent de la créance de pouvoir conquérir toute l'Égypte. Ils y entrèrent par divers endroits, et la quantité de butin qu'ils firent, joint à ce qu'ils ne trouvaient point de résistance, augmenta encore leur

espérance de réussir dans leur entreprise. Ainsi ils s'avancèrent jusqu'à Memphis et jusqu'à la mer. Les Égyptiens, se trouvant trop faibles pour soutenir un si grand effort, envoyèrent consulter l'oracle, et, par un ordre secret de DIEU, la réponse qu'ils reçurent fut qu'il n'y avait qu'un Hébreu de qui ils pussent attendre du secours. Le roi n'eut pas peine à juger par ces paroles que Moïse était celui que le ciel destinait pour sauver l'Égypte, et il le demanda à sa fille pour le faire général de son armée. Elle y consentit, et lui dit qu'elle croyait, en le lui donnant, lui rendre un fort grand service; mais elle l'obligea en même temps de lui promettre avec serment qu'on ne lui ferait point de mal. Cette princesse ne se contenta pas de témoigner ainsi son extrême affection pour Moïse, elle ne put aussi s'empêcher de demander avec reproche aux prêtres égyptiens s'ils ne rougissaient point de honte d'avoir voulu traiter comme ennemi et faire périr un homme dont ils étaient réduits à implorer l'assistance.

On peut juger avec quel plaisir Moïse obéit à des ordres du roi et de la princesse qui lui étaient si glorieux; et les sacrificateurs des deux nations en eurent, par différents motifs, une égale joie. Les Égyptiens espéraient qu'après avoir vaincu leurs ennemis sous la conduite de Moïse, ils trouveraient aisément l'occasion de le faire mourir par trahison; et les Hébreux se promettaient, par cette même conduite, de sortir d'Égypte et de s'affranchir de servitude. Cet excellent général ne se fut pas plus tôt mis à la tête de l'armée, qu'il fit admirer sa prudence. Au lieu de marcher le long du Nil, il traversa le milieu des terres, afin de surprendre les ennemis, qui n'auraient jamais cru qu'il eût pu venir à eux par un chemin si périlleux, à cause de la multitude et de la variété des serpents qui s'y rencontrent; car il y en a qui ne se trouvent point ailleurs, et qui ne sont pas seulement redoutables par leur venin, mais



sont horribles à voir; parce qu'ayant des ailes, ils attaquent les hommes sur la terre, et s'élèvent dans l'air pour fondre sur eux. Moïse, pour s'en garantir, fit mettre

dans des cages de jonc des oiseaux nommés ibis, qui sont fort apprivoisés avec les hommes et ennemis mortels des serpents, qui ne les craignent pas moins qu'ils craignent les cerfs. Je ne dirai rien davantage de ces oiseaux, parce qu'ils ne sont pas inconnus aux Grecs. Lorsque Moïse fut arrivé avec son armée dans ce pays si dangereux, il lâcha ces oiseaux, passa par ce moyen sans péril, surprit les Éthiopiens, les combattit, les mit en fuite, et leur fit perdre l'espérance de se rendre maîtres de l'Égypte. Une si grande victoire ne borna pas ses desseins; il entra dans leur pays, prit plusieurs de leurs villes, les saccagea et y fit un grand carnage. Des succès si glorieux rehaussèrent tellement le cœur des Égyptiens, qu'ils se croyaient capables de tout entreprendre sous la conduite d'un si excellent capitaine; et les Éthiopiens, au contraire, n'avaient devant leurs yeux que l'image de la servitude et de la mort. Cet admirable général les poussa jusque dans la ville de Saba, capitale de l'Éthiopie, que Cambyse, roi des Perses, nomma depuis Méroé, du nom de sa sœur. Il les y assiégea, quoique cette place pût passer pour imprenable, parce que, outre ses grandes fortifications, elle était environnée de trois fleuves, du Nil, de l'Astape et de l'Astobora, dont le passage est très-difficile. Ainsi elle était assise dans une île, et n'était pas moins défendue par l'eau, qui l'enfermait de tous côtés, que par la force de ses murailles et de ses remparts; et les digues qui la garantissaient de l'inondation de ces fleuves lui servaient encore d'une autre défense lorsque les ennemis les avaient passés.

Comme Moïse était dans le déplaisir de voir que tant de difficultés jointes ensemble rendaient la prise de cette ville presque impossible, et que son armée s'ennuyait de ce que les Éthiopiens n'osaient plus en venir aux mains avec eux, THARBIS, fille du roi d'Éthiopie, l'ayant vu, de dessus les murailles, faire dans une attaque des actions tout extraordinaires de courage et de conduite, entra dans une telle admiration de sa valeur, qui avait relevé la fortune de l'Égypte et fait trembler l'Éthiopie auparavant victorieuse, qu'elle sentit que son cœur était blessé de son amour; et sa passion croissant toujours, elle envoya lui offrir de l'épouser. Il accepta cet honneur, à condition qu'elle lui remettrait la place entre les mains, confirma sa promesse par un serment, et après que ce traité eut été exécuté de bonne foi de part et d'autre, et qu'il eut rendu grâces à Dieu de tant de faveurs qu'il lui avait faites, il ramena les Égyptiens victorieux en leur pays.

Mais ces ingrats, au lieu de témoigner leur reconnaissance du salut et de l'honneur dont ils lui étaient redevables, augmentèrent encore leur haine pour lui, et tâchèrent plus que jamais de le perdre; car ils craignaient que la gloire qu'il avait acquise ne lui enflât tellement le cœur qu'il entreprît de se rendre maître de l'Égypte. Ils conseillèrent au roi de le faire mourir, et ce prince prêta l'oreille à ce discours, parce que la grande réputation de Moïse lui donnait de la jalousie, et qu'il commençait à craindre qu'il ne s'élevât au-dessus de lui; en quoi il était fortifié par ses prêtres, qui, pour l'animer encore davantage, lui représentaient sans cesse le péril où il se trouvait. Ainsi il consentit à la mort de Moïse; et elle était inévitable, si celui-ci n'eût découvert son dessein et ne se fût retiré à l'heure même. Il s'enfuit dans le désert; et cela seul le sauva, parce que ses ennemis ne purent s'imaginer qu'il eût pris un tel chemin. Comme il ne trouvait rien à manger, il fut pressé d'une extrême faim, mais il la souffrit avec patience; et après avoir beaucoup marché, il arriva environ l'heure de midi auprès de la ville de Madian, assise sur le rivage de la mer Rouge, et à laquelle un des fils d'Abraham et de Chétura a donné ce nom. Comme il était fort las, il s'assit sur un puits pour se reposer, et cette rencontre lui fit naître une occasion de témoigner son courage et lui ouvrit le chemin à une meilleure fortune. Voici de quelle sorte cela arriva. Un sacrificateur nommé RAGUEL, autrement JÉTHRO, fort honoré parmi les siens, avait sept filles, qui, selon la coutume des femmes de la Troglodyte, prenaient

89.

Exod., II.

le soin des troupeaux de leur père. Or, comme l'eau douce est fort rare en ce pays, les bergers et les bergères se hâtaient d'en aller tirer pour abreuver leur bétail. Ainsi, ces sœurs vinrent ce jour-là les premières au puits, tirèrent de l'eau et en remplirent des auges pour donner à boire à leurs troupeaux. Mais quelques bergers qui survinrent les chassèrent, et prirent l'eau qu'elles avaient eu la peine de tirer. Moïse, touché d'une



si grande violence, crut qu'il lui serait honteux de la souffrir. Il chassa ces insolents, et rendit à ces filles l'assistance que la justice demandait de lui. Elles rapportèrent à leur père ce qu'il avait fait en leur faveur, et le prièrent de témoigner à cet étranger sa reconnaissance de l'obligation qu'elles lui avaient. Raguel loua leur gratitude, envoya querir Moïse, et ne se contenta pas de le remercier d'une action si généreuse, il lui donna en mariage SÉPHORA, l'une de ses filles, et l'intendance de tous ses troupeaux, en quoi consistait alors le bien de cette nation.

90.

Exod., III, IV.

Comme Moïse demeurait donc avec son beau-père et avait soin de ses troupeaux, il les mena paître un jour vers la montagne de Sina, qui est la plus haute de toutes celles de cette province; et elle était très-abondante en pâturages, parce que, outre sa fertilité naturelle, les autres bergers n'y allaient point à cause de la sainteté du lieu où l'on disait que Dieu habitait. Là il eut une vision merveilleuse. Il vit un buisson si ardent, et que les flammes environnaient de telle sorte, qu'il semblait qu'elles l'allassent consumer, sans néanmoins que ses feuilles, ni ses fleurs, ni ses rameaux, en fussent le moins du monde endommagés. Ce prodige l'étonna; mais jamais effroi ne fut plus grand que le sien lorsqu'il entendit sortir du milieu de ce buisson une voix qui l'appela par son nom, lui demanda « qui l'avait rendu si hardi de venir dans un lieu saint dont nul autre n'avait encore osé s'approcher, lui commanda de s'éloigner de cette flamme sans porter sa curiosité plus avant, et de se contenter de ce qu'il

avait mérité de voir comme étant un digne successeur de la vertu de ses pères. Cette voix lui prédit ensuite la gloire qui lui devait arriver, que l'assistance qu'il recevrait de Dieu le rendrait célèbre parmi les hommes, et lui ordonna de retourner sans crainte en Égypte, pour affranchir les Hébreux de leur cruelle servitude; « car, ajouta cette même voix, ils se rendront maîtres de ce pays si abondant en toutes sortes de



biens, qu'Abraham, le chef de ta race, a possédé, et seront redevables d'un si grand bonheur à ta sage conduite. Mais après que tu les auras ainsi tirés de l'Égypte, ne manquez pas d'offrir en ce même lieu un sacrifice. »

Moïse, encore plus étonné de ce qu'il venait d'entendre que de ce qu'il avait vu, dit : « Grand Dieu dont j'adore la toute-puissance, et qui l'avez si souvent fait éclater en faveur de mes ancêtres, je ne pourrais, sans une extrême folie, ne pas obéir à vos ordres; mais, comme je ne suis qu'un particulier sans autorité, je crains de ne pouvoir persuader les Hébreux d'abandonner un pays où ils sont établis depuis si longtemps, pour me suivre où je les voudrais mener. Et quand même je les y ferais résoudre, comment pourrais-je contraindre le roi de leur permettre de se retirer, puisque l'Égypte doit à leurs travaux le bonheur dont elle jouit? » Lorsqu'il eut parlé de la sorte, Dieu lui commanda de se confier en son assistance, l'assura qu'il ne l'abandonnerait point dans la conduite de cette entreprise, lui promit de mettre sa parole en sa bouche lorsqu'il aurait besoin de persuader, et de le revêtir de sa force quand il serait question d'agir. Pour lui en donner une preuve, il lui commanda de jeter à terre une verge qu'il avait en sa main. Moïse obéit; et elle fut changée à l'instant en un serpent qui rampait sur le ventre, faisait divers replis de sa queue, et levait la tête comme pour se défendre si on voulait l'attaquer; et soudain, ce serpent ne paraissant plus, la verge se trouva telle qu'auparavant. Dieu commanda ensuite à Moïse de

91.

mettre sa main dans son sein. Il le fit, et l'en retira aussi blanche que de la chaux; puis elle retourna incontinent en son premier état. Il lui ordonna après de puiser de l'eau en un lieu proche. Il en puisa, et elle se convertit en sang. DIEU, voyant que ces prodiges l'étonnaient, lui dit de prendre courage dans l'assurance de son secours; qu'il lui promettait de confirmer sa mission par de semblables miracles, et qu'il voulait qu'il partît à l'heure même et marchât jour et nuit pour aller délivrer son peuple, parce qu'il ne pouvait souffrir qu'il gémit plus longtemps dans une si rude servitude. Moïse ne pouvant plus douter de l'effet des promesses de DIEU, après ce qu'il venait de voir et entendre, le pria de lui continuer en Égypte le même pouvoir de faire des miracles dont il venait de le favoriser, et d'ajouter à la grâce d'avoir daigné lui faire entendre sa voix celle de lui dire son nom, afin qu'il pût mieux l'invoquer lorsqu'il lui offrirait un sacrifice. DIEU lui accorda cette faveur, qu'il n'avait encore jamais faite à homme du monde; mais il ne m'est pas permis de rapporter quel est ce nom ⁵.

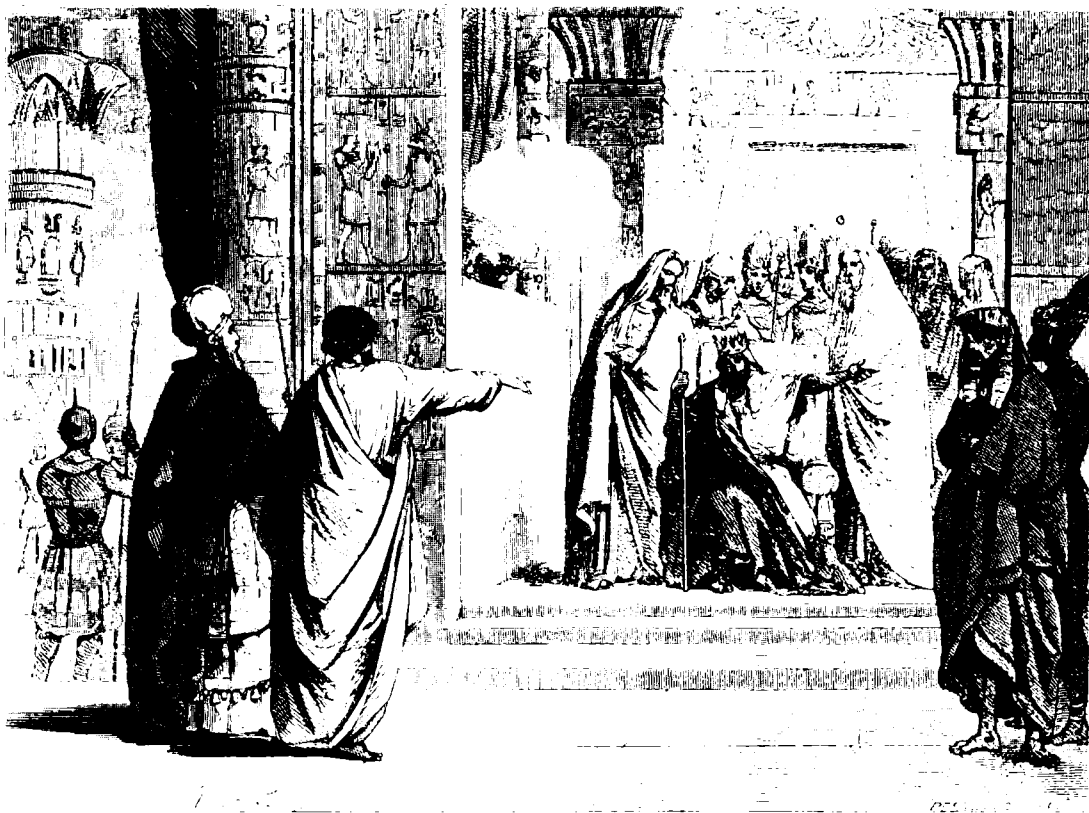
92. Moïse, assuré du secours de DIEU et du pouvoir qu'il lui donnait de faire des miracles toutes les fois qu'il le jugerait nécessaire, conçut une grande espérance de délivrer les Hébreux et d'humilier les Égyptiens; et il apprit en ce même temps la mort de Pharaon, sous le règne duquel il s'était enfui d'Égypte. Ainsi il pria Raguel, son beau-père, de lui permettre d'y retourner pour le bien de sa nation, et n'eut pas peine à obtenir son consentement. Aussitôt il se mit en chemin avec sa femme et GERSON et ÉLÉAZAR, ses deux fils, le nom du premier desquels signifie *pèlerin*, et celui du second, *secours de Dieu*, attendu que c'était par ce divin secours qu'il avait été garanti des embûches des Égyptiens. AARON, son frère, étant venu par le commandement de DIEU au-devant de lui sur la frontière de l'Égypte, il lui raconta tout ce qui lui était arrivé sur la montagne, et les ordres que DIEU lui avait donnés. Les principaux des Israélites vinrent aussi le trouver; et pour les obliger d'ajouter foi à ses paroles, il usa en leur présence du pouvoir qu'il avait reçu de faire des prodiges. L'étonnement qu'ils en eurent les assura, et ils commencèrent à tout espérer de l'assistance de DIEU.

93. Ainsi Moïse voyant que l'ardent désir qu'avaient les Hébreux de s'affranchir de servitude les portait à lui rendre une entière obéissance, il alla trouver le nouveau roi; lui représenta les services qu'il avait rendus au roi son prédécesseur contre les Éthiopiens, et dont il n'avait été payé que d'ingratitude; lui raconta ce que DIEU lui avait dit sur la montagne de Sina, et les miracles qu'il avait faits pour l'obliger d'ajouter foi à ses promesses, et le supplia de ne point résister par son incrédulité à la volonté de ce souverain maître des rois. PHARAON se moqua de ce discours, et alors Moïse fit en sa présence les mêmes prodiges qu'il avait faits sur le mont Sina. Ce prince, au lieu d'en être touché, s'en mit en colère, lui dit qu'il était un méchant qui, après s'être enfui pour éviter l'esclavage, s'était fait instruire dans la magie afin de le tromper par ses prestiges; qu'il avait des prêtres de sa loi qui pouvaient faire les mêmes choses que lui; qu'ainsi il ne devait pas se vanter d'être le seul à qui DIEU eût accordé cette grâce, et abuser par là le simple peuple en lui persuadant qu'il y avait en lui quelque chose de divin. Il envoya ensuite querir ses prêtres. Ils jetèrent leurs verges en terre, et elles furent converties en serpents. Moïse, sans s'étonner, répondit au roi : « Je ne méprise pas, sire, la science des Égyptiens; mais ce que je fais est aussi élevé au-dessus de leurs connaissances et de leur magie qu'il y a de distance entre les choses divines et les humaines; et je vas montrer clairement que les miracles que je fais n'ont pas, comme les leurs, une vaine apparence de vérité pour tromper les simples et les crédules, mais qu'ils procèdent de la vertu et de la puissance de DIEU. » En achevant ces paroles, il jeta sa verge en terre, et lui commanda de se changer en serpent; elle obéit à sa voix, et dévora toutes celles des Égyptiens.

qui paraissaient être autant de serpents, retourna ensuite en sa première forme, et Moïse la reprit en sa main.

Le roi, au lieu d'admirer une si grande merveille, s'enflamma de plus en plus de colère; et après avoir dit à Moïse que sa science et ses artifices lui seraient inutiles, il manda à celui qui avait l'intendance des ouvrages ordonnés aux Israélites d'augmenter encore leurs travaux. Ainsi cet officier leur retrancha la paille qu'il avait accoutumé de leur fournir pour des briques. De sorte qu'après avoir travaillé durant tout le jour, il fallait qu'ils allassent la nuit en chercher, ce qui redoublait leur travail.

Moïse, sans s'émouvoir des menaces du roi, ni être touché des plaintes continuelles des Hébreux qui disaient que tous ses efforts ne servaient qu'à les faire souffrir davantage, demeura ferme dans la poursuite de son dessein; et comme il ne l'avait entrepris que par un ardent désir de leur liberté, il résolut de la leur procurer malgré le roi et malgré eux-mêmes. Il retourna donc trouver ce prince pour le prier de permettre aux Hébreux d'aller sur la montagne de Sina offrir un sacrifice à Dieu comme il l'avait ordonné; lui représenta « qu'il ne devait pas s'opposer à la volonté du ciel; mais que, tandis que Dieu lui était encore favorable, son propre intérêt l'obligeait d'accorder à ce peuple la liberté qu'il lui demandait; que, s'il le refusait, il ne pourrait pas au moins l'accuser d'être cause de son malheur, lorsqu'il attirerait sur lui-même par sa désobéissance toute sorte de châtiments; qu'il se verrait sans enfants; que l'air, la terre et tous les autres éléments lui seraient contraires et deviendraient les ministres de la vengeance divine; qu'au reste les Hébreux ne laisseraient pas de sortir de son royaume, encore qu'il ne voulût point y consentir; mais que les Égyptiens n'éviteraient pas la punition de leur endurcissement. »



Ces remontrances de Moïse ne firent point d'impression sur l'esprit du roi, et les Égyptiens se trouvèrent accablés de toute sorte de maux. Je les rapporterai en

particulier, tant à cause qu'ils sont extraordinaires *, que pour faire connaître la vérité de ce que Moïse avait prédit, et aussi pour apprendre aux hommes combien il leur importe de ne pas irriter Dieu, qui peut punir leurs péchés par des châtimens si terribles.

L'eau du Nil fut changée en sang ; et comme l'Égypte manque de fontaines , ces peuples éprouvèrent que la soif est l'un des plus grands de tous les maux. L'eau de ce fleuve n'avait pas seulement la couleur du sang, mais on ne pouvait en boire sans ressentir de violentes douleurs ; et les Israélites, au contraire, la trouvaient aussi douce et aussi bonne qu'à l'ordinaire. Le roi, étonné de ce prodige et craignant pour ses sujets, permit aux Hébreux de se retirer. Mais ce mal n'eut pas plus tôt cessé, qu'il rentra dans ses premiers sentiments et révoqua la permission qu'il avait donnée. Dieu, pour le châtier d'avoir si mal reconnu la grâce qu'il lui avait faite de le délivrer d'un tel fléau, frappa l'Égypte d'une autre plaie.

Exod., VIII,
IX.

Des grenouilles en quantité innombrable couvrirent la terre, et mangèrent tout ce qu'elle produisait. Le Nil en fut aussi tout rempli, et une partie qui mourait dans l'eau de ce fleuve l'infesta de telle sorte que l'on ne pouvait en boire. On voyait le limon dans les campagnes produire aussi quantité de semblables animaux, qui formaient par leur corruption un autre limon encore plus sale que le premier. Ces grenouilles entraient même dans les maisons, dans les pots et dans les plats, gâtaient



toutes les viandes, sautaient jusque dans les lits et empoisonnaient l'air par leur puanteur. Le roi, voyant son pays dans une telle misère, commanda à Moïse de s'en aller où il voudrait avec tous ceux de sa nation. Aussitôt ces grenouilles disparurent, et les terres et le fleuve revinrent en leur premier état. Alors ce prince oublia le mal qui lui avait donné tant de crainte ; et, comme s'il eût voulu éprouver encore de plus grands maux, il révoqua la permission qu'il avait accordée contre son gré. Dieu le

châtia de ce manquement de parole si indigne d'un prince. Les Égyptiens se trouvèrent couverts d'une telle quantité de poux¹, qu'ils en étaient misérablement mangés sans pouvoir y apporter aucun remède. Un mal si grand et si honteux effraya le roi, et il permit aux Hébreux de s'en aller; mais le mal n'eut pas plus tôt cessé, que le prince ordonna que leurs femmes et leurs enfants demeureraient en otage.

DIEU voyant que ce prince se persuadait pouvoir toujours ainsi détourner l'orage qui était près de ruiner entièrement son royaume, comme si c'eût été Moïse et non pas DIEU qui le châtiât ainsi que son peuple de la cruelle persécution qu'ils exerçaient contre les Hébreux, envoya une grande multitude de diverses sortes de petits animaux jusqu'alors inconnus; et la terre en fut tellement couverte qu'il était impossible de la labourer. Plusieurs personnes mouraient, et ceux qui restaient en vie étaient infectés du venin que causaient tant de malades et tant de corps morts². Mais cela même ne fut pas capable de porter le roi à obéir entièrement à la volonté de DIEU. Il se contenta de permettre aux femmes de s'en aller avec leurs maris, et ordonna que leurs enfants demeurassent.

Une si grande opiniâtreté de ce prince à résister aux commandements de DIEU attira sur ses sujets, à cause de lui, d'autres maux encore plus grands que ceux qu'ils avaient déjà soufferts. Ils se trouvèrent tous couverts d'ulcères, et plusieurs moururent ainsi misérablement.

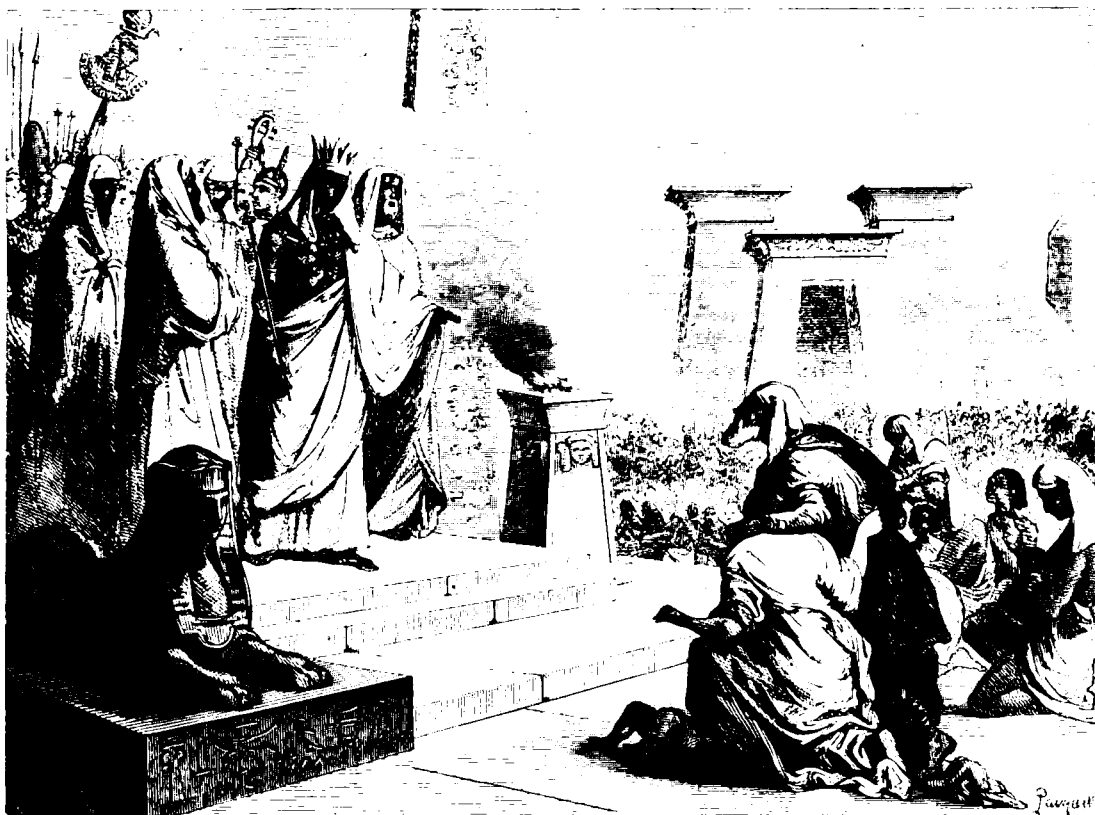
Un fléau si terrible n'étant pas capable de toucher le cœur de Pharaon, DIEU frappa l'Égypte d'une plaie qu'elle n'avait jamais éprouvée. Il fit tomber une grêle si épaisse et d'une grosseur si prodigieuse, qu'il ne s'en voit point de semblable dans les pays qui y sont le plus sujets, et l'on était néanmoins alors assez avant dans le printemps. Elle gâta tous les fruits; et il vint ensuite comme une nuée de sauterelles qui ravagèrent ce qui restait, en sorte que les Égyptiens perdirent toute espérance de pouvoir rien recueillir. Si le roi eût seulement manqué d'esprit, tant de maux joints ensemble n'auraient pas pu ne le point faire rentrer en lui-même pour y apporter du remède. Mais, bien qu'il en comprit assez la cause, sa malice était si grande qu'il continuait toujours de s'opposer à la volonté de DIEU, comme s'il eût pu lui résister; et la considération du salut de son peuple, qu'il voyait périr devant ses yeux, ne fut pas capable de l'arrêter. Ainsi il se contenta de permettre à Moïse d'emmener les Israélites avec leurs femmes et leurs enfants, mais à condition de laisser tout leur bien aux Égyptiens, pour les récompenser de celui qu'ils avaient perdu. Moïse lui représenta que cette proposition n'était pas juste, puisque ce serait mettre les Hébreux dans l'impuissance d'offrir des sacrifices à DIEU.

Tandis que le temps se passait en ces contestations, les Égyptiens se trouvèrent environnés de ténèbres si épaisses que, ne voyant pas la moindre clarté pour se conduire, plusieurs périrent en diverses sortes, et les autres craignaient de tomber dans un semblable malheur. Ces ténèbres durèrent trois jours et trois nuits, sans que Pharaon pût se résoudre à laisser aller les Israélites. Après qu'elles furent dissipées Moïse le vint trouver et lui dit : « Jusqu'à quand, sire, résisterez-vous à la volonté de DIEU? Il vous commande de laisser aller les Hébreux, et vous n'avez point d'autre moyen de vous délivrer de tant de fléaux qui vous accablent. » Ce prince, transporté de colère, le menaça de lui faire couper la tête s'il osait jamais lui tenir un discours semblable. Moïse lui répondit qu'il ne lui en parlerait donc plus; mais qu'il était assuré que lui-même, et les plus grands de son État, le prieraient de se retirer avec tous les Israélites.

DIEU, irrité de la résistance de Pharaon, résolut de frapper encore les Égyptiens d'une plaie qui le contraindrait de laisser aller son peuple. Il commanda à Moïse d'ordonner aux Israélites de se disposer à lui offrir un sacrifice le treizième jour du mois

Exode, X, XI.
XII.

que les Égyptiens nomment *Pharmuth*, les Hébreux *Nisan* et les Macédoniens *Xantique*, de se tenir prêts pour partir et d'emporter avec eux tout ce qu'ils avaient de bien. Moïse obéit, les rassembla tous, les distribua par bandes et par compagnies; et dès la pointe du quatorzième jour du mois que Dieu lui avait marqué, ils lui offrirent un sacrifice, purifièrent leurs maisons en y jetant du sang avec un bouquet d'hyssope, et, après avoir soupé, brûlèrent tout ce qui restait de viande, montrant qu'ils étaient prêts à partir. Nous observons encore cette coutume, et donnons à cette fête le nom de *Pâque*, c'est-à-dire *passage*, parce que ce fut en cette nuit que Dieu, passant les Israélites sans leur faire mal, frappa d'une si grande plaie les Égyptiens que tous les premiers-nés en moururent. Une affliction si générale fit courir tout le monde en foule au palais du roi, pour le supplier de permettre aux Hébreux de se retirer.



95.

Ainsi, ne pouvant plus résister, il en donna l'ordre à Moïse, dans la créance que les Hébreux ne seraient pas plus tôt partis que l'on verrait cesser les maux dont l'Égypte était accablée. Les Égyptiens leur firent même des présents, les uns par l'impatience qu'ils avaient de les voir partir, et les autres à cause des relations qu'ils avaient eues avec eux; et ils témoignèrent même par leurs pleurs qu'ils se repentaient du mauvais traitement qu'ils leur avaient fait. Les Israélites prirent leur chemin par la ville de Lété, qui était alors déserte, et où Cambyse, lorsqu'il ravagea l'Égypte, bâtit depuis une autre ville qu'il nomma Babylone; et ils marchèrent avec tant de diligence, qu'ils arrivèrent le troisième jour à Bézéléphon, qui est une ville assise sur le bord de la mer Rouge. Comme ce lieu était si désert qu'on n'y trouvait rien à manger, ils détremperent de la farine avec de l'eau, la pétrirent comme ils purent, la mirent sur le feu, et s'en nourrirent durant trente jours; mais au bout de ce temps elle leur manqua, quoiqu'ils l'eussent fort ménagée. C'est en mémoire de cette nécessité qu'ils souffrirent que nous célébrons encore aujourd'hui durant huit jours une fête que nous

nommons la fête des Azymes, c'est-à-dire des pains sans levain; et la multitude de ce peuple se pouvait dire innombrable, puisque, outre les femmes et les enfants, il y avait six cent mille hommes capables de porter les armes.

NOTE DU CHAPITRE V.

¹ L'article 96 ne parle que de deux cent quinze ans, qui est l'opinion des rabbins.—Voyez, à la fin du Livre, la Remarque V.

² *Un de ces docteurs de leur loi, etc.* « Après que le roi avait sacrifié, dit le P. Gillet, l'écrivain sacré, le ἱερεὺς ἀναγινώσκων, lisait, dans les saints livres, de bons conseils et de bonnes actions. » Diod. Sic. l. II, p. 64. b. c. — Nous dirons ici une fois pour toutes que l'histoire de Moïse, telle que Joseph la raconte, est accompagnée d'une foule de traits qui ne se trouvent point dans l'Écriture, et qui portent tous les caractères de la fable. On peut voir toutefois à la fin du Livre la Remarque VI. (G.)

³ Ce nom est formé du mot égyptien *uowor*, qui signifie *eau*, et du verbe *ski*, *prendre*, c'est-à-dire *celui qui a été pris du milieu des eaux*. (Q.)

⁴ Voyez à la fin du livre la Remarque VII.

⁵ Ce nom est JEHOVA.

⁶ Je crois qu'il faut traduire : « Parce que, dans cette circonstance, les Égyptiens éprouvèrent des fléaux qui n'avaient jamais attaqué personne. » (Q.)

⁷ Je crois qu'ici, par le mot hébreu כְּנִיִּם, à l'exemple de la plupart des commentateurs de la Bible, il faut entendre, non pas des *poux*, mais

des *moucheron*s, des *moustiques*. Tous ceux qui ont habité l'Égypte savent, par expérience, combien ce petit insecte est cruellement incommode; et quelles souffrances horribles cause sa piqure. (Q.)

⁸ On voit qu'ici Joseph a ajouté quantité de détails qui ne se trouvent pas dans le texte de l'Exode. L'hébreu nous offre ici le mot עֶרֶב, que l'on ne rencontre pas ailleurs. Je crois que, par ce terme, il faut entendre la *termite*, cette petite espèce de fourmi qui, dans les pays chauds, et, en particulier, dans l'Égypte, exerce de si grands ravages, dévorant le bois, les étoffes, les livres, etc.

Au reste, il faut observer que tous les maux qui, à la voix de DIEU, et par le ministère de Moïse, fondirent sur l'Égypte, ont, de tout temps, été connus dans cette contrée, où on les éprouve encore de nos jours. Ce ne fut donc point la production de ces fléaux qui constitua le miracle; mais leur intensité s'accrut à un point extraordinaire, qui, probablement, s'il se fût prolongé longtemps, aurait rendu l'Égypte inhabitable. Les cousins ou moustiques attaquent les hommes seulement durant la nuit. On peut croire que, dans le moment des plaies de l'Égypte, cet insecte destructeur se multiplia à l'infini, et se jetait durant le jour sur les hommes, qu'il tourmentait horriblement par ses cruelles piqures. (Q.)

CHAPITRE VI.

LES ÉGYPTIENS POURSUIVENT LES ISRAËLITES AVEC UNE TRÈS-GRANDE ARMÉE, ET LES JOIGNENT SUR LE BORD DE LA MER ROUGE. MOÏSE IMPORE DANS CE PÉRIL LE SECOURS DE DIEU.

Les Israélites sortirent d'Égypte au mois de Xantique ou Nisan, le quinzième de la lune, quatre cent trente ans depuis qu'Abraham notre père était venu dans la terre de Chanaam, et ¹ deux cent quinze ans après que Jacob s'était rendu en Égypte. Moïse avait alors quatre-vingts ans, et Aaron, son frère, en avait quatre-vingt-trois. Ils emportèrent avec eux les os de Joseph, ainsi qu'il l'avait ordonné à ses enfants.

Les Hébreux ne furent pas plus tôt partis que les Égyptiens se repentirent de les avoir laissés aller; mais le roi y eut plus de regret que nul autre, parce qu'il considérait Moïse comme un enchanteur, et croyait que toutes les plaies dont l'Égypte avait été frappée n'étaient qu'un effet de ses charmes. Ainsi il commanda de prendre les armes afin de poursuivre les Hébreux et les contraindre de revenir si on les pouvait joindre; car, outre qu'il s'imaginait que ce ne serait point s'opposer à la volonté de DIEU, puisqu'elle avait été accomplie par la permission qu'il leur avait donnée de s'en aller, il se persuadait qu'il n'y aurait point de peine à vaincre des gens fatigués et désarmés. Ainsi les Égyptiens les suivirent par ces chemins si rudes et si difficiles que Moïse avait

96.

Exod., XII.

97.

Exod., XIV.

choisis à dessein, tant pour leur faire souffrir la peine de la violation de leur foi s'ils se repentaient de les avoir laissés aller et les poursuivaient, que pour empêcher les Philistins, voisins de l'Égypte et ennemis des Hébreux, d'avoir avis de leur marche; et il voulait aussi, en quittant le chemin ordinaire qui conduit à la Palestine, prendre celui du désert, quoique si pénible, pour aller offrir un sacrifice à Dieu sur la montagne de Sina, suivant le commandement qu'il en avait reçu de Dieu, et se rendre ensuite maître de la terre de Chanaam.

98. Lors donc que les Hébreux étaient sur le bord de la mer Rouge, ils se trouvèrent environnés de toutes parts par l'armée des Égyptiens, composée de six cents chariots de guerre, cinquante mille chevaux et deux cent mille hommes de pied très-bien armés, sans qu'il leur fût possible de s'échapper, à cause que la mer les tenait enfermés d'un côté, et qu'ils l'étaient de l'autre par une montagne inaccessible et des rochers qui s'étendaient jusqu'au rivage. Ils ne pouvaient non plus en venir à un combat, à cause qu'ils n'avaient point d'armes; ni soutenir un siège, parce que leurs vivres étaient consommés; et ainsi il ne leur restait autre moyen de sauver leur vie que de se rendre à discrétion à leurs ennemis. Un si extrême péril leur fit oublier tant de prodiges que Dieu avait faits pour les mettre en liberté; ils accusèrent Moïse de leur malheur, et leur incrédulité passa si avant que, lorsqu'il voulut les assurer de la protection de Dieu, ils furent prêts à le lapider, et à rentrer volontairement dans leur ancienne servitude; car, outre leur propre appréhension, ils étaient encore émus par les cris et par les larmes de leurs femmes et de leurs enfants, que la douleur de se trouver dans une telle extrémité réduisait au désespoir.

99. Moïse, sans s'étonner de voir cette grande multitude si animée contre lui, demeura ferme dans le dessein d'exécuter son entreprise. Il ne put se persuader que Dieu, après avoir fait tant de miracles pour procurer la liberté des Hébreux, permit qu'ils périssent ou retombassent entre les mains de leurs ennemis; et ainsi, pour leur redonner du cœur et relever leurs espérances, il leur parla en cette sorte : « Quand ce ne serait qu'à un homme que vous auriez l'obligation de vous avoir conduits jusqu'ici d'une manière si admirable, pourriez-vous douter de la continuation de son assistance? Mais, Dieu lui-même ayant bien voulu être votre conducteur, quelle folie de ne vous pas confier en sa protection pour l'avenir, après que vous avez vu l'accomplissement des promesses que je vous avais faites de sa part lorsque vous n'eussiez osé l'espérer! N'est-ce pas, au contraire, dans les plus grands périls qu'il faut le plus se confier en son secours? Il n'a permis sans doute que vous vous trouviez réduits en cet état qu'afin que, lorsque vous vous croyez perdus et que vos ennemis se persuadent que vous ne sauriez leur échapper, l'assistance qu'il vous donnera fasse connaître à tout le monde, non-seulement sa puissance, à laquelle rien ne résiste, mais l'affection qu'il vous porte; car c'est principalement en de semblables occasions qu'il se plaît à faire voir qu'il combat pour ceux qui n'espèrent qu'en lui seul. Cessez donc de craindre, puisqu'il veut être votre défenseur, lui qui peut rendre grand ce qui est petit, et fortifier ce qui est faible. Que cette armée, toute formidable qu'elle est, ne vous épouvante point; et quoiqu'enfermés d'un côté par les montagnes, et de l'autre par la mer, gardez-vous bien de perdre courage, puisque Dieu peut, quand il lui plaît, sécher les mers et aplanir les montagnes. »

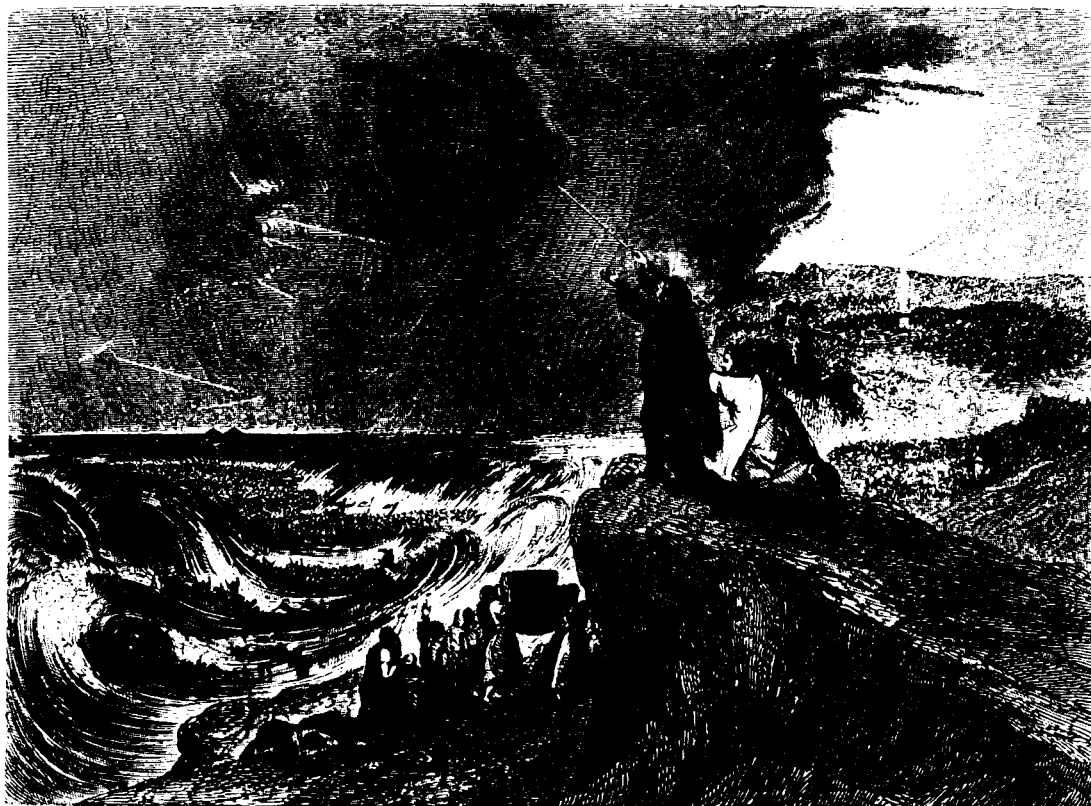
¹ L'article 85 dit quatre cents ans.

CHAPITRE VII.

LES ISRAÉLITES PASSENT LA MER ROUGE A PIED SEC; ET L'ARMÉE DES ÉGYPTIENS, LES VOULANT POURSUIVRE, Y PÉRIT TOUT ENTIÈRE.

Après que Moïse eut ainsi parlé, il mena les Israélites vers la mer à la vue des Égyptiens, qui, à cause qu'ils étaient las du chemin qu'ils avaient fait, avaient remis au lendemain à les attaquer. Lorsqu'il fut arrivé sur le rivage, ayant en sa main cette verge avec laquelle il avait fait tant de prodiges, il implora le secours de Dieu et fit cette ardente prière : « Vous voyez, Seigneur, qu'il est humainement impossible, soit par force ou par adresse, de sortir d'un aussi grand péril qu'est celui où nous nous trouvons. Vous seul pouvez sauver ce peuple, qui n'est sorti de l'Égypte que pour vous obéir. Notre unique espérance consiste en votre secours; vous êtes notre seul refuge dans une telle extrémité. Vous pouvez, si vous le voulez, nous garantir de la fureur des Égyptiens. Hâtez-vous donc, ô Dieu tout-puissant! de déployer votre bras en notre faveur, et relevez le courage et l'espérance de votre peuple dans son découragement et son désespoir. Cette mer et ces rochers qui nous enferment et qui s'opposent à notre passage sont les ouvrages de vos mains; commandez seulement, Seigneur, ils obéiront à votre voix, et vous pouvez même, si vous le voulez, nous faire voler à travers les airs. »

100.



Cet admirable conducteur du peuple de Dieu, après avoir achevé sa prière, frappa la mer avec cette verge miraculeuse; et aussitôt elle se divisa et se retira pour laisser

aux Hébreux un passage libre, et leur donner moyen de la traverser à pied sec comme ils auraient marché sur la terre ferme. Moïse, voyant cet effet du secours de DIEU, entra le premier, et commanda aux Israélites de le suivre dans ce chemin que le Tout-Puissant leur avait ouvert contre l'ordre de la nature, et de lui rendre des actions de grâces d'autant plus grandes, que le moyen dont il se servait pour les tirer d'un tel péril pouvait passer pour incroyable. Les Hébreux, ne pouvant plus alors douter de l'assistance si visible de DIEU, se pressèrent de suivre Moïse. Les Égyptiens, au contraire, crurent d'abord que la peur leur avait troublé l'esprit, et les avait portés à se précipiter de la sorte dans un danger si évident et une mort inévitable. Mais lorsqu'ils les virent fort avancés sans avoir rencontré aucun obstacle, ni qu'il leur en fût arrivé aucun mal, ils les poursuivirent avec ardeur, dans la créance qu'un chemin si nouveau ne serait pas moins sûr pour eux que pour ceux qu'ils voyaient ainsi y marcher sans crainte. La cavalerie entra la première; tout le reste de l'armée suivit; et comme ils avaient employé beaucoup de temps à se préparer et à prendre les armes, les Israélites arrivèrent de l'autre côté du rivage avant qu'ils les pussent joindre : ce qui leur donna une entière confiance qu'ils arriveraient comme eux en sûreté. Mais ils furent trompés, et ne savaient pas que DIEU n'avait préparé ce chemin que pour son peuple, et non pas pour ses persécuteurs, qui ne le suivaient que pour le perdre. Ainsi, lorsque tous les Égyptiens furent entrés dans cet espace de mer alors desséché, elle se réunit en un instant et les ensevelit tous dans ses eaux. Les vents se joignirent aux vagues pour émouvoir la tempête; une grande pluie tomba du ciel, les éclairs se mêlèrent au bruit du tonnerre, la foudre suivit les éclairs; et afin qu'il ne manquât aucune de toutes les marques des plus sévères châtimens dont DIEU dans son courroux punit les hommes, une nuit sombre et ténébreuse couvrit la face de la mer, en sorte que, de toute cette armée si redoutable, il ne resta pas un seul homme qui pût porter en Égypte la nouvelle d'un événement si terrible.

101. Qui pourrait comprendre quelle fut la joie des Israélites de se voir ainsi sauvés, contre toute apparence, par le secours tout-puissant de DIEU, et leur liberté assurée par la mort si surprenante de ceux qui prétendaient de les rengager dans une nouvelle servitude? Ils passèrent toute la nuit en réjouissances, et Moïse composa un cantique pour rendre des actions infinies de grâces à DIEU d'une faveur si extraordinaire.

J'ai rapporté tout ceci en particulier selon que je l'ai trouvé écrit dans les livres saints, et personne ne doit considérer comme une chose impossible que des hommes qui vivaient dans l'innocence et dans la simplicité de ces premiers temps aient trouvé pour se sauver un passage dans la mer, soit qu'elle se fût ouverte d'elle-même, ou que cela soit arrivé par la volonté de DIEU, puisque la même chose est arrivée longtemps depuis aux Macédoniens quand ils passèrent la mer de Pamphilie sous la conduite d'Alexandre¹, lorsque DIEU voulut se servir de cette nation pour ruiner l'empire des Perses, ainsi que le rapportent tous les historiens qui ont écrit la vie de ce prince. Je laisse néanmoins à chacun d'en juger comme il voudra.

102. Le lendemain de cette journée si mémorable, les flots et les vents poussèrent les armes des Égyptiens sur le rivage où les Israélites étaient campés. Moïse l'attribua à une conduite particulière de DIEU, qui leur donnait ainsi moyen de s'armer. Il leur distribua toutes ces armes, et, pour obéir à l'ordre de DIEU, les mena vers la montagne de Sina pour lui offrir un sacrifice et des présents, en reconnaissance du salut si miraculeux qu'il leur avait procuré.

¹ Voyez, à la fin du livre, la Remarque VIII.

REMARQUES DU LIVRE II.

REMARQUE I.

JACOB ET SES ENFANTS NE FURENT POINT LA CAUSE
DE LA SORTIE DES ISRAËLITES D'ÉGYPTE.

(PAGE 61.)

« DIEU prit un soin particulier de Jacob, et il veilla tellement à son bonheur, que ce qui aurait dû lui faire de la peine lui procurait de grands avantages, et qu'il le fit l'auteur de la sortie de nos ancêtres d'Égypte, lui et ses enfants. Et ce fut à cette occasion. » La traduction est aussi littérale que j'ai pu la faire; et ceux qui ont traduit Joseph en latin¹ ou en français, ont en général rendu cet endroit dans le même sens. On ne voit pas comment Jacob et ses enfants ont pu, après deux cent quinze ans pour le moins, être cause que les Israélites sortirent d'Égypte. Loin que Jacob eût été cause de leur sortie de ce royaume, il ne fut pas même cause qu'ils y entrèrent. Ce fut la famine qui affligeait la terre de Chanaam, jointe à l'élévation de Joseph, qui engagèrent le saint patriarche à y aller.

L'historien juif, pour justifier ce qu'il dit de ses ancêtres, par rapport à l'Égypte, du temps de Jacob, ajoute : « Ce fut à cette occasion, » et il raconte ensuite l'histoire de Joseph, comme il fut vendu par ses frères à des Ismaélites, comme il fut élevé à la première charge du royaume, et comment enfin son père et ses frères furent s'y établir sous son autorité; tous faits qui ne se peuvent concilier avec la cause de la sortie des Israélites d'Égypte, qui ne peuvent y avoir influé, et qui n'ont de trait qu'aux motifs qui portèrent Jacob et ses enfants à y aller. L'unique auteur, après Dieu, de la sortie des Israélites d'Égypte, fut Moïse; mais il ne contribua en rien à leur entrée, comme Jacob ne procura point leur sortie. *Τοις δὲ υἱοῖς ἡγεμόνεσσιν* signifie naturellement ses enfants; mais si leurs descendants allèrent s'établir dans la terre de Chanaam, ils ne purent influencer sur un événement qui n'arriva qu'environ deux siècles après leur mort. Joseph seul pourrait nous apprendre ce qu'il a voulu raconter ici de Jacob par rapport

à l'Égypte; mais si sa pensée a été que Dieu « commençait » dès lors par lui (Jacob) et les siens à ouvrir le chemin à nos pères pour sortir d'Égypte, « ce qu'il dit n'a ni sens ni vérité.

Une lettre mise l'une pour l'autre présente souvent un sens tout opposé à la pensée de l'auteur. Un Alpha, mis ici au lieu d'un Epsilon, ἀπὸ Αἰγύπτου, au lieu d'ἐκ Αἰγύπτου, a fait croire aux traducteurs de Joseph qu'il parlait de la sortie des Israélites d'Égypte; et c'est ce qui occasionna leur entrée qu'il raconte. Ce qui peut avoir fait prendre le change à ses copistes ou à ses reviseurs, c'est qu'Αἰγύπτου est au génitif, et, ignorant ou ne se souvenant pas que la préposition ἐκ a quelquefois ce régime, lors même qu'elle marque le mouvement, ils ont cru que c'était une faute, et qu'il fallait la corriger en écrivant ἀπὸ, et ont, par cette correction, fait parler Joseph de la sortie de ses ancêtres d'Égypte, tandis que c'est la cause de leur entrée qu'il rapporte.

Mais ce n'est pas la seule correction qui soit nécessaire pour rendre le récit de Joseph sensé et véritable. Je conjecture donc que παύσαι a pris la place d'ἔλθαι, et que c'est à Dieu, non à Jacob, que se doivent rapporter ce verbe et εἰσέλθαι; que c'est Dieu, non le patriarche, qui est la cause de ce que l'historien dit de ses ancêtres par rapport à l'Égypte. Comme on s'est aperçu qu'ἔλθαι ne convenait pas au sens qu'on attribuait à Joseph, on a été obligé, pour le soutenir, de lui substituer παύσαι, ou παύσασθαι, comme M. Havercamp le cite d'un manuscrit: soit que le reviseur s'imaginât apercevoir dans ce mot à moitié effacé des traits de παύσαι, soit qu'il crût la correction nécessaire. Sans prévenir le jugement qu'on pourra porter sur ces deux corrections, j'ai peine à croire qu'on puisse disconvenir que *καὶ παύσας ἐξ αὐτοῦ* ne soit une interpolation. Joseph, après avoir dit que Dieu ou Jacob avaient été la cause que ses ancêtres étaient entrés en Égypte², ou en étaient sortis, si l'on veut, n'a pu ajouter « lui et ses enfants, » sans tomber dans une tautologie ridicule. Ainsi, ou il ne savait pas écrire, ou il n'a pas dit cela. (GILLET.)

¹ Per ipsum ejusque liberos parentibus nostris viam ad exitum ex Egypto præmunierit. Nov. Edit.

² M. d'Andilly.

³ Καὶ ὅταν παύσας ἀπὸ Αἰγύπτου τῶν πατέρων γενεῶν ἀναχέσταις αὐτοῦ. ... Et avoir fait lui-même descendre nos ancêtres en Égypte à cette occasion, etc.

REMARQUE II.

IL Y A QUELQUE CHOSE DE DÉRANGÉ DANS LE RÉCIT
QUE JOSEPH FAIT DE LA MANIÈRE DONT JACOB
APPRIT LA PERTE DE SON FILS JOSEPH.

(PAGE 63.)

Jacob ne pouvait pas savoir ce qui était arrivé à Joseph avant que ses autres enfants fussent revenus de Dothain. Ils n'eurent garde de prendre des témoins du crime qu'ils commettaient envers leur frère, et leur première attention, après l'avoir commis, fut sans doute de le prévenir et de lui en cacher les auteurs par une artificieuse dissimulation. Si Jacob avait connu ce qui était arrivé à Joseph, il eût reproché leur crime à ses frères, et il n'eût pas conjecturé qu'il n'avait été que fait esclave par quelque parti ennemi.

Mais, s'il ignorait précisément l'attentat de ses enfants contre celui qu'il aimait si tendrement, ne le voyant pas revenir lui apprendre des nouvelles de ses frères, et n'en recevant point d'ailleurs, il conjectura qu'il avait été enlevé et fait esclave par quelque parti ennemi. ὁ Ιακώβος δὲ ἐπὶ κυφωτέραις ὡς ἐλπισιν ὡς ἡνδραποδισμένου δόθῃν αὐτῷ τοῦ παιδός. Quelque fâcheux que fût l'accident, le saint vieillard soulageait la douleur qu'il lui causait par l'espérance de pouvoir le racheter. Mais lorsque quelque temps après ses enfants, s'étant rendus auprès de lui, lui eurent montré la tunique de Joseph déchirée et teinte de sang, il crut ne pouvoir plus se flatter qu'il n'était qu'esclave, et cette robe teinte de son sang lui parut une preuve trop décidée du malheur qui était arrivé à Joseph. Ce fut alors qu'il se livra à toute l'affliction qu'un père peut ressentir de la perte d'un fils qu'il aimait tendrement. Tel est le sens de cet endroit : mais les copistes lui en ont donné un tout contraire, en mettant ἤδη, *déjà*, devant τῶν περὶ τοῦ υἱοῦ, au lieu d'ὥπω, *pas encore*.

Une seconde correction est nécessaire ; si elle ne rétablit pas dans cet endroit les termes précisément dont Joseph s'est servi, elle représente du moins sa pensée en général, et lui sauve une contradiction trop marquée pour croire qu'il y soit tombé. Une faute en occasionne souvent une autre, quelquefois plusieurs. Après avoir lu ἤδη, *déjà*, pour ὥπω, *pas encore*, et avoir cru que, selon Joseph, Jacob avait connu ce qui était arrivé à son fils bien-aimé avant que ses autres enfants se fussent rendus auprès de lui, il est naturel que les copistes se soient imaginé voir πρὶν ἢ devant τοῖς ἀδελφοῖς, ou qu'un scoliaste ait cru que le sens le demandait ; que l'un ou l'autre aient effacé μετα τοῦ pour lui donner sa place, et aient, par cette prétendue cor-

rection, fait dire à Joseph : « Telle était la triste situation de Jacob par rapport à ce grand malheur, jugeant bien, avant que d'avoir conféré avec ses enfants, qu'une bête féroce avait dévoré Joseph. » Mais c'est ce qu'il n'a pu dire ; car, ayant raconté que le saint patriarche avait cru d'abord que Joseph avait été fait esclave, et après l'avoir fait se consoler dans l'espérance de pouvoir le racheter, il n'a pu ajouter : « qu'il fut inconsolable lorsqu'il jugea, avant que d'avoir conféré avec les frères de Joseph, qu'une bête féroce l'avait dévoré ; » οὕτως ἐν παρα τοῦ κακῷ, πρὶν ἢ τοῖς ἀδελφοῖς συμβαλεῖν εἰκάζειν ὑποθρῖεν ἰωσὺν ἀφ' αὐτοῦ γιγνέσθαι. Il n'assura ce jugement qu'après avoir vu la robe de son fils déchirée et teinte de sang, et ce furent ses autres enfants qui la lui présentèrent. L'élégant traducteur a bien senti qu'il y avait quelque dérangement en cet endroit ; mais, sans s'arrêter à le réformer, il s'est contenté de présenter à ses lecteurs ce qu'il croyait être la pensée de son auteur en général. (GILLET.)

REMARQUE III.

LÉA NE FAIT POINT NOMBRE AVEC LA FAMILLE
DE JACOB, QUI ALLA DEMEURER EN ÉGYPTÉ
DU TEMPS DE JOSEPH ; MAIS CE PATRIARCHE
EST COMPRIS DANS CELUI DES SOIXANTE ET DIX
ISRAËLITES QUE JOSEPH DIT, APRÈS L'ÉCRITURE,
Y DEMEURER ALORS.

(PAGE 79.)

L'ancien interprète de Joseph ne lisait point dans son exemplaire de particule négative devant συγκατα λέγειν, et Jacob était renfermé, avec ses enfants et petits-enfants, dans le nombre des soixante-dix personnes de sa famille qui demeuraient en Égypte. Sig. Gelenius a cru devoir suivre cet ancien en cela, plutôt que le grec qu'il faisait imprimer, et M. d'Andilly traduire en français ce que Gelenius avait mis en latin. La première édition de Joseph en grec a cette négation : celles qui l'ont suivie l'ont également, et M. Bernard prétend¹ que Joseph ne compte point Jacob lorsqu'il dit² qu'il demeura en Égypte avec ses fils et ses petits-fils. Le calcul est juste en comptant Léa, mais elle ne doit pas faire nombre. L'hébreu, le grec, ni la Vulgate, ne marquent point qu'elle soit allée en Égypte avec ses enfants, et les trois mots³ qui le font dire à Joseph paraissent être une scolie. Il ne fait entrer ce patriarche en Égypte qu'avec ses enfants et ses petits-enfants, et Léa n'était

¹ Note 1.

² Numéro 4.

³ Καὶ αὐτὴ συγκατα.

ni l'un ni l'autre : conforme en cela à l'Écriture, qui, quand elle marque le nombre des Israélites qui demeuraient en ce royaume du temps de Joseph¹, en exclut les femmes des enfants de Jacob.

Mais la chose est assez indifférente. Il n'en est pas ainsi de l'opposition qui paraît être entre les Actes des Apôtres et ce qu'on lit au verset vingt-septième du chapitre quarante-six de la Genèse. Il n'y a point d'interprète de l'Écriture qui n'ait tâché de la lever, et les journaux de Leipsig et de Trévoux ont plusieurs dissertations dont l'objet est de concilier le saint diacre avec Moïse. Il est difficile de s'assurer du sentiment d'un auteur qui ne s'exprime que par figures, métaphores et allégories ; il semble cependant qu'il y avait du temps de Philon deux sentiments chez les Juifs sur le nombre de personnes qui s'établirent avec Jacob en Égypte du temps de Joseph. Car, après avoir dit que la famille de Jacob était de soixante-quinze personnes², il ajoute quelques lignes après : Il est dit : « Vos pères entrèrent en Égypte au nombre de soixante-dix personnes ; c'est le nombre connu du sage Moïse. » Si ce fut aux Juifs qui s'élevèrent contre le saint martyr qu'il adressa la parole, il parlait à des Juifs hellénistes, et à des compatriotes mêmes de Philon : il l'était peut-être lui-même, et son nom donne lieu de le croire. Ainsi il a pu se conformer au sentiment où ils étaient dans une chose aussi indifférente qu'est celle de savoir quel est le nombre de ceux qui composaient la famille de Jacob lorsqu'il alla en Égypte. (GILLET.)

REMARQUE IV.

JOSEPH NE CONTREDIT POINT CE QU'ON LIT AU
VERSET TRENTE-DEUXIÈME DU VINGT-QUATRIÈME
CHAPITRE DU LIVRE DE JOSUÉ.

(PAGE 81.)

Les Juifs, en sortant d'Égypte, emportèrent les os de Joseph comme il le leur avait recommandé, et les enterrèrent à Sichem (Jos., xxiv, 32), lorsqu'ils se furent rendus maîtres de la terre de Chanaam. On prétend que Joseph dit que ce fut à Hébron qu'ils furent enterrés ; il le dit en effet dans la traduction de M. d'Andilly et dans quelques autres, et on n'a pas manqué de lui reprocher qu'il contredit en cela l'Écriture. Un peu trop de précipitation a empêché de rendre exactement le sens de son expression, et a donné lieu de lui faire un reproche qui n'est pas fondé. Il rapporte à la

vérité que les ossements des frères de Joseph furent enterrés par leurs descendants à Hébron ; mais à l'égard des siens, il dit seulement qu'ils furent portés dans la terre de Chanaam, sans déterminer l'endroit où on les déposa.

Il n'est pas si aisé, ou plutôt il est impossible de concilier l'historien juif avec saint Étienne ; car le saint diacre dit dans les Actes des Apôtres (vii, 16) que ce fut à Sichem qu'ils furent enterrés. Quoiqu'on ait peine à croire que Joseph ait pu ignorer où les enfants de Jacob avaient été enterrés, on reconnaît volontiers qu'il a pu se tromper. Ce qui fait peine, c'est ce que dit saint Étienne, que ce fut à Sichem, dans le champ qu'Abraham avait acheté des enfants d'Émor, fils de Sichem ; car ce fut Jacob (Gen., xxxiii, 19) qui fit cette acquisition. Mais c'est une difficulté qu'on trouve examinée dans tous les interprètes de l'Écriture.

A l'égard de ce que saint Jérôme dit qu'on montrait à Sichem les tombeaux des patriarches, c'est une preuve qu'on le croyait de son temps ; mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on montre plusieurs monuments dans la Terre-Sainte sur la foi d'une tradition souvent fautive, toujours très-incertaine.

Les frères de Joseph craignirent, après la mort de leur père commun, qu'il ne voulût se venger de la manière dont ils l'avaient traité ; mais ils étaient de retour en Égypte lorsqu'ils s'en expliquèrent avec lui, et c'est une addition que l'historien juif fait à l'Écriture, lorsqu'il dit qu'ils faisaient difficulté de retourner en Égypte, dans la crainte qu'il ne se vengeât du mal qu'ils lui avaient fait. (GILLET.)

REMARQUE V.

JOSEPH N'A PU DIRE QUE SES ANCÊTRES FURENT
OPPRIMÉS PENDANT QUATRE CENTS ANS EN
ÉGYPTÉ.

(PAGE 81.)

Loin que Joseph ait pu dire que les Égyptiens obligèrent pendant quatre cents ans les Israélites à faire des saignées au Nil, à entourer leurs villes de fortes murailles, et à élever des digues contre les inondations de ce fleuve, il est certain qu'il n'a pas cru que ses ancêtres y aient même demeuré si longtemps. Il y avait, selon lui, mille vingt ans qu'Abraham était sorti de Mésopotamie lorsque le temple fut bâti, et cinq cent quatre-vingt-douze que les Israélites étaient sortis d'Égypte. Si on soustrait la

¹ Genes., xlii, 26.

² Λέγεται γὰρ ὅτι πσxn αἱ ἡxσαι ψυχαι ἐξ Ἰακώβου πέντε καὶ ἐξδμυχxεντα : « Car on dit que Jacob donna la nais-

sance à soixante-quinze personnes. » *Migrat. Abrah.*, page 419, h. c. Οὗτος ἐστὶν ὁ ἀριθμὸς Μουσῶς σεφεu γυν-
pμους.

petite somme de la grande, celle qui reste est de quatre cent vingt-huit. Il y avait vingt-cinq ans qu'Abraham était sorti de Mésopotamie lorsque Dieu lui donna Isaac. Isaac en avait soixante lorsqu'il eut Jacob, et Jacob était âgé de cent trente quand il parut devant le roi d'Égypte. Ainsi il s'en passa deux cent quinze entre la sortie d'Abraham de Mésopotamie et l'entrée de son petit-fils en Égypte. Les Israélites n'auraient donc demeuré, selon ce calcul, que deux cent treize ans en Égypte, ou, si l'on veut, deux cent quinze. Mais il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une induction arithmétique pour faire voir que l'historien juif n'a pu dire que ses ancêtres avaient demeuré quatre cents ans en Égypte, puisqu'il dit expressément, lorsqu'il parle de leur sortie, qu'elle arriva deux cent quinze ans après qu'ils y étaient entrés¹.

Si l'oppression que Joseph rapporte ici avait duré quatre cents ans², les Israélites en auraient demeuré plus de cinq cents en Égypte. Ils n'y furent pas persécutés pendant la vie de Joseph, et il vécut encore soixante-huit ans après l'entrée de son père et de ses frères en Égypte. Ce ne fut même que longtemps après sa mort que les Égyptiens commencèrent à les opprimer, lorsqu'ils furent extrêmement multipliés et remplirent la terre, comme parle l'Écriture (Exod., 1, 7). Ce fut peu de temps avant la naissance de Moïse que le roi d'Égypte ordonna qu'on fit mourir tous les enfants mâles dont les femmes israélites se délivreraient. L'ordre n'en était pas encore donné trois ans auparavant, car on ne voit pas qu'Aram et Jocabed se soient trouvés à la naissance d'Aaron, qui précéda celle de Moïse de trois ans, dans les embarras où ils se trouvèrent lorsque le législateur des Juifs vint au monde. Soit que ce prince eût révoqué cet ordre, soit qu'il eût permis tacitement qu'on ne l'exécutât pas, il ne paraît pas qu'il ait subsisté longtemps après la naissance de Moïse. Josué et Caleb étaient nés après lui³; et entre les six cent mille hommes qui sortirent d'Égypte sous sa conduite, combien y en avait-il qui étaient plus jeunes que lui? Ou plutôt, excepté Marie et Aaron, y en avait-il quelqu'un qui fût aussi âgé, et qui eût, comme lui, alors quatre-vingts ans?

On convient qu'il y a erreur dans les chiffres de Joseph, ou que ses copistes ont écrit un mot pour l'autre. Samuel Petit, qui a cru que l'erreur venait du dérangement des chiffres, voulait qu'on lût τετραπενήκοντα, quarante, au lieu de

τετραπενήκοντα. Bochart, au contraire, croyait que Joseph avait πολλῶν ἔτων ἡλικίαν, pendant plusieurs années; mais que quelque scoliaste qui voulait faire voir qu'il se souvenait de ce que Dieu dit à Abraham au chapitre quinzième de la Genèse, que sa postérité demeurerait dans une terre étrangère pendant quatre cents ans, avait mis τετραπενήκοντα au lieu de πολλῶν. (GILLET.)

REMARQUE VI.

SUR CE QUE JOSEPH DIT QU'UN PRÊTRE ÉGYPTIEN AVAIT PRÉDIT QU'IL ALLAIT NAÎTRE UN ENFANT AUX HÉBREUX QUI RELÈVERAIT LEUR NATION ET HUMILIERAIT LES ÉGYPTIENS.

(PAGE 81.)

Joseph peut avoir pris ce qu'il dit de la naissance et de l'éducation de Moïse, qui n'est pas dans l'Écriture, de quelque ancien auteur qui n'est pas venu jusqu'à nous; il peut y avoir mis du sien. Il y a dans ce qu'il en rapporte des traits qui pourraient avoir place dans un roman, mais qui déparent l'histoire et font peu d'honneur au jugement de l'écrivain qui les rapporte. Ce qu'il dit, qu'un prêtre égyptien avait prédit qu'il allait naître un enfant aux Hébreux qui ferait beaucoup de mal aux Égyptiens, paraît mériter attention, et être une de ces traditions conservées de père en fils chez les Juifs, vraie en elle-même, mais que l'amour de l'extraordinaire et du merveilleux a presque mise au niveau des circonstances fabuleuses dont on a prétendu la relever. Qu'un prince ordonne qu'on fasse mourir tous les enfants mâles qui naissent à un peuple nombreux de ses États, sans qu'on en voie le motif, cela révolte. La cruauté des plus grands tyrans ne se porte jamais à un tel excès; et pour en croire Pharaon capable, il faudrait supposer un furieux, qui mériterait d'être lié et enfermé plutôt que de tenir les rênes d'un grand empire.

Ce qui porte à croire qu'il ne donna cet ordre barbare que pour mettre son État à couvert des malheurs dont la prophétie du prêtre égyptien le menaçait, c'est que, révoqué peu de temps après la naissance de Moïse, il ne paraît pas même l'avoir précédée de trois ans. On ne voit nulle part qu'Aram et Jocabed aient été en aucunes alarmes à la naissance d'Aaron, ni qu'ils aient eu aucune inquiétude sur les moyens de pouvoir lui conserver la vie; et entre cette multitude innombrable de peuple que Moïse fit sortir d'Égypte, il y en avait une

¹ On a vu à l'article 96 que Joseph compte quatre cent trente ans entre l'entrée de Jacob en Égypte et la sortie des Hébreux de ce pays.

² Voyez à l'article 85.

³ Josué avait cent dix ans lorsqu'il mourut. Ce fut cinquante-sept ans après la sortie d'Égypte. Il en avait donc alors cinquante-trois. Moïse en avait quatre-vingts; ainsi Josué était plus jeune que lui de vingt-sept ans.

infinité qui étaient venus au monde avant lui. Aussi l'ordre de faire mourir tous les enfants mâles des Hébreux n'avait été donné que relativement au temps auquel on croyait qu'il leur en devait naître un qui ferait beaucoup de mal à l'Égypte, et que pour prévenir par sa mort les malheurs dont menaçait la prédiction du prêtre égyptien.

Peut-être est-il arrivé à la naissance du législateur des Juifs quelque chose d'approchant de ce qui arriva, plusieurs siècles après, à celle de l'auteur de notre religion. Comme Hérode ne sut que le Messie était né qu'après que les mages le lui eurent appris, il ne put calmer l'inquiétude et la crainte que cette naissance lui donnait qu'en faisant égorger tous les enfants qui étaient nés à Bethléem depuis deux ans. Pharaon, instruit par un de ses prophètes ou par un de ces pressentiments dont toute une nation est souvent imbue sans qu'on en connaisse l'origine, qu'un enfant allait naître aux Hébreux, qui ferait beaucoup de mal aux Égyptiens; Pharaon, dis-je, crut pouvoir convaincre de fausseté cette prédiction ou ce pressentiment, et mettre en même temps son peuple à couvert des maux dont il était menacé, en ordonnant de faire mourir tous les enfants mâles qui naîtraient aux Hébreux dans le temps à peu près qu'il devait leur en naître un qui ferait la gloire de leur nation et l'humiliation de celle d'Égypte. (GILLET.)

REMARQUE VII.

sur ce que dit Joseph de la guerre d'Éthiopie.

(PAGE 55.)

L'historien Artapanè parle de cette guerre dans un fragment que nous a conservé Eusèbe¹; mais on ignore le temps où a vécu cet auteur. Saint Clément d'Alexandrie² en cite un passage; mais comme on ne le trouve cité par aucun auteur plus ancien que ce Père, on ne sait s'il a écrit avant Joseph ou s'il lui est postérieur. Théodoret, que plusieurs modernes suivent, rejette ce que l'historien juif raconte de cette guerre d'Éthiopie. Qu'il ait joint à ce qu'il en dit quelques circonstances fabuleuses, qu'il ait prétendu le décorer de quelques ornements, mais mal appliqués; si cela n'est pas certain, il y a du moins de la vraisemblance. Mais quelque respect que j'aie pour ce savant Père, j'ai peine à croire que Joseph ait voulu nous entretenir d'une guerre qui n'a jamais

existé que dans son imagination. Il en parle dans le livre précédent³, et il s'en sert pour rendre raison de ce qu'on ne sait guère que les noms des enfants de Chusch. Si ce n'est pas absolument une preuve de la réalité de cette guerre, c'en est une que quelques auteurs en avaient parlé avant lui; car il ne tombe pas sous le sens qu'il ait voulu expliquer pourquoi on ne connaît guère que les noms des enfants de Chusch, par un événement chimérique que son imagination seule avait réalisé: l'explication de ce défaut de connaissance ne l'intéressant d'ailleurs en rien, et n'étant point nécessaire.

Je crois apercevoir quelques traces de cette guerre dans le premier verset du chapitre douzième du livre des Nombres; faibles, à la vérité, mais qui peuvent, ce semble, donner lieu de conjecturer que Moïse avait épousé une Éthiopienne. L'Écriture dit que ce fut à cause d'elle qu'Aaron et Marie murmurèrent contre lui. Elle l'appelle Chusite, terme que les Septante et la Vulgate ont rendu par Éthiopienne. M. le Clerc, le P. Calmet et quelques autres interprètes de l'Écriture, prétendent que c'est une faute; que le pays de Chusch était dans l'Arabie, principalement au fond du golfe Arabique, et que Bochart l'a démontré. Sans entrer dans la discussion des preuves que ce savant apporte de son sentiment, je remarque qu'il ne suffit pas de prouver qu'il y a eu un peuple vers le golfe Arabique qui se soit appelé Chuséen; il faut de plus prouver⁴ que les Madianites sont ce peuple, et qu'on les a appelés ainsi. Joseph dit⁵ que les Éthiopiens s'appelaient eux-mêmes Chuséens, et que tous les peuples d'Asie leur donnaient ce nom. Cet auteur a pu facilement s'assurer de l'un et de l'autre fait; et on ne voit pas ce qui aurait pu le porter à dire que les Éthiopiens s'appelaient Chuséens, et que c'était le nom que les peuples d'Asie leur donnaient, si la chose eût été douteuse ou fautive.

Si la première femme que Joseph donne à Moïse était fille du roi d'Éthiopie, sa haute naissance pouvait la faire mépriser Aaron et Marie, et leur donner par ce mépris lieu de murmurer contre son mari. Si c'avait été Séphora qui eût été cause du soulèvement, on ne voit pas pourquoi l'Écriture ne l'eût pas appelée Madianite, pourquoi elle l'eût désignée par le nom d'un pays différent de celui qu'elle avait employé pour marquer celui de son père. Il était inutile de dire de quel pays elle était, si la fille de Jéthro eût été la cause du murmure; et l'Écriture n'a dû le faire que dans la supposi-

¹ *Præparat. Evang.*, liv. IX, sect. 27.

² Liv. I, *Stromat.*, pag. 415, 25.

³ Chap. viii, pag. 25.

⁴ On convient que les Madianites descendaient de Ma-

dian, qu'Abraham avait eu de Cetura. C'était donc un peuple différent, de quelques descendants de Chus qui avaient pu s'établir vers le golfe Arabique.

⁵ *Antiq. Juiv.*, liv. I, chap. 6, numéro 2.

tion que ce n'était pas d'elle dont Aaron et Marie se plaignaient. Il fallait marquer laquelle donnait occasion à ces plaintes, et elle le fait par le nom de son pays. Après avoir dit qu'Aaron et Marie s'élevèrent contre leur frère à cause de la femme chusite qu'il avait prise, elle ajoute : « car il avait pris une femme chusite. » Comme elle avait déjà marqué que Moïse avait épousé une des filles de Jéthro, Madianite, il eût été inutile de le répéter ici, si elle avait été le sujet du murmure contre son mari, et de le répéter avec cette remarque, *car il avait épousé une femme chuséenne*¹. Car ce retour sur le pays de celle qui était le sujet du murmure insinue que ce n'était pas la fille de Jéthro, dont elle avait déjà fait connaître le mariage avec Moïse et son pays.

M. le Clerc, le P. Calmet et quelques autres savants citent deux ou trois passages de l'Écriture pour prouver qu'elle appelle quelquefois les Madianites Chuséens. Il ne serait pas difficile de faire voir qu'ils ne prouvent rien moins que ce pourquoi on les allègue. Mais le fait est étranger à Joseph, et cette discussion me mènerait trop loin.

(GILLET.)

REMARQUE VIII.

JOSEPH N'A POINT NIÉ QUE LE PASSAGE DE LA MER ROUGE NE FUT UN MIRACLE.

(PAGE 98.)

Il est peu d'auteurs qu'on ait tant censurés et à qui on ait fait plus de reproches qu'à Joseph. Plus d'un savant l'a accusé de ne savoir pas l'hébreu. Il y en a qui ont voulu lui refuser la connaissance du grec. Il brouille tout dans la chronologie et dans la géographie, si on en croit d'autres censeurs. Il en est qui le traduisent comme un écrivain qui n'avait aucune teinture des règles de l'architecture. Un savant, très-distingué dans la république des lettres par sa vaste érudition, a prétendu que, s'il n'est pas supposé, tout ce qu'il dit du temple bâti par Hérode n'est qu'une pure fable, qu'il a inventée pour faire honneur à la mémoire de ce prince ; qu'il n'a point connu sa famille, et qu'il a donné pour Juifs des princes païens. Le détail de toutes ces censures serait ici hors de place. A mesure que se présenteront les endroits qui y ont donné occasion, on en reconnaîtra la justice, si elles sont appuyées, ou on en fera re-

¹ Philon croit également que ce fut contre la femme éthiopienne de Moïse qu'Aaron et Marie murmurèrent. Si ce n'est pas une preuve de la vérité du fait, c'en est une que tel était le sentiment de la nation du temps de ces deux auteurs. *Leg. Allegor.*, pag. 1099. b. c.

marquer le peu d'équité, si elles sont destituées de preuves.

On peut ignorer l'hébreu, se brouiller dans des calculs chronologiques, ne savoir pas les règles de l'architecture, se tromper dans le récit de quelques faits, de quelques événements, sans que l'honneur y soit intéressé ; mais avoir peu de sentiments de religion, douter des miracles que l'Écriture rapporte, ne reconnaître pas plus la main de Dieu dans le passage de la mer Rouge que dans celui de la mer de Pamphylie par les Macédoniens ; comparer Moïse avec Minos et Rhadamanthe, mettre les législateurs de la Grèce au niveau du conducteur du peuple de Dieu, ce serait pour un Juif le comble de l'impiété. Quelque fortes que soient les censures qu'on a faites de l'historien de cette nation, elles sont trop faibles s'il en est coupable ; mais l'injustice est extrême s'il en est innocent. C'est de sa bouche que doit sortir sa condamnation ou sa justification. C'est ce qu'il dit ici qui fait son crime, ou celui de ses accusateurs. Pour justifier l'exactitude de la traduction que j'en ai faite, je rapporte ses propres termes :

Θαυμασίου δὲ μηδὲ τοῦ λόγου τοῦ παραδίδόναι, εἰ ἀρχαίαις ἀνθρώποις, καὶ πονηρίαις ἀπειρίαις εὐρήθη σωτηρίας ἔδος, καὶ διὰ θαλάσσης εἴτε κατὰ βουλῆσιν Θεοῦ, εἴτε κατ' αὐτομάτην. Ὅποτε καὶ περὶ τὴν Ἀλεξάνδρου βασιλείᾳ τῆς Μακεδονίας χθὲς καὶ πρῶτον γεγενῆσιν ὑπεχωρήσας Παμφυλίαν πελάγος, καὶ ἔδιν ἄλλαν οὐκ ἔχουσι, παρέσχε τὴν δι' αὐτοῦ καταλύσαι τὴν Περσῶν ἡγεμονίαν τοῦ Θεοῦ θέλουσιντες.

Commençons par écarter, comme quelque chose d'entièrement étranger, ce que Strabon et Plutarque ont pu penser du passage des Macédoniens par la Pamphylie. Qu'ils aient cru qu'il n'y ait rien de miraculeux dans cet événement, et que tout ce qu'on en disait n'était qu'une fable politique inventée par Alexandre et soutenue par ses officiers, dans la vue de faire croire à ses troupes que les dieux dérangent l'ordre de la nature pour faire réussir ses vastes desseins, à eux permis. Je suppose, si l'on veut, leur sentiment véritable, quoiqu'il ne le soit peut-être pas. Que Ménandre ait voulu se moquer, dans les vers qu'a conservés Plutarque, de ce qu'on disait du passage des Macédoniens par la mer de Pamphylie ; qu'il ait seulement voulu y faire allusion, l'un et l'autre prouve qu'on le croyait miraculeux : car les comédiens ne jouent pas des opinions que personne ne soutient. Ce n'est point sur les idées que peuvent avoir eues ces anciens du passage des Macédoniens par la mer de Pamphylie, que raisonne Joseph ; il veut rendre croyable un événement extraordinaire, et prévenir la réputation que les païens avaient à le croire, ou les mauvaises plaisanteries qu'ils auraient pu faire du récit du passage de la mer Rouge. Pour cela, il leur fait remarquer qu'il n'y avait rien

de plus extraordinaire que ce qu'ils croyaient du passage des Macédoniens par la mer de Pamphylie¹. S'il avait cru que Moïse profita du reflux de la mer Rouge pour faire passer les Israélites, c'aurait été se donner une peine inutile que d'aller chercher le passage des Macédoniens pour assurer la vérité d'un fait que personne ne lui aurait contesté; car il n'est pas permis d'ignorer qu'on passe quelques petits bras de mer dans le temps du reflux.

On en fait plus dire à Arrien qu'il n'en dit effectivement. S'il ne dit pas que le passage des Macédoniens par la Pamphylie fut miraculeux, il ne le nie pas aussi; au contraire, la manière dont il s'exprime donne tout lieu de penser qu'il croyait qu'il y avait eu de l'extraordinaire dans ce passage: « Le chemin que prit Alexandre n'est praticable que lorsque les vents du nord soufflent; car, si ce sont ceux du midi, il n'est pas possible de passer par-dessus la grève. Mais les vents du nord s'étant levés au lieu de ceux du midi, non sans le secours de Dieu, comme Alexandre et ses troupes le racontaient, ils rendirent le passage aisé et facile. »

Les Macédoniens pouvaient se tromper dans le sentiment qu'ils avaient de leur passage par la mer de Pamphylie. Ils se trompaient même, si l'on veut, en croyant miraculeux un événement qui n'avait rien que de naturel; mais ils le croyaient miraculeux, et le raisonnement de Joseph le suppose. De même que les Pères des premiers siècles de l'Eglise se sont servis, et avec succès, de quelques sentiments des païens, qu'ils croyaient faux d'ailleurs, pour les convaincre qu'ils avaient tort de rejeter quelques articles de notre créance, pourquoi Joseph n'aurait-il pas dû faire usage de l'opinion des Macé-

doniens sur leur passage de la mer de Pamphylie, pour combattre les Grecs qui traitaient de fable celui de la mer Rouge, ce sentiment lui fournissant une preuve sans réplique qu'ils ne pouvaient, sans la dernière injustice, en porter ce jugement, pendant qu'ils reconnaissaient quelque chose de surnaturel dans la manière dont l'armée d'Alexandre avait passé la mer de Pamphylie?

Quand Joseph aurait cru que ce passage fût miraculeux, pourrait-on lui faire un crime de ce sentiment? L'exemple des prophètes Elie et Elisée, qui ont fait des miracles en faveur des rois d'Israël idolâtres, ou du moins schismatiques, l'autorisait à penser que Dieu en pouvait faire en faveur des païens, lorsque sa sagesse le jugeait nécessaire pour l'exécution de ses desseins. Si le Seigneur appelle Cyrus² son Christ, s'il le prend par la main, s'il marche devant lui pour le faire triompher de ses ennemis, serait-ce un reproche à faire à Joseph d'avoir cru que Dieu avait eu des desseins particuliers sur Alexandre? que, comme il l'avait destiné à détruire l'empire des Perses, il lui en avait facilité les moyens par des voies extraordinaires, en ordonnant que la mer de Pamphylie s'ouvrit pour lui faire un passage, *οὕτως διήλκετο*?

Pour soutenir qu'il ne reconnaissait pas de miracle dans le passage de la mer Rouge, il faut avoir recours à d'étranges suppositions. Je me contente d'en marquer deux. Il faut donc, premièrement, croire qu'il se contredit deux fois en dix ou douze lignes. Il dit que Moïse voyant que Dieu était présent³, et que la mer en se retirant avait ouvert un passage dans son lit, il y était entré le premier. Dieu n'était pas plus présent à la mer Rouge qu'au camp des

¹ « Il est étonnant que l'historien Joseph, pour affaiblir l'autorité du miracle qui fait passer aux Juifs la mer Rouge à sec, ait rapporté en exemple ce fait, dont Alexandre même avait réfuté la fausseté. » (M. Rollin.) Parler bien notre langue, et composer des ouvrages que le public reçoit avec empressement, n'est pas toujours une preuve de l'exactitude de l'auteur et de la justesse de ses raisonnements.

² L'historien estimable n'assure pas avec moins de confiance que le motif de Joseph était d'affaiblir le miracle du passage de la mer Rouge, que s'il en avait eu des preuves expresses et décidées, et il n'en avait aucune. ³ Ne rien dire de quelques circonstances d'un événement, n'est pas assurément « en réfuter la fausseté. » En accordant à Plutarque qu'Alexandre ne disait point dans ses lettres qu'il y eût eu quelque chose de miraculeux dans son passage de la mer de Pamphylie, en peut-on inférer qu'il en avait lui-même réfuté la fausseté?

Ce prince peut avoir eu des raisons pour n'en rien mander dans ses lettres; mais il croyait, et ses troupes également, selon Arrien, que ce passage ne s'était point fait sans le secours de Dieu, *ὅς αὐτὸν τὸν Θεὸν, ὡς αὐτὸς τὴν καὶ ἀπελάττω ἐξήγευσεν*. Il est vrai qu'Alexandre,

« avide du merveilleux, ne manquait aucune occasion de faire croire aux peuples que les dieux le protégeaient d'une manière toute singulière. » Mais ce prince, aussi dissimulé qu'impie et ambitieux, affectait de ne le pas faire par lui-même. C'étaient des présages, des oracles, des visions, qui annonçaient cette protection singulière; des prêtres, des prophètes, qui la publiaient et en persuadaient les peuples, sans qu'il parût y avoir aucune part. Dans ce système raffiné d'impiété et de fourberie, il n'eût garde de parler de son passage par un bras de la mer de Pamphylie, comme d'une faveur particulière que le ciel lui eût faite: s'attendant bien que ceux de ses officiers qui le croyaient, ne manqueraient pas d'en écrire sur ce ton-là en Macédoine.

Ce n'était pas, au reste, un sentiment particulier aux Macédoniens. Appien croyait le fait véritable. Car, dans le parallèle des différentes circonstances de la vie d'Alexandre et de César, il dit que, le golfe de la mer de Pamphylie s'étant ouvert et un génie en arrêtant les eaux, le premier le passa heureusement. On ne prend pour terme d'une comparaison qu'un fait véritable, ou du moins que l'on croit tel. *Καὶ τὸ πλοῦτος αὐτοῦ τοῦ δακτύλου κατ' ἐχθρούς. Guer. civil., liv. II, pag. 849.* Je remarque, par occasion, que la traduction de cet endroit est très-fautive.

² *Isaïe*, chap. XLII et XLV.

³ *Ὁρῶν τὸν πλοῦτον αὐτοῦ.*

¹ Edit. Gronovii, pag. 53.

Égyptiens, si elle ne se retirait que par son reflux, si elle ne se retirait pas par un effet particulier de la puissance divine. Il ajoute : Moïse dit aux Hébreux d'avancer dans le chemin de DIEU ¹. Le chemin par lequel les Israélites passèrent de l'autre côté du golfe n'avait rien de divin, si DIEU, par une bonté particulière, ne le leur avait pas ouvert. Entre les marques éclatantes que DIEU avait données aux Israélites d'une protection particulière, Moïse compte la manière toute miraculeuse dont la mer s'était retirée pour leur donner un passage ². Joseph n'a pu prendre ce discours dans quelque ancien auteur qui n'est pas venu jusqu'à nous, il est tout de sa façon. Ainsi il a dû y exprimer ses véritables sentiments. Car étant maître de faire dire au conducteur de DIEU ce qu'il voulait, il est inconcevable qu'il lui ait mis à la bouche une chose qu'il croyait fausse ou dont il doutait.

La seconde supposition qu'on doit faire n'est pas moins dure. Il faut croire Joseph capable d'un travers d'esprit dont je doute qu'on puisse produire aucun exemple. C'en serait en effet un étrange, si, après ce qu'il dit des pierres précieuses du Rational, il n'avait pas cru miraculeux le passage de la mer Rouge. Il ne se contente pas de raconter, après l'Écriture, que le roi Ozias ayant voulu sacrifier et offrir de l'encens dans le temple, DIEU, pour le punir de son impiété, le couvrit de lèpre ; dans son récit, la terre tremble, le temple s'ouvre, un rayon éclatant de soleil brille, tombe sur le visage du roi, et la lèpre le couvre dans l'instant. Douter d'un miracle rapporté et répété en plusieurs endroits de l'Écriture, et en croire d'autres sur l'autorité de quelque conteur de fables ; manquer de foi lorsqu'on a les raisons les plus fortes de croire, nier ou douter lorsqu'on n'en a aucune, peut-on porter le travers de l'esprit jusque-là ? L'homme est capable des plus grands, l'expérience n'en convainc que trop ; mais on n'a droit d'en accuser personne que quand on en a des preuves décisives et incontestables ; et ce qu'on dit pour justifier le reproche fait à Joseph de n'avoir pas cru le miracle du passage de la mer Rouge, exige les plus convaincantes. Il fait dire à Moïse dans le discours qu'il lui prête au commencement du troisième chapitre des *Antiquités juives*, livre quatrième, que les Israélites se trouvant renfermés de tous côtés, DIEU les avait fait marcher au milieu de la mer comme sur la terre ;

que, pour ensevelir les Égyptiens au milieu de ses flots, il l'avait fait se replier sur eux après qu'elle s'était ouverte pour laisser passer les Israélites. A-t-on des exemples qu'aucun écrivain ait fait alléguer, en preuve de la conduite de celui à qui il prête sa plume, un fait qu'il croit faux, surtout dans une matière qui lui est entièrement indifférente ?

Ce qui l'a pu faire soupçonner de douter de ce miracle, est la manière dont il s'en explique : « soit que ce fût par l'ordre de DIEU, soit que ce fût d'elle-même » que la mer fût retirée ; car, par cette alternative, il semble qu'il ne sait pas ce qu'il en doit penser.

Les Juifs paraissent avoir cru que DIEU avait mis dans tous ses ouvrages, au moment de leur création, une impression de force capable de leur faire entendre ses ordres, et de les leur faire exécuter, sans qu'il soit nécessaire pour cela d'une détermination particulière de sa puissance. « Commanderez-vous aux éclairs, dit DIEU dans Job, et partiront-ils dans l'instant ? et en revenant, vous diront-ils : Nous voici ? Les étoiles ont été appelées, et elles ont répondu : Nous voici. Le Seigneur, le DIEU des dieux, a parlé et a appelé toute la terre, il a appelé le ciel d'en haut et la terre pour faire le discernement de son peuple. » On croit que ces expressions vives et énergiques ne marquent que la facilité avec laquelle DIEU exécute ce qu'il veut, et la promptitude avec laquelle toute la nature se prête à ses ordres. Mais on a souvent pris à la lettre des termes hyperboliques, et on a donné de la réalité à ce qui n'était que figure.

Les Juifs postérieurs ont pu le faire, et croire que toutes les créatures de DIEU ont en elles-mêmes la force d'exécuter ses ordres, et qu'elles s'y portent d'elles-mêmes ³. C'est bien vraisemblablement dans ce sentiment que Joseph dit que la mer s'était retirée, καὶ αὐτομάτως. La manière dont il s'exprime dans quelques endroits ne permet pas, ce semble, d'en douter. Il dit dans le troisième livre des *Antiquités*, en rapportant le miracle qu'on lit au neuvième chapitre du *Lévitique*, verset vingt-quatre, que : « les victimes ayant été mises sur l'autel, un feu, dont la flamme brillait comme un éclair, en sortit de lui-même et consuma tout ce qui était sur l'autel. » Il rapporte l'événement comme un miracle. Il ajoute même à ce que l'Écriture

¹ Διὰ θεοῦ; Θεοῦ.

² Liv. III, chap. III, chap. 1, numéro 3.

³ Saint Jérôme n'a pas en général condamné ce sentiment. « Cet endroit nous apprend, dit ce saint, que toutes les créatures sentent leur Créateur. Car celles qu'il réprime, et auxquelles il commande, sentent celui qui leur commande : non dans l'erreur de quelques hérétiques, qui croient toutes choses animées ; mais par l'impres-

sion de la majesté de leur Créateur, qui leur rend sensible ce qui nous est insensible à nous. » *Ex hoc loco intelligimus quod omnes creaturæ sentiant Creatorem. Quas enim increpavit et quibus imperavit, sentimus imperantem, non errore hæreticorum qui omnia putant animantia; sed majestate conditoris, quæ apud nos insensibilia illis sensibilia sunt.* Comment. in Matth., liv. I, cap. VIII.

en dit, que la flamme de ce feu brillait comme un éclair. En l'appelant donc *αὐτοματῶν*, sa pensée n'est pas qu'il s'alluma machinalement, par hasard, de soi-même. Il dit ailleurs que la nouvelle de la prise de Jotapat se publia d'elle-même à Jérusalem, sans que personne l'y eût apportée : *ἀλλὰ αὐτοματῶς διακέρυσσε φησιν αὐτοῖς*¹. Joseph n'aurait pas eu la plus petite portion de bon sens, s'il avait cru que cette nouvelle s'était portée d'elle-même à Jérusalem.

Αὐτοματῶν, αὐτοματῶς, à la vérité, répondent quelquefois à ce que nous disons, *de soi-même, machinalement*; mais on s'en sert aussi souvent pour marquer qu'un effet a été produit par une cause invisible, et en quelque sorte inconnue, mais qui ne peut être qu'un être supérieur à la nature. Cornelius Nepos rapporte que Timoléon *sua domi sacellum αὐτοματῶς constituerat*². Ce n'était ni au hasard, ni au mécanisme, ni à une spontanéité naturelle que ce grand homme avait dédié sa chapelle, puisque, comme le remarque son historien, ce ne fut qu'une suite de l'opinion où il était que rien ne se fait dans le monde que par la puissance des dieux. Polien raconte³ que, la veille de donner bataille, Archidamus fit élever la nuit un autel qu'il orna d'armes magnifiques, et fit passer autour deux chevaux; que ses officiers voyant, lorsqu'il fut jour, ces armes, des pas de chevaux marqués, et un autel *αὐτοματῶν*, ils publièrent que Castor et Pollux venaient à leur secours. Dans ce passage, et quelques autres qu'on indique à la marge⁴, il est clair qu'*αὐτοματῶν* peut signifier *de soi-même, machinalement*; que son sens est d'exclure une cause extérieure et sensible, et d'indiquer indirectement que l'effet est produit par la puissance de Dieu, mais cachée et sans qu'elle se manifeste à l'extérieur, dans le sens que saint Luc dit que l'ange du Seigneur, ayant délivré saint Pierre de prison, le conduisit à la porte de fer, qui s'ouvrit d'elle-même : *πῶς αὐτοματῶς ανοίχθη αὐτοῖς*. Act. Apost., ch. xii, v. 10.

A Dieu ne plaise cependant que je veuille justifier la manière dont Joseph finit le récit qu'il fait du passage de la mer Rouge, et de quelques autres miracles que l'Écriture rapporte; mais chacun en peut juger comme il voudra. Je condamne l'expression; elle ne marque que trop son caractère timide, sa plume toujours tremblante, dans la crainte qu'il ne lui échappât quelque chose qui pût déplaire aux païens, et ses honteux ménagements pour une religion que la sienne lui ordonnait de condamner et de

détester; mais en conclure qu'il n'était guère Juif que de nom, et qu'il croyait toutes les religions indifférentes, c'est porter sa faute trop loin, et en commettre soi-même une, en lui reprochant un excès dans lequel il ne paraît pas qu'il soit tombé.

Les Juifs étaient de son temps persécutés dans tout l'empire à cause de leur religion⁵; à juger de la conduite qu'ils tenaient par ce qui s'est passé depuis deux cents ans en Europe, ils déclamaient contre les violences, et soutenaient qu'en fait de religion on ne doit contraindre personne; bien résolus, comme tous ceux qui prennent le parti de la tolérance avec le plus d'ardeur, de ne souffrir que la leur dès qu'ils pourraient le faire impunément; mais c'étaient des sentiments qu'il n'était pas à propos de découvrir. « Il est beau, dit Philon, d'attaquer l'ennemi lorsque le temps est favorable, et qu'on peut détruire sa puissance. » On s'accommodait au temps; et en attendant un meilleur, on faisait profession de ne vouloir contraindre la religion de personne, afin qu'on ne fût pas contraint dans la sienne. C'est bien probablement dans cette vue que Joseph répète assez souvent qu'il laisse à chacun la liberté de penser ce qu'il voudra des miracles qu'il rapporte. C'est ainsi que Philon recommande si souvent l'égalité entre les habitants d'une même ville, parce que les Grecs, surtout les Alexandrins, ne pouvaient souffrir que les Juifs eussent les mêmes droits qu'eux. L'objet de l'historien est différent du citoyen d'Alexandrie, le motif est le même.

S'il était naturel aux Juifs de souhaiter de voir finir la persécution que les païens leur faisaient à cause de leur religion, Joseph était très-coupable de tâcher de s'en mettre à couvert en ménageant honteusement le paganisme, et en n'osant presque s'expliquer sur la vérité des miracles que l'Écriture rapporte. Mais combien est-il de chrétiens qui se ménagent lâchement devant des incrédules dont ils ont quelque chose à craindre; qui n'osent ouvrir la bouche pour des vérités que leur cœur croit de foi; qui, pressés de s'expliquer s'ils disent quelque chose pour la vérité, affaiblissent et ruinent en quelque sorte le faible témoignage qu'ils lui rendent, en ajoutant : « C'est mon sentiment, on en peut penser ce qu'on voudra; je ne contrains personne ! »

Telle était bien vraisemblablement la malheureuse disposition de Joseph. Après avoir ré-

¹ Guerr. Juiv., liv. III, ch. ix, num. 5.

² Vie de Timoléon.

³ Stratag., liv. I, pag. 93.

⁴ Aristote, liv. II, *περὶ φυσικῆς ἀκρίβειας*, dit que la fortune est cause de plusieurs choses. L'*αὐτοματῶν* dit davantage, *ἀπο τῆς πολλῆς γενέσεως, ἀπο ταυτοματῶν δὲ πάντες*.

Mais ce n'est rien dire : ce qu'on eût attendu du prince des philosophes, c'était de marquer ce que sont *τῆς τῶν ταυτοματῶν*.

Diod. Sic., liv. VII.

Euseb., *contr. Hier.*, pag. 524.

⁵ De Insomn., pag. 4120.

futé avec force dans ses *Antiquités juives*¹, et dans son premier livre contre Apion², les païens qui accusaient Moïse d'avoir été lépreux, il ne laisse pas de finir³ par cette espèce de formule, qui lui a attiré tant de reproches : « Mais de cela, chacun en peut penser ce qu'il voudra. » On peut bien ne vouloir pas contraindre les autres d'entrer dans nos sentiments, quelque véritables qu'on les croie ; mais on ne se donne jamais la peine d'en vouloir prouver la vérité et de réfuter ceux qui les combattent, si l'on en doute, ou si on les croit indifférents. Il ne le devait pas être à Joseph de passer pour un malheureux, ou pour un honnête homme, ou pour un homme de bien, ou pour un scélérat ; il finit cependant ses Mémoires en disant qu'il laisse à chacun la liberté de porter de ses mœurs tel jugement qu'il voudra. Cette formule n'est donc qu'une espèce de compliment, comme nous en avons plusieurs en notre langue, qui marquent plutôt le caractère poli et honnête de celui qui le fait, que ses sentiments. Plutarque, après avoir comparé la conduite qu'Épaminondas et Scipion l'Asiatique avaient tenue lorsqu'ils avaient été accusés par leurs concitoyens, termine⁴ le parallèle par dire qu'il laisse la liberté à ses lecteurs d'en penser ce qu'ils voudront ; et Appien, après avoir rapporté le discours qu'Épaminondas fit en cette occasion, finit par dire : « Mais de cela, chacun peut en juger comme il veut. » Ni l'un ni l'autre historien ne regardait comme indifférent qu'on approuvât ou qu'on condamnât la conduite de ces deux grands hommes. Que veulent-ils donc dire, lorsqu'ils déclarent laisser à leurs lecteurs la liberté d'en penser ce qu'ils voudront ? Ils font une politesse vague et générale, mais qui ne dit rien de fixe et de déterminé. Si l'on est quelquefois obligé de souffrir ces sortes de compliments dans des choses indifférentes, on doit les condamner avec zèle dans une matière aussi intéressante que doit être la religion ; et Joseph eût infiniment mieux fait de terminer le récit qu'il fait du passage de la mer Rouge et des autres miracles de l'Écriture, par ces belles paroles de Philon⁵ : « Si quelqu'un doute de ces miracles (du passage de la mer Rouge, des caillles, de la manne), il n'a aucune connais-

sance de DIEU, et ne l'a jamais cherché. Il eût su, à la première recherche qu'il eût faite, que DIEU se joue de faire des choses extraordinaires et des miracles. »

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des incrédules qui parlent mal de la religion, et ceux de nos jours nous permettront de leur dire qu'ils se flattent mal à propos de leurs prétendues découvertes ; ils s'abusent d'en faire honneur à leur bel esprit ; elles sont surannées, et ce n'est que l'expression d'un cœur corrompu, qui leur met à la bouche ce que leurs semblables ont dit il y a bien des siècles. On voit par un passage d'Artapane, qu'Eusèbe⁶ nous a conservé, que les habitants de Memphis disaient que Moïse, qui avait une grande connaissance du pays, ayant observé le reflux de la mer, avait fait passer la multitude qu'il conduisait lorsqu'elle s'était retirée. On ne peut rien dire de plus impertinent. Moïse était-il le maître d'obtenir pour ses frères la permission de sortir dans le temps du reflux de la mer ? de combiner si bien cette permission avec la marche qu'il lui fallait faire pour se rendre sur les bords du golfe Arabique, qu'il y soit arrivé dans le temps précieux de son reflux ? Il n'est pas permis d'ignorer que, quand la mer s'est retirée, elle revient en six heures ; et peut-on concevoir que dans un espace aussi court de temps, six cent mille hommes capables de porter les armes, qu'accompagnait une multitude infinie de vieillards, d'enfants et de domestiques qui menaient avec eux de nombreux troupeaux de toutes sortes de bétail, des bêtes de charge et des chariots, puissent passer un trajet de mer dans un temps aussi court qu'est celui de son reflux ?

Des témoins oculaires assurent que la mer Rouge ne laisse pas plus de trois cents pas à sec dans son reflux⁷, et que l'endroit par où les Israélites la passèrent a trois lieues de traverse, cinq ou six même, selon le père Sicard, qui a examiné la chose sur les lieux avec la dernière exactitude. Que nos savants *free-thinkers*, libres penseurs, prennent la plume et calculent combien une armée de six cent mille hommes, suivie de vieillards, de femmes, d'enfants, et d'un nombreux attirail de bétail de

¹ *Antiq. Juiv.*, liv. III, chap. II.

² Numéro 4. — ³ Numéro 31.

⁴ *Guer. de Syrie*, pag. 183.

⁵ *De vita Mos.*, pag. 633, c. d.

⁶ *Præp. Evang.*, liv. IX, pag. 456.

⁷ On peut consulter ceux qui ont voyagé dans le pays. Thevenot, Belon, *Petro della Valle* ; Bernier, *lettre à Monseigneur d'Acqs*, imprimée dans le second tome des *Réflexions* de cet évêque sur le *Christianisme* ; M. Morison, *Relation historique*. Mais si l'on veut de l'exact et du vrai, on doit consulter la lettre du P. Sicard, missionnaire en Égypte, *Mém. du Levant*, tom. VI. Je ne connais *Regni*

Davidici et Salomonæi descriptio geographica, imprimé à Nuremberg, 1739, in-fol., que par l'extrait que les journaux de Leipsic en ont donné en 1740. Ce ne fut pas, selon M. Jean Matth. Hasius, un bras de la mer Rouge que les Israélites passèrent pour sortir d'Égypte : ce fut le lac de Sirbon, dont les eaux, poussées par un vent violent dans la Méditerranée, laissèrent son fond à sec. Je ne sache aucun endroit où יַם סוּפִּי (ים סוף) soit pris pour signifier le lac Sirbon, et il est certain que tous les interprètes de l'Écriture ont expliqué jusqu'à présent ces deux mots par la mer Rouge. Mais dire *audita non prius* flatte plus agréablement bien des critiques que de dire du vrai.

toutes sortes d'espèces, mettrait de temps à faire une marche de cinq ou six lieues, dans un terrain qui n'aurait que trois cents pas de large ; loin qu'elle l'ait faite en six heures, peut-être qu'elle ne l'aurait pas pu faire en six jours.

Les Héliopolitains n'imitaient pas l'aveuglement de leurs compatriotes, ceux de Memphis. Ils reconnaissaient la vérité de ce miracle avec autant de droiture et de candeur que ceux de Memphis le niaient avec passion et aveuglement. Car le même Artapane rapportait que « Moïse, instruit par une voix céleste, avait frappé la mer de sa baguette et qu'elle s'était ouverte aux Israélites ; mais que, les Égyptiens ayant voulu passer, elle s'était refermée et les avait submergés. » Il semble que cet écrivain n'était pas Juif, car ce n'est pas la coutume des auteurs de cette nation de rapporter ce que les païens disaient contre les miracles de l'Écriture ; mais en le supposant Juif, s'il a eu assez de droiture pour ne pas dissimuler ce que ceux de Memphis disaient contre le miracle du passage de la mer Rouge, l'équité ne permet pas de le soupçonner d'avoir inventé ce qu'il rapporte d'Héliopolis.

Diodore de Sicile n'avait sans doute aucune connaissance du passage de la mer Rouge ; encore moins que la vérité de ce miracle pût intéresser la religion chrétienne : c'est ce qui rend plus précieux ce qu'il rapporte des Ichthyophages, qui demeuraient sur les bords du golfe Arabique. Ces peuples racontaient que la mer s'était autrefois retirée si totalement, qu'on en avait vu le fond ; que son lit était demeuré à sec, et qu'une tradition immémoriale, de père en fils, leur avait appris cet événement. M. le Clerc n'a point ignoré ce passage, et il tâche d'en faire usage pour étayer son système sur la manière dont les Israélites passèrent au travers du golfe Arabique ; mais ni Joseph, ni Diodore de Sicile, ne disent rien qui puisse soutenir et empêcher de tomber un système bâti en quelque sorte en l'air.

L'événement dont parlaient les Ichthyophages avait été extraordinaire. Sa singularité les avait tellement frappés, qu'ils en avaient conservé la mémoire plusieurs siècles après. A ces traits on reconnaît le passage miraculeux de la mer Rouge. Les appliquer à un reflux extraordinaire, mais naturel, c'est les déplacer et leur faire violence. Un événement naturel, quelque extraordinaire qu'on le suppose, n'est jamais unique ; il revient quelquefois après un certain nombre d'années. Celui dont les Ichthyophages parlaient était le seul dont la tradition leur eût conservé la mémoire ; et aucun monument, aucune histoire ne nous apprennent qu'il en soit arrivé un semblable dans la suite. Il n'est donc pas naturel. Ce ne peut donc être que de

ce qui arriva au golfe Arabique, lorsque les Hébreux le passèrent à leur sortie d'Égypte, que la mémoire se conserva chez ces peuples ; mémoire confuse et peu développée à la vérité, mais preuve incontestable que les plus grands miracles que l'Écriture rapporte n'ont point été inconnus aux païens.

Ce savant critique blâme Joseph d'avoir dit que les eaux se séparèrent au coup de la baguette de Moïse. Mais Joseph paraît être mieux entré dans le sens de l'écrivain sacré que son censeur. Dieu dit à Moïse : « Élevez votre baguette, et étendez votre main sur la mer et séparez les eaux. » Lever une baguette que l'on tient, étendre la main vers quelque chose, est le mouvement naturel que l'on fait lorsque l'on veut l'en frapper. Ce n'était donc pas le vent qui devait faire cette séparation ; et si, dans l'exécution des ordres que Dieu donne à Moïse, l'Écriture dit qu'il fit souffler un vent sud-est, c'était pour sécher le fond de la mer, consumer le peu d'eau qui ne s'était pas retirée lorsque Moïse l'avait frappée de sa baguette, et pour mettre la mer à sec, comme dit l'Écriture ¹. (GILLET.)

REMARQUE IX.

SUR LE LIEU OU LES ISRAÉLITES TRAVERSÈRENT LA MER ROUGE.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir en quel endroit les Israélites traversèrent, à pied sec, la mer Rouge. Les opinions, à cet égard, se réduisent à deux. La première, qui a été soutenue, entre autres, par Shaw, le P. Sicard, l'auteur d'une *Dissertation sur l'heure des marées dans la mer Rouge* (Paris, 1755, pag. 79 et suiv.), et, tout récemment, par M. Lenormant, et mon savant ami M. Glaire, etc., place le lieu de ce passage vis-à-vis la vallée de Bédéa. La seconde opinion, qu'ont adoptée Michaëlis, Rosenmüller, Niebuhr, etc., et, en dernier lieu, M. le comte Léon de Laborde, assure que les Israélites ont traversé la mer Rouge près de l'endroit où existe, de nos jours, la ville de Suez ; car la tradition des Arabes, qui veulent que ce passage ait été effectué devant la vallée de Karondel, est aujourd'hui abandonnée, comme n'offrant aucun caractère de vraisemblance. Je n'entreprendrai point de traiter ce sujet avec tous les développements qu'il pourrait comporter ; je me contenterai de présenter quelques observations succinctes.

Pour bien comprendre la marche des Israëlites.

¹ *Vertit in siccum.* Exod., chap. xiv, v. 21.

lites, à leur sortie de l'Égypte, il faut bien se représenter la position des divers personnages qui étaient appelés à jouer, dans cette mémorable circonstance, les rôles les plus importants. D'un autre côté, il faut fixer d'une manière assez précise la situation de la terre de *Gosen*, qu'habitèrent les Israélites durant leur séjour en Égypte. Et, enfin, il est essentiel de connaître quel site occupait, à cette époque, la capitale de l'Égypte. Pour commencer par ce dernier point, je dois dire que, dans mon opinion, le P. Sicard et d'autres écrivains ont eu tort de penser que, du temps de Moïse, la ville de Memphis fût la résidence du roi d'Égypte. Une place si importante n'est pas nommée une seule fois dans le Pentateuque. D'un autre côté, David, en deux endroits du Psaume LXXVII, v. 12, 43, décrivant, avec la poésie la plus brillante, les merveilles que Dieu avait opérées dans l'Égypte en faveur des Israélites, atteste que ces merveilles avaient eu lieu dans la plaine de Tsoan, תְּסֹאן, la *Tanis* des Grecs. Or, il était impossible que la tradition n'eût pas conservé chez les Juifs un souvenir parfaitement exact du terrain sur lequel s'étaient réalisées de si prodigieuses merveilles. Il est donc à croire que Tanis était, à l'époque de Moïse, la capitale de l'Égypte. D'ailleurs, cet écrivain lui-même semble nous mettre sur la voie pour adopter cette opinion ; car, dans le livre des Nombres (XIII, 25), il rapporte que la ville d'Hébron avait été fondée sept ans avant celle de Tsoan (Tanis). Pourquoi l'écrivain sacré aurait-il songé à désigner cette ville, et à la désigner seule entre toutes les places de l'Égypte, si elle n'avait été réellement, à cette époque, la capitale de ce royaume ? Une raison physique semble encore appuyer cette hypothèse. Nous lisons, dans l'Exode, que le roi d'Égypte et la princesse sa fille allaient fréquemment se baigner dans les eaux du Nil : or, près de Memphis, un pareil usage n'aurait pas été sans danger ; car les crocodiles, qui peuplent les eaux du Nil, descendaient et descendent encore aujourd'hui jusqu'à cette latitude ; au lieu qu'on n'en voit jamais dans la partie inférieure du fleuve, vers son embouchure. Par conséquent, si la cour résidait à Tsoan ou Tanis, on pouvait sans aucun péril se baigner dans les eaux de la rivière. Et si cela n'eût pas été, on aurait de la peine à concevoir comment les parents de Moïse auraient exposé leur enfant sur les eaux du Nil, puisqu'il se serait trouvé exposé à un danger bien réel, celui d'être dévoré par ces reptiles féroces. Le passage que cite le P. Sicard (*Lettres édifiantes*, t. V, pag. 264 et 265), et d'après lequel les sauterelles qui avaient ravagé l'Égypte furent emportées par un vent

d'ouest et précipitées dans la mer Rouge, ne prouve rien en faveur de son opinion ; car il est à présumer que, dans cette occasion, le fléau des sauterelles avait couvert non-seulement les environs de la capitale, mais encore toute l'Égypte. Ainsi, il est facile de concevoir comment un vent d'ouest put, à la voix de Moïse, jeter dans la mer Rouge ces insectes destructeurs.

Quant à ce qui concerne la terre de *Gosen* תְּסֹאן, je crois que le P. Sicard, et, à son exemple, d'autres écrivains, ont eu tort de la placer près de l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville du Caire. Et voici pourquoi je ne saurais admettre cette opinion. Nous voyons, par le récit de la Genèse (chap. XLVI, v. 34), que Joseph établit son père et ses frères dans la terre de Gosen, parce que, dans cette nouvelle résidence, ils devaient se trouver à portée de faire paître leurs nombreux troupeaux, et, de plus, éloignés du contact des Égyptiens, qui, dit Moïse, haïssaient les pasteurs. Il est donc naturel de croire que cette contrée était située hors de la limite qu'atteignent les eaux du Nil ; que, par conséquent, elle était peu propre à la culture des céréales, mais couverte d'une herbe succulente qui présentait aux troupeaux une abondante nourriture. Or, ces caractères ne conviennent pas au site où existe aujourd'hui la ville du Caire. Un écrivain, cité par Makrizi, place la terre de Gosen dans le voisinage de Belbeis. D'un autre côté, les deux traducteurs arabes du Pentateuque, Saadiah et Abou-Saïd, rendent le mot תְּסֹאן par celui de *Sedir*. Feu M. Silvestre de Sacy (*Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, t. XLIX, pag. 71 et 72) a reconnu qu'il avait existé, dans la Basse-Égypte, un canton désigné par ce nom. Moi-même (*Mémoires géographiques sur l'Égypte*, t. I, pag. 61 et 62), j'ai donné sur ce sujet des détails assez précis, et j'ai fait voir que Sedir était placé dans les environs de la ville d'Abbâseh. Or, l'aspect des lieux s'accorde parfaitement avec le récit de Moïse, puisque la partie de l'Égypte qui avoisine Belbeis et Abbâseh nous offre, en effet, une contrée assez vaste, peu propre à la culture des céréales, mais capable de nourrir des troupeaux considérables. Nous lisons dans la Genèse (ch. XLVI, 28, 29) que Jacob, se rendant en Égypte, passa par la terre de Gosen, d'où il fit annoncer à Joseph son arrivée ; et que celui-ci accourut avec empressement au-devant de son père. Ce passage ne dit pas d'une manière formelle que la terre de Gosen fût précisément placée sur la route de Jacob. On peut croire que ce patriarche, se trouvant en Égypte, se détourna tant soit peu de son chemin pour visiter, en passant, la

contrée qu'il devait habiter avec ses enfants. On peut croire aussi que cette province se trouvait encore à une assez grande distance de la capitale; car, à coup sûr, Joseph, qui devait éprouver une si vive impatience de revoir un père chéri dont il était séparé depuis un laps de temps si considérable, n'attendit pas que Jacob fût arrivé dans le voisinage de la capitale, et accourut au loin pour le recevoir et le serrer sur son sein.

Nous lisons dans la Genèse (xlvi, 41) que Joseph donna à son père et à ses frères la propriété de la terre de Ramessès, רַמְסֵס. Ainsi la terre de Ramessès était identique avec celle de Gosen. En effet, la ville de Ramessès était la capitale de la terre de Gosen. On voit, par un passage de l'Exode (ch. i, v. 11), que les Israélites bâtirent, pour le roi d'Égypte, deux villes destinées à servir de dépôt d'approvisionnements, savoir, Ramessès et Pithom, רַמְסֵס. Ce fut de Ramessès que partirent les Hébreux au moment où ils allaient quitter l'Égypte. (Exode, chap. xii, v. 37. Nombres, chap. xxxiii, v. 5 et 5.) Rien n'indique aujourd'hui l'emplacement où était située cette ville; mais, autant qu'on peut en juger d'après l'ensemble des faits, on peut supposer avec assez de vraisemblance que cette place, située dans la contrée qu'occupaient les Israélites, et destinée, sans doute, à les tenir en bride, se trouvait sur le terrain qu'occupait ensuite la ville de Pharbathus, remplacée depuis par la moderne Belbéis. Et je ne puis nullement admettre l'opinion du P. Sicard qui voulait reconnaître Ramessès dans le lieu appelé *Besâtin*, situé à peu de distance du Caire. Quant à la ville de Pithom, c'est, on peut le croire, la même qui est désignée par Hérodote (lib. II, c. clviii) sous le nom de Patumos. On a pensé, et feu M. Larcher était de cette opinion (*Histoire d'Hérodote*, t. VIII, pag. 427), que le nom hébreu רַמְסֵס a été rendu dans le grec des Septante par Ἡρώων πόλις, *Héroopolis*. Mais cette assertion n'est pas parfaitement exacte. Dans les deux passages où ce mot se rencontre, il répond, non pas à *Ramessès*, mais à Gosen (*Genes.*, xlii, 23, 29). Quant à ce qui concerne la position de Pithom, je n'hésite pas, à l'exemple de Danville, qui a été suivi par le plus grand nombre de géographes et par moi-même, à la placer au lieu où se trouve aujourd'hui le lieu nommé *Abou-Kescheïd*. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet. Je ferai seulement observer que M. Larcher s'était trompé lorsqu'il avait voulu corriger le texte d'Hérodote, relativement au canal qui communiquait du Nil à la mer Rouge. Ce savant lisait, avec Wesseling : ἔστι δὲ κατὰ τὴν θάλασσαν Βουβάστιος πόλιν παρὰ Πατούμους τὴν Ἀραβίαν πάλιν,

ἰσέχου δὲ τὴν ἐρυθρὴν θάλασσαν. Il traduisait : « Ce canal aboutit à la mer Erythrée, près de Patumos, ville d'Arabie. » Mais je ne saurais adopter cette explication. Je rétablis comme les éditeurs modernes l'ancienne leçon, en plaçant le point après πάλιν, et mettant δὲ après ἰσέχου, et je traduis : « Ce canal commence un peu au-dessus de la ville de Bubastis, près de la ville arabe de Patumos; il va se décharger dans la mer Érythrée. »

Quant au lieu nommé autrefois *Vicus Judavorum*, aujourd'hui *Tell-elihoudieh* (la colline des Juifs), que M. de Laborde regarde comme un vestige du séjour des Israélites dans la terre de Gosen, je crois que son existence ne remonte pas à une époque, à beaucoup près, aussi ancienne, mais que cette place fut fondée vers le temps où le grand prêtre Onias fit élever un temple à Héliopolis, et où les Juifs habitaient, en très-grand nombre, cette partie de l'Égypte.

Lorsque Moïse, à plusieurs reprises, se présenta devant Pharaon et lui demanda la permission d'emmener les Hébreux, il se garda bien d'annoncer le projet de sortir de l'Égypte et de parler du mont Sinaï. Le roi d'Égypte n'aurait pas manqué de voir, dans une pareille requête, un projet arrêté de se soustraire à sa domination, et il aurait bien senti que le peuple juif, une fois hors des limites de l'Égypte, ne serait nullement tenté de venir reprendre les fers dont il l'avait chargé, et se regarderait avec raison comme affranchi pour toujours d'un joug intolérable. Il est donc clair que Pharaon, malgré les fléaux qui fondaient sur lui et sur sa nation, aurait opiniâtrément refusé l'autorisation qui lui était demandée, puisqu'il se serait fait à lui-même un tort irréparable, en se privant des bras d'une foule immense d'hommes dont il tirait un parti si avantageux en les forçant à travailler par corvées, sans aucun salaire, en faisant ainsi exécuter avec une facilité peu dispendieuse les nombreux ouvrages qui servaient à l'embellissement et à la sûreté de l'Égypte. Dans toutes les entrevues que Moïse eut avec Pharaon, il ne lui dit pas un seul mot du mont Sinaï, ni de la contrée voisine. Il réclama pour les Israélites la permission d'aller à trois journées de marche, dans le désert, célébrer une fête en l'honneur du vrai Dieu. Il alléguait que, cette fête devant être accompagnée de nombreux sacrifices, les Juifs ne pourraient, sans s'exposer à être lapidés par les Égyptiens, immoler en leur présence des animaux pour lesquels ce peuple professait une vénération religieuse. Or, comme tout le monde sait, l'Égypte était, et est encore aujourd'hui, ceinte, tant à l'orient qu'à l'occident, d'une immense étendue de déserts sa-

blonneux et montueux. La demande faite par Moïse ne devait pas paraître à Pharaon présenter quelque chose de trop effrayant; car on conçoit que, pour les Hébreux, embarrassés par un si nombreux cortège de femmes, d'enfants, de troupeaux immenses, trois journées de marche ne devaient pas les conduire à une grande distance des frontières de l'Égypte. Lorsque Moïse, à l'aide des plaies terribles dont Dieu avait frappé l'Égypte, eut arraché du roi l'autorisation qu'il réclamait avec tant d'instance, il se garda bien, sans doute, de prendre la route directe qui pouvait le conduire dans l'Arabie-Pétrée. C'eût été révéler aux yeux du public ses véritables desseins. Et on peut croire que Pharaon, revenu de l'effroi que lui avait causé le dernier fléau dont l'Égypte venait d'être affligée, aurait retiré sa parole, poursuivi les Hébreux, et n'aurait pas eu de peine, avec des troupes bien équipées et aguerries, à atteindre une multitude désarmée, et embarrassée d'un nombreux cortège de femmes, d'enfants, de troupeaux. Moïse, voulant faire prendre le change à son ennemi, pouvait se diriger, ou vers le désert qui sépare l'Égypte de la Syrie, ou vers la mer Rouge par une de ces vallées latérales qui débouchent sur les bords de cette mer. Il trouvait, en effet, dans tous ces parages, de vastes solitudes, dans lesquelles le peuple pouvait offrir ses sacrifices sans choquer en aucune manière les préjugés religieux des Égyptiens. Il était naturel de croire, sans doute, que Pharaon, en lui voyant prendre cette route, ne soupçonnerait pas un projet d'évasion, et ne prendrait aucune mesure hostile contre les Juifs.

On peut présumer, au reste, que les Égyptiens ne croyaient pas au départ des Israélites. La facilité avec laquelle ils consentirent à leur prêter des vases d'or, d'argent, et autres objets précieux, semble annoncer qu'ils s'attendaient, de leur part, à un retour prochain. Je crois que les Hébreux, sous la conduite de Moïse, n'eurent garde de suivre la route directe, celle que suivent encore aujourd'hui les caravanes qui se rendent de l'Égypte à la Mèque, et les autres voyageurs qui se dirigent vers quelque partie de l'Arabie.

Mais quel chemin songèrent-ils à prendre pour faire croire qu'ils avaient seulement pour but d'échapper au regard des Égyptiens, et ne songeaient nullement à fuir le lieu de leur exil ou de leur esclavage? On verra bientôt que si l'on admet ce que j'ai dit relativement à la position de la terre de Gosen, il est difficile de croire, comme l'ont supposé le P. Sicard, d'autres géographes, et, en dernier lieu, mon savant ami M. Glaire, que les Hébreux aient pris la vallée de Tih, qui conduit à la mer Rouge et

vient déboucher sur le rivage de cette mer par la plaine de Bédéa. Mais, d'un autre côté, je ne saurais souscrire à l'opinion de Michaëlis, Rosenmüller, Niebuhr, M. Léon de Laborde, suivant lesquels les Israélites suivirent la route qui conduit directement à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge. Ils auraient ainsi éventé leur projet et se seraient livrés eux-mêmes à la vengeance d'un ennemi trop fourbe pour n'être pas clairvoyant. D'ailleurs, quand les Israélites eurent atteint un certain point, Dieu leur ordonna *de revenir* וָשׁוּבָה, et d'aller camper à Phihahiroth. Or, que peut signifier, dans cette circonstance, l'expression *revenir*? A coup sûr, Dieu ne prescrivait pas aux Juifs de reprendre la route qu'ils venaient de suivre; car c'eût été, de leur part, manquer le but qu'ils se proposaient d'atteindre, et se livrer de nouveau au pouvoir de leurs ennemis. Ils devaient alors, en tournant vers le midi, essayer, par une marche rapide, de contourner l'extrémité septentrionale du golfe oriental de cette mer. Voilà de quelle manière j'entends la marche des Israélites. Dans la crainte d'exciter la défiance de Pharaon, ils se dirigèrent d'abord vers ce grand désert qui sépare l'Égypte de l'Arabie. Étant partis de Ramessès, dont j'ai essayé de déterminer la position au lieu où se trouve aujourd'hui Belbeis, ils arrivèrent à *Sukkoth*. Ce lieu, dont le nom désigne les *tentes*, se trouvait, sans doute, sur le terrain qu'occupaient les Israélites, et avait reçu d'eux cette dénomination. Ensuite, ils parvinrent à Étham, qui était, dit le récit de Moïse, à l'extrémité du désert, c'est-à-dire sur la limite du désert qui conduit dans l'Arabie. Je serais porté à croire que ce lieu répondait à celui où l'on place ordinairement les ruines de Serapéum. Dans ce moment, Dieu leur ordonna de quitter cette route pour aller gagner le chemin ordinaire que prennent les voyageurs qui, de l'Égypte, se dirigent vers l'Arabie. Cette marche, qui était pour les Israélites la seule planche de salut, la seule qui pût les conduire vers la frontière de l'Égypte, les rapprochait, sous un autre rapport, de l'Égypte inférieure, où était placé, à cette époque, le siège de l'empire. Aussi l'expression וָשׁוּבָה *qu'ils reviennent*, s'appliquait parfaitement à la route que devaient suivre les Hébreux. D'autres circonstances viennent encore à l'appui de cette opinion. On lit, plus bas (v. 5): « On annonça au roi d'Égypte que les enfants d'Israël prenaient la fuite. » Or, cette manière de parler ne saurait s'appliquer au départ des Hébreux, puisque ce départ, ayant eu lieu avec l'autorisation du roi, ne pouvait être qualifié de fuite. Mais les Israélites, au lieu de revenir par le même chemin, ayant pris une direction qui les rap-

prochait de la frontière, il devenait évident qu'ils méditaient une évasion. Voilà, sans doute, ce que Moïse a voulu désigner par l'expression *ils fuyaient*. Enfin, DIEU ordonne aux Hébreux d'aller camper à Phihahiroth. Or, ce nom, si je ne me trompe, nous représente le lieu nommé encore aujourd'hui *Adjeroud*, et qui, situé à peu de distance de Suez, est, pour les caravanes et pour les pèlerins, une station obligée. D'ailleurs, une circonstance vient encore fortifier mon hypothèse. Adjeroud offre un puits assez abondant : or, les Israélites, pour se rendre sur les bords de la mer Rouge, devaient parcourir une contrée tout à fait aride. Il fallait donc, avant de quitter l'Égypte, qu'ils trouvassent un lieu où ils pussent s'abreuver ainsi que leurs troupeaux, et renouveler leur provision d'eau. Toutes ces circonstances, si je ne me trompe, s'expliquent parfaitement en adoptant mon hypothèse ; au lieu qu'il est difficile d'entendre le texte d'une manière satisfaisante, si l'on suit l'opinion de ceux qui font marcher les Israélites par la route directe.

Pharaon, qui, dans cette mémorable circonstance, avait montré la plus grande opiniâtreté aussi bien que peu de bonne foi, et dont l'obstination n'avait pu être vaincue que par les nombreux fléaux dont l'Égypte, dans un si court espace, avait été accablée, n'avait permis qu'à regret aux Israélites une excursion dans le désert, et n'avait nulle envie de les voir quitter le territoire de l'Égypte. Il est probable qu'il avait placé dans les rangs des Hébreux des espions qui l'informaient de leurs démarches et des plus légers changements qui pouvaient s'introduire dans leur itinéraire. Aussi nous voyons, par le texte de la Bible, que ce prince apprit immédiatement que les Israélites changeaient de route. Or, il paraissait impossible qu'ils pussent, contre son gré, dépasser la frontière. La cour d'Égypte, à cette époque, comme je l'ai dit, résidait à Tsoan (Tanis), située dans l'Égypte inférieure, sur une des branches orientales du Nil. Par conséquent, le roi, sans quitter sa capitale, avait les yeux ouverts sur tout ce qui se passait dans la direction de la frontière, et se trouvait en état de marcher en personne, ou d'envoyer des troupes vers la limite du désert. Et l'on sent bien quel avantage il devait avoir, sous le rapport de la célérité, sur cette multitude confuse d'hommes, de femmes, d'enfants, de troupeaux. D'ailleurs, sur la limite du désert, non loin de l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, se trouvait une ville appelée *Pethôm*, פֶּתוֹם, ou, comme écrit le texte hébreu, *Pithom*, פִּתּוֹם, qui, formant de ce côté une des clefs de l'Égypte, ne pouvait manquer d'avoir reçu une garnison nombreuse. En

outre, il est impossible de croire qu'il n'existât pas dès cette époque, au fond du golfe Arabe, sur le terrain où s'éleva depuis la ville de Kolzoum (Clysma), et où se trouve aujourd'hui celle de Suez, une place fortifiée, qui gardait, de ce côté, la principale entrée de l'Égypte. Cette place devait exister près de l'endroit où le texte de l'Exode indique le lieu nommé Baal-Tsephon. Or, les Israélites, en suivant la route ordinaire qui conduit dans l'Arabie, auraient, de toute nécessité, passé sous les murs de cette place.

Aussi, quand Pharaon eut résolu sérieusement de s'opposer au départ des Hébreux, il est à présumer que, sur l'ordre formel du prince, les garnisons de Pithom, de Baal-Tsephon, renforcées, sans doute, par d'autres troupes, vinrent se placer devant ces fugitifs et leur fermer complètement la route. En même temps, le roi d'Égypte s'étant mis à leur poursuite, à la tête d'une armée parfaitement équipée, les enfants d'Israël se trouvèrent dans la position la plus critique, resserrés entre des ennemis aguerris, des montagnes et la mer. DIEU, à qui rien ne résiste, pouvait, sans doute, par un seul acte de sa volonté, disperser les troupes égyptiennes, et ouvrir, au travers de leurs rangs, un passage aux Israélites. Mais il est probable que DIEU voulut, dans cette mémorable journée, signaler sa puissance par un fait encore plus éclatant, et qui, en laissant dans l'esprit des Juifs une impression profonde, frappât de stupeur et d'effroi les nations voisines. Et le but fut complètement atteint ; car non-seulement le psalmiste, les prophètes et les autres écrivains sacrés font continuellement, et dans les termes les plus pompeux, allusion au passage de la mer Rouge et à la catastrophe du roi d'Égypte, mais, longtemps après cet événement, les Philistins, apprenant que l'arche sainte était arrivée dans le camp d'Israël, se dirent l'un à l'autre : « Malheur à nous ! Qui nous délivrera de la main de ce DIEU puissant ? C'est ce même Dieu qui a frappé l'Égypte d'une catastrophe terrible dans le désert. » (Samuel, I, ch. iv, v. 8.) Si, comme je le crois, et comme l'a supposé avant moi Niebuhr (*Description de l'Arabie*, p. 552), Adjeroud nous représente l'ancienne Phihahiroth, dont le nom ne différerait guère du nom actuel que par l'addition du Φ ou π , article du masculin, Baal-Tsephon, qui se trouvait vis-à-vis, devait occuper un emplacement tout voisin de celui où s'élève aujourd'hui la ville de Suez. Dans quel endroit, précisément, eut lieu le passage de la mer Rouge ? Si Adjeroud est le même lieu que Phihahiroth, ce fut à peu de distance de cet endroit que les enfants d'Israël durent effectuer ce trajet. Seulement je ne puis croire, avec

Niebuhr, qu'ils aient traversé la mer tout à côté de l'endroit où se trouve Suez. En supposant, comme il me paraît vraisemblable, que la ville de Baal-Tsephou fût située sur cet emplacement, on sent bien que les Israélites, contenus par la garnison de cette ville, ne pouvaient, sans de grands dangers, tenter le passage tout près des murs d'une place de guerre. D'ailleurs, les troupes qui composaient la garnison de cette place, au moment où elles virent les Israélites entrer dans le lit de la mer Rouge, pouvaient, avec une extrême facilité, contourner le fond de cette mer, et attendre les Juifs, pour les tailler en pièces, aussitôt qu'ils atteindraient le rivage de l'Arabie. Ils durent donc, dans mon hypothèse, descendre un peu plus bas, et traverser la mer dans l'espace qui s'étend entre Suez et les sources appelées *Oïoun-Mousa* (fontaine de Moïse). Mais je ne saurais admettre que les Hébreux aient descendu le long de la mer jusqu'à Bédéa.

D'un autre côté, si l'on supposait, avec le P. Sicard et M. Glaire, etc., que les Israélites, pour faire prendre le change à Pharaon, avaient suivi la vallée appelée *Tih*, qui débouche vers la mer Rouge, on pourrait admettre que, se trouvant sur le rivage de cette mer, ils l'avaient longé en se dirigeant vers le nord, afin de pouvoir, par une marche rapide, contourner l'extrémité septentrionale du golfe. Dans cette hypothèse, on expliquerait parfaitement le texte de l'Exode, puisque, dans la réalité, les Hébreux auraient rebroussé chemin, pour rentrer sur le sol de l'Égypte. Mais les détails que j'ai donnés sur la terre de Gosen ne permettent pas, je crois, de supposer que les Hébreux aient fait un si long circuit. D'ailleurs, comme le fait observer le P. Sicard, la route qui côtoie la mer Rouge, entre Suez et Bedea, se trouve resserrée par le mont *Etukah*, et présente un passage trop étroit et trop raboteux pour avoir pu être franchi rapidement par la troupe nombreuse des Israélites.

Je viens de dire que, suivant toute apparence, le passage de la mer Rouge par les Israélites avait dû s'effectuer dans l'espace qui s'étend entre la limite septentrionale de cette mer et les fontaines de Moïse. Ces sources, sans doute, qui formèrent pour les Hébreux la première station, devaient être placées au midi et non pas au nord du point où ils avaient traversé la mer. Cette circonstance, qui en elle-même semble avoir peu d'importance, en acquiert cependant une très-grande si l'on se représente la position des Israélites : ils venaient d'être, contre toute espérance et par un miracle éclatant de la puissance divine, délivrés du joug de leurs tyrans ; l'armée égyptienne, commandée par son roi en personne, venait de périr dans les flots. Mais

l'Égypte était loin d'être anéantie, et ses forces militaires n'avaient pas toutes été enveloppées dans cette épouvantable catastrophe. Un nouveau chef, à la tête d'une nouvelle armée, pouvait être tenté de poursuivre les Hébreux, et de les faire rentrer sous le joug de la servitude. On conçoit que, dans de pareilles circonstances, avec une crainte qui n'avait rien de chimérique, les Hébreux devaient songer à s'éloigner en hâte du voisinage de leurs ennemis. Ils prirent donc leur marche plutôt vers le midi que vers le nord ; car on concevrait difficilement qu'ils eussent eu la pensée de se rapprocher des frontières de l'Égypte.

On a cherché souvent à expliquer par des causes naturelles le passage de la mer Rouge. Mais, il faut le dire, tous les arguments qu'on a employés pour démontrer l'absence de tout merveilleux n'ont produit que des résultats peu satisfaisants, et tout homme de bonne foi qui examinera les faits avec une scrupuleuse impartialité, sera forcé de convenir que la narration de Moïse annonce évidemment un miracle, et un miracle éclatant. M. Glaire, qui a discuté toutes les circonstances de cet événement, a démontré, avec autant d'érudition que de logique, la vérité de l'intervention divine. Je ne répéterai point tous les arguments qu'a mis en usage le savant auteur. Je me contenterai de noter quelques points, qui me paraissent d'une vérité incontestable : 1° Il est impossible de supposer que l'effet seul des marées, dans la mer Rouge, ait pu laisser à sec un terrain assez étendu pour permettre que la nombreuse troupe des Israélites y passât dans l'espace de quelques heures. 2° Ces Hébreux, qui n'habitaient pas à une grande distance du golfe Arabique, auraient certainement su que le reflux, dans un temps fixe, leur permettrait de traverser sans danger ce bras de mer. Dans ce cas, ils n'auraient pas murmuré contre Moïse, en lui reprochant de les avoir amenés dans ce désert, pour les livrer à une mort certaine. D'un autre côté, les Égyptiens, qui connaissaient parfaitement l'heure des marées dans la mer Rouge, ne se seraient pas obstinés à poursuivre les Israélites dans le lit de cette mer ; surtout lorsqu'ils pouvaient, avec si peu de perte de temps, aller, par terre, les attendre sur la rive opposée. 3° Si la retraite des eaux de la mer avait eu pour unique cause le reflux de cette mer, il eût été peu nécessaire que Dieu fit souffler durant toute la nuit un vent violent, pour refouler les flots. Le phénomène se serait produit à l'heure ordinaire, et non pas au moment où Moïse étendit son bâton sur la surface de la mer. Les eaux se seraient retirées d'une manière uniforme, et ne se seraient pas divisées en deux énormes masses, ainsi que la chose est indi-

quée dans le récit de Moïse. Lorsque les Égyptiens, sous la conduite de leur roi, entrèrent dans le lit de la mer Rouge, ils savaient, d'une manière certaine, et par une longue expérience, combien devait durer la retraite des eaux. D'ailleurs, à la distance où ils se trouvaient, dans les différentes directions, relativement aux rivages de cette mer, ils auraient eu une chance presque certaine de pouvoir, à l'aide de leurs chars et de leurs chevaux, regagner à temps une de ses rives, et il est probable qu'ils auraient, sans de grands efforts, échappé au danger qui les menaçait. Mais, ainsi que nous l'apprenons du récit de Moïse, Dieu, sans doute par le moyen d'un ouragan, mit le trouble dans l'armée égyptienne, arracha les roues des chars, renversa les chevaux. Le désordre, dans cette troupe, était donc à son comble. Et lorsqu'au milieu de cette confusion les eaux de la mer, contenues jusqu'alors par la puissance divine, vinrent à retomber à la fois et de tout leur poids sur ces hommes désorganisés, et, par suite, entièrement découragés, une terreur panique les saisit, les aveugla, et leur ôta même l'énergie nécessaire pour songer à leur salut.

Je finirai cette petite discussion par une remarque sur le mot *Kadim*, קָדִים. On lit, dans le récit de Moïse, que Dieu fit souffler, toute la nuit, un vent violent, רֵיחַ קָדִים צָר, qui refoula les eaux de la mer, et en dessécha le fond. Le mot קָדִים signifie proprement *le vent d'est*. Mais ce sens-là ne peut, si je ne me trompe, s'appliquer au passage dont il s'agit. En effet, un vent d'est aurait repoussé les flots de la mer vers les rivages de l'Égypte, et il est difficile de concevoir comment les eaux refoulées dans cette direction auraient pu livrer passage aux enfants d'Israël. Pour admettre un pareil fait, il faudrait supposer, ce qui n'a pu être l'opinion du P. Sicard, que la marche des Hébreux dans le lit de la mer Rouge, au lieu d'avoir lieu en droite ligne, suivit une direction oblique, du midi au nord-est ou du nord au sud-est. Ce qui est peu vraisemblable, et n'aurait eu d'autre effet que d'allonger en pure perte une route déjà suffisamment merveilleuse, et de rendre le miracle plus difficile à admettre, puisque le temps nécessaire pour effectuer le passage aurait été augmenté, sans aucune nécessité. En outre, les Égyptiens se seraient moins facilement déterminés à s'engager dans le lit de la mer, s'ils avaient dû parcourir un espace plus considérable, et s'exposer ainsi à une chance de danger plus réelle. Si je ne me trompe, le vent qui, dans cette circonstance, devait favoriser la marche des Israélites, était le vent du nord; car ce vent, repoussant vers le midi les flots du golfe Arabique, pouvait ainsi laisser à découvert, dans la partie sep-

tentrionale, une partie du fond de la mer, et offrir aux Hébreux le pouvoir d'effectuer le passage en ligne directe. Je crois donc que dans ce passage, comme dans plusieurs autres passages de l'Ancien Testament, le mot קָדִים doit se prendre, en général, pour un *vent orageux*. Comme, en Égypte, le vent de l'est, qui soufflait du désert de l'Arabie, amenait souvent avec lui une chaleur étouffante, des nuées de sauterelles, on s'était, probablement, accoutumé à désigner par le même nom toute espèce de vent orageux et impétueux.

Quant aux sources que l'on désigne aujourd'hui par le nom de *fontaines de Moïse*, il est probable que les Israélites campèrent auprès; car, après une marche si pénible, ils avaient un besoin urgent de rencontrer une eau abondante. Mais il faut observer que le récit de Moïse n'en fait réellement aucune mention; car il est, je crois, impossible d'y reconnaître les eaux de Mara; en effet, le texte de l'Exode porte expressément que les Israélites quittèrent le rivage de la mer Rouge, s'enfoncèrent dans le désert de Schour, et, après trois jours de marche, atteignirent le lieu qui reçut le nom de *Mara*. (Exode, XV, v. 22, 25.) Il est donc évident qu'il devait être situé bien loin dans l'intérieur du désert, et que la source dont un miracle rendit les eaux douces, d'amères qu'elles étaient, n'avait rien de commun avec ces fontaines auxquelles les Arabes ont donné le nom de *Moïse*. (Q.)

REMARQUE X.

SUR LE NOMBRE DES ISRAÉLITES QUI SORTIRENT DE L'ÉGYPTE SOUS LA CONDUITE DE MOÏSE.

Je ne suis pas du nombre de ceux qui supposent que, dans l'espace d'un si grand nombre de siècles, il ne s'est glissé aucune faute, aucune erreur de copiste, dans le texte hébreu de la Bible. Les noms de nombre ont pu, en particulier, subir quelques changements, quelques altérations. On peut croire que, dans l'origine, on les indiquait fréquemment par des lettres numérales; et que, dans plus d'un endroit, une lettre a pu facilement se substituer à une autre lettre. Le texte de la Bible semble indiquer quelques fautes de ce genre. Au 1^{er} livre de Samuel (ch. VI, v. 19), dans le récit du retour de l'Arche d'alliance, on lit: « Dieu frappa, parmi les habitants de Bet-schemesch, soixante-dix hommes, cinquante mille hommes. » שְׁבַעִים אִישׁ חַמְשִׁים אָרְבָּעַת אֵלֶּפֶת. Mais on peut croire qu'il faut lire חַמְשִׁים et traduire:

« Dieu frappa soixante-dix hommes sur les cinquante mille (qui se trouvaient présents). » Plus loin (chap. XIII, v. 4), on lit : *בֶּן שָׁנָה שְׁאוּל בְּמָלְכוֹ עַל יִשְׂרָאֵל וְשָׁחַי שְׁנִים כָּלָךְ*. Il paraît que le premier nombre, qui désignait l'âge de Saül lorsqu'il monta sur le trône, a été omis par le copiste, et que dans le second membre un nombre qui devait précéder *שָׁחַי*, peut-être celui de *עָשָׂרִים*, vingt, a disparu également; car il est peu probable que, la seconde année du règne de Saül, ce prince eût déjà un fils, tel que Jonathas, qui fût en âge de commander les armées. » Dans le même chapitre (v. 5), on lit que les Philistins avaient, dans leur armée, trente mille chars. En supposant qu'il s'agisse ici de chars de guerre, dont chacun, ainsi que nous le voyons par l'Iliade, était monté de deux guerriers, nous aurions ici soixante mille hommes placés sur les chars, outre six mille cavaliers et une infanterie innombrable, ce qui semble peu naturel : on peut croire qu'il faudrait lire, au lieu de *שְׁלֹשִׁים אֲלָפִים* trente mille, *שְׁלֹשָׁת אֲלָפִים* trois mille. Je ne m'arrêterai point à produire un plus grand nombre d'exemples.

Au reste, il ne faut pas juger de la population de la Palestine par celle qui existe dans nos pays. Il est certain qu'une masse extraordinaire d'habitants se trouvait agglomérée sur un territoire d'une médiocre étendue. L'historien Joseph, témoin oculaire, nous atteste (*De bello judaico*, l. III, cap. 3; t. II, p. 225) que, de son temps, la Galilée était couverte d'une foule immense de villes et de bourgs considérables, dont le moindre renfermait, au moins, quinze mille habitants. D'ailleurs, il est facile de voir que la composition des armées, chez les Hébreux, ne ressemblait pas à ce qui existe de nos jours. Dans un danger pressant, tous les habitants de la Judée, jeunes et vieux, se rassemblaient à la hâte. Nous lisons dans le livre de Samuel (I, ch. II, v. 7 et suiv.) que, quand la ville de Jabès, en Galaad, était assiégée par les Ammonites, Saül, qui revenait de labourer ses champs, mit ses bœufs en pièces, et en envoya les morceaux dans tout le pays d'Israël, annonçant que l'on traiterait ainsi les bœufs de ceux qui ne se lèveraient pas pour suivre Samuel et Saül. De cette manière, trois cent trente mille hommes se trouvèrent rassemblés sous le drapeau. Mais ces masses, réunies sans ordre, sans discipline, mal armées ou sans armes, ne-pouvaient être pour un ennemi aguerri des adversaires bien redoutables. Et, à la première alarme, ces armées si nombreuses se débandaient, et se trouvaient réduites à un petit corps de six cents hommes (*ibid.*, v. 6, 15 et suiv.). C'était pour remédier à cet inconvénient que Saül (XIV, v. 52), lorsqu'il connaissait, dans Israël, un homme courageux et ro-

buste, avait soin de l'attacher à sa personne, afin d'avoir, dans le cas où la guerre s'allumerait, un noyau d'armée qu'il pût opposer à ses ennemis avec quelque chance de succès.

On ne doit donc pas être étonné si, dans l'histoire du peuple hébreu, on trouve la mention d'armées très-nombreuses, qui semblent en disproportion complète avec la population que devait renfermer un pays aussi peu étendu que la Palestine.

Ces observations, que je pourrais facilement pousser plus loin, m'amènent naturellement à discuter un fait qui a, en réalité, une assez grande importance. M. Léon de Laborde, dans son important ouvrage intitulé : *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres* (pag. 65 et suiv.), a examiné quel fut le nombre probable des Israélites qui sortirent de l'Égypte, sous la conduite de Moïse. Il fait observer que six cent mille hommes, en âge de porter les armes, devaient représenter une population d'environ trois millions d'hommes; que cette armée traînait avec elle une immense quantité de troupeaux, et était, en outre, accompagnée d'une populace nombreuse, qui n'appartenait point à la race d'Israël. Il atteste que la péninsule du mont Sinaï se compose d'immenses rochers de granit, qui ne laissent au milieu d'eux que des ravins étroits, qui ont, au plus, vingt mètres de largeur; que, dans les déserts qui forment cette presqu'île, on chercherait vainement des espaces qui aient pu recevoir une pareille multitude; que, devant le mont Sinaï, où le peuple juif séjourna longtemps, il ne se trouve pas une plaine capable, à beaucoup près, de contenir trois millions d'hommes, accompagnés de leurs nombreux troupeaux; et que, dans toute la péninsule du mont Sinaï, il existe aujourd'hui tout au plus cinq mille Arabes, qui ont bien de la peine à vivre sur ce sol ingrat et aride. Il conclut de là que, si on admettait une réunion de six cents hommes en état de porter les armes, ce qui donnerait une population totale de trois mille hommes, on aurait un calcul beaucoup plus approprié à l'état actuel des lieux, au nombre des Arabes qui les peuplent; que, si l'on admet l'exactitude du récit de Moïse, ce récit paraît tout à fait invraisemblable, ne peut s'accorder avec la position invariable du terrain, et ne saurait s'expliquer que par l'intervention de la puissance divine, par un véritable miracle.

Cette solution de la difficulté ne peut réellement être admise; car on ne doit pas supposer que Dieu opère une chose matériellement impossible, et qu'il fasse tenir des millions d'hommes sur un sol capable d'en contenir seulement quelques milliers. Il faut donc, je crois, chercher une réponse plus naturelle.

D'abord, et je l'ai insinué plus haut, je ne suis pas éloigné de croire que dans l'Exode, comme dans les Nombres, il a pu se glisser une erreur de chiffre, causée par le changement des lettres qui, dans l'origine, exprimaient les nombres. La multiplication des Israélites, en Égypte, quoiqu'elle ait été une suite et un effet d'une protection spéciale de la Divinité, m'a toujours paru un peu excessive ; et j'ai toujours eu peine à croire qu'elle se soit réellement élevée au chiffre indiqué par le texte hébreu. Mais, en admettant le calcul comme parfaitement exact, on peut démontrer que les conséquences qui en résultent ont été un peu exagérées.

D'abord, le nombre de six cent mille hommes, indiqué par le livre de l'Exode, ne peut produire une somme de trois millions.

Moïse dit que les Israélites étaient six cent mille, sans compter les enfants, לְבָד מִבְּנֵי. On voit que, dans le calcul susdit, se trouvent compris les hommes, les femmes, les jeunes gens, les vieillards ; qu'il faut seulement y ajouter la masse des enfants ; ce qui, comme l'on voit, change beaucoup les résultats admis par un calcul qui n'est pas complètement rigoureux. 2° On conçoit que dans le moment où les enfants d'Israël quittèrent l'Égypte, il se joignit à eux un nombre plus ou moins grand d'hommes étrangers à leur nation, Arabes ou autres, prisonniers de guerre, esclaves, qui étaient retenus malgré eux dans cette contrée, et qui, trouvant une occasion favorable, en profitèrent pour recouvrer leur liberté. Mais peut-on croire que tous ces fugitifs restèrent constamment avec les Israélites ? Il est plus naturel de supposer qu'après le passage de la mer Rouge, ces mêmes hommes, en bonne partie, se dispersèrent dans toutes les directions, et regagnèrent leurs contrées respectives.

Si, durant le séjour des Israélites dans le désert du mont Sinai, nous voyons figurer, parmi les instigateurs des troubles et des murmures, les étrangers qui s'étaient échappés de l'Égypte, il n'est pas nécessaire de supposer qu'ils se trouvassent en fort grand nombre. Dans la disposition d'esprit que montraient les Juifs, fatigués du séjour de ces tristes solitudes, on conçoit facilement que des hommes, même peu nombreux, mais turbulents, aient pu, par leurs suggestions perfides, exciter à la révolte un peuple qui, comme l'histoire l'atteste, ne s'y montrait que trop enclin. Quant aux troupeaux, il est certain, d'après le récit de Moïse, que les Israélites, au moment de leur départ, en conduisaient avec eux une masse considérable. Mais après le passage de la mer Rouge, les Juifs, en s'enfonçant dans la péninsule du mont Sinai, reconnurent bientôt l'impossibilité matérielle de faire subsister, dans ces affreux

déserts, un nombre immense d'animaux. En second lieu, les enfants d'Israël durent avoir bientôt épuisé les vivres qu'ils avaient emportés de l'Égypte. Or, ayant à leur disposition leurs nombreux troupeaux, ils ne manquèrent pas de les tuer pour se nourrir de leur chair. Et on peut croire que, peu de temps après le passage de la mer Rouge, les troupeaux des Hébreux n'existaient plus, ou restaient en petit nombre. Si, au moment de l'entrée des Israélites dans la terre promise, nous les voyons accompagnés d'une immense quantité de grands et de petits troupeaux, rappelons-nous qu'avant de traverser le Jourdain, ils avaient conquis et pillé les pays habités par les Moabites, les Ammonites, les Amorhéens, et autres peuples nomades, qui élevaient un nombre prodigieux de bestiaux de tout genre.

Quant à ce qui concerne la position physique de la péninsule du mont Sinai, sans doute il est impossible de penser que les montagnes énormes de granit qui couvrent ce sol aient éprouvé des changements considérables. Toutefois, il n'est pas impossible de supposer que des catastrophes, dont l'histoire n'a gardé aucun souvenir, aient modifié sur quelques points la configuration du sol ; que des rochers, en s'ébouillant, aient transformé en vallées étroites, en ravins, ce qui formait auparavant des plateaux d'une certaine étendue. D'ailleurs, ainsi qu'il semble résulter du récit de Moïse, la presqu'île de Sinai, au moment du séjour des Hébreux, n'avait point d'habitants. Par conséquent, les Israélites pouvaient se disséminer sans crainte sur toute l'étendue de cette péninsule, sans être obligés de s'agglomérer en une seule troupe sur un point plus ou moins resserré. Et l'on sait que, dans le moment du départ, la nuée ténébreuse ou la colonne de feu qui s'étendait sur leurs têtes, leur indiquait facilement qu'il fallait se réunir, et leur montrait la route à suivre.

Est-il nécessaire d'admettre, avec M. de Laborde (p. 108), que la montagne appelée proprement le *mont Sinai*, et au pied de laquelle est bâti le monastère célèbre habité par des moines grecs, nous représente la montagne du haut de laquelle Dieu donna sa loi aux enfants d'Israël ? Je sais qu'une tradition constante, reçue chez les chrétiens du pays, dépose en faveur de ce fait ; mais une tradition de cette nature, quelque respectable qu'elle soit, ne constitue pas un article de foi, et l'on est autorisé à la combattre toutes les fois que des raisons solides paraissent s'opposer à ce qu'elle passe pour une vérité constante. On sait que la masse énorme qui compose le mont Sinai est formée de trois vastes rochers de granit, qui sont séparés les uns des autres par des gorges de peu d'é-

tendue. Dans le langage de l'Écriture sainte, les noms *mont Sinai*, *mont Horeb*, *montagne de Dieu*, sont employés, sans aucune distinction, pour désigner les parties qui composent cette chaîne. Or, devant la montagne que la tradition regarde comme représentant le mont Horeb, se trouve une plaine assez grande pour avoir pu contenir une multitude nombreuse. Il vaudrait mieux, si je ne me trompe, reconnaître, avec MM. Smith et Robinson, que cette partie de la montagne est réellement le Sinai, devant lequel les Israélites étaient campés pour entendre la parole de Dieu et recevoir ses lois.

Si des Arabes, au nombre de quelques milliers seulement, sont dispersés dans la péninsule du mont Sinai, c'est que ce sol aride et désolé leur offre à peine les moyens de soutenir une vie misérable. Mais ce grave, ce terrible inconvénient n'existait pas pour les Israélites, puisque la main de la Providence leur offrait journellement, dans la manne, une nourriture abondante qui suffisait à leurs besoins.

J'ai dit plus haut que, suivant toute apparence, à l'époque du voyage des Israélites dans le désert, la péninsule du mont Sinai n'avait pas d'habitants. Toutefois, le savant critique dont je viens de combattre l'opinion a cru pouvoir soutenir (pag. 5 et suiv. que le lieu appelé *Dahab*, situé dans cette presqu'île, sur la rive occidentale du golfe oriental de la mer Rouge, et où se trouvent des ruines de quelque importance, représentait le site de la ville de Madian, qu'habitait Jéthro, beau-père de Moïse. Mais j'avoue que je ne puis souscrire à cette hypothèse, et les raisons alléguées par M. de Laborde ne me paraissent pas convaincantes. D'abord, ce que dit mon savant confrère sur les rapports qui existaient entre les Madianites établis sur les bords de la mer Rouge et ceux qui habitaient à l'orient de la mer Morte, n'est peut-être pas appuyé sur des preuves complètement solides. 1° Il n'y aurait rien d'étonnant qu'un peuple qui se livrait au commerce de caravanes eût fixé sa résidence dans deux points assez éloignés l'un de l'autre, et qui lui offraient pour son négoce les avantages de deux entrepôts placés dans une position favorable. En second lieu, il est douteux que les Madianites des rivages de la mer Rouge et ceux des bords du lac Asphaltite aient appartenu à une même race. Les uns descendaient de Céthura, seconde femme d'Abraham ; tandis que les autres, étant désignés plusieurs fois dans la Bible par le nom d'*Ismaélites*, paraissent, en effet, avoir tiré leur origine d'Ismaël. Et les habitudes de deux peuples semblent déposer en faveur de cette différence. Ceux des bords de la mer Morte paraissent avoir formé un

peuple agricole ou nomade, tandis que ceux de la mer Rouge paraissent s'être voués d'une manière exclusive au commerce. Et quand même ces deux peuples n'en auraient réellement composé qu'un seul, le lieu où l'on place ordinairement la ville de Madian, sur la rive orientale de la mer Rouge, n'est guère plus éloigné que le lieu nommé *Dahab* du bord oriental de la mer Morte.

M. de Laborde (pag. 8) se demande pourquoi Moïse, qui avait tué un Égyptien, et qui redoutait la colère du roi d'Égypte, aurait cru devoir s'enfoncer dans une contrée lointaine, au delà de la mer Rouge, au lieu d'aller chercher un asile ou dans le désert même du mont Sinai, ou dans la Palestine ? Mais on sent parfaitement que Pharaon, s'il avait eu à cœur de faire saisir un homme dont il désirait la punition, pouvait l'envoyer prendre en traversant la presqu'île, où rien ne pouvait s'opposer aux recherches de ses émissaires. Moïse dut donc croire plus prudent de mettre entre lui et l'Égypte une distance infranchissable, et de se réfugier au delà de la mer Rouge, dans la contrée occupée par les Arabes, et où probablement l'influence du monarque de l'Égypte était complètement nulle.

L'auteur continue en ces termes (pag. 16) : « Quand Moïse, à la tête du peuple de Dieu, se prépare à quitter le Sinai, il engage Hobab à lui servir de guide. Mais celui-ci refuse de l'accompagner, et retourne chez lui. Il habitait donc dans la presqu'île et dans une position plus méridionale que le Sinai ; car, autrement, pourquoi refuser d'accompagner les Israélites au moins jusqu'au point où leurs deux routes se séparaient ? » Mais j'avoue que je ne vois aucune nécessité d'admettre cette explication. Jéthro ou Hobab, sachant très-bien que les Israélites devaient séjourner longtemps dans le désert du mont Sinai, et étant pressé de retourner chez lui, ne crut pas devoir accepter les propositions de Moïse, qui le priait de servir de guide aux Hébreux au travers du désert, dont il devait en effet connaître si bien les routes, et préféra reprendre immédiatement le chemin de son pays, c'est-à-dire de Madian. Dans le récit de Moïse, rien n'indique, ce me semble, que ce lieu fût situé dans la péninsule du Sinai. Il est facile de supposer que Jéthro, n'ayant pu se résoudre au voyage lent et pénible que lui proposait Moïse, aura pris aussitôt congé de son gendre, et se sera hâté de traverser le désert dans sa largeur, de contourner l'extrémité septentrionale du golfe oriental de la mer Rouge, et de regagner, par la voie la plus courte, la contrée où était établie sa famille.

L'auteur fait observer que, Madian étant

situé dans le lieu nommé aujourd'hui *Dahab*,
 • Moïse, pour retourner en Égypte avec sa
 • femme et ses enfants, devait prendre la route
 • directe qui l'y conduisait par le Sinaï. Aaron,
 • que n'avait pas prévenu son frère, vient au-
 • devant de lui et le rencontre au Sinaï, parce
 • qu'il savait qu'il devait y passer. »

M. de Laborde rappelle que, suivant le texte de l'Exode, Moïse, qui conduisait les brebis de Jéthro, son beau-père, ayant mené son troupeau au fond du désert *אחרי הבדק*, vint à la montagne de Dieu, nommée Horeb. « De quelle manière, dit-il, que l'on entende cette expression, elle convient à Dahab, qui fait face à la mer. La côte étant stérile, le Ouadi Zackal s'ouvrant derrière Dahab, c'est par ce chemin, qui conduit au mont Horeb, que les pasteurs devaient diriger leurs troupeaux *au fond du désert*. » Enfin, il fait observer (pag. 41) que « bien rarement les Arabes mènent leurs troupeaux à plus d'une journée d'un campement; mais qu'il est impossible qu'ils s'en éloignent de six journées; ce qui aurait eu lieu lorsque Moïse conduisit le troupeau de Jéthro jusqu'au mont Horeb, si Madian avait été situé sur la côte orientale du golfe Élanitique. »

J'ai transcrit les paroles de mon honorable confrère, et je n'ai voulu affaiblir en aucune manière les arguments qu'il emploie. Je crois cependant qu'il n'est pas impossible d'y répondre.

Si Moïse, se rendant en Égypte avec sa famille, passa devant le mont Sinaï, il ne faut pas conclure de là qu'il venait nécessairement du lieu nommé Dahab. Il pouvait aussi bien être parti d'un canton situé au delà du golfe Élanitique. Il est vrai que le mont Sinaï se trouvait un peu éloigné de la route directe qui conduisait en Égypte. Mais rappelons-nous que ce chemin devait longer la limite méridionale des pays habités par les Amalécites et autres tribus turbulentes et pillardes. On peut croire que les voyageurs aimaient mieux se procurer une sécurité entière en faisant un circuit que de s'exposer à être dépouillés ou assassinés en tombant dans les mains de ces brigands. Si Aaron rencontra son frère près du mont Sinaï, c'est que probablement Dieu, en l'avertissant de l'arrivée prochaine de Moïse, lui avait aussi indiqué la route qu'il avait dû choisir.

Les mots *אחרי הבדק*, si je ne me trompe, ne signifient pas *au fond du désert*, mais *derrière le désert*, c'est-à-dire *au delà du désert*, où paissaient ordinairement les brebis du territoire de Madian. Par conséquent, rien n'oblige à croire que ce dernier lieu ait été nécessairement situé ni à Dahab, ni dans le voisinage. Il pouvait se trouver à une distance beaucoup plus grande.

On conçoit facilement que les Arabes, lorsqu'ils font paître leurs troupeaux, ne s'écartent pas beaucoup de leur campement. Le soin de leur sûreté et celui des animaux confiés à leur garde leur commandent de se tenir dans un rayon assez rapproché, pour qu'ils puissent au besoin recevoir un secours efficace. D'ailleurs, en s'éloignant de leurs habitations, ils risqueraient de se trouver, sans le savoir, sur le territoire d'une tribu voisine et rivale. Or, un pareil empiètement suffirait pour faire naître des disputes graves, qui pourraient même dégénérer en une guerre ouverte. Mais quand de pareils dangers n'existent pas, et que des troupeaux sont conduits par des hommes forts et intrépides, rien n'empêche qu'ils ne s'éloignent à des distances beaucoup plus grandes. Ainsi nous voyons dans la Genèse (ch. xxxi, v. 25) que Laban, au moment du départ de Jacob, était allé faire tondre ses brebis, et que ce fut seulement trois jours après qu'il fut informé de la fuite de son gendre. Les enfants de Jacob (ch. xxxviii), lorsque Joseph fut envoyé vers eux, se trouvaient à une assez grande distance du lieu où habitait ordinairement leur père. Il serait donc peu étonnant que Moïse, après avoir longtemps parcouru avec ses troupeaux les déserts qui s'étendaient sur la rive orientale du golfe Élanitique, se fût hasardé à contourner la pointe septentrionale de cette mer, et se fût avancé progressivement jusqu'au mont Horeb.

Au rapport d'Eusèbe (*Onomasticon*, p. 405) et de saint Jérôme, la ville de Madiam, *מדאם*, existait sur la rive orientale de la mer Rouge. Ptolémée indique une ville du même nom dans les mêmes parages. Chez les Arabes, dans tous les âges et jusqu'à nos jours, un lieu appelé *Madian* a existé à l'est du golfe oriental de la mer Rouge. Et tout auprès de ce site, se trouvent, comme on sait, des cavernes appelées *Magûir-Schoaïb* مغاور شعيب, les cavernes de Schoaïb, attendu que ce dernier nom est celui sous lequel les Arabes désignent Jéthro, beau-père de Moïse. On peut voir, sur Madian, les détails que donnent Abou'lféda (*Descriptio peninsulae Arabum*, p. 55), Edrisi (*Géographie*, t. I, p. 555); et je ferai observer que, dans ce dernier passage, où il est question de puits dont les eaux, suivant la tradition, servirent à abreuver les troupeaux de Jéthro, j'ai eu tort, je crois, de préférer la leçon *معطمة* à celle de *معطلة*, et que celle-ci me paraît préférable. Birouni (*Alâthâir-albakiah*, fol. 271) atteste que « les montagnes de Madian renfermaient des maisons taillées dans le roc le plus dur, et des tombeaux dans lesquels se trouvaient des ossements d'une taille gigantesque, aussi grands ou plus grands que ceux des cha-

» meaux. » Quand une tradition, appuyée sur des témoignages constants, n'est combattue par aucun fait d'un poids incontestable, elle doit être regardée comme constituant un fait certain. Or, ainsi qu'on l'a vu, aucun caractère pris dans l'histoire ou dans la géographie ne vient déposer contre l'identité du lieu appelé *Madian*, et de celui qui existait du temps de Moïse. Aussi les savants qui se sont occupés d'examiner avec soin la géographie de ces contrées de l'Orient, Bochart, Cellarius, Danville, Gosselin, Mannert, etc., n'ont pas fait difficulté de placer *Madian* au point où l'indique la tradition. Et, pour ma part, je suis complètement de leur avis.

Quant au lieu nommé *Dahab*, on peut croire qu'il nous représente un des entrepôts que les Nabatéens, à l'époque où leur commerce était florissant, avaient établis sur les rivages de la mer Rouge. Quand on a lu la relation du lieutenant Welstedt, et que l'on voit combien d'ennuis et même de dangers présente encore aujourd'hui la navigation sur le golfe d'Akabah, l'ancien golfe Élanitique, on conçoit très-bien que les anciens commerçants de ces parages aient cherché à raccourcir cette traversée et à en abrégier les inconvénients en établissant à peu de distance de l'entrée du golfe une station qui se trouvait parfaitement placée, où les vaisseaux s'arrêtaient, et d'où les marchandises étaient transportées à dos de chameau. (Q.)

REMARQUE XI.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES MIRACLES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

On sait que les hommes incrédules des différents siècles, que les rationalistes de notre époque refusent obstinément d'admettre aucun prodige. Suivant eux, les faits auxquels on attribue ce titre ne sont autre chose que des effets naturels, mal connus du vulgaire, ou des tours d'adresse, des ruses de charlatans, ou des mythes, des fables absurdes. Il est, je crois, difficile que les hommes sensés et impartiaux, qui voudront examiner mûrement ce grave sujet, ne finissent par se rendre à l'évidence et partager la conviction de ceux qui reconnaissent de véritables miracles. Sans doute, on doit être extrêmement réservé pour admettre des choses extraordinaires qui semblent choquer la vraisemblance ; à coup sûr, bien des faits qui, dans des siècles peu éclairés, semblaient présenter un caractère merveilleux, sont aujourd'hui regardés avec raison comme devant leur origine à des causes physiques, dont le progrès des lumières a fait découvrir l'existence,

qui jadis était loin d'être soupçonnée. Sans doute, une souveraine sagesse, ayant établi ces lois admirables d'après lesquelles est gouvernée la nature, n'ira pas, pour des motifs frivoles, sans aucune utilité réelle, intervertir cet ordre admirable. et porter une sorte de perturbation dans cet ensemble si parfaitement réglé ; mais, d'un autre côté, si une puissance infinie, par un seul acte de sa volonté, a pu organiser l'univers, jeter dans l'espace le soleil et les autres astres qui peuplent son immense étendue, retenir la mer dans son lit, bouleverser par des secousses convulsives la terre ébranlée jusque dans ses entrailles, il lui est bien facile, à coup sûr, d'introduire, quand il lui plaît, des modifications légères dans ces mêmes lois auxquelles le monde est soumis, et qui sont l'œuvre de sa volonté irrésistible. Ainsi donc, à moins que l'on ne veuille professer un absurde athéisme, et reconnaître partout l'intervention unique d'une force aveugle, il faut confesser que Dieu a pu dans plus d'une circonstance, pour des motifs bien réels, mais dont l'utilité échappe quelquefois à nos regards, opérer quand il l'a voulu des actes surnaturels ; or, si Dieu avait jadis cette puissance, il l'a conservée et la conservera jusque dans l'éternité.

Si, dans l'histoire du peuple juif, un fait indiqué comme entrant d'une manière essentielle dans l'économie des desseins de la Divinité n'a pu s'accomplir par des moyens naturels, et s'est cependant réalisé, on doit convenir que c'est l'effet d'un pouvoir surnaturel, c'est-à-dire un miracle. Sans nous écarter des événements dont Joseph nous offre le récit, il est évident que, Dieu voulant délivrer les Israélites de la servitude où ils gémissaient, et les établir dans la possession d'une contrée nouvelle, il fallait que des faits surnaturels vinssent frapper d'effroi les Égyptiens et les peuples voisins, paralyser leurs efforts, raffermir la foi chancelante des Hébreux, les prémunir et les fortifier contre le découragement, le désespoir, les embarras de leur situation présente, les inquiétudes que leur offrait l'avenir. Or, ces effets n'ont pu réellement s'opérer par la seule intervention des moyens humains, et la main de Dieu a pu seule trancher les difficultés nombreuses dont la carrière de Moïse et de son peuple devait être semée.

Parmi les faits nombreux et extraordinaires que présente cette histoire, je me contenterai d'en citer un. Les Israélites, formant une nombreuse population, étaient destinés à vivre durant quarante ans dans les solitudes de l'Arabie-Pétrée, c'est-à-dire dans le plus affreux désert qui existe au monde, où quelques milliers d'Arabes traînent une existence malheureuse, et, malgré leur extrême frugalité, ont bien de la

peine à ne pas mourir de faim. Le long séjour des Hébreux dans cette contrée inhospitalière est un fait complètement démontré. Or, s'ils l'ont habitée et parcourue pendant un si grand nombre d'années, ils ont dû trouver les moyens de subsister là où un sol aride n'en offre d'aucune espèce. Nous savons par le récit de Moïse, confirmé d'ailleurs par tous les monuments de l'histoire et de la littérature hébraïque, que Dieu envoya journellement à son peuple une manne qui suffisait à sa nourriture : or, cette manne, qui par ses caractères n'avait qu'un faible rapport avec la substance sucrée du même nom que l'on recueille sur les fenilles des tamarisques de ce désert, qui avait une propriété éminemment nutritive, qui se ramassait sur le sol du désert, qui ne se montrait pas le samedi, qui cessa de paraître au moment où les Israélites mirent le pied sur la terre promise, était évidemment envoyée par une providence surnaturelle, et son existence ne pouvait être attribuée à des moyens humains. Il y avait donc là un miracle, et un miracle qui se renouvela journellement durant une longue période de quarante années.

La plupart du temps, lorsque Dieu opère des miracles, il emploie des moyens purement naturels. Le prodige consiste alors, non pas dans la réalisation du fait, mais dans ce que ce fait acquiert une intensité tout à fait inusitée, ou bien en ce que la chose se produit à point, à l'époque indiquée dans les décrets divins, lorsqu'aucune prévision humaine ne pouvait deviner un pareil événement. Ainsi, les murs de Jéricho tombent devant l'arche d'alliance. Bien probablement, cette destruction fut opérée par un tremblement de terre. Mais cette commotion arriva à point nommé, ainsi que l'avait annoncé une prédiction divine. Voilà donc ce qui constitue le miracle : car jamais la prévision humaine n'a pu calculer d'avance un pareil phénomène ; et aujourd'hui encore, malgré les immenses progrès qu'ont faits les sciences physiques, aucun savant ne pourrait, une heure d'avance, prédire l'existence d'un tremblement de terre.

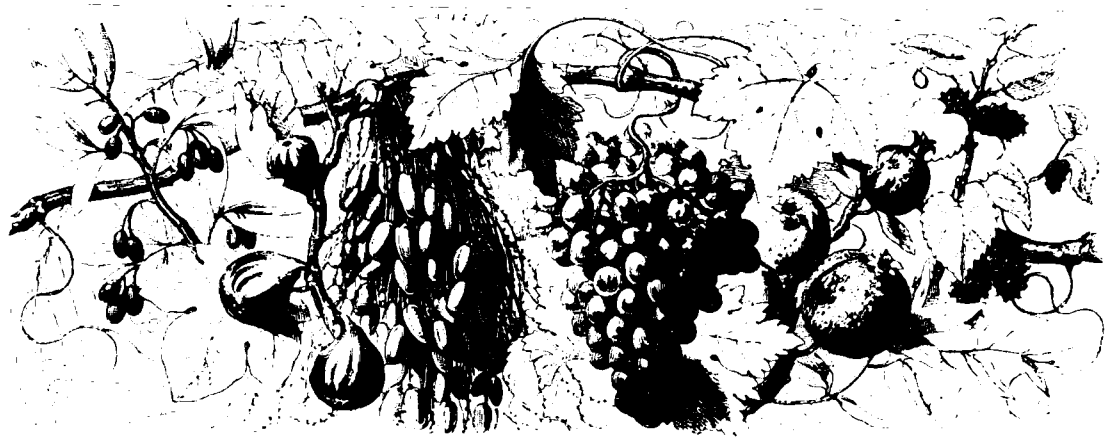
Dans le récit des plaies d'Égypte, nous voyons des faits naturels se produire à la voix de Dieu, avec une violence inaccoutumée, à des époques où d'ordinaire ils n'ont pas lieu ; se répandre simultanément sur une vaste étendue de pays, frapper les Égyptiens : tandis que

les Hébreux, placés dans leur voisinage, se trouvèrent complètement à l'abri du fléau : une maladie cruelle et instantanée faire périr en une nuit tous les premiers-nés de l'Égypte, tandis qu'elle respecta complètement les familles des Israélites. Je demande s'il est possible de voir dans ces événements, qui paraissent au premier abord le produit de causes naturelles, autre chose que l'intervention immédiate de la toute-puissance divine, et, par suite, de véritables miracles ?

Que, sous le règne de David, la ville de Jérusalem ait été en proie à une maladie cruelle, qui, dans l'espace de trois jours, moissonna 70,000 hommes, c'est là, sans doute, un de ces tristes événements qui peuvent s'expliquer par des causes naturelles. Mais qu'un prophète ait annoncé cette catastrophe comme un châtiment infligé par la Divinité au roi coupable ; que, dans le moment où Dieu, fléchi par les prières et les larmes du monarque, ordonne, suivant l'expression poétique de l'Écriture, à l'ange exterminateur de remettre son épée dans le fourreau, le fléau ait cessé instantanément, entièrement, voilà ce qui constitue le prodige.

Plus tard, l'armée de Sennachérib, roi d'Assyrie, fut presque totalement anéantie, dans l'espace d'une seule nuit, sous les murs de Jérusalem. Sans doute des soldats, forcés de faire la guerre dans des contrées brûlantes, se livrant à tous les excès de l'intempérance, de la débauche, peuvent être facilement décimés par des maladies typhoidales ou autres : mais a-t-on jamais lu dans aucune histoire qu'une armée, au milieu même des plus terribles épidémies, ait dans une seule nuit perdu 185,000 hommes ? Or, la délivrance de Jérusalem avait été expressément annoncée par le prophète Isaïe, et la puissance du roi d'Assyrie ne pouvait être renversée par des moyens humains, par les faibles forces du roi Ézéchias, par cette population renfermée dans les murs de la capitale, et qu'avaient glacée d'effroi les discours arrogants de Rabsacès ; il est donc impossible, je crois, de ne pas voir dans cet événement désastreux l'intervention d'une main divine, un véritable miracle.

Je ne pousserai pas plus loin ces observations, qui, pour être exposées comme le sujet le comporte, exigeraient de longs développements, des discussions de plus d'un genre. (QUATREMIÈRE.)



LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE I.

LES ISRAÉLITES, PRESSÉS DE LA FAIM ET DE LA SOIF, VEULENT LAPIDER MOÏSE. DIEU REND DOUCES, A SA PRIÈRE, DES EAUX QUI ÉTAIENT AMÈRES, FAIT TOMBER DANS LEUR CAMP DES CAILLES ET DE LA MANNE, ET FAIT SORTIR UNE SOURCE D'EAU VIVE D'UNE ROCHE.

103.



La joie que ressentirent les Israélites de se voir ainsi délivrés par le secours tout-puissant de DIEU, lorsqu'ils l'espéraient le moins, fut troublée par les extrêmes incommodités qui se rencontrèrent sur le chemin de la montagne de Sina; car ce pays était si désert, et la terre si sèche et si stérile à cause qu'elle manquait d'eau, que non-seulement les hommes, mais les animaux, n'y trouvaient rien pour se nourrir. Ainsi, quand ils eurent consommé les vivres qu'ils avaient portés par le commandement de Moïse, ils furent contraints de creuser des puits avec grand travail, à cause de la dureté de cette terre; et outre qu'ils y trouvèrent si peu d'eau qu'elle ne leur suffisait pas, elle était de si mauvais goût qu'ils n'en pouvaient boire.

104.

Après avoir longtemps marché, ils arrivèrent sur le soir en un lieu nommé Mar, à cause de l'amertume des eaux. Comme ils étaient extrêmement fatigués, ils s'y arrêterent volontiers, encore qu'ils manquassent de vivres, parce qu'ils y rencontrèrent un puits qui, bien qu'il ne pût suffire à une si grande multitude, leur faisait espérer quelque soulagement dans leur besoin, et les consolait d'autant plus qu'on leur avait dit qu'il n'y en avait point dans tout leur chemin; mais cette eau se trouva si amère que ni les hommes,

ni les chevaux ¹, ni les autres animaux n'en purent boire. Une rencontre si fâcheuse mit tout le peuple dans un entier découragement, et Moïse dans le plus grand embarras, parce que les ennemis qu'ils avaient à combattre n'étaient pas de ceux qu'on peut repousser par une généreuse résistance, mais que la faim et la soif réduisaient seules toute cette grande multitude d'hommes, de femmes et d'enfants à la dernière extrémité ². Ainsi il ne savait quel conseil prendre, et ressentait les maux de tous les autres comme les siens propres; car tous avaient recours à lui : les mères le priaient d'avoir pitié de leurs enfants; les maris, d'avoir compassion de leurs femmes, et chacun le conjurait de chercher quelque remède à un si grand mal. Dans un si pressant besoin, il s'adressa à Dieu pour obtenir de sa bonté de rendre douces ces eaux amères; et Dieu lui fit connaître qu'il lui accordait cette grâce. Alors il prit un morceau de bois qu'il fendit en deux ³, et, après l'avoir jeté dans le puits, il dit au peuple que Dieu avait exaucé sa prière, et qu'il ôterait à cette eau tout ce qu'elle avait de mauvais, pourvu qu'ils exécutassent ce qu'il leur ordonnerait. Ils lui demandèrent ce qu'ils avaient à faire, et il commanda aux plus robustes d'entre eux de tirer une grande partie de l'eau de ce puits, et les assura que celle qui y resterait serait bonne à boire. Ils obéirent, et reçurent ensuite l'effet de la promesse qu'il leur avait faite.

De ce campement, ils se rendirent en un lieu nommé Élim, qui leur avait paru de loin assez avantageux parce qu'ils y voyaient des palmiers; mais ils n'y trouvèrent que soixante-dix, encore étaient-ils petits et très-peu chargés de fruit, à cause de la stérilité de la terre. Ils y trouvèrent aussi douze fontaines, mais si faibles, qu'au lieu de couler elles ne faisaient que distiller. Ils firent de petites rigoles pour en ramasser les eaux; et lorsqu'ils creusaient ces sources, ils n'y trouvaient que de la bourbe au lieu de sable et presque point d'eau. L'extrême soif que souffrait ce peuple, jointe au manque de vivres, ceux qu'ils avaient apportés ayant été consommés en trente jours, les mit dans un tel désespoir, qu'ils oublièrent toutes les faveurs dont ils étaient redevables à Dieu, et l'assistance qu'ils avaient reçue de Moïse. Ils l'accusèrent avec de grands cris d'être la cause de tous leurs maux, et prirent des pierres pour le lapider ⁴. Cet homme admirable, à qui sa conscience ne reprochait rien, ne s'étonna point de les voir si animés contre lui; mais, se confiant en Dieu, il se présenta à eux avec ce visage dont la majesté imprimait du respect, et leur dit avec cette manière de parler qui lui était ordinaire et si capable de persuader : « qu'il ne fallait pas que ce qu'ils souffraient leur fît oublier les obligations qu'ils avaient à Dieu; qu'ils devaient au contraire se remettre devant les yeux tant de grâces et de faveurs dont il les avait comblés lorsqu'ils auraient moins osé se le promettre, et espérer de sa bonté la continuation de son assistance; qu'il y avait même sujet de croire qu'il n'avait permis qu'ils fussent réduits à une telle extrémité qu'afin d'éprouver leur patience et leur gratitude, et connaître lequel des deux faisait le plus d'impression sur leur esprit, ou le sentiment des maux présents, ou le ressentiment des biens passés; que, n'étant sortis de l'Égypte qu'à cause du commandement qu'ils en avaient reçu de Dieu, ils devaient prendre garde à ne se pas rendre indignes de son secours par leur ingratitude et par leur murmure; qu'ils ne pouvaient éviter de tomber dans ce péché s'ils méprisaient ses ordres et le ministre de ses volontés; qu'ils seraient en cela d'autant plus coupables, qu'ils n'avaient aucun sujet de se plaindre qu'il les eût trompés, n'ayant fait qu'accomplir ponctuellement ce qui lui avait été commandé. Il leur représenta ensuite les plaies dont Dieu avait frappé les Égyptiens lorsqu'ils s'étaient efforcés de les retenir contre sa volonté; comment les eaux du Nil, converties en sang aux yeux même de leurs ennemis et si corrompues qu'ils n'en pouvaient boire, avaient conservé pour eux leur bonté ordinaire; de quelle sorte, la mer s'étant séparée en deux pour

105.

Exod., XVI.

favoriser leur retraite, ils étaient arrivés en sûreté de l'autre côté du rivage; et qu'au contraire leurs ennemis, les voulant poursuivre par le même chemin, avaient été ensevelis dans les eaux; comment, se trouvant sans armes, Dieu les en avait pourvus en abondance, et enfin par combien de divers miracles il les avait retirés tant de fois d'entre les bras de la mort; qu'ainsi, puisqu'il ne cesse jamais d'être tout-puissant, ils ne devaient point désespérer de son assistance, mais supporter patiemment tout ce qu'il permettait qu'il leur arrivât, et ne pas considérer son secours comme trop lent parce qu'il n'était pas aussi prompt qu'ils le souhaitaient; qu'ils ne devaient pas s'imaginer que Dieu les eût abandonnés dans l'état où ils se trouvaient, mais plutôt se persuader qu'il voulait éprouver leur constance et leur amour pour leur liberté, et connaître s'ils l'estimaient assez pour l'acquérir par la faim et par la soif, ou s'ils lui préféraient le joug d'une honteuse servitude qui les soumettrait à des maîtres qui ne les nourriraient, comme on nourrit les bêtes, que pour en tirer du service; que, quant à lui, il ne craignait rien pour son particulier, puisqu'une mort qu'il souffrirait injustement ne lui pourrait être désavantageuse; mais qu'il appréhendait pour eux, parce qu'ils ne pouvaient lui ôter la vie sans condamner la conduite de Dieu et mépriser ses commandements. »

106.

Ce discours les fit rentrer en eux-mêmes; les pierres leur tombèrent des mains; ils se repentirent du crime qu'ils voulaient commettre; et Moïse, considérant que ce n'était pas sans sujet que ce peuple s'était ému, mais que la nécessité où il se trouvait



l'y avait porté, crut devoir implorer pour eux l'assistance de Dieu. Il alla sur une colline le prier de prendre compassion de son peuple, qui ne pouvait attendre du secours que de lui seul, et de lui pardonner la faute que la faiblesse humaine lui avait fait commettre dans une telle extrémité. Dieu lui promit de prendre soin d'eux, et de leur donner un prompt secours. Après une réponse si favorable, Moïse alla retrouver

le peuple, qui, jugeant par l'air de satisfaction qui paraissait sur son visage que DIEU avait exaucé sa prière, passa tout d'un coup de la tristesse dans la joie. Il leur dit qu'il leur annonçait de la part de DIEU la délivrance de leurs maux; et incontinent après, une grande multitude de cailles⁴, qui est un oiseau fort commun vers le détroit de l'Arabie, traversèrent ce bras de mer, et, lassés de voler, tombèrent dans le camp des Hébreux. Ils se jetèrent en foule sur ces oiseaux comme sur une viande qui leur était envoyée de DIEU dans une si pressante nécessité, et Moïse le remercia d'avoir accompli si promptement ce qu'il lui avait plu de lui promettre.

Mais cette grâce ne fut pas seule; son infinie bonté y en joignit une seconde; car Moïse priant les mains élevées vers le ciel, il tomba du ciel une rosée qu'il sentit s'épaissir à mesure qu'elle tombait : ce qui lui fit juger que ce pourrait bien être une autre nourriture que DIEU leur envoyait aussi. Il en goûta, et la trouva excellente. Alors s'adressant à ce peuple qui s'imaginait que c'était de la neige, parce que c'en était la saison, il leur dit que ce n'était point une rosée ordinaire, mais une nouvelle nourriture qui procédait de la libéralité de DIEU. Il en mangea ensuite devant eux, pour leur mieux persuader ce qu'il leur disait. Ils en mangèrent après lui et trouvèrent qu'elle avait le goût du miel, la forme d'une gomme qu'on nomme bdellion, qui coule d'un arbre semblable à un olivier, et qu'elle était de la grosseur d'un grain de coriandre. Chacun se pressa pour en ramasser; mais Moïse leur ordonna expressément de n'en recueillir chaque jour qu'une certaine mesure nommée gomor. Il les assura en même temps que cette viande⁷ ne leur manquerait point, et voulut par cette défense donner des bornes à l'avarice des plus forts, qui auraient empêché les faibles d'en amasser autant qu'il leur serait nécessaire. En effet, lorsqu'il arrivait que quelqu'un en ramassait plus qu'il n'était permis par cette ordonnance, sa peine était inutile; parce que si, contre l'ordre de DIEU, on en réservait pour le lendemain, elle devenait tout amère, toute corrompue et toute pleine de vers : tant il était vrai qu'il y avait dans cette viande quelque chose de surnaturel et de divin. Elle avait encore ceci d'extraordinaire, que ceux qui s'en nourrissaient la trouvaient si délicieuse qu'ils n'en désiraient point d'autre. Il tombe encore aujourd'hui en ce pays-là une rosée semblable à celle qu'il plut alors à DIEU d'envoyer en faveur de Moïse. Les Hébreux la nomment MAN; ce qui est en notre langue une manière d'interrogation, comme qui dirait : Qu'est-ce que cela⁸? Et on l'appelle ordinairement MANNE. Ils la reçurent donc avec grande joie comme venant du ciel, et s'en nourrirent durant quarante ans qu'ils demeurèrent dans le désert.

Le camp s'avança ensuite vers Raphidim. Les Israélites y souffrirent une extrême soif, parce qu'ils trouvèrent ce pays encore plus dépourvu d'eau que celui d'où ils venaient. Alors ils recommencèrent à murmurer contre Moïse. Il se retira pour éviter cette première fureur, et recourut encore à DIEU pour le prier qu'après avoir donné à ce peuple de quoi apaiser sa faim, il lui plût de lui donner aussi de quoi désaltérer sa soif, puisque l'un sans l'autre était inutile. DIEU ne différa point à exaucer sa prière; il lui promit de leur donner une source très-abondante, et de la faire sortir du lieu d'où ils l'auraient le moins espéré. Il lui commanda ensuite de frapper avec sa verge en leur présence une roche qu'il voyait devant ses yeux, et lui promit d'en faire à l'heure même sortir de l'eau, parce qu'il voulait en donner à ce peuple sans qu'il eût la moindre peine pour en chercher. Moïse, assuré de cette promesse, alla retrouver le peuple, qui le voyait descendre de ce lieu élevé où il avait fait sa prière, et l'attendait avec grande impatience. Il leur dit que DIEU voulait les tirer contre leur espérance de la nécessité où ils étaient, et pour cela faire sortir une source de cette roche. Ces paroles les étonnèrent, parce qu'ils crurent qu'il leur faudrait tailler cette roche; et la soif et la lassitude du chemin les avaient rendus si faibles qu'ils pouvaient

107.

108.

à peine se soutenir. Moïse frappa la roche avec sa verge; à l'instant même elle se fendit en deux, et il en sortit en très-grande abondance une eau très-claire. Leur surprise ne fut pas moindre que leur joie; ils en burent avec plaisir, et trouvèrent qu'elle avait



une douceur très-agréable, comme étant une eau miraculeuse et un présent qu'ils recevaient de la main de Dieu. Ils lui offrirent des sacrifices en action de grâces d'un si grand bienfait, et conçurent de la vénération pour Moïse, qu'ils voyaient en être si chéri. L'Écriture sainte rend un témoignage de cette promesse que Dieu avait faite à Moïse, qu'il sortirait de l'eau d'une roche.

NOTES DU CHAPITRE I.

¹ *Parce qu'ils y rencontrèrent un puits.* Il faut remarquer que, dans la narration de Moïse, il n'est point question d'un puits; l'historien sacré parle des eaux de Mara, sans autre explication. (G.)

² Le texte grec de Joseph ne fait point une mention particulière des chevaux; il parle seulement des hommes et des bêtes de somme (ὄνοι καὶ κάμηλοι) en général. (G.)

³ Tout ce passage n'a pas été rendu avec assez d'exactitude. Il faut traduire: « Moïse vit que les Israélites étaient entièrement abattus, et que l'affaire présentait quelque chose d'insurmontable. Car il ne s'agissait pas là d'une simple armée, qui pût opposer la bravoure à la violence du malheur; mais tout ce que le cœur des hommes renfermait de sentiments nobles était neutralisé par une troupe de femmes et d'enfants trop faibles pour se laisser convaincre par des discours. » (Q.)

⁴ *Alors il prit un morceau de bois qu'il fendit en deux.* Cette circonstance pas plus que la suivante, où Joseph dit qu'à force de tirer de l'eau de

ce puits, les Israélites la rendirent bonne à boire, ne se trouve dans l'Écriture. Cet historien dénature évidemment le récit du saint législateur des Hébreux. (G.)

⁵ *Ils l'accusèrent avec de grands cris, etc.* Le P. Gillet remarque judicieusement ici que les Israélites étaient déjà sortis d'Elim lorsqu'ils murmurèrent contre Moïse; il ajoute avec raison que le détail dans lequel Joseph entre, au sujet de ces soixante-dix palmiers et de ces douze fontaines, contient des circonstances qu'il a inventées ou qu'il a prises dans quelque ancien auteur. Enfin nous dirons avec le même Père que l'historien juif s'écarte si souvent de l'Écriture dans ce troisième livre, qu'il serait fastidieux de faire remarquer tous ses écarts. (G.)

⁶ *Une grande multitude de cailles.* On n'avait jamais douté, jusqu'à Ludolf, que les oiseaux qui tombèrent dans le camp des Israélites ne fussent des cailles; ce savant a prétendu que c'étaient des sauterelles. Mais, comme les raisons sur lesquelles il s'appuie paraissent peu fondées, son opinion n'a réuni qu'un très-petit nombre de partisans; je

crois même qu'elle est aujourd'hui complètement abandonnée. Du reste, on peut voir sur cette matière les observations judicieuses et savantes de M. le comte de Laborde dans son *Commentaire sur l'Érode et sur les Nombres*, p. 89 et suiv. Avant lui Niebuhr, répondant aux questions de Michaelis, avait déjà donné, sur ce sujet, des observations utiles dans sa *Description de l'Arabie*, p. 155. (Q.)

⁷ *Que cette viande.* Joseph répète souvent dans ce récit les termes *ἑσθία*, *βρώμα*, en parlant toujours de la manne; mais ces mots ne désignent nullement de la viande, ils expriment seulement l'idée générale de nourriture, aliment. C'est aussi le sens qu'ils ont incontestablement dans ce passage. (G.)

⁸ *Les Hébreux la nomment MAN; ce qui est en notre langue une manière d'interrogation, comme qui dirait : Qu'est-ce que cela?* Les mots *MAN HOUR* (מָן הוּר), qu'on lit dans le texte de Moïse (*Exod.*, xvi, 15), pourraient signifier, comme l'ont cru plusieurs commentateurs : « C'est là de la manne. » En effet, les Israélites devaient connaître déjà cette substance, et pouvaient voir les rapports qu'offrait avec elle la nourriture miraculeuse dont Dieu les gratifiait. Car, ainsi qu'on l'a dit bien des fois, la manne a toujours existé et existe encore dans le désert du mont Sinai, où on la recueille sur les feuilles d'un arbrisseau

de l'espèce du tamarisque. Mais, comme je l'ai fait observer plus haut (p. 121), la quantité de manne qu'on peut se procurer annuellement se réduit à quelques livres. Elle différerait donc essentiellement de la manne des Israélites, qui se trouvait tous les jours en quantité suffisante pour nourrir une immense multitude de peuple. Elle se recueillait sur la terre, et non pas sur des arbrisseaux. Elle fondait au lever du soleil. Elle n'avait pas la saveur sucrée et fade de la manne ordinaire, mais elle présentait un goût varié et plus agréable. Elle pouvait se piler dans un mortier. Elle tombait tous les jours, à l'exception du samedi. Enfin, après avoir, durant quarante années, fourni constamment au peuple juif un aliment sain et substantiel, elle cessa de tomber au moment où ce peuple mit le pied sur le territoire de la Palestine. Il est donc clair que la manne donnée aux Israélites, malgré sa ressemblance extérieure avec la manne du désert, présentait des caractères tout à fait particuliers, qui ne permettaient pas de la confondre avec toute autre nourriture, et que le phénomène de sa longue et constante apparition ne saurait s'expliquer par des causes naturelles; qu'elle doit être exclusivement rapportée à une intervention divine, et regardée comme un véritable miracle. (Q.)

CHAPITRE II.

LES AMALÉCITES DÉCLARENT LA GUERRE AUX HÉBREUX, QUI REMPORTENT SUR EUX UNE TRÈS-GRANDE VICTOIRE SOUS LA CONDUITE DE JOSUÉ, PAR SUITE DES ORDRES QUE MOÏSE AVAIT DONNÉS, ET PAR UN EFFET DE SES PRIÈRES. ILS ARRIVENT A LA MONTAGNE DE SINA.

La réputation des Hébreux, qui se répandait de toutes parts, jeta l'effroi dans l'esprit des peuples voisins ¹. Ils s'entr'exhortèrent à les repousser, et même, s'il se pouvait, à les exterminer entièrement ². Comme les Amalécites, qui habitaient en Édom et dans la ville de Pétra, sous le gouvernement de divers rois, étaient les plus vaillants de tous, ils étaient aussi les plus animés pour cette guerre. Ils envoyèrent des ambassadeurs aux nations les plus proches pour les porter à l'entreprendre. Ils leur représentèrent « qu'encore que ces étrangers, qui s'approchaient de leur pays en si grand nombre, fussent des fugitifs qui n'étaient sortis d'Égypte que pour s'affranchir de servitude, il ne fallait pas néanmoins les mépriser, mais les attaquer avant qu'ils se fortifiassent davantage, et qu'enflés de vanité de ce qu'on les laisserait en repos, ils commençassent les premiers à leur déclarer la guerre; que la prudence voulait qu'on s'opposât promptement à cette puissance naissante et qu'on les attaquât dans le désert, sans attendre qu'ils se rendissent plus redoutables par la prise de quelques riches et puissantes villes, puisqu'il est plus facile d'éviter le danger par une sage prévoyance que d'en sortir lorsque l'on y est une fois tombé. Ces raisons les persuadèrent, et ils résolurent d'un commun consentement de marcher contre les Israélites. Moïse, qui ne s'attendait à rien moins que d'avoir une si grande guerre sur les

109.

Exod., XVII.

bras, voyant les siens effrayés d'un péril si imprévu, et de la nécessité où ils se trouvaient de combattre des ennemis fort aguerris et pourvus de toutes choses, lorsqu'eux-mêmes étaient dépourvus de tout, les exhorta à se confier en DIEU, « puisque c'était par son commandement et avec son assistance qu'ils avaient préféré la liberté à la servitude, et surmonté tout ce qui s'était opposé à leur retraite. Il leur dit encore de ne penser qu'à vaincre ¹, sans se persuader que l'abondance où étaient les ennemis de toutes les choses nécessaires pour la guerre leur donnât de l'avantage sur eux, parce qu'ayant DIEU de leur côté ils ne pouvaient douter qu'ils ne les surpassassent en tout, après avoir éprouvé la force invincible de son secours en des occasions plus périlleuses que la guerre même, puisque dans la guerre l'on n'a à combattre que contre des hommes, au lieu que, s'étant vus tantôt enfermés par la mer et par les montagnes, et tantôt prêts à mourir de faim et de soif, DIEU leur avait ouvert un chemin au travers des eaux, et les avait tirés par divers miracles de l'extrémité où ils étaient. Et enfin il ajouta qu'ils devaient combattre d'autant plus courageusement que, s'ils demeuraient victorieux, ils se trouveraient dans une heureuse abondance de toute sorte de biens. » Après les avoir animés par ces paroles, il rassembla tous les chefs et les principaux des Israélites, leur parla encore en général et en particulier, recommanda aux jeunes d'obéir à leurs anciens, et à ceux-ci d'exécuter ponctuellement les ordres du général. Ainsi cet admirable conducteur du peuple de DIEU les ayant remplis de l'espérance d'un heureux succès, et fait considérer ce combat comme devant mettre fin à tous leurs travaux, ils conçurent un tel désir d'en venir aux mains, qu'ils le pressèrent de les mener contre leurs ennemis, afin de ne pas ralentir leur ardeur par un retardement qui ne leur pourrait être que préjudiciable. Il choisit de toute cette grande multitude ceux qu'il jugea les plus propres pour le combat, et leur donna pour général Josué, fils de Navé, de la tribu d'Éphraïm, qui était un homme d'un très-grand mérite ². Car, outre qu'il n'était pas moins judicieux que vaillant, éloquent et infatigable au travail, la piété dans laquelle Moïse l'avait élevé le signalait entre tous les autres. Moïse ordonna ensuite quelques troupes pour empêcher les ennemis de se saisir des lieux d'où son armée tirait de l'eau, et en laissa d'autres en plus grand nombre pour la garde du camp, des femmes, des enfants et du bagage. Lorsqu'il eut ainsi disposé toutes choses, les Israélites passèrent la nuit sous les armes, n'attendant que le signal de leur général et l'ordre de leurs capitaines pour attaquer les ennemis. Moïse la passa aussi tout entière à instruire Josué de ce qu'il avait à faire dans cette grande journée. Et quand le jour fut venu, il l'exhorta à s'efforcer de répondre par ses actions à l'espérance qu'on avait conçue de lui, de s'acquérir par un heureux succès l'estime et l'affection des soldats. Il parla aussi en particulier aux principaux chefs, et en général à toute l'armée, pour les exciter à bien faire; et, après leur avoir donné tous ces ordres, il les recommanda à DIEU et à la conduite de Josué, et se retira sur la montagne.

Aussitôt les armées en vinrent aux mains avec une extrême ardeur de part et d'autre; et comme les chefs n'oublièrent rien pour les animer, le combat fut très-opiniâtre. Moïse, de son côté, combattait par ses prières; et, ayant remarqué que lorsque ses mains étaient élevées vers le ciel les siens étaient victorieux, et qu'au contraire, quand la lassitude le contraignait de les abaisser, les Amalécites avaient l'avantage, il pria Aaron, son frère, d'en soutenir une, et Uron, son beau-frère, qui avait épousé Marie sa sœur, de soutenir l'autre. Ainsi les Israélites demeurèrent pleinement victorieux; et il ne serait pas resté un seul Amalécite, si la nuit qui survint n'eût donné moyen à une partie de se sauver à la faveur des ténèbres.

Nos ancêtres n'ont jamais gagné une victoire plus célèbre et qui leur ait été plus avantageuse, parce que, outre la gloire d'avoir surmonté de si puissants ennemis, et

jeté la terreur dans le cœur de toutes les nations voisines, auxquelles ils ont toujours depuis été redoutables, ils se rendirent maîtres du camp des Amalécites, et remportèrent, tant en général qu'en particulier, de si riches dépouilles, qu'ils passèrent du manque où ils étaient de toutes choses à une extrême abondance; car ils gagnèrent une très-grande quantité d'or et d'argent, des vaisseaux d'airain propres à toute sorte d'usages, des armes avec tout l'équipage dont on se sert à la guerre tant pour l'ornement que pour la commodité, des chevaux, et généralement toutes les choses dont on a besoin dans les armées.

Voilà quel fut l'événement de ce grand combat; et il rehaussa de telle sorte le cœur des Israélites, qu'ils crurent que désormais rien ne leur serait impossible. Le lendemain, Moïse commanda de dépouiller les morts, et de ramasser les armes de ceux qui s'étaient enfuis, distribua des récompenses à ceux qui s'étaient signalés dans une si grande occasion, et loua publiquement la valeur et la conduite de Josué, à qui toute l'armée rendit en même temps, par ses acclamations, le glorieux témoignage dû à sa vertu. Mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire dans une si illustre victoire, fut qu'elle ne coûta la vie à aucun Israélite, quoique le carnage qu'ils firent de leurs ennemis fût si grand qu'on ne put compter tous les morts. Moïse, ayant élevé un autel avec cette inscription, **AC DIEU VAINQUEUR**, y offrit des sacrifices, et prédit que la nation des Amalécites serait entièrement détruite, parce qu'encore que les Hébreux ne les eussent jamais offensés, ils avaient été assez injustes et assez inhumains pour les attaquer dans un désert où ils manquaient de toutes choses. Il fit ensuite un festin à Josué pour témoigner la joie qu'il avait de sa victoire; tout le camp retentit en même temps de cantiques à la louange de Dieu, et quelques jours se passèrent ainsi en fêtes et en réjouissances.

Après que les Hébreux eurent repris de nouvelles forces par ce repos, l'armée continua à marcher en très-bon ordre et beaucoup plus belle qu'elle n'avait été jusqu'alors, parce que, les armes qu'ils avaient gagnées sur leurs ennemis ayant été données à ceux qui n'en avaient point, il se trouva beaucoup plus de gens armés qu'auparavant. Ainsi ils arrivèrent, trois mois après leur sortie d'Égypte, à la montagne de Sina, sur laquelle Moïse avait vu tant de choses merveilleuses auprès de ce buisson ardent.

NOTES DU CHAPITRE II.

¹ Le texte porte : « Et s'envoyant mutuellement des ambassades... » (Q.)

² On peut traduire, d'une manière plus littérale : « ceux qui poussaient le plus vivement à la guerre étaient les habitants de la Gôbolite et ceux de Petra. Ces derniers, appelés *Amalécites*, formaient le peuple le plus brave de tous ceux de ces contrées. Leurs rois, députant les uns vers les autres, s'exhortaient mutuellement et exhortaient leurs voisins à attaquer les Hébreux. » La province appelée Gôbolite, *גבולית*, faisait partie de l'Idumée. (Q.) V. Joseph, *Antiquit. Judaic.*, lib. II, cap. 1, p. 60.

³ Peut-être serait-il mieux de traduire : « Qu'ils se représentassent leur propre armée comme nombreuse, fournie de tout, armes, richesses, vivres, et des autres choses dont la présence inspire aux

hommes la force de combattre, pensant bien que le secours de Dieu leur procurerait tous ces biens. Qu'ils se figurassent l'armée ennemie comme faible, désarmée, peu nombreuse, en sorte que Dieu ne voulait pas se laisser vaincre par des hommes dont il reconnaissait ainsi l'impuissance. Qu'ils avaient en ce moment à combattre contre des hommes, mais que, précédemment, ayant eu à lutter contre la faim, la soif, contre des montagnes et une mer qui ne laissaient aucune voie, ils avaient surmonté tous ces périls par suite de la bienveillance divine. » (Q.)

⁴ On pourrait traduire d'une manière plus littérale et plus exacte : « C'était un homme courageux, intrépide pour soutenir la fatigue, également propre à imaginer et à parler, qui servait Dieu avec zèle, qui avait choisi Moïse pour son maître dans la piété, et qui était honoré par les Hébreux. » (Q.)

110.

CHAPITRE III.

RAGUEL, BEAU-PÈRE DE MOÏSE, LE VIENT TROUVER ET LUI DONNE D'EXCELLENTS AVIS.

111. Raguel, beau-père de Moïse, ayant appris ces heureux succès, vint le trouver pour en
 Exod., XVIII. louer DIEU avec lui, et voir Séphora, sa fille, et ses petits-fils. Moïse en eut tant de joie qu'il offrit un sacrifice à DIEU, et fit un festin à tout le peuple auprès de ce buisson qu'il avait vu tout en feu sans en être consumé. Aaron avec Raguel, et toute cette grande multitude, chantèrent d'une commune voix dans ce festin des hymnes en l'honneur de DIEU, qu'ils bénissaient comme l'auteur de leur liberté et de leur salut. Ils publièrent aussi les louanges de Moïse, à qui ils reconnaissaient devoir après DIEU tant de glorieux et d'heureux succès, et Raguel célébra par des cantiques la gloire que méritait l'armée, et particulièrement Moïse, à la sage conduite duquel elle était si obligée.

Raguel remarqua le lendemain que Moïse était accablé de la multitude des affaires, parce que tous s'adressaient à lui pour terminer leurs différends, à cause qu'ils l'en croyaient plus capable que nul autre, et qu'ils étaient si persuadés de son désintéressement et de son amour pour la justice, que ceux même qui perdaient leur cause le souffraient sans murmurer. Il ne voulut point alors lui en parler, de peur de troubler la joie qu'avait ce peuple d'être jugé par leur admirable conducteur. Mais, quand il se fut retiré en particulier, il lui conseilla de choisir des personnes sur qui il pût se reposer pour connaître des matières moins importantes, et de se réserver pour celles qui regardaient le salut du peuple, dont lui seul pouvait soutenir le poids. « Ainsi, ajouta-t-il, puisque vous n'ignorez pas quelles sont les grâces dont DIEU a voulu vous favoriser, et qu'il s'est servi de vous pour tirer ce peuple de tant de périls, laissez aux autres à décider les différends qui arriveront entre les particuliers, et employez-vous tout entier à servir DIEU, afin de vous rendre encore plus capable de les assister dans leurs plus importants besoins. J'estimerai aussi à propos qu'après avoir fait la revue de toutes vos troupes, vous les distribuassiez en divers corps de dix mille hommes, à chacun desquels vous donneriez des chefs, et que ces corps fussent divisés en des légions de mille hommes et de cinq cents hommes, et ces légions en des compagnies de cent hommes et de cinquante hommes, et ces compagnies en des escouades de trente, de vingt et de dix hommes, commandés par des officiers qui auraient des noms conformes au nombre des gens qui seraient sous leur charge. Quant aux juges, il faudrait les choisir entre les plus gens de bien et de la vertu la plus reconnue, pour décider les différends ordinaires; et lorsqu'il se rencontrera des affaires plus importantes, on pourra les renvoyer devant les princes du peuple. Que s'il s'en trouvait quelques-unes plus difficiles et qu'ils ne pussent pas résoudre, vous vous en réserverez la connaissance. Par ce moyen, la justice sera rendue à tout le monde; rien ne vous empêchera d'implorer continuellement le secours de DIEU, et vous le rendrez de plus en plus favorable à votre armée. »

Moïse n'approuva pas seulement ces conseils de Raguel, mais il dit en pleine assemblée qu'il en était l'auteur, et il lui en donna toute la gloire. Il l'a ainsi rapporté lui-même dans les livres saints, tant il était éloigné de vouloir ravir aux autres l'honneur qui leur était dû, et tant sa vertu l'élevait au-dessus de ces défauts si ordinaires aux hommes, comme nous en verrons ailleurs diverses preuves. Il assembla ensuite tout

le peuple pour l'avertir qu'il s'en allait traiter avec Dieu sur la montagne; leur dit qu'il espérait de leur rapporter de nouveaux témoignages de son extrême bonté pour eux, et leur commanda d'avancer leur camp le plus près qu'ils pourraient de la montagne, afin de se tenir plus près de cette suprême majesté à qui ils étaient redevables de tout leur bonheur.

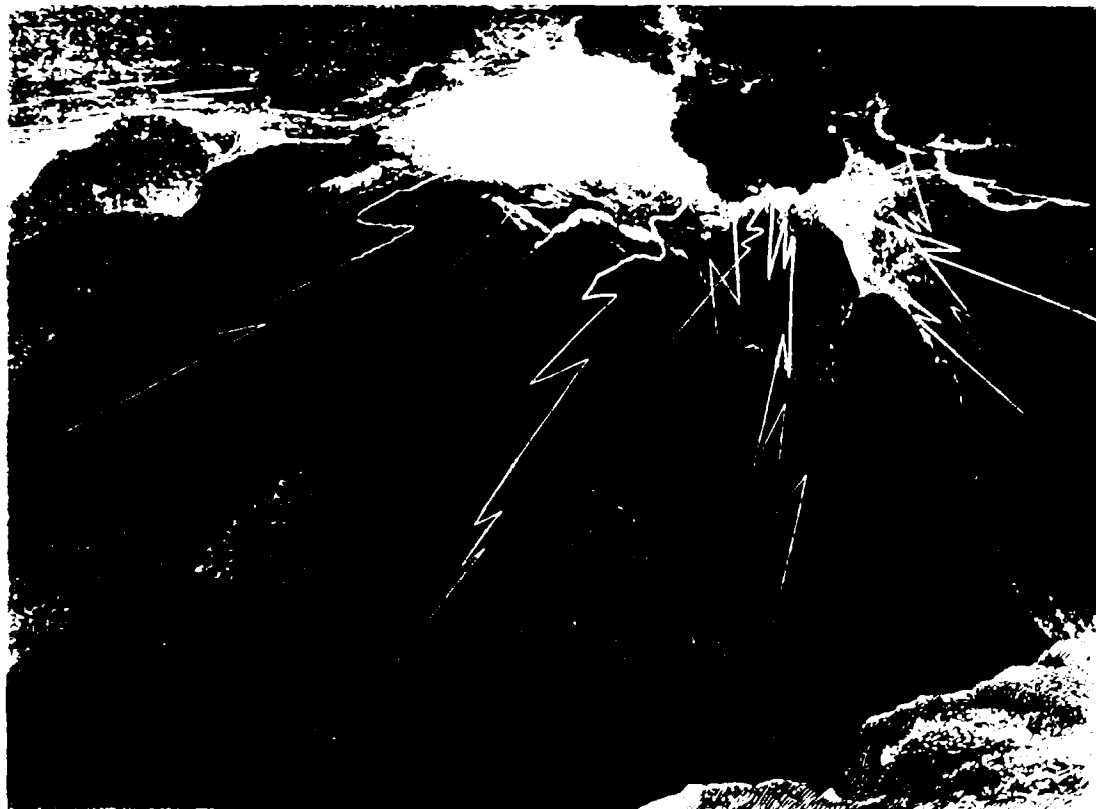
CHAPITRE IV.

MOÏSE TRAITE AVEC DIEU SUR LA MONTAGNE DE SINA, ET RAPPORTE AU PEUPLE DIX COMMANDEMENTS QUE DIEU LEUR FAIT AUSSI ENTENDRE DE SA PROPRE BOUCHE. MOÏSE RETOURNE SUR LA MONTAGNE, D'OU IL RAPPORTE LES DEUX TABLES DE LA LOI, ET ORDONNE AU PEUPLE DE LA PART DE DIEU DE CONSTRUIRE UN TABERNACLE.

La montagne de Sina, qui surpasse en hauteur toutes celles de ces provinces, est si pleine de rochers escarpés de tous côtés, que non-seulement on ne peut y monter sans beaucoup de peine, mais on ne saurait la regarder sans quelque frayeur. Et comme la croyance commune est que Dieu y habite, ce lieu paraît redoutable et inaccessible. Après que Moïse y fut allé, les Hébreux ne manquèrent pas d'obéir au commandement qu'il leur avait fait d'avancer leur camp jusqu'au pied de cette montagne; et ils étaient tous remplis de l'espérance des faveurs qu'il leur avait promis de leur

112.

Exod., XIX.



obtenir de Dieu. En attendant son retour, ils observaient l'ordre qu'il leur avait donné pour s'en rendre dignes. Ils vécurent dans une grande continence, se séparèrent durant trois jours de leurs femmes, et les femmes, de leur côté, se vêtirent avec leurs enfants mieux qu'à l'ordinaire, et passèrent deux jours en fêtes et en festins; mais des

festins accompagnés de prières continuelles qu'ils faisaient à Dieu, afin qu'il lui plût de bien recevoir Moïse et de leur envoyer par lui les grâces qu'il leur avait fait espérer. Le matin du troisième jour, on vit, avant le lever du soleil, ce qu'on n'avait jamais jusqu'alors vu dans le monde. Le ciel étant si clair et si serein qu'il n'y paraissait pas le moindre nuage, une nuée couvrit tout le camp des Israélites; un vent impétueux, accompagné d'une grande pluie, produisit un très-grand orage; les éclairs se suivirent de si près qu'ils n'éblouirent pas seulement les yeux, mais jetèrent la terreur dans les esprits, et la foudre qui tombait avec un étrange bruit marquait la présence de Dieu. Je laisse à ceux qui liront ceci à en juger comme ils voudront; mais j'ai été obligé de rapporter ce que j'en ai trouvé écrit dans les livres saints. Une tempête si extraordinaire et un bruit si épouvantable, joints à la croyance commune que Dieu habitait sur cette montagne, étonnèrent si fort les Hébreux, qu'ils n'osaient sortir de leurs tentes. Ils crurent que Dieu avait dans sa colère fait mourir Moïse, et qu'il les traiterait de la même sorte. Comme ils étaient dans cette frayeur, ils virent arriver Moïse tout rempli de majesté et tout éclatant de gloire. Sa présence bannit leur tristesse, et leur fit concevoir de meilleures espérances. Mais elle ne dissipa pas seulement les nuages de leurs esprits, elle dissipa aussi ceux qui auparavant obscurcissaient l'air; il reprit sa première sérénité, et ce grand prophète, après avoir fait assembler tout le peuple pour l'informer des commandements qu'il avait reçus de Dieu, et choisi un lieu élevé d'où chacun le pouvait entendre, leur parla en cette sorte : « Dieu ne s'est pas contenté de me recevoir d'une manière digne de son infinie bonté; il a voulu même honorer votre camp de sa présence, et vous prescrire par mon entremise une manière de vivre la plus heureuse qu'on puisse imaginer. Je vous conjure donc, par lui-même, et par tant d'œuvres admirables qu'il a faites en votre faveur, d'écouter avec le respect que vous lui devez ce qu'il m'a ordonné de vous dire, sans vous arrêter à la bassesse de celui dont il a voulu se servir pour ce sujet. Ne considérez pas que ce n'est qu'un homme qui vous parle; mais pensez plutôt aux avantages que vous recevrez de l'observation des commandements que je vous apporte de la part d'un Dieu, et révérez la majesté de celui qui n'a pas dédaigné de se servir de moi pour vous procurer tant de bonheur; car ce n'est pas Moïse, fils d'Amram et de Jocabel, qui va vous donner ces admirables préceptes : c'est ce Dieu tout-puissant qui, pour vous affranchir de la captivité, a changé en sang les eaux du Nil; qui a abattu l'orgueil des Égyptiens en les frappant de tant de diverses plaies; qui vous a ouvert un chemin à travers la mer; qui a rassasié votre faim par une nourriture descendue du ciel, et qui a désaltéré votre soif par l'eau qu'il a fait sortir d'une roche. C'est lui qui a mis Adam en possession de tout ce que la terre et la mer sont capables de produire; qui a sauvé Noé au milieu des eaux du déluge; qui, lorsqu'Abraham, l'auteur de notre race, était errant et vagabond, lui a donné la terre de Chanaam; qui a fait naître Isaac d'un père et d'une mère qui n'étaient plus en âge d'avoir des enfants; qui a donné à Jacob douze fils, tous si accomplis en toute sorte de vertus; qui a mis entre les mains de Joseph le gouvernement de toute l'Égypte; et enfin, c'est lui qui vous a fait aujourd'hui la faveur de vous donner par moi ses commandements; que si vous les observez religieusement et les préférez à l'amour que vous portez à vos femmes et à vos enfants, il ne manquera rien à votre félicité; la terre sera toujours fertile pour vous, et la mer toujours tranquille; vous serez riches en enfants, et redoutables à vos ennemis. Je vous en parle avec assurance, car j'ai été assez heureux pour voir Dieu; j'ai entendu sa voix immortelle, et vous ne pouvez plus douter qu'il ne vous aime, et qu'il ne veuille prendre soin de votre postérité. »

113. Après ce discours, Moïse fit avancer tous les Israélites avec leurs femmes et leurs enfants, pour entendre eux-mêmes la voix de Dieu, et apprendre de sa propre bouche ses

commandements, afin de ne point en affaiblir l'autorité, s'ils ne les recevaient que par le ministère d'un homme. Ainsi ils ouïrent tous une voix du ciel qui leur parlait très-distinctement, et ils entendirent les préceptes que Moïse leur donna depuis écrits dans les deux tables de la loi. Il ne m'est pas permis d'en rapporter les propres paroles; mais je vais en donner le sens.

I^{er} commandement. Qu'il n'y a qu'un Dieu, et que lui seul doit être adoré.

Exod., XX.

II^e. Qu'il ne faut adorer la ressemblance d'aucun animal.

III^e. Qu'il ne faut point jurer en vain le nom de Dieu.

IV^e. Qu'il ne faut profaner par aucun ouvrage la sainteté et le repos du septième jour.

V^e. Qu'il faut honorer son père et sa mère.

VI^e. Qu'il ne faut point commettre de meurtre.

VII^e. Qu'il ne faut point commettre d'adultère.

VIII^e. Qu'il ne faut point dérober.

IX^e. Qu'il ne faut point porter de faux témoignage.

X^e. Qu'il ne faut désirer aucune chose qui appartient à autrui.

Le peuple, après avoir reçu ces commandements de la propre bouche de Dieu, ainsi que Moïse le lui avait dit, se retira avec joie. Les jours suivants, ils allèrent diverses fois trouver Moïse dans sa tente, pour le prier de leur obtenir de Dieu des lois pour servir à la police et au règlement de la république. Il le leur promit et il ne tarda pas à l'exécuter, comme je le dirai ailleurs, ayant résolu d'écrire un livre à part sur ce sujet.

Exod., XXI.

Quelque temps après, Moïse retourna sur la montagne et y monta à la vue de tout le peuple. Il y demeura quarante jours; et ce retardement les mit dans une très-grande peine, dont la crainte qu'ils avaient qu'il ne lui fût arrivé quelque mal était la principale cause. Chacun en parlait diversement: ceux qui ne l'aimaient pas disaient que les bêtes l'avaient dévoré; d'autres s'imaginaient que Dieu l'avait retiré à lui, et les plus sages flottaient entre ces deux opinions, considérant dans l'une le malheur qui peut arriver à tous les hommes, et se consolant dans la vue de l'autre, qui leur paraissait plus conforme à la vertu de Moïse. Mais dans la persuasion où ils étaient qu'ils ne pourraient jamais trouver un tel chef et un si puissant protecteur, leur douleur était extrême, parce qu'ils ne voyaient aucune espérance qui l'adoucit; et ils n'osèrent décamper, à cause que Moïse leur avait ordonné de l'attendre en ce même lieu. Il revint enfin au bout de quarante jours, sans avoir durant tout ce temps été soutenu par aucune nourriture humaine, et sa présence les remplit de joie. Il les assura du soin que Dieu continuait de prendre d'eux; les informa de ce qu'il lui avait commandé de leur faire savoir touchant la manière dont ils se devaient conduire pour vivre dans un parfait bonheur, et leur dit qu'il voulait qu'ils fissent un tabernacle dans lequel il descendrait quelquefois, et qu'ils porteraient avec eux, afin de n'être plus obligés de l'envoyer consulter sur la montagne de Sina, parce que lorsqu'il remplirait ce tabernacle de sa présence, il y recevrait leurs vœux et écouterait leurs prières. Il leur fit entendre, selon que Dieu lui-même le lui avait montré, de quelle sorte devait être construit ce tabernacle, qui était comme un temple portatif, et il les exhorta à ne point perdre de temps pour y travailler. Il leur présenta ensuite deux tables dans lesquelles Dieu avait gravé de sa propre main les dix commandements dont il est parlé ci-dessus, et il y en avait cinq dans chaque table.

Exod., XXXVI

Ce discours, et surtout le retour de Moïse, causa aux Israélites une si grande joie, qu'ils se pressaient pour contribuer à la construction du tabernacle, et offraient pour cela de l'or, de l'argent, du cuivre, d'un bois incorruptible, du poil de chèvre, des peaux de brebis dont les unes étaient blanches, les autres de couleur d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate, des laines teintes de ces mêmes couleurs et du lin très-fin. Ils donnèrent aussi de ces pierres précieuses qu'on enchâsse dans de l'or et dont l'on a accoutumé de se parer, et quantité d'excellents parfums.

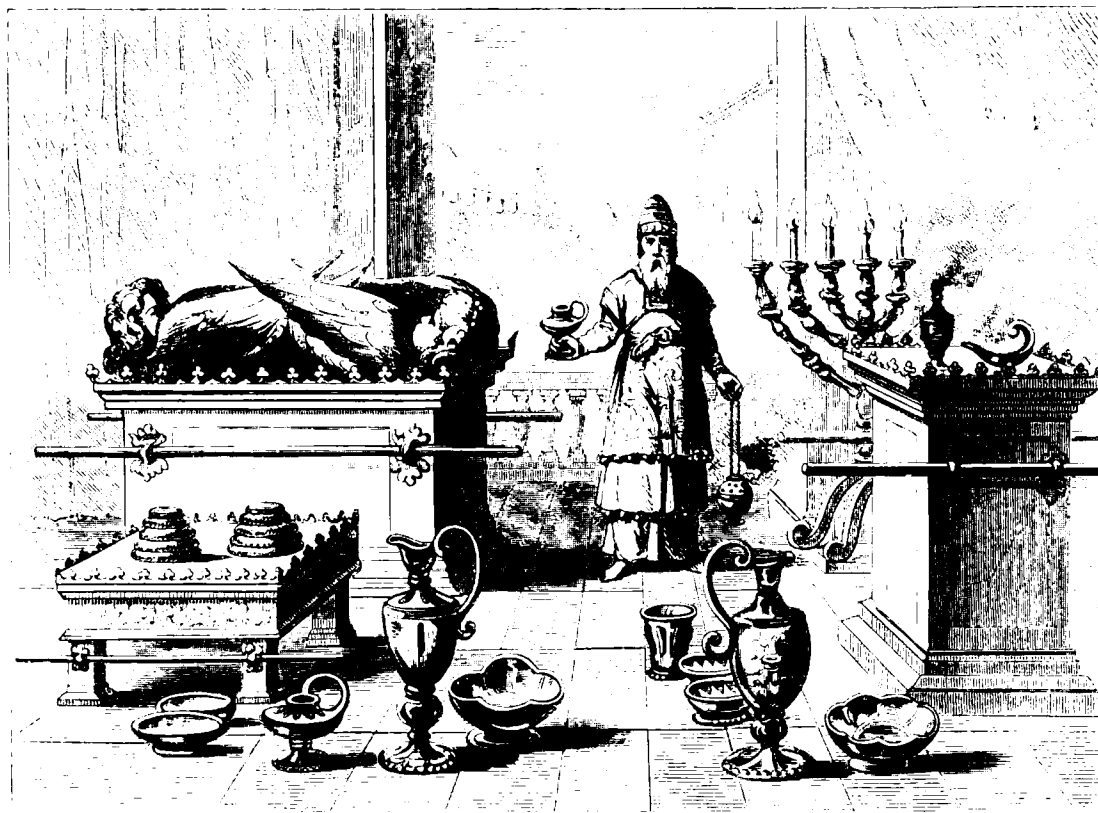
114.

Exod., XXXV.

Après que chacun eut ainsi offert à l'envi tout ce qu'il pouvait donner, et quelques-uns même plus qu'ils ne pouvaient, Moïse, suivant le commandement qu'il en avait reçu de Dieu, prit des personnes si capables de travailler à cet ouvrage que, quand tout le peuple aurait eu la liberté d'en faire le choix, il n'aurait su jeter les yeux sur de plus habiles. Nous voyons encore leurs noms dans les saintes Écritures, savoir : *Exod., XXXVI Bezeleel*, de la tribu de Juda, fils d'Uron et de Marie sœur de Moïse, et *Eliab*, fils d'Isa-mach, de la tribu de Dan. Le peuple témoigna tant d'ardeur pour cet ouvrage, et offrit avec tant de joie son travail et son bien, que Moïse fut obligé, par l'avis même de ceux qui en avaient la conduite, de faire publier à son de trompe qu'il ne fallait plus apporter, parce qu'on n'avait plus besoin de rien. On commença donc à travailler au tabernacle, en se conformant au dessin et au modèle que Dieu lui-même en avait donné à Moïse, qui marqua aussi le nombre des vaisseaux sacrés qu'on devait mettre dans ce tabernacle pour servir aux sacrifices. Que si les hommes témoignèrent leur libéralité en cette rencontre, les femmes n'en firent pas moins paraître en ce qu'elles donnèrent pour les vêtements des sacrificateurs, et pour les ornements nécessaires à la célébration des louanges de Dieu faite avec pompe et magnificence.

CHAPITRE V.

DESCRIPTION DU TABERNACLE.



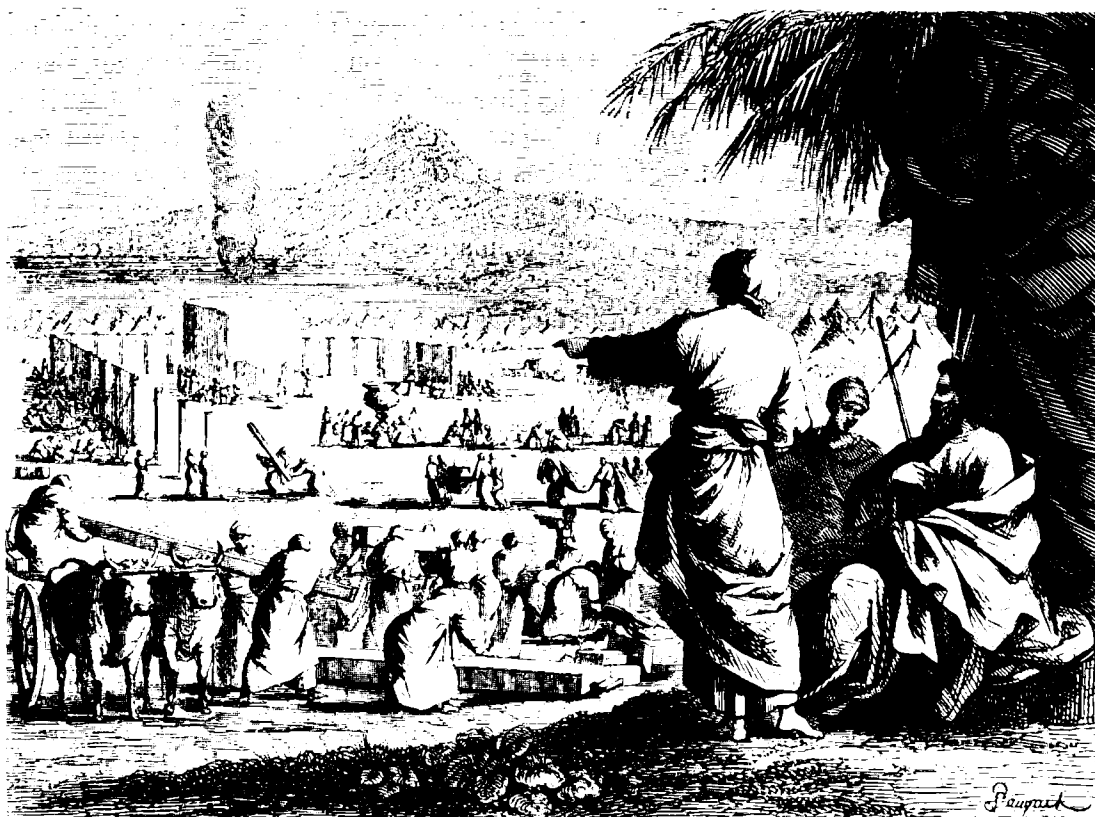
Toutes choses se trouvant ainsi préparées, et les vaisseaux d'or et de cuivre, les divers ornements, et les habits pontificaux étant achevés, Moïse, après avoir fait

publier qu'on fêterait ce jour-là, et que chacun selon son pouvoir offrirait un sacrifice à DIEU, érigea le tabernacle en cette sorte¹. Il ordonna premièrement l'enceinte au milieu de laquelle il devait être dressé, et la fit de cent coudées de long et de cinquante de large. Il y avait de chaque côté, sur la longueur, vingt colonnes de bronze, et dix dans le fond sur la largeur, dont chacune avait cinq coudées de haut. Leurs corniches étaient d'argent, avec des anneaux aussi d'argent; leurs bases, qui étaient de bronze doré, avaient de longues pointes au-dessous pour enfoncer bien avant dans la terre, et ces pointes étaient semblables à celles qu'on met *au bout*² des piques. Il y avait au bas de chaque colonne un clou de cuivre dont ce qui sortait hors de terre avait une coudée de haut, et on y arrêta des câbles qui passaient dans ces anneaux pour être attachés au toit du tabernacle et l'affermir contre la violence des vents³. Un grand voile de lin très-fin, tendu à l'entour depuis les corniches jusqu'aux bases, enfermait comme un mur toute cette enceinte.

Voilà quels étaient les deux côtés et le fond. Quant à la face de cette enceinte, elle était aussi de cinquante coudées, et on laissa dans cette étendue une ouverture de vingt coudées pour servir d'entrée. Il y avait à chaque côté de cette ouverture une double colonne de bronze revêtue d'argent excepté la base; et cette double colonne était accompagnée au dedans de l'enceinte de trois autres colonnes disposées de chaque côté en droite ligne, et à distance proportionnée, pour former un vestibule de cinq coudées de profondeur, et qui était tendu comme le reste de l'enceinte d'un voile de lin. Un autre voile, de vingt coudées de long et de cinq de haut, pendait sur l'entrée et la fermait. Il était tissu de lin de couleur de pourpre et d'hyacinthe, et représentait diverses figures, mais nulle d'aucun animal. Il y avait au dedans du vestibule un grand vaisseau de cuivre sur une base de même métal, où les sacrificateurs prenaient de l'eau pour laver leurs mains et pour arroser leurs pieds.

Moïse fit mettre le tabernacle au milieu, et en tourna l'entrée vers l'orient, afin que le soleil à son lever l'éclairât de ses premiers rayons; il avait trente coudées de long et douze de large⁴. Un de ses côtés regardait le midi, un autre le septentrion, et le fond regardait l'occident. Sa hauteur était égale à sa largeur. Chaque côté était composé de vingt planches de bois debout taillées à angle droit, dont chacune était large d'une coudée et demie et épaisse de quatre doigts; elles étaient toutes revêtues de lames d'or, et il y avait au dehors de chaque planche deux verrous, l'un en haut, l'autre en bas, qui passaient de l'une à l'autre au travers de deux anneaux, dont l'un tenait à l'une de ces planches et l'autre à l'autre⁵. Le côté de l'occident, qui était le fond du tabernacle, était composé de six pièces de bois dorées de tous côtés, et si bien jointes qu'il semblait que ce n'en fût qu'une. On voit, par le dénombrement de ces pièces qui composaient chacun des côtés, qu'elles revenaient toutes ensemble à la longueur de trente coudées; car il y en avait vingt, et chacune d'elles avait une coudée et demie de large. Mais pour ce qui regarde le fond du tabernacle, les six pièces dont nous avons parlé ne revenaient qu'à neuf coudées, et on y en joignit une de chaque côté de même largeur et de même hauteur que les autres, mais beaucoup plus épaisses, parce qu'elles devaient être mises aux angles de cet édifice. Au milieu de chacune de ces pièces, il y avait un piton doré, et ces pitons étaient placés sur une même ligne, de telle sorte qu'ils s'entre-regardaient tous. De gros bâtons dorés de cinq coudées chacun de long entraient dans ces pitons, et joignaient tous ces ais ensemble, parce que ces bâtons s'emboîtaient les uns dans les autres. Quant au derrière du bâtiment, outre les verrous dont j'ai parlé qui arrêtaient ces planches, il était affermi par le moyen d'un bâton doré, passé comme les autres dans autant d'anneaux qu'il y avait de pièces de bois; les extrémités de ce bâton étaient entaillées comme les extrémités de ceux qui affermissaient les deux côtés; et toutes les extrémités venant à se

croiser aux angles du bâtiment s'emboîtaient les unes dans les autres, et soutenaient si bien les côtés du tabernacle, qu'il ne pouvait être ébranlé par l'impétuosité des vents.



Quant au dedans du tabernacle, sa longueur était séparée en trois parties de dix coudées chacune; et à dix coudées du fond en avant on avait dressé quatre colonnes de même matière et de même forme, dont les bases étaient toutes semblables à celles dont nous avons parlé ci-dessus, et elles étaient placées à égale distance entre elles. Les sacrificateurs pouvaient aller dans tout le reste du tabernacle, mais quant à l'espace qui était enfermé entre ces quatre colonnes, c'était un lieu inaccessible, auquel il ne leur était pas permis d'entrer. Cette division du tabernacle en trois parties était une figure du monde; car celle du milieu était comme le ciel, où Dieu habite; et les autres, qui n'étaient ouvertes qu'aux seuls sacrificateurs, représentaient la mer et la terre. On mit à l'entrée cinq colonnes d'or posées sur des bases de bronze, et on tendit sur le tabernacle des voiles de lin de couleur de pourpre, d'hyacinthe et d'écarlate. Le premier de ces voiles avait dix coudées en carré, et couvrait les colonnes qui séparaient ce lieu si saint d'avec le reste, afin d'en ôter la vue aux hommes. Tout ce temple portait le nom de saint; mais l'espace enfermé entre ces quatre colonnes était nommé le SAINT DES SAINTS. Sur ce voile dont je viens de parler, étaient figurées toutes sortes de fleurs et d'autres ornements qui embellissent la terre, à l'exception des animaux. Le second voile était semblable au premier, tant pour la matière et la grandeur que pour la tissure et les couleurs. Il était attaché par le haut avec des agrafes; il descendait et couvrait jusqu'à la moitié les cinq colonnes, qui était le lieu par où entraient les sacrificateurs. Il y avait sur ce voile un autre voile avec des anneaux au travers desquels passait un cordon pour le tirer, principalement les jours de fête, afin que

le peuple pût voir ce premier voile, qui était plein de tant de diverses figures. Dans les autres jours, et surtout lorsque le temps n'était pas beau, ce second voile, qui était d'une étoffe propre à résister à la pluie, était tendu par-dessus l'autre pour le conserver, et on a encore observé, depuis la construction du temple, de mettre un semblable voile à l'entrée.

Il y avait outre cela dix pièces de tapisserie, dont chacune avait vingt-huit coudées de long et quatre de large; elles étaient attachées si proprement avec des agrafes d'or, qu'il semblait qu'elles ne faisaient qu'une seule pièce; elles servaient à couvrir tout le haut et tous les côtés du tabernacle, et il ne s'en fallait que d'un pied qu'elles ne touchassent à terre. Il y avait aussi onze autres pièces de la même largeur, mais plus longues, car elles avaient chacune trente coudées de long. Elles étaient tissées de poil avec autant d'art que celles de laine, et étaient tendues au dehors par-dessus les autres pièces de tapisserie qui ornaient le dedans. Elles se joignaient toutes par le haut, pendaient jusqu'à terre et formaient comme une espèce de pavillon. La onzième de ces pièces servait à couvrir la porte. Tout ce pavillon était couvert de peaux de chèvres, pour le préserver de la pluie et des grandes ardeurs du soleil; et lorsqu'on le découvrait on ne pouvait le voir de loin sans admiration, parce que l'éclat de tant de diverses couleurs faisait que l'on croyait voir le ciel ⁶.

NOTES DU CHAPITRE V.

¹ Voyez à la fin du livre la Remarque I.

² Peut-être vaudrait-il mieux dire : *au bas des piques*. (Q.)

³ Le P. Gillet a traduit, d'une manière plus littéraire et plus exacte : « Des cordons, passés dans ces anneaux, allaient s'attacher à la tête de clous de cuivre, longs d'une coudée. Ces clous, enfoncés en terre devant chaque colonne, étaient destinés à affermir le tabernacle contre la violence du vent. » (Q.)

⁴ *Et douze de large*. C'est ce que portaient en effet les anciennes éditions, comme l'ont déjà remarqué les critiques; mais dans les plus récentes on lit seulement dix (δίζ), et cette leçon doit évidemment être préférée. En effet Joseph dit immédiatement que *la hauteur du tabernacle était égale à sa largeur*. Or, on voit un peu plus bas, lorsqu'il décrit le premier voile du SAINT DES SAINTS, que la largeur du tabernacle était de dix coudées seulement. (G.)

⁵ Voyez à la fin du livre la Remarque II.

⁶ Voyez à la fin du livre la Remarque III.

CHAPITRE VI.

DESCRIPTION DE L'ARCHE QUI ÉTAIT DANS LE TABERNACLE.

Le tabernacle ayant été ainsi construit, on fit aussi une arche consacrée à DIEU. Elle était d'un bois incorruptible que les Hébreux nomment *héoron* ¹. Elle avait cinq palmes de longueur, trois de hauteur et autant de largeur, et était entièrement couverte dedans et dehors de lames d'or, en sorte qu'on ne voyait point de bois. Sa couverture était si fortement et si proprement attachée avec des crampons d'or, qu'il semblait qu'elle fût toute d'une pièce. Il y avait dans ses deux plus grands côtés de gros anneaux d'or qui traversaient entièrement le bois, et de gros bâtons dorés qu'on mettait dans ces anneaux pour la porter selon le besoin, car on ne se servait point de chevaux ²; mais les lévites et les sacrificateurs la portaient eux-mêmes sur leurs épaules. Il y avait au-dessus de l'arche deux figures de chérubins avec des ailes, selon

117.

EX, XXXVII.

que Moïse les avait vus près du trône de Dieu ³, car nul homme avant lui n'en avait eu connaissance ⁴. Il mit dans cette arche deux tables dans lesquelles étaient écrits les dix commandements, dont chacune en contenait cinq, deux et demi dans une colonne et deux et demi dans l'autre, et il mit l'arche dans le sanctuaire.

NOTES DU CHAPITRE VI.

¹ Elle était d'un bois incorruptible que les Hébreux nomment *héoron*. Joseph ne dit point que c'est le bois incorruptible qui se nomme en hébreu *héoron* (הֶוֶרֶן ou הֶוֶרֶן), mais l'arche elle-même. En effet, dans la langue hébraïque, le terme qui correspond au mot *arche*, en grec *αὐτὸς*, est *arón* (אֲרוֹן). (G.)

² Voyez à la fin du livre la Remarque IV.

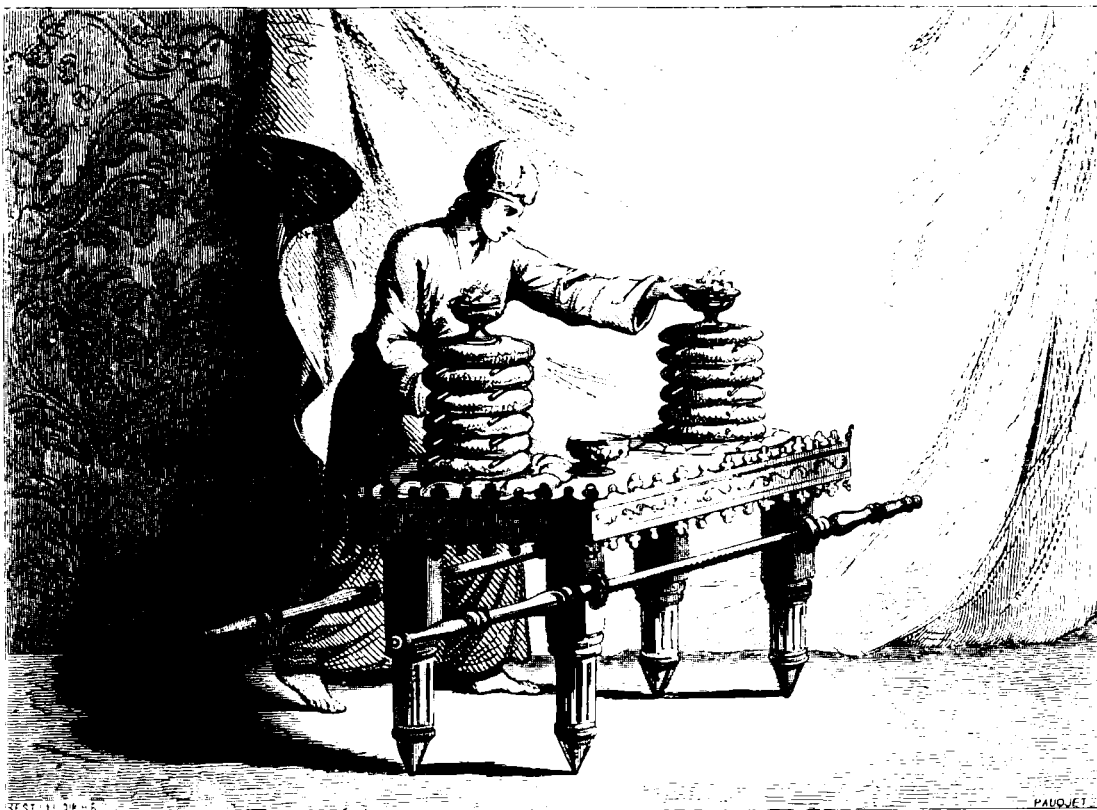
³ Il faudrait plutôt traduire : « que Moïse dit avoir vus représentés sur le trône de Dieu. » (Q.)

⁴ Car nul homme avant lui n'en avait eu connaissance. Il y a évidemment ici un contre-sens; le grec porte textuellement : *Ce sont des animaux ailés, et qui par leur forme ne ressemblent à aucun de ceux qui ont été vus par les hommes.* (G.)

CHAPITRE VII.

DESCRIPTION DE LA TABLE, DU CHANDELIER D'OR, ET DES AUTELS QUI ÉTAIENT DANS LE TABERNACLE.

118. Moïse mit aussi dans le tabernacle une table semblable à celles du temple de Delphes. Elle avait deux coudées de long, une de large, et trois palmes de hauteur. Les pieds qui la soutenaient étaient carrés depuis le haut jusqu'à la moitié; mais depuis la moitié jusqu'en bas ils étaient entièrement semblables à ceux des lits des



Doriens, et entraient de quatre doigts dans l'aire. Les côtés de cette table étaient

creusés pour recevoir un ornement fait en cordon à jour, qui régnait tout autour tant en haut qu'en bas. Il y avait au haut de chacun des pieds, en dehors, un anneau pour passer un bâton de bois doré que l'on en pouvait tirer facilement, car il ne passait pas selon la longueur de la table d'un anneau à l'autre; mais il ne passait l'anneau que de fort peu, et il était creusé en cet endroit pour recevoir un autre bâton qui était dressé selon la hauteur de la table, et arrêté par le bas, de telle manière que ce dernier, soutenant l'extrémité du premier passé par l'anneau, faisait que ce premier servait de poignée pour porter dans les voyages toute la table d'un lieu à un autre. On la plaçait d'ordinaire dans le tabernacle du côté du septentrion¹, assez près du sanctuaire, et on mettait dessus douze pains sans levain les uns sur les autres, six d'un côté et six de l'autre, faits de pure fleur de farine. Il entrait dans chacun de ces pains deux gomors, qui est une mesure dont se servent les Hébreux, et qui revient à sept cotyles attiques. On mettait aussi sur ces pains deux vases d'or pleins d'encens. Au bout de sept jours, et en ce jour que nous nommons *Sabbat*², on ôtait ces douze pains pour en mettre d'autres en leur place, ce dont je dirai ailleurs la raison.

Vis-à-vis de cette table, du côté du midi, il y avait un chandelier d'or, non pas



massif, mais creux³ par dedans, du poids de cent mines, que les Hébreux nomment *sinchares*⁴, qui font deux talents attiques. Ce chandelier était enrichi de petites boules rondes, de lis, de pommes de grenades et de petites tasses jusqu'au nombre de soixante-dix, qui s'élevaient depuis le haut de la tige jusqu'au haut des sept branches dont il était composé, et de qui le nombre se rapportait à celui des sept planètes. Ces sept branches répondaient les unes aux autres; il y avait au haut de chacune une lampe, et toutes ces lampes regardaient l'orient et le midi.

Entre la table et ce chandelier, qui était placé en travers, était un petit autel⁵ sur lequel on brûlait des parfums en l'honneur de Dieu. Cet autel, qui avait une coudée

Exode, XXX.

en carré et deux coudées de haut, était d'un bois incorruptible et revêtu d'une lame
Ex., XXXVIII. de cuivre fort massive. Il y avait dessus un brasier d'or à tous les coins, duquel



étaient des couronnes d'or avec de gros anneaux dans lesquels on passait des bâtons,



afin que les sacrificateurs le pussent porter. A l'entrée du tabernacle était un autre

autel couvert aussi d'une lame de cuivre, qui avait cinq coudées en carré et trois de hauteur. Il était enrichi d'or par-dessus; et, au lieu que sur l'autre il y avait un brasier, il y avait sur celui-ci une grille au travers de laquelle les charbons et la cendre tombaient à terre, parce qu'il n'avait point de piédestal. Auprès de cet autel étaient des entonnoirs, des fioles, des encensoirs, des coupes, et autres vases nécessaires pour le service divin; et tout cela était d'un or très-pur.

NOTES DU CHAPITRE VII.

¹ Voyez à la fin du livre la Remarque V.

² *Au bout de sept jours, etc.* Le grec de Joseph porte : *Après sept jours on portait de nouveau d'autres pains en ce (jour) que nous appelons sabbat; car nous nommons le septième jour sabbat.* (G.)

³ Voyez à la fin du livre la Remarque VI.

⁴ *Que les Hébreux nomment sinchares* (שִׁנְחָרִים). Le terme hébreu dont parle ici notre historien est le כִּיקָאָר (כִּכָּר) ou *talent*, qui, d'après un passage de l'Exode (xxviii, 24, 26), valait trois mille sicles ou vingt-cinq livres romaines. (G.)

⁵ Voyez à la fin du livre la Remarque VII.

CHAPITRE VIII.

DES HABITS ET ORNEMENTS DES SACRIFICATEURS ORDINAIRES, ET DE CEUX DU SOUVERAIN SACRIFICATEUR.

Il faut maintenant parler des vêtements, tant des sacrificateurs ordinaires, que les Hébreux nomment *chanées*¹, que du souverain sacrificateur, qu'ils nomment *anarabachen*², et nous commencerons par le commun des sacrificateurs. Celui qui doit



officier est obligé, suivant la loi, d'être pur et chaste, et vêtu d'un habit manachaz³, c'est-à-dire qui serre fort : c'est une espèce de caleçon de lin retors, et qui s'attache

sur les reins⁴. Il mettait par-dessus une tunique d'une double toile de fin lin, qu'ils nommaient chétonem⁵, parce que le lin se nomme chéton⁶. Elle descendait jusqu'aux talons, était très-juste sur le corps, et avait des manches aussi fort étroites pour couvrir les bras. Il la ceignait sur sa poitrine, un peu plus bas que les épaules, avec une ceinture large de quatre doigts; elle était tissue fort lâche, de telle sorte qu'elle ressemblait à une peau de serpent. Diverses fleurs et diverses figures y étaient représentées avec du lin de couleur d'écarlate, de pourpre et d'hyacinthe. Cette ceinture faisait deux fois le tour du corps; elle était nouée devant, et tombait après jusqu'aux pieds, afin de rendre le sacrificateur plus vénérable au peuple lorsqu'il n'offrait point le sacrifice; car quand il l'offrait, il jetait cette ceinture sur l'épaule gauche pour être plus libre à s'acquitter de son ministère. Moïse nomma cette ceinture abaneth, et nous la nommons aujourd'hui émian, qui est un nom que nous avons emprunté des Babyloniens. Cette tunique était sans plis, et avait une grande ouverture alentour du cou, laquelle s'attachait devant et derrière avec des agrafes, et on la nomme massabazen. Il portait une espèce de mitre qui ne lui couvrait guère plus de la moitié de la tête, et que l'on nomme encore aujourd'hui masnaemphith; elle a la forme d'une couronne, et est tissue de lin, mais fort épaisse à cause de ses divers replis. On met par-dessus une coiffe de toile très-fine qui couvre toute la tête, descend jusqu'au front et cache les coutures et les replis de cette couronne; on l'attache avec très-grand soin, de crainte qu'elle ne tombe pendant que l'on offre le sacrifice.

Voilà quels sont les vêtements des sacrificateurs ordinaires. Quant au grand sacrificateur, outre tout ce que je viens de dire, il est revêtu par-dessus d'une tunique de couleur d'hyacinthe qui lui descend jusqu'aux talons et que l'on nomme méthir.



Il la ceint avec une ceinture semblable à celle dont j'ai parlé, excepté qu'elle est entrelacée d'or. Le bas de sa robe est orné de franges avec des grenades et des clochettes

d'or entremêlées également. Cette tunique, qui est toute d'une pièce et sans couture, n'est point ouverte en travers, mais en long, savoir, par derrière depuis le haut jusqu'au-dessous des épaules, et par devant jusqu'à la moitié de l'estomac seulement; et pour orner cette ouverture, on y met une bordure, comme aussi à celles qui sont faites pour passer les bras. Par-dessus cette tunique est un troisième vêtement nommé éphod, qui ressemble à celui que les Grecs nomment épomis, et dont voici la description : sa longueur était d'une coudée, il avait des manches et représentait une espèce de tunique raccourcie. Ce vêtement était tissu et teint de diverses couleurs et mélangé d'or, et il laissait sur le milieu de la poitrine une ouverture de quatre doigts en carré. Cette ouverture était couverte par une pièce d'une étoffe toute semblable à celle de l'éphod. Les Hébreux la nomment *essen*, et les Grecs *logion*, qui signifie en langue vulgaire rational ou oracle. Cette pièce, large d'un palme, est attachée à la tunique avec des agrafes d'or qu'une bandelette de couleur d'hyacinthe passée dans ses anneaux lie tout ensemble. Et afin qu'il ne paraisse pas la moindre ouverture entre ces anneaux, un ruban, aussi de couleur d'hyacinthe, couvre la couture. Ce grand sacrificateur a sur chacune de ses épaules une sardoine enchâssée dans de l'or, et ces deux pierres précieuses servent comme d'agrafes pour fermer l'éphod. Les noms des douze fils de Jacob sont gravés sur ces sardoines en langue hébraïque, savoir, sur celle de l'épaule droite ceux des six les plus âgés, et sur celle de l'épaule gauche ceux des six puînés. Sur cette pièce, nommée rational, étaient attachées douze pierres précieuses d'une si grande beauté, qu'elles n'avaient point de prix. Elles étaient placées en quatre rangs de trois chacun, et séparées par de petites couronnes d'or, afin de les tenir si fermes, qu'elles ne pussent tomber. Dans le premier rang étaient la sardoine, la topaze et l'émeraude; dans le second, le rubis, le jaspe et le saphir; dans le troisième, le lincure, l'améthyste et l'agate; et dans le quatrième, la chrysolithe, l'onyx et le béryle. Et dans chacune de ces pierres précieuses était gravé le nom d'un des douze fils de Jacob, que nous considérons comme les chefs de nos tribus; et ces noms étaient écrits selon l'ordre de leur naissance. Or, comme ces agrafes étaient trop faibles pour soutenir la pesanteur de ces pierres précieuses, il y en avait deux autres plus fortes attachées sur le bord du rational, près du cou, qui sortaient hors de la tissure, et dans lesquelles étaient passées deux chaînes d'or qui venaient se réunir par un tuyau aux extrémités des épaules; le bout d'en haut de ces chaînes qui tombaient derrière le dos s'y attachait à un anneau qui était derrière au bord de l'éphod; et c'était principalement ce qui le soutenait pour l'empêcher de tomber. Une ceinture de diverses couleurs et tissue d'or était cousue à ce rational, qu'elle embrassait tout entier, se nouait par-dessus la couture, et de là pendait en bas. Toutes les franges étaient attachées très-proprement à des œillets de fil d'or.

La tiare du grand sacrificateur était en partie semblable à la mitre des sacrificateurs ordinaires; mais elle avait de plus une autre espèce de coiffure au-dessus, de couleur d'hyacinthe et environnée d'une triple couronne d'or où il y avait de petits calices tels qu'on les voit dans une plante que les Hébreux nomment *daccar*, les Grecs *hyosciamos*, et qu'on appelle vulgairement *jusquiame* ou *annebane*. Que si quelqu'un ne la connaît pas assez pour n'en avoir qu'entendu parler, je la décrirai ici. Cette plante a d'ordinaire plus de trois palmes de hauteur; sa racine ressemble à celle d'un navet, et ses feuilles à l'herbe nommée *roquette*; elle a une petite peau qui tombe quand son fruit est mûr; il sort de ses branches comme de petits gobelets en forme de calices, de la grandeur de la jointure du petit doigt, et dont la circonférence ressemble à une coupe. J'ajouterai encore, pour l'intelligence de ceux qui ne connaissent pas cette plante, qu'elle a en bas comme une demi-boule qui s'étrécit en montant, qui s'élargit et forme comme un petit bassin semblable au cœur d'une gre-

nade coupée en deux, à laquelle tient une couverture ronde aussi bien faite que si on l'avait polie au tour, avec des découpures qui finissent en pointe, telles qu'on en voit dans les grenades. Et par-dessus cette couverture, le long de ces petits gobelets, elle produit son fruit, qui ressemble à la graine de l'herbe nommée aparitoine, et sa fleur est comme celle du pavot.

Cette tiare ou mitre couronnée couvrait le derrière de la tête et les deux tempes autour des oreilles, car ces petits calices n'environnaient pas le front; mais il y avait comme une courroie d'or assez large qui l'environnait, sur laquelle le nom de Dieu était écrit en caractères sacrés.

Voilà quels étaient les habits du grand sacrificateur: et je ne saurais assez m'étonner sur ce sujet de l'injustice de ceux qui nous haïssent et nous traitent d'impies, à cause que nous méprisons les divinités qu'ils adorent; car, s'ils veulent considérer avec quelque soin la construction du tabernacle, les vêtements des sacrificateurs, et les vases sacrés dont on se sert pour offrir des sacrifices à Dieu, ils trouveront que notre législateur était un homme divin, et que c'est très-faussement que l'on nous accuse, puisqu'il est aisé de voir, par toutes les choses que j'ai rapportées, qu'elles représentent en quelque sorte tout le monde. Car des trois parties auxquelles la longueur du tabernacle est divisée, les deux où il est permis aux sacrificateurs d'entrer, comme on entretrait dans un lieu profane, figurent la terre et la mer, qui sont ouvertes à tous les hommes; et la troisième partie, qui leur est inaccessible, est comme un ciel réservé pour Dieu seul, parce que le ciel est sa demeure. Ces douze pains de proposition signifient les douze mois de l'année. Ce chandelier, composé de soixante-dix parties, représente les douze signes par lesquels les planètes font leur cours, et les sept lampes représentent ces sept planètes. Ces voiles tissus de quatre couleurs marquent les quatre éléments; car le lin se rapporte à la terre qui le produit, et qui est de la même couleur; la pourpre figure la mer lorsqu'elle est teinte du sang d'un certain poisson; la couleur hyacinthe est le symbole de l'air, et l'écarlate représente le feu. La tunique du souverain sacrificateur signifie aussi la terre; l'hyacinthe, qui tire sur la couleur de l'azur, représente le ciel; les pommes de grenade, les éclairs; et le son des clochettes, le tonnerre. L'éphod tissu de quatre couleurs figure de même toute la nature, et j'estime que l'or y a été ajouté pour représenter la lumière. Le rational, qui est au milieu, représente aussi la terre, qui est au centre du monde; et cette ceinture qui l'environne a du rapport à la mer, qui environne toute la terre. Quant aux deux sardines qui servent d'agrafes, elles marquent le soleil et la lune; et les douze autres pierres précieuses, les mois, ou les douze signes figurés par ce cercle que les Grecs nomment zodiaque. La tiare signifie le ciel, comme étant de couleur d'hyacinthe; sans quoi elle ne serait pas digne qu'on y eût écrit le nom de Dieu; et cette triple couronne d'or représente par son éclat sa gloire et sa souveraine majesté. Voilà de quelle sorte j'ai cru devoir expliquer toutes ces choses, afin de ne pas perdre l'occasion, ni en cette rencontre, ni en d'autres, de faire connaître quelle était l'extrême sagesse de notre admirable législateur.

NOTES DU CHAPITRE VIII.

¹ En chaldéen, *kahna*, כהנא. (Q.)

² Ce mot répond au terme syriaque ܕܢܗܝܬܐ *rah-kohné*, grand-prêtre. (Q.)

³ Le texte porte ܡܝܬܢܐ, ce qui répond aux

mots hébreux מִכְנֵסִי בֵד, *miknesé-bad* (des caleçons de lin). (Q.)

⁴ Voyez à la fin du livre la Remarque VIII.

⁵ C'est le mot hébreu *kuttonet*, כְּתוֹנֶת, tunique. (Q.)

⁶ Le mot *kittan*, כִּתָּן, qui n'existe pas dans la langue hébraïque, se retrouve aussi en syriaque et en arabe, pour désigner le lin. (Q.)

CHAPITRE IX.

DIEU ORDONNE AARON SOUVERAIN SACRIFICATEUR.

Comme tout était ainsi disposé et qu'il ne restait plus qu'à consacrer le tabernacle, **120.** DIEU apparut à Moïse, et lui ordonna d'établir Aaron, son frère, souverain sacrificateur, parce qu'il était plus digne que nul autre de cette charge. Moïse rassembla le Exod. XXVIII, XXIX, XXX, XL. peuple, lui représenta quelles étaient les vertus d'Aaron, et sa passion pour le bien public, qui lui avait fait souvent hasarder sa vie. Chacun non-seulement approuva ce choix, mais l'approuva avec joie. Et alors Moïse leur parla en ces termes : « Voilà tous les ouvrages que Dieu avait commandés achevés selon son intention et selon notre pouvoir. Or, comme vous savez qu'il veut honorer ce tabernacle de sa présence, et qu'il faut avant toutes choses établir grand sacrificateur celui qui est le plus capable de se bien acquitter de cette charge, afin qu'il prenne soin de tout ce qui regarde son divin culte, et lui offre vos vœux et vos prières, j'avoue que si ce choix avait dépendu de moi, j'aurais pu souhaiter cet honneur, tant parce que tous les hommes se portent naturellement à en désirer, qu'à cause que vous n'ignorez pas quels sont les travaux que j'ai soufferts pour le bien de la république. Mais Dieu même, qui destinait dès longtemps Aaron pour ce sacré ministère, comme le connaissant le plus juste d'entre vous, et le plus digne d'en être honoré, lui a donné sa voix et a jugé en sa faveur. Ainsi Aaron lui offrira désormais pour vous des prières et des vœux; et il les écoutera d'autant plus favorablement, qu'outre l'amour qu'il vous porte, ils lui seront présentés par celui qu'il a choisi pour être votre intercesseur auprès de lui. »

Ce discours fut fort agréable au peuple, et ils approuvèrent tous par leurs suffrages **121.** l'élection que Dieu avait faite; car Aaron était sans doute celui qui devait plutôt être élevé à cette grande dignité, tant à cause de sa race que du don de prophétie qu'il avait reçu et de l'éminente vertu de Moïse son frère. Il avait alors quatre fils, NADAB, ABIHU, ÉLÉAZAR et ITAMAR.

Moïse commanda d'employer le reste de ce que l'on avait donné pour la construc- **122.** tion du tabernacle à faire ce qui était nécessaire pour le couvrir et pour couvrir aussi le chandelier d'or, l'autel d'or sur lequel se devaient faire les encensements, et de même les autres vases, afin que, lorsque l'on porterait toutes ces choses par la campagne, elles ne pussent être gâtées ni par la pluie, ni par la poussière, ni par aucune autre injure de l'air. Il rassembla ensuite le peuple, et leur commanda de contribuer encore chacun par tête d'un demi-sicle, qui est une monnaie des Hébreux qui vaut quatre drachmes attiques. Ils l'exécutèrent à l'heure même, et il se trouva six cent cinq mille cinq cent cinquante hommes qui firent cette dépense, quoiqu'il n'y eût que les personnes libres et âgées depuis vingt ans jusqu'à cinquante qui y contribuassent. Cet argent fut aussitôt employé pour l'usage du tabernacle.

Alors Moïse purifia le tabernacle et les sacrificateurs en cette manière. Il prit le **123.** poids de cinq cents sicles de myrrhe choisie, autant de glaïeul et la moitié d'autant de cannelle et de baume. Il fit battre tout cela ensemble dans un hyn d'huile d'olive, qui est une mesure qui contient deux coës attiques, et en composa une huile ou baume

qui sentait parfaitement bon, dont il huila le tabernacle et les sacrificateurs; c'est ainsi qu'il les purifia. Il offrit ensuite sur l'autel d'or une grande quantité d'excellents parfums, dont, pour ne pas ennuyer le lecteur, je ne ferai point mention en particulier; on ne manquait jamais d'en brûler deux fois le jour pour faire les encensements, avant le lever du soleil et à son coucher. On gardait aussi de l'huile purifiée pour entretenir les lampes du chandelier d'or, dont trois brûlaient durant tout le jour, et on allumait les autres le soir. Bezeléel et Éliab employèrent sept mois à faire les ouvrages dont je viens de parler, et alors finit la première année depuis la sortie d'Égypte. C'étaient deux ouvriers admirables, principalement Bezeléel; et ils inventèrent d'eux-mêmes plusieurs choses¹.

124. Au commencement de l'année suivante, au mois que les Hébreux nomment nisan et les Macédoniens xantique, et dans la nouvelle lune, on consacra le tabernacle et tous les vases qui étaient dedans. Alors Dieu fit connaître que ce n'était pas en vain que son peuple avait travaillé à un ouvrage si magnifique²; car, pour témoigner combien il lui était agréable, il voulut bien y habiter et l'honorer de sa présence. Voici de quelle sorte cela arriva. Le ciel étant partout ailleurs fort serein, on vit paraître, sur le tabernacle seulement, une nuée, non pas aussi épaisse que celles de l'hiver le sont ordinairement³, mais qui l'était assez pour empêcher que l'on ne pût voir à travers, et il en tombait une petite rosée qui faisait connaître à ceux qui avaient de la foi que Dieu exauçait leurs vœux et les favorisait de sa présence.

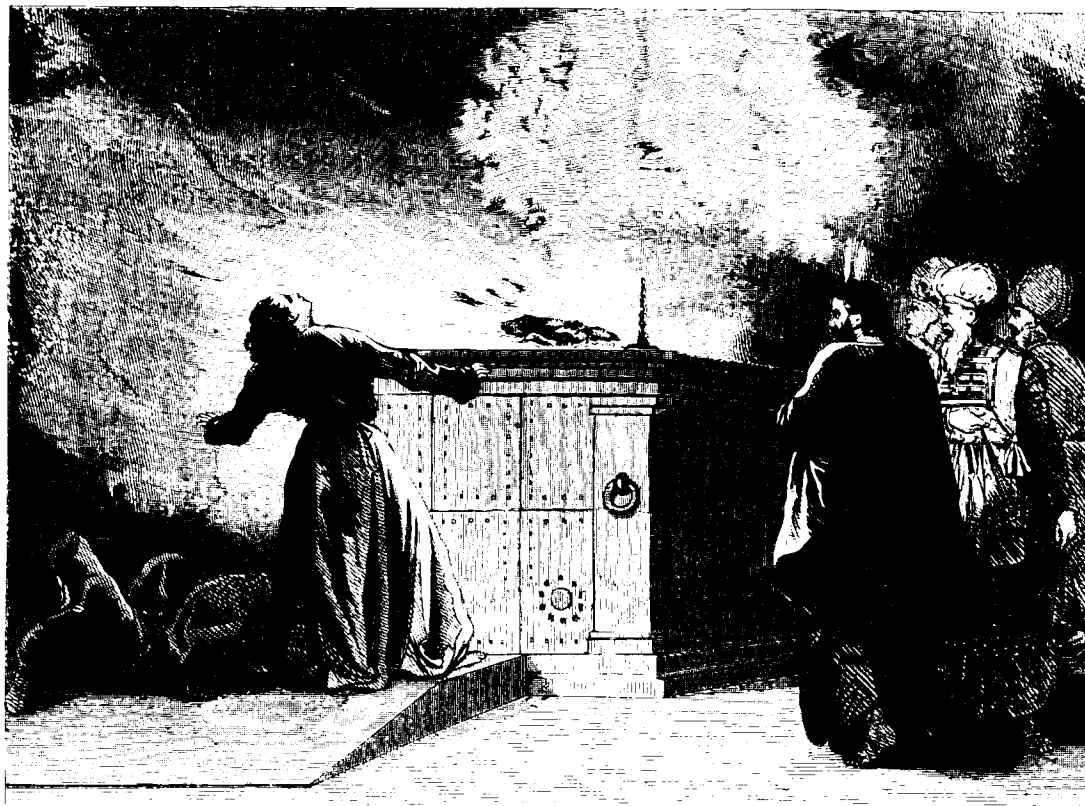
125. Moïse, après avoir récompensé tous les ouvriers chacun selon son mérite, offrit des sacrifices à l'entrée du tabernacle, ainsi que Dieu le lui avait ordonné, savoir, un taureau avec un mouton, et un bouc pour les péchés. Je dirai comment ces cérémonies se faisaient lorsque je parlerai des sacrifices, et rapporterai quelles étaient les victimes qui, étant offertes en holocauste, devaient être entièrement brûlées, et quelles étaient celles dont la loi permettait de manger.

126. Moïse arrosa avec le sang des bêtes immolées les vêtements d'Aaron et de ses fils, et les purifia avec de l'eau de fontaine et ce baume dont j'ai parlé plus haut, afin qu'ils fussent consacrés sacrificateurs du Seigneur; et il continua durant sept jours à faire la même chose. Il sanctifia aussi le tabernacle et tous les vases avec ce baume et le sang des taureaux et des moutons, dont on tuait chaque jour un de chaque espèce. Il commanda ensuite de fêter le huitième jour, et ordonna que chacun sacrifierait selon son pouvoir. Ils obéirent avec joie et offrirent à l'envi des victimes, qui n'étaient pas plus tôt mises sur l'autel qu'un feu qui en sortait les consumait entièrement, comme par un coup de foudre, en présence de tout le peuple.

127. Aaron reçut alors la plus grande affliction qui puisse arriver à un père⁴. Mais, comme il avait l'âme fort élevée, et qu'il jugea que Dieu l'avait permis, il la supporta généreusement. Nadab et Abihu, les deux plus âgés de ses fils, ayant offert d'autres victimes⁵ que celles que Moïse leur avait ordonné d'offrir, la flamme s'élança vers eux avec tant de violence, qu'elle leur brûla tout l'estomac et le visage, et ils moururent, sans qu'il fût possible de les secourir. Moïse commanda à leur père et à leurs frères d'emporter leurs corps hors du camp, pour les y enterrer honorablement. Et quoique tout le peuple pleurât cette mort si soudaine et si imprévue, il leur défendit d'en paraître affligés, afin de montrer qu'étant honorés de la dignité du sacerdoce, la gloire de Dieu leur était plus sensible que leur affliction particulière.

128. Ce saint et admirable législateur refusa ensuite tous les honneurs que le peuple lui voulait déférer, pour ne s'appliquer qu'au service de Dieu. Il ne montait plus sur la montagne de Sina pour le consulter; mais il entrait dans le tabernacle pour être instruit par lui de tout ce qu'il avait à faire; et il continua toujours par sa modestie, tant dans son vêtement que dans tout le reste, à ne vouloir vivre que comme un

simple particulier, sans se distinguer des autres par le soin qu'il prenait de la république. Il leur donnait par écrit les lois et les règles qu'ils devaient observer pour



vivre en union et en paix, et se rendre agréables à DIEU; mais il ne faisait rien en tout cela que selon les ordres qu'il recevait de lui.

Je parlerai de ces lois en leur lieu; et il faut que j'ajoute ici une chose que j'avais omise dans ce qui regarde les vêtements du grand sacrificateur, qui est que DIEU, pour empêcher que ceux qui portaient cet habit si saint et si magnifique ne pussent abuser les hommes sous prétexte du don de prophétie, n'honorait jamais leurs sacrifices de sa présence qu'il n'en donnât des marques visibles, non-seulement à son peuple, mais aussi aux étrangers qui s'y trouvaient présents; lorsqu'il lui plaisait de leur faire cette faveur, celle des deux sardoines^e dont j'ai parlé (et de la nature desquelles il serait inutile de rien dire, parce que chacun la connaît assez) qui était sur l'épaule droite du grand sacrificateur jetait une telle clarté qu'on l'apercevait de fort loin : ce qui, ne lui étant pas naturel et n'arrivant point hors ces occasions, doit donner de l'admiration à ceux qui n'affectent pas de paraître sages par le mépris qu'ils font de notre religion. Mais voici une autre chose plus étonnante : c'est que DIEU se servait d'ordinaire de ces douze pierres précieuses que le souverain sacrificateur portait sur son essen ou rational, pour présager la victoire; car, avant que l'on décampât, il en sortait une si vive lumière, que tout le peuple connaissait par là que sa souveraine majesté était présente et prête à les assister. Ce qui fait que tous ceux d'entre les Grecs qui n'ont point d'aversion pour nos mystères, et sont persuadés par leurs propres yeux de ce miracle, appellent cet essen logion, qui signifie oracle aussi bien que rational. Mais lorsque j'ai commencé d'écrire ceci, il y avait déjà deux cents ans que cette sardoine et ce rational ne jetaient plus cette splendeur et cette lumière, parce que DIEU est irrité contre nous à cause de nos péchés, ainsi que je dirai ailleurs, et je vais maintenant reprendre la suite de ma narration.

129.

130.

Le tabernacle ayant été consacré, et toutes les choses qui regardaient le service divin achevées, le peuple, ravi de joie de voir que Dieu daignait habiter dans leur camp et parmi eux, ne pensa plus qu'à chanter des cantiques à sa louange et à lui offrir des sacrifices, comme s'il n'eût plus eu de périls ni de maux à appréhender, mais que tout leur dût succéder à l'avenir selon leurs souhaits. Les tribus en général, et chacune en particulier, offraient des présents à son adorable majesté. Les douze chefs et princes de ces tribus offrirent six chariots attelés chacun de deux bœufs pour porter le tabernacle¹, et chacun d'eux offrit encore une fiole du poids de soixante-dix sicles, un bassin du poids de cent trente sicles, et un encensoir qui contenait dix dariques et qu'on emplissait de divers parfums. La fiole et le bassin servaient à mettre la farine détrempée avec de l'huile dont on se servait à l'autel dans les sacrifices; et on offrait en holocauste un veau, un mouton et des agneaux d'un an, avec un bouc pour l'expiation des péchés. Chacun de ces princes offrait aussi d'autres victimes qu'ils nommaient salutaires, et qui consistaient en deux bœufs, cinq moutons, des agneaux et des chevreaux d'un an : ce qu'ils continuaient de faire durant douze jours, chacun en son jour seulement.

Moïse, comme je l'ai dit, n'allait plus sur la montagne de Sina, mais entra dans le tabernacle pour consulter Dieu et savoir de lui quelles lois il devait établir. Or, ces lois se sont trouvées si parfaites, qu'elles n'ont pu être attribuées qu'à Dieu; aussi nos ancêtres les ont-ils gardées religieusement durant quelques siècles, et n'ont-ils pas cru que les plaisirs de la paix ni les nécessités de la guerre pussent les excuser de les violer. Mais je me réserve à en parler dans un traité à part.

NOTES DU CHAPITRE IX.

¹ C'étaient deux ouvriers, etc. Arnaud d'Andilly me semble avoir écourté le texte de l'historien juif; c'est pourquoi j'ai cru devoir reproduire ici la traduction du P. Gillet, qui l'a rendu beaucoup plus fidèlement : « Lorsque tout fut achevé, on rendit justice à Béséléel et à Ooliab; ils furent regardés comme les plus habiles ouvriers qui fussent alors, et on reconnut qu'ils avaient su perfectionner ce qui avait été trouvé avant eux, et avaient également réussi à faire des ouvrages dont on n'avait jusque-là eu aucune idée. Béséléel surtout passa pour le premier ouvrier de son temps. » (G.)

² Je crois que le traducteur a bien rendu les mots ὑπερηφανεία τῆς χρισεως. Dans la version latine, on lit : « non frustra eos laborasse, contemptu ejus usus. » Mais je ne puis en aucune manière approuver cette explication. (Q.)

³ Peut-être serait-il mieux de traduire : « qui

n'était pas assez épais et assez dense pour ressembler à un nuage orageux. » (Q.)

⁴ Il vaudrait mieux traduire d'une manière plus littérale : « Il arriva alors un événement qui fut pour Aaron, si l'on en juge par sa qualité de père et d'homme, un malheur sensible. » (Q.)

⁵ D'autres victimes, etc. Voyez à la fin du livre la Remarque IX.

⁶ Celle des deux sardouines qui était sur l'épaule du sacrificateur. Voyez à la fin du livre la Remarque X.

⁷ Joseph dit que les chariots que les chefs des tribus présentèrent étaient pour porter le tabernacle, τῶν σκηνῶν, dans les différentes marches qu'on faisait. L'expression n'est pas exacte. C'étaient des lévites, les fils de Carth, qui portaient sur leurs épaules les différentes pièces du tabernacle proprement dit. C'est pourquoi Moïse ne leur donne point de chariots, et Joseph le reconnaît. Ainsi les chariots ne servaient qu'à porter les colonnes, les voiles de l'enceinte du tabernacle, la mer d'airain et l'autel des holocaustes. *Nombr.*, VII, 9. (P. G.)

CHAPITRE X.

LOIS TOUCHANT LES SACRIFICES, LES SACRIFICATEURS, LES FÊTES, ET PLUSIEURS AUTRES CHOSSES TANT CIVILES QUE POLITIQUES.

131.

Je rapporterai seulement ici quelques-unes des lois qui regardent les purifications et les sacrifices, puisque nous sommes tombés sur cette matière. Il y a deux sortes

de sacrifices, dont les uns sont particuliers et les autres publics, et ils se font en deux manières différentes; car, ou la victime est entièrement consumée par le feu, ce qui lui a fait donner le nom d'holocauste, ou elle est offerte en action de grâces et mangée dans cette même disposition par ceux qui l'offrent. Je commencerai par parler de la première. Lorsqu'un particulier offre un holocauste, il présente un bœuf, un agneau et un chevreau. Ces deux derniers ne doivent avoir qu'un an, et le bœuf peut en avoir davantage; mais il faut qu'ils soient mâles et entièrement brûlés. Quand ils sont égorgés, les sacrificateurs arrosent l'autel de leur sang, et, après les avoir bien lavés, ils les coupent par pièces, jettent du sel dessus, et les mettent sur l'autel dont le bois est déjà tout allumé; ils lavent ensuite les pieds et les entrailles de ces bêtes, et les jettent sur le feu avec le reste; mais les peaux leur appartiennent. Voilà ce qui se pratique pour les holocaustes.

Lévit., I.

Dans les sacrifices qui se font en action de grâces, on tue des bêtes de semblables espèces; mais il faut qu'elles soient sans tache et qu'elles aient plus d'un an, et il n'importe qu'il y en ait de femelles aussi bien que de mâles. Après qu'elles sont égorgées, les sacrificateurs arrosent l'autel de leur sang, puis y jettent les reins, une partie du foie et toutes les graisses avec la queue de l'agneau. La poitrine et la cuisse droite appartiennent aux sacrificateurs, et ceux qui ont offert les sacrifices peuvent manger le surplus durant deux jours, après lesquels il faut qu'ils brûlent ce qui en reste. La même chose s'observe dans les sacrifices qui s'offrent pour les péchés. Mais ceux qui n'ont pas moyen de sacrifier de ces animaux, offrent seulement deux colombes ou deux tourterelles, dont l'une se donne en holocauste, et l'autre appartient aux sacrificateurs, comme je l'expliquerai plus au long dans le traité que je ferai des sacrifices.

Lévit., III.

Lévit., V.

Celui qui a péché par ignorance offre un agneau et un chevreau, tous deux femelles et de l'âge que nous avons déjà dit; mais les sacrificateurs arrosent seulement de leur sang les cornes de l'autel au lieu de l'arroser tout entier, et mettent sur l'autel les reins avec une partie du foie et toute la graisse. Ils gardent pour eux la peau et toute la chair, qu'ils mangent ce jour-là dans le tabernacle; car la loi défend d'en rien garder pour le lendemain.

Celui qui a péché volontairement, mais secrètement, offre un mouton ainsi que la loi l'ordonne, et les sacrificateurs en mangent aussi la chair le jour même dans le tabernacle.

Lorsque les chefs des tribus offrent un sacrifice pour les péchés, ils l'offrent comme le commun du peuple, avec cette seule différence, qu'il faut que le taureau et le chevreau soient mâles.

La loi veut aussi que dans les sacrifices, tant particuliers que publics, on apporte avec un agneau la mesure d'un gomor de fleur de farine, avec un mouton deux gomors, et avec un taureau trois gomors. Elle ordonne encore que l'on offre avec le taureau la moitié d'un hyn d'huile, qui était une ancienne mesure des Hébreux qui contenait deux coës attiques, avec un mouton la troisième partie de cette mesure, et avec un agneau la quatrième partie; et l'on était, outre cela, obligé d'offrir la même quantité de vin que l'on versait autour de l'autel. Que si quelqu'un, pour accomplir un vœu, offre sans sacrifier de la fleur de farine, il en jette une poignée sur l'autel, et les sacrificateurs prennent le reste pour la manger, ou la faire cuire en la détrempant avec de l'huile, ou en faisant des gâteaux. Mais il faut brûler tout ce que le sacrificateur offre, et la loi défend d'offrir en sacrifice le petit de quelque animal que ce soit avec sa mère, s'il n'a pour le moins huit jours.

Lévit., II.

On offre aussi d'autres sacrifices, soit pour recouvrer la santé, ou pour quelques autres sujets; et on mange des gâteaux avec la chair des bêtes, dont les sacrificateurs ont leur part; et il ne leur est pas permis d'en rien réserver pour le lendemain.

Nomb.
XXVIII, XXIX

La loi commande de plus de sacrifier tous les jours aux dépens du public, au point du jour et au soir, un agneau d'un an, et deux le jour du sabbat, que l'on offre de la même manière¹; et lors de la nouvelle lune, on offre, outre les victimes ordinaires, deux bœufs, sept agneaux d'un an et un mouton; et si quelque chose avait été oublié, on offrait un bouc pour le péché; et au septième mois, que les Macédoniens nomment hyperbéréthéon, on offrait de plus un taureau, un mouton et sept agneaux, et un bouc pour le péché.

Le dixième jour de la lune du même mois, on jeûne jusqu'au soir, et on sacrifie un taureau, un mouton, sept agneaux et un bouc pour le péché; et de plus deux autres boucs, dont l'un est mené tout vif hors le camp dans le désert, afin que le châtiment que le peuple mériterait de recevoir pour ses péchés tombe sur sa tête; et l'autre bouc est mené dans le faubourg, c'est-à-dire dans un lieu proche du camp et très-net, où on le brûle tout entier avec sa peau, sans en réserver chose quelconque. On brûle de même un taureau qui n'est pas donné par le peuple, mais par le souverain sacrificateur; celui-ci, après que l'on a apporté dans le temple le sang de ce taureau et celui du bouc, trempe son doigt dedans, et en arrose sept fois² la couverture et le pavé du tabernacle, et autant de fois le dedans du tabernacle, le tour de l'autel d'or et le tour du grand autel qui est à découvert à l'entrée du tabernacle. On porte ensuite les extrémités de ces animaux, les reins, une partie du foie et toutes les graisses sur l'autel, et le souverain sacrificateur y ajoute du sien un mouton qui est offert à Dieu en holocauste.

132. Le quinzième jour de ce même mois, l'hiver s'approchant, il fut ordonné à tout le peuple d'affermir si bien leurs tentes et leurs pavillons, chacun selon leurs familles, qu'ils pussent résister au vent, au froid et aux autres incommodités de cette fâcheuse



saison³. Il leur fut encore ordonné que, lorsqu'ils seraient arrivés dans la terre que Dieu leur avait promise, ils se rendraient dans la ville qui en serait la capitale, parce que le

temple y serait bâti; qu'ils y célébreraient une fête durant huit jours, qu'ils y offri-
raient des victimes à DIEU, les unes pour être brûlées en holocaustes, et les autres
en action de grâces; et qu'ils porteraient en leurs mains des rameaux de myrte, de
saule et de palmier, auxquels on attacherait des citrons. Le sacrifice qui se fait le pre-
mier de ces huit jours est un sacrifice d'holocauste, dans lequel on offre treize bœufs,
quatorze agneaux, deux moutons, et un bouc pour l'expiation des péchés. On continue
les jours suivants à faire la même chose, excepté qu'on retranche un bœuf chaque
jour jusqu'à ce que le nombre en soit réduit à sept. Le huitième jour est un jour de
repos, que l'on fête en ne travaillant à aucun ouvrage; et on sacrifie ce jour-là, comme
nous l'avons dit, un veau, un mouton, sept agneaux, et un bouc pour le péché. Voilà
quelles sont les cérémonies des tabernacles, qui ont été toujours observées parmi ceux
de notre nation.

Exod., XII,
XIII, XXIII.

Au mois de xantique, qu'ils ont appelé nisan, et auquel l'année commence, le qua-
torzième de la lune, lorsque le soleil est dans le signe du bélier, qui est le temps
auquel nos pères sortirent d'Égypte et de captivité tout ensemble, la loi nous oblige de
renouveler le même sacrifice qu'ils firent alors, et auquel on donne le nom de Pâques.
Or, nous célébrons cette fête selon nos tribus, sans rien réserver pour le lendemain
des choses sacrifiées. Le jour qui suit immédiatement la solennité de Pâques, et qui
est le quinzième du mois, nous célébrons la fête des azymes ou pains sans levain;
cette fête dure sept jours, durant lesquels on ne mange que du pain sans levain, et on
offre chaque jour en holocauste deux taureaux, un bélier et sept agneaux; à quoi on
ajoute pour les péchés un chevreau, dont les sacrificateurs se nourrissent.

133.

Lév., XXIII.

Nomb., IX.

Deut., XVI.

Le seizième jour du mois, qui est le second des azymes, on commence à manger
des grains que l'on a recueillis et auxquels on n'avait point encore touché. Et parce
qu'il est juste de témoigner à DIEU sa reconnaissance pour les biens dont on lui est
redevable, on lui offre les prémices de l'orge en cette manière. On fait sécher au feu
une gerbe d'épis dont on tire le grain, que l'on nettoie; et puis on offre sur l'autel la
mesure d'un gomor, dont on y laisse une poignée, et le reste est pour les sacrifi-
cateurs. Il est ensuite permis à tout le peuple de faire sa moisson, soit en général ou
en particulier, et en ce temps des prémices on offre à DIEU un agneau en holocauste.

Sept semaines après la fête de Pâques, qui font quarante-neuf jours, on offre à DIEU,
le cinquantième jour, que les Hébreux nomment ASARTHA, c'est-à-dire plénitude de
grâces, et les Grecs *Pentecôte*, un pain de farine de froment de deux gomors, fait avec
du levain, et on tue deux agneaux: ce qui sert pour le souper des sacrificateurs, sans
qu'ils en puissent rien réserver pour le lendemain. Et quant aux holocaustes, on offre
trois veaux, deux moutons, quatorze agneaux, et deux boucs pour le péché.

134.

Lév., XXIII.

Il n'y a point de fête en laquelle on n'offre des holocaustes et on ne cesse de tra-
vailler, car ce sont deux choses que la loi oblige indispensablement d'observer; et
après les sacrifices, on mange ce qui a été offert. On donne aussi pour ce sujet, aux
dépens du public, vingt-quatre gomors de farine de froment, dont on fait des pains
sans levain, que l'on cuit deux à deux la veille du sabbat; et le matin du jour du
sabbat on en met douze sur la table sacrée, six d'un côté et six de l'autre, vis-à-vis les
uns des autres; et ils y demeurent avec deux plats pleins d'encens jusqu'au prochain
sabbat, qu'on les donne aux sacrificateurs pour les manger, après en avoir mis d'autres
en leur place. Quant à l'encens, on le brûle dans le feu sacré qui consume les holo-
caustes, et on en met d'autres avec ces pains. Le grand sacrificateur offre à ses dépens,
deux fois chaque jour, un gomor de pure farine détrempée dans de l'huile et un peu
cuite, dont il jette le matin une moitié dans le feu et le soir l'autre moitié. Mais c'est
assez parler de ces choses, que j'expliquerai plus particulièrement ailleurs.

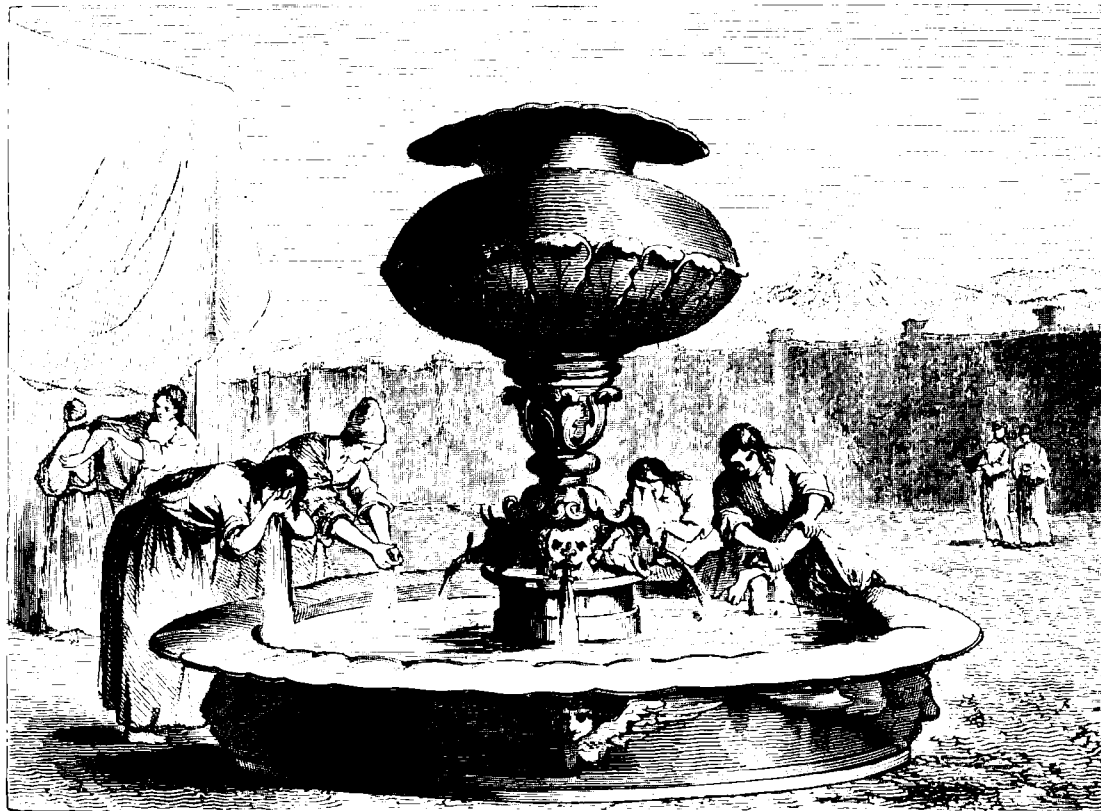
135.

136.

Après que Moïse eut séparé la tribu de Lévi d'avec les autres, pour la consacrer à

Nomb., III.

DIEU, il la purifia avec de l'eau de fontaine, et offrit un sacrifice. Il lui commit ensuite la garde du tabernacle et des vases sacrés, et lui commanda de s'acquitter avec un extrême soin de ce saint ministère, selon que les sacrificateurs le lui ordonneraient. Ainsi ceux de cette tribu commencèrent dès lors à être considérés comme étant eux-mêmes consacrés à DIEU. Moïse déclara en ce même temps quels étaient les animaux réputés purs, c'est-à-dire dont il était permis de manger, et ceux dont il n'était pas



Lévit., VII,
XVII.

permis de manger parce qu'ils étaient impurs. Nous en dirons la raison lorsque l'occasion s'en présentera. Quant à leur sang, il leur défendit absolument de s'en nourrir, parce qu'il croyait que l'âme et l'esprit de ces animaux étaient enfermés dans leur sang. Il défendit aussi de manger de la chair de ceux qui mouraient d'eux-mêmes, et la graisse de chèvre, de brebis et de bœuf.

157.
Lévit., XIV.

Il ordonna que les lépreux seraient séparés des autres, comme aussi les hommes qui seraient travaillés d'un flux de semence; que les femmes ne converseraient avec les hommes que sept jours après que leurs purgations seraient passées; que celui qui aurait enseveli un corps mort ne pourrait être réputé pur que sept jours après; que celui qui continuerait durant plus de sept jours d'être travaillé d'un flux de semence offrirait deux agneaux femelles, dont l'un serait sacrifié et l'autre donné aux sacrificateurs; que ceux qui auraient des pollutions nocturnes se laveraient dans de l'eau froide pour se purifier, ainsi que font les maris après s'être approchés de leurs femmes; que les lépreux seraient séparés pour toujours d'avec les autres, et considérés comme les corps morts; et que si DIEU accordait aux prières de quelqu'un d'entre eux le recouvrement de sa santé, et qu'une vive couleur fit connaître qu'il était guéri de cette maladie, il lui en témoignerait sa reconnaissance par diverses oblations et sacrifices dont nous parlerons ailleurs. Ce qui fait voir combien est ridicule la fable inventée par ceux qui disent que Moïse n'était sorti d'Égypte que parce qu'il avait la

lèpre, et que, tous les Hébreux en étant frappés comme lui, il les avait menés par cette même raison en la terre de Chanaam; car, si cela était véritable, aurait-il voulu, pour sa propre honte, établir une telle loi? et au contraire, ne s'y serait-il pas opposé, si un autre l'avait proposée? vu qu'il y a plusieurs nations parmi lesquelles non-seulement les lépreux ne sont pas méprisés et séparés d'avec les autres, mais sont élevés aux honneurs, aux emplois de la guerre, aux charges de la république, et admis même dans les temples. Si donc Moïse eût été infecté de cette maladie, qui l'aurait empêché de donner au peuple des lois qui lui auraient plutôt été avantageuses que préjudiciables? Et ainsi ne paraît-il pas clairement que c'est une chose inventée par une pure malice contre notre nation? Mais ce qui est vrai, c'est que, comme Moïse était exempt de cette maladie et vivait avec un peuple qui l'était aussi, il voulut établir cette loi pour la gloire de Dieu à l'égard de ceux qui en étaient affligés. Je laisse néanmoins à chacun la liberté d'en juger comme il voudra.

Moïse défendit aussi aux femmes nouvellement accouchées d'entrer dans le tabernacle, et d'assister au service divin avant quarante jours si elles avaient eu un fils, et avant quatre-vingts si elles avaient eu une fille; et elles étaient obligées, au bout de ce temps, d'offrir des victimes, dont une partie était consacrée à Dieu, et l'autre appartenait aux sacrificateurs.

158.

Lévit., XII.

Que si un mari soupçonnait sa femme d'adultère, il offrait un gomor de farine d'orge, dont il jetait une poignée sur l'autel, et le reste était pour les sacrificateurs.

159.

Nomb., V.



L'un d'eux ensuite faisait placer la femme devant la porte qui regardait le tabernacle, lui ôtait le voile qu'elle portait sur sa tête, écrivait le nom de Dieu dans un parchemin, l'obligeait de déclarer avec serment si elle n'avait point violé la foi conjugale; ajoutant que, si elle l'avait violée et que son serment fût faux ¹, sa cuisse droite se démettrait à l'heure même, que son ventre crèverait, et qu'elle mourrait ainsi misé-

blement; mais que, si au contraire son mari, poussé par un excès d'amour et par suite de jalousie, l'avait témérairement soupçonnée, Dieu lui donnerait un fils au bout de dix mois. Après ce serment, le sacrificateur trempait dans de l'eau ⁶ le parchemin sur lequel il avait écrit le nom de Dieu; et lorsque ce nom était entièrement effacé et dissous dans l'eau, il le mêlait avec la poussière du pavé du tabernacle, et faisait avaler ce breuvage à cette femme. Que si elle avait été accusée injustement, elle devenait grosse et accouchait heureusement; et si au contraire elle était coupable d'avoir, par un faux serment et par son impudicité, manqué de fidélité à Dieu et à son mari ⁷, elle mourait avec infamie de la manière que nous avons dit.

140. Voilà quelles furent les lois que Moïse donna au peuple touchant les sacrifices et les purifications. Et en voici d'autres qu'il établit. Il défendit absolument l'adultère, parce qu'il croyait que le bonheur du mariage consistait en cette pureté et cette fidélité que le mari doit à sa femme, et la femme à son mari, et qu'il importe à la république que les enfants soient légitimes.

141. Il condamna comme un crime horrible l'inceste commis avec sa mère, ou sa belle-mère, ou ses tantes tant du côté paternel que maternel, ou sa sœur, ou sa belle-fille. Lévit., XVIII, XX, XXI. Il défendit d'habiter avec sa propre femme lorsqu'elle avait ses purgations. Il condamna comme un crime abominable d'avoir affaire à des bêtes ou à des garçons, et ordonna pour tous ces péchés la peine de la mort.

142. Quant aux sacrificateurs, il voulut qu'ils fussent beaucoup plus chastes que les autres; car il les obligea non-seulement à observer ces mêmes lois, mais il leur défendit d'épouser des femmes qui se seraient auparavant abandonnées, des esclaves, et celles qui auraient été hôtelières, ou répudiées pour quelque cause que ce fût. A quoi il ajouta, à l'égard du souverain sacrificateur, qu'il ne pourrait ainsi que les autres sacrificateurs épouser une veuve; mais qu'il serait obligé de prendre une vierge ⁸, et de la garder: il lui défendit aussi d'approcher d'aucun corps mort, quoiqu'il soit permis aux autres d'approcher de ceux de leurs pères, de leurs mères, de leurs frères et de leurs enfants; et il leur enjoignit à tous d'être très-vérifiables et très-sincères dans toutes leurs paroles et leurs actions. Que si entre les sacrificateurs il s'en rencontrait qui eussent quelque défaut corporel, il leur était bien permis de partager les honoraires avec les autres, mais non pas de monter à l'autel et d'entrer dans le temple. Ils étaient obligés d'être purs et chastes, non-seulement lorsqu'ils célébraient le service divin, mais encore dans tout le reste de leur vie. Et quand ils portaient l'habit sacré convenable à leur ministère, outre la pureté dans laquelle ils doivent toujours vivre, ils étaient obligés à une telle sobriété, qu'ils ne pouvaient pas Lévit., X. boire du vin, et les victimes qu'ils offraient devaient être d'animaux entiers et sans tache. Voilà quelles furent les lois que Moïse donna dans le désert, et qu'il fit observer durant sa vie; et il en donna aussi d'autres pour être gardées à l'avenir, quand le peuple serait en possession de la terre de Chanaam.

Il ordonna que de sept ans en sept ans on laisserait reposer la terre, sans la labourer ni y planter aucune chose, de même qu'il avait ordonné que le septième jour le peuple cesserait de travailler. A quoi il ajouta que tout ce que la terre porterait d'elle-même en cette année de repos serait commun à tous, même aux étrangers, et qu'il ne serait permis à personne d'en mettre rien en réserve. Il voulut aussi que la même chose s'observât après sept fois sept ans, et qu'en l'année suivante, qui est la cinquantième et le jubilé des Hébreux, c'est-à-dire liberté, les débiteurs demeuraient quittes de toutes leurs dettes, et les esclaves fussent affranchis; ce qui s'entend de ceux qui, de libres qu'ils étaient auparavant, avaient été réduits en servitude au lieu d'être condamnés à la mort pour avoir violé quelques lois. Cette loi ordonnait aussi que les héritages retourneraient à leurs anciens possesseurs en cette sorte. Lorsque le jubilé

était proche, le vendeur et l'acheteur de l'héritage supputaient ensemble le produit du revenu et la dépense qui s'y était faite : que si le revenu excédait la dépense, le vendeur reprenait l'héritage ; et si au contraire la dépense excédait le revenu, le vendeur rendait le surplus, et l'héritage lui retournait ; mais si le revenu se trouvait être égal à la dépense, l'ancien possesseur rentrait dans son héritage. La même chose s'observait pour les maisons qui étaient dans les villages ; mais quant à celles qui étaient dans les villes et dans les bourgs fermés de murs, le vendeur pouvait rentrer dans sa maison en rendant le prix de l'aliénation auparavant que l'année fût expirée ; mais s'il la laissait passer sans le rendre, l'acheteur était confirmé dans sa possession. Moïse reçut toutes ces lois de DIEU même sur le mont Sina pour les donner au peuple lorsqu'il campait au pied de cette montagne, et il les fit écrire pour être observées par ceux qui viendraient après eux.

NOTE DU CHAPITRE X.

¹ Ainsi, tous les jours ordinaires de la semaine, on offrait en sacrifice deux agneaux, l'un le matin, et l'autre le soir ; mais le jour du sabbat, outre ce sacrifice perpétuel du soir et du matin, on immolait deux victimes de plus ; ce qui fait que chaque jour de sabbat on offrait en tout quatre agneaux, deux le matin, et deux le soir. *Nombr.*, xxviii, 3-9. (G.)

² Et on arrose sept fois, etc. Voyez à la fin du livre la Remarque XI.

³ Le quinzième jour de ce même mois, etc. Voyez à la fin du livre la Remarque XII.

⁴ Le cinquantième jour, que les Hébreux nommaient ASARTHA, c'est-à-dire plénitude de grâces, et les Grecs PENTECÔTE. Il faut remarquer que Joseph ne donne point dans son texte l'étymologie d'ASARTHA, et que, par conséquent, les mots c'est-à-dire plénitude de grâces ne s'y trouvent pas. L'historien juif se borne à faire observer que le terme ASARTHA répond chez les Hébreux à celui de Pentecôte chez les Grecs. Ajoutons cependant qu'Asartha, ou mieux HATSARTHA (חצרתא), est un mot chaldéen dont la signification primitive, empruntée au verbe hébreu HATSAR (עצר), c'est-à-dire fermer, présente l'idée de clôture, fin ; et que c'est sous cette idée que la solennité de Pentecôte

se trouvait désignée chez les anciens Hébreux. Nous lisons en effet au Lévitique (xxiii, 15, 16) : « Vous compterez, depuis le second jour du sabbat, auquel vous aurez offert la gerbe des prémices, sept semaines entières, jusqu'au jour de la fin de la septième semaine, c'est-à-dire cinquante jours. » Ce qui veut dire qu'à commencer du second jour de Pâques, DIEU veut que l'on compte sept sabbats, ou sept semaines, qui font quarante-neuf jours, et qu'ensuite le cinquantième soit consacré à la solennité de Pentecôte. Or, ce nom de PENTECÔTE signifie en grec cinquante. En hébreu, cette fête s'appelle HAG SCHEBUHOTH (חג שבועות), ou fête des Semaines, à cause des sept semaines que l'on comptait depuis Pâques ; et en chaldéen HATSARTHA, c'est-à-dire fin des sept semaines accomplies. C'est en effet par ce mot que les Targums ou paraphrases chaldaïques ont rendu l'hébreu SCHEBUOTH dans le livre des Nombres, xxviii, 26. (G.)

⁵ Il vaut mieux traduire : « que si elle avait enfreint les lois de la sagesse. » (Q.)

⁶ Le sacrificateur trempait dans de l'eau, etc. Voyez à la fin du livre la Remarque XIII.

⁷ Il vaudrait mieux traduire : « si elle avait trompé son mari par son infidélité, et offensé DIEU par un faux serment. » (Q.)

⁸ Mais qu'il serait obligé de prendre une vierge. Voyez à la fin du livre la Remarque XIII.

CHAPITRE XI.

DÉNOMBREMENT DU PEUPLE. LEUR MANIÈRE DE CAMPER ET DE DÉCAMPER, ET ORDRE DANS LEQUEL ILS MARCHAIENT.

Moïse, ayant ainsi pourvu à ce qui concernait le culte divin et la police, porta ses soins à ce qui regardait la guerre, parce qu'il prévoyait que sa nation en aurait de grandes à soutenir¹, et commença par commander aux princes et aux chefs des tribus, excepté celle de Lévi, de faire un dénombrement exact de tous ceux qui étaient capables de porter les armes. Car, comme les Lévites étaient consacrés au service de

144.

Nomb., I.

DIEU, ils étaient dispensés de tout le reste. Cette revue étant faite il s'en trouva six cent trois mille six cent cinquante : et, au lieu de la tribu de Levi, il mit au nombre des princes des tribus Manassé, fils de Joseph, et établit Éphraïm à la place de Joseph, son père, selon ce que nous avons vu que Jacob avait prié Joseph de lui donner ses deux fils pour les adopter.

145. On posa le tabernacle au milieu du camp, et trois tribus étaient placées de chaque côté avec de grands espaces entre elles. On choisit une grande place pour y établir un marché où l'on vendait toutes sortes de marchandises; et les marchands et les artisans y étaient placés dans leurs boutiques avec un tel ordre qu'il semblait que ce fût une ville. Les sacrificateurs, et après eux les Lévites, occupaient les places les plus proches du tabernacle. On fit à part le dénombrement des Lévites : et ils se trouvèrent être au nombre de vingt-trois mille huit cent quatre-vingts mâles, y compris les enfants depuis l'âge de trente jours.

Nomb., IX.

146. Durant tout le temps que la nuée, dont nous avons parlé, couvrait le tabernacle, ce qui témoignait la présence de DIEU, l'armée demeurait toujours en un même lieu. Mais lorsque la nuée s'en éloignait, elle décampait. Moïse inventa une manière de trompette d'argent faite comme je vais le dire. Sa longueur était presque d'une coudée, son tuyau environ de la grosseur d'une flûte, et il n'avait d'ouverture que ce qu'il en fallait pour l'emboucher. Le bout était semblable à celui d'une trompette ordinaire. Les Hébreux la nomment asosra. Moïse en fit faire deux, dont l'une servait pour assembler le peuple, et l'autre pour réunir tous les chefs quand il fallait délibérer des affaires de la république. Mais, quand elles sonnaient toutes deux ensemble, tous généralement s'assemblaient.

Exod., XI.

Nomb., X.

147. Lorsque le tabernacle changeait de lieu, voici quel était l'ordre que l'on observait. Au premier son de trompette les trois tribus qui étaient du côté de l'orient décampaient. Au second son de trompette les trois tribus qui étaient du côté du midi décampaient aussi. On détendait ensuite le tabernacle, qui devait être placé entre ces six tribus qui marchaient devant, et les autres six tribus qui devaient marcher après, et les Lévites étaient autour du tabernacle. Au troisième son de trompette les trois tribus qui étaient du côté du couchant marchaient; et au quatrième son de trompette les trois qui étaient du côté du septentrion les suivaient. On se servait de même de ces trompettes dans les sacrifices, tant aux jours de sabbat qu'aux autres jours; et on solennisa alors par des sacrifices et des oblations la première Pâque que nos pères ont célébrée depuis leur sortie d'Égypte.

NOTE DU CHAPITRE XI.

¹ *De grandes à soutenir*, etc. Il serait plus régulier de traduire : « Moïse, croyant avoir bien

réglé tout ce qui concernait la législation, songea à faire le dénombrement des troupes, voulant dès lors s'occuper exclusivement des choses qui avaient rapport à la guerre. » (Q.)

CHAPITRE XII.

MURMURES DU PEUPLE CONTRE MOÏSE, ET CHÂTIMENT QUE DIEU EN FIT.

148. L'armée ayant décampé d'auprès le mont Sina, et ayant marché durant quelques jours, arriva à un lieu nommé Iseremoth. Là les Israélites commencèrent de nouveau

Nomb., XI.

à murmurer et à rejeter sur Moïse la cause de tous leurs maux, disant que c'était à sa persuasion qu'ils avaient abandonné l'un des meilleurs pays du monde, et qu'au lieu du bonheur qu'il leur avait fait espérer, ils se trouvaient accablés de toutes sortes de misères : qu'ils n'avaient pas seulement de l'eau pour désaltérer leur soif, et que, si la manne venait à leur manquer, la mort leur était inévitable. Ils ajoutaient plusieurs autres choses très-offensantes contre Moïse. Sur quoi l'un d'entre eux leur représenta qu'ils ne devaient pas ainsi oublier les obligations qu'ils lui avaient, ni désespérer du secours de DIEU. Mais ces paroles, au lieu de les adoucir, les irritèrent encore davantage et augmentèrent leurs murmures. Moïse, sans s'étonner de les voir si injustement animés contre lui, leur dit que, « bien qu'ils eussent grand tort de le traiter de la sorte, il leur promettait d'obtenir de DIEU pour eux de la chair en abondance, non-seulement pour un jour, mais pour plusieurs. » Et sur ce qu'ils ne le voulaient pas croire, et que l'un d'eux lui demanda comment il pourrait donner à manger à toute cette grande multitude, il lui répondit : « Vous verrez bientôt que ni DIEU ni moi, quoique si peu considérés de vous tous, ne cessons point de vous assister. » A peine avait-il achevé ces mots que tout le camp fut couvert de cailles, dont chacun prit autant qu'il voulut. Mais DIEU ne tarda guère à les châtier de leur insolence envers lui, et de la manière injurieuse dont ils avaient traité son serviteur. Il en coûta la vie à plusieurs : ce qui a fait donner à ce lieu le nom qu'il porte encore aujourd'hui de Chibrothaba, c'est-à-dire les sepulchres de la concupiscence.

CHAPITRE XIII.

MOÏSE ENVOIE RECONNAÎTRE LA TERRE DE CHANAAM. MURMURE ET SÉDITION DU PEUPLE SUR LE RAPPORT QUI LUI EN FUT FAIT. JOSUÉ ET CALEB LEUR PARLENT GÉNÉREUSEMENT. MOÏSE LEUR ANNONCE DE LA PART DE DIEU QUE, POUR PUNITION DE LEUR PÉCHÉ, ILS N'ENTRERONT POINT DANS CETTE TERRE QU'IL LEUR AVAIT PROMISE, MAIS QUE LEURS ENFANTS LA POSSÉDERONT. LOUANGE DE MOÏSE, ET DANS QUELLE EXTRÊME VÉNÉRATION IL A TOUJOURS ÉTÉ ET EST ENCORE.

Moïse mena ensuite l'armée sur la frontière des Chananéens dans un lieu nommé Pharan, où il est difficile d'habiter, et là il parla à tout le peuple en ces termes : « DIEU, par son extrême bonté pour vous, vous a promis la liberté et une terre abondante en toute sorte de biens. Vous jouissez déjà de l'une, et vous jouirez bientôt de l'autre; car nous voici arrivés sur la frontière des Chananéens, dont ni les rois, ni les villes, ni toutes leurs forces jointes ensemble ne sauraient nous empêcher de voir l'effet des promesses divines. Préparez-vous donc à combattre généreusement, puisque ce ne sera pas sans combattre qu'ils vous abandonneront ce riche pays; mais nous le posséderons malgré eux après les avoir vaincus. Il faut commencer par envoyer reconnaître la fertilité de la terre et les forces de ceux qui l'habitent; et surtout nous unir ensemble plus que jamais, et rendre à DIEU les honneurs que nous lui devons, afin qu'il soit notre protecteur et notre secours. »

Le peuple loua extrêmement cette proposition, et choisit douze des plus considérables d'entre eux, un de chaque tribu, pour aller reconnaître tout le pays des Chananéens, à commencer du côté qui regarde l'Égypte, et continuer jusqu'à la ville d'Amath et au mont Liban. Ils employèrent quarante jours dans ce voyage, et, après

149.

Nomb., XIII.
XIV.

avoir fort considéré la nature du pays, et s'être très-particulièrement informés de la manière de vivre des habitants, ils firent leur relation de ce qu'ils avaient vu, et rapportèrent des fruits de cette terre, dont la grosseur et la beauté animaient le peuple à



la conquérir. Mais en même temps tous ces députés, excepté deux, les étonnèrent par la difficulté de l'entreprise, disant qu'il fallait traverser de grandes rivières très-profondes, passer des montagnes presque inaccessibles, attaquer de très-fortes et puissantes villes, combattre des géants qu'ils avaient vus en Hébron, et qu'enfin ils n'avaient encore rien trouvé de si redoutable depuis qu'ils étaient sortis d'Égypte. Ainsi la frayeur de ces députés passa de leur esprit dans l'esprit du peuple. Ils désespérèrent de pouvoir réussir dans un dessein si difficile, retournèrent dans leurs tentes pour y déplorer leur infortune avec leurs femmes et leurs enfants; et leur douleur et leur découragement les porta même jusqu'à oser dire que DIEU leur faisait assez de promesses, mais qu'ils n'en voyaient point d'effets. Ils s'en prirent encore à Moïse, et passèrent toute la nuit à crier contre lui et contre Aaron. Aussitôt que le jour fut venu ils s'assemblèrent tumultueusement, dans la résolution de les lapider et de s'en retourner en Égypte. Josué, fils de Navé, de la tribu d'Éphraïm, et CALÉB, de la tribu de Juda, qui étaient deux des douze qui avaient été reconnaître le pays, voyant ce désordre et en appréhendant les suites, leur dirent « qu'ils ne devaient pas ainsi perdre l'espérance, accuser DIEU d'être infidèle à ses promesses, et ajouter foi aux vaines terreurs qu'on leur donnait, en leur représentant les choses tout autres qu'elles n'étaient; mais qu'ils devaient les croire et les suivre à la conquête d'une terre si fertile; qu'ils s'offraient de leur servir de guides dans cette glorieuse entreprise; qu'il ne s'y rencontrait pas tant de difficultés qu'on voulait leur persuader; que ces montagnes n'étaient point si hautes, ni ces rivières si profondes, qu'elles fussent capables d'arrêter des gens de

cœur; et qu'ils n'avaient rien à appréhender, puisque DIEU se déclarait en leur faveur et voulait combattre pour eux. Marchez donc sans crainte, ajoutèrent-ils, dans la confiance de son secours; et suivez-nous où nous sommes prêts de vous mener. »

Pendant que ces deux véritables et généreux Israélites parlaient de la sorte pour tâcher d'apaiser cette multitude si émue, Moïse et Aaron, prosternés en terre, priaient DIEU, non pas de les garantir de la fureur de ce peuple, mais d'avoir pitié de sa folie, et de calmer leurs esprits troublés par leurs nécessités présentes et leurs vaines appréhensions pour l'avenir. Leur prière fut aussitôt exaucée. On vit une nuée couvrir tout le tabernacle pour faire connaître que DIEU le remplissait de sa présence. Alors Moïse, plein de confiance, s'avança vers ce peuple et leur dit que « DIEU était résolu de les châtier, non pas autant qu'ils le méritaient, mais en la manière qu'un bon père châtie ses enfants. Car, ajouta-t-il, étant entré dans le tabernacle pour lui demander avec larmes de ne vous point exterminer, il m'a représenté les bienfaits dont il vous a favorisés, votre extrême ingratitude, et l'outrage que vous lui faites d'ajouter plus de foi à de faux rapports qu'à ses promesses. Il m'a assuré néanmoins qu'à cause qu'il vous a choisis entre toutes les nations pour être son peuple, il ne vous détruira pas entièrement; mais que, pour punition de votre péché, vous ne posséderez point la terre de Chanaam, ni ne goûterez la douceur et l'abondance de ses fruits, mais que vous serez errants durant quarante ans dans le désert, sans avoir ni maisons ni villes : ce qui n'empêchera pas qu'il ne mette vos enfants en possession du pays et des biens qu'il vous a promis, et dont vous vous êtes rendus indignes par vos murmures et par votre désobéissance. »

Ce discours remplit tout le peuple d'étonnement et d'une profonde tristesse. Ils conjurèrent Moïse d'être leur intercesseur envers DIEU, afin qu'il lui plût d'oublier leur faute et d'accomplir ses promesses. Il leur répondit « qu'ils ne devaient point s'attendre que sa souveraine majesté se laissât fléchir à leurs prières, parce que ce n'était pas par un transport de colère et légèrement, comme les hommes, mais par un mouvement de justice et une volonté délibérée, qu'il avait prononcé contre eux cette sentence. »

Or, quoiqu'il semble incroyable qu'un homme seul ait pu apaiser en un moment une multitude d'hommes presque innombrable au plus fort de leur emportement et de leur révolte, il n'y a pas sujet de s'en étonner; parce que DIEU, qui assistait toujours Moïse, avait préparé leur cœur pour se laisser persuader à ses paroles, et qu'ils avaient éprouvé diverses fois, par tant de malheurs où ils étaient tombés, le châtiment de leur incrédulité et de leur désobéissance. Mais quelle plus grande marque peut-on désirer de l'éminente vertu de cet admirable législateur, et de la merveilleuse autorité qu'il s'est acquise, que de voir que non-seulement ceux qui vivaient de son temps, mais même toute la postérité, l'ont eu en telle vénération, qu'encore aujourd'hui il n'y a personne parmi les Hébreux qui ne se croie obligé d'observer exactement ses ordonnances, et qui ne le regarde comme présent et prêt à les punir s'il les avait violées? Entre plusieurs autres preuves de cette autorité plus qu'humaine qu'il s'est acquise, en voici une qui me paraît fort considérable. Des gens venus des provinces de delà l'Euphrate pour visiter notre temple et y offrir des sacrifices, ayant marché durant quatre mois avec un grand péril, grande dépense et beaucoup de peine, les uns n'ont pu obtenir quelque petite partie des bêtes qu'ils ont offertes en sacrifice, parce que notre loi ne le permet pas, pour de certaines raisons¹; d'autres n'ont pu avoir permission de sacrifier; d'autres ont été obligés de laisser leurs sacrifices imparfaits, et d'autres n'ont pu seulement obtenir d'entrer dans le temple, sans que néanmoins ils s'en soient offensés ni en aient fait la moindre plainte, aimant mieux obéir aux lois établies par ce grand personnage que de satisfaire leur désir, quoique rien ne les portât à une telle soumission que leur admiration pour sa vertu; parce que, dans la croyance qu'on

a qu'il a reçu ces lois de Dieu même, on le considère comme étant plus qu'homme. Et il n'y a pas encore longtemps que, peu avant la guerre des Juifs, sous le règne de l'empereur Claude, lorsqu'Ismaël était souverain sacrificateur, la Judée se trouvant affligée d'une si grande famine qu'un gomor de farine se vendait quatre drachmes, on apporta à la fête des pains sans levain soixante-dix cores, qui font trente et un medims siciens, et quarante et un medims attiques, sans qu'aucun des sacrificateurs, bien que pressés de la faim, osât y toucher pour en manger, tant ils craignaient de contrevenir à la loi et d'attirer sur eux la colère de Dieu, qui châtie si sévèrement les péchés même cachés. Qui s'étonnera donc que Moïse ait fait des choses si extraordinaires, puisqu'après tant de siècles nous voyons encore aujourd'hui que ce qu'il a laissé par écrit jouit d'une telle autorité, que même nos ennemis sont contraints de confesser que c'est Dieu qui a donné par lui aux hommes une manière de vivre si parfaite, et s'est servi de son admirable conduite pour la leur faire recevoir? Je laisse toutefois à chacun d'en juger comme il lui plaira.

NOTE DU CHAPITRE XIII.

¹ Parce que la loi ne le permet pas, pour certaines raisons. Voyez ci-après la Remarque XIV.

REMARQUES DU LIVRE III.

REMARQUE I.

QUELQUES ECLAIRCISSEMENTS SUR LE TABERNACLE, ET SUR CE QUE JOSEPH EN DIT.

Nos églises n'étant point isolées comme l'était le tabernacle, nous n'avons pas dans notre langue de terme bien propre pour exprimer ce que l'Écriture appelle ° *khâtsér*, et Joseph οὐρεῖον. C'était, en général, un enclos, un parc, au milieu duquel était le tabernacle. On voit dans quelques provinces plusieurs églises au milieu d'un grand cimetière fermé de murs. Si au lieu de ces murs, fort simples pour l'ordinaire, c'étaient de magnifiques péristyles, elles nous présenteraient une image assez exacte du tabernacle et du temple, par rapport à l'aire au milieu de laquelle ils étaient, et à leur enceinte.

L'Écriture ni Joseph ne déterminent point à quelle distance était le tabernacle des quatre côtés de son enceinte. Philon ¹ est, je crois, le seul des anciens qui nous la marque. Elle était, selon lui, de vingt coudées sur le fond et des côtés du midi et du nord, elle était de trente pieds davantage du côté de l'entrée : ce plus grand espace avait été ménagé pour pouvoir offrir les sacrifices plus commodément.

On prétend que Joseph dit que les colonnes de l'enceinte du tabernacle étaient de cuivre,

et c'est un nouveau sujet de censure. Pour le convaincre de s'être trompé, un savant s'est donné la peine de calculer la quantité de ce métal que le peuple offrit, celle qui fut employée aux divers ouvrages du tabernacle ; et ce calcul l'a conduit à conclure que le cuivre qui fut offert n'était pas en assez grande quantité pour faire les colonnes et les autres pièces du tabernacle. Si ce savant avait bien voulu donner la moindre petite partie de l'application que ce calcul demandait à réfléchir sur la manière dont Joseph s'exprime, il se fût sans doute aperçu, ou qu'on ne prend pas bien sa pensée, ou qu'il y a quelque petit dérangement dans son texte : car il remarque, quelques lignes après, que la partie de ces colonnes qui s'enfonçait dans la terre était de cuivre ; et la remarque eût été très-déplacée, s'il avait dit plus haut qu'elles étaient de ce métal. Philon dit qu'elles étaient de cèdre, couvertes d'argent. Le premier est bien vraisemblable, et le second est conforme à ce que dit l'Écriture. Joseph y était bien vraisemblablement également conforme ; mais, ses copistes ayant mal à propos ajouté *χαλκας* après *εσπασε* au commencement du numéro second, on n'a pas manqué de lui reprocher qu'il la contredisait. Ce qu'il dit une vingtaine de lignes plus bas ², que toutes les colonnes étaient couvertes d'argent, excepté leurs bases qui étaient d'airain, est une preuve

¹ *Vit. Mos.*, l. III, p. 669. a. b.

² ... ολκας δ' αὐταὶς ἀργύρῳ πν ἐπιχειμασμένους.

que c'est avec justice qu'on accuse les copistes d'avoir fait cette addition.

Un autre reproche qu'on lui fait ici, c'est d'avoir fait les bases de ces colonnes d'or. M. d'Andilly, qui a senti l'erreur, l'a plutôt palliée que corrigée, en traduisant « de bronze doré. » Χρυσῆς est ici une seconde addition des copistes à son texte ¹. La preuve en est la même. Il dit un peu plus bas : « Toutes les colonnes étaient revêtues d'argent, excepté à leurs bases qui étaient de cuivre. »

Il y avait quatre colonnes de chaque côté de l'entrée de l'aire du tabernacle, et Joseph n'en met que trois : c'est une nouvelle faute de ses copistes, postérieure à son ancien interprète ; car il y en met quatre, avec l'Écriture. L'élégant traducteur forme à cet endroit un vestibule de cinq coudées de profondeur, que l'Écriture ni Joseph n'ont point connu. La méprise vient sans doute de ce qu'il ne savait pas, ou qu'il ne faisait pas réflexion, que βάσις signifie quelquefois haut, et que c'est le sens qu'il a ici. C'est du voile qui était tendu devant l'entrée de l'aire du tabernacle que Joseph dit qu'il était long de vingt coudées, et haut de cinq. Sa longueur répondait à la largeur de cette entrée ; et sa hauteur, à celle des colonnes qui renfermaient l'aire du tabernacle. L'Écriture ne se sert pas du même terme pour marquer ce qui soutenait les voiles qui formaient l'aire du tabernacle et ce qui faisait sa cloison. On croit que c'est pour faire connaître que le premier était rond comme une colonne, et le second plat comme un pilastre.

Un cordon, attaché d'un bout au haut des colonnes qui portaient les voiles qui formaient l'aire du tabernacle, et noué de l'autre à un clou enfoncé en terre, les assurait contre les coups de vent. Dans l'estampe du tabernacle que M. d'Andilly a fait graver, ces cordons vont s'attacher par un bout au haut du tabernacle. C'est une faute ou du traducteur ou de son graveur ; car, outre que Joseph ne le dit pas, ils auraient embarrassé les Lévites et les prêtres dans leurs fonctions.

Toutes les estampes que j'ai vues du parvis du tabernacle en représentent les colonnes assurées par des cordons, tant du côté du camp que de celui du tabernacle. Cela leur eût donné toute la solidité dont elles eussent été capables : cependant Joseph ne dit point qu'elles fussent assurées du côté du tabernacle par des cordons. L'Écriture parle de pieux au verset dix-neuvième du vingt-septième chapitre de l'Exode, mais sans en marquer l'usage, et sans dire qu'on y attachât des cordons. Elle confie, au verset trente-septième du chapitre troisième des

Nombres, à Suriel, la garde et le soin des colonnes de l'aire du tabernacle, de leurs bases, des pieux et des cordons. Ces pieux et ces cordons étaient bien vraisemblablement pour affermir les colonnes contre la violence du vent, mais l'Écriture ne le marque pas expressément. Joseph, qui le dit, ne marque pas qu'il y en eût pour assurer la cloison du tabernacle, vraisemblablement parce que ce n'était pas le sentiment des Juifs de son temps. Mais quel était donc l'usage des cordes qui faisaient partie des pièces du tabernacle ? C'était, selon le père Calmet et presque tous les savants qui ont fait graver des estampes du tabernacle, des pieux fichés en terre pour soutenir les cordages. On l'a conclu, vraisemblablement, du verset dix-neuvième du vingt-septième chapitre de l'Exode. Quelque juste que paraisse la conclusion, elle semble cependant souffrir quelque difficulté. 1^o L'Écriture ne parle en ce verset que de pieux, *YETHÈDÔTHU* (יְתֵדוֹת), sans en marquer l'usage ni leur joindre des cordons, comme elle fait quand elle parle de ceux de l'enceinte du tabernacle. 2^o Les Septante n'avaient point dans leur exemplaire deux fois *VECOL YETHÈDÔTHAV* (וְכָל יְתֵדוֹתָיו), *et omnia vasa ejus*. Ces mots paraissent en effet être ici tout à fait étrangers, et c'est vraisemblablement par l'inattention des copistes qu'ils y ont été introduits ; car, après avoir dit *tous les vases du tabernacle*, ajouter *et ses pieux*, la manière de s'exprimer est si vicieuse, qu'on a peine à l'attribuer à un écrivain sacré. Mais une différence plus considérable, c'est que ces interprètes, à en juger par le manuscrit alexandrin ², ne lisaient point dans le leur *HAMMISCHCAN* (הַמִּשְׁכָּן) au commencement de ce verset. Après que l'Écriture a parlé depuis le dixième de ce qui regarde l'enceinte du tabernacle, il n'est pas naturel qu'elle finisse par dire : *et tous les vases du tabernacle et ses pieux étaient de cuivre*. Le commencement ne fait point attendre cette fin, et l'on est surpris que Moïse, après avoir expliqué depuis le verset dixième ce qui regarde l'enceinte du tabernacle, tombe brusquement, dans le dix-neuvième, sur les vases et les pieux du tabernacle même, pour dire qu'ils étaient de cuivre, surtout ayant employé le chapitre précédent à décrire ce qui le concernait.

Il est vrai que l'Écriture parle de pieux et de cordons à l'usage du tabernacle ; mais, ce qui mérite attention, elle ne joint en aucun endroit les uns avec les autres, comme on l'a déjà remarqué, quoique, quand elle donne des pieux ou des cordons à son enceinte, elle ne lui attribue jamais les premiers sans les derniers, ni les derniers sans les premiers. L'u-

¹ Παρεῖς τῶν βασίδων χρυσεῖς ἔχουσιν.

² Edit. Grabe.

sage des cordons pouvait être de joindre ensemble quelques pièces du tabernacle, pour les porter plus commodément quand on décampait. Ces pieux, ou plutôt ces clous, pouvaient servir à autre chose qu'à affermir sa cloison, mais que nous ignorons, l'Écriture n'ayant pas jugé à propos de nous l'apprendre. Quoi qu'il en soit, si le tabernacle était affermi par des cordons qui allassent du haut de ses membrures se nouer à des clous enfoncés en terre, cela se faisait sans en éloigner les couvertures, comme ils font dans les estampes qu'en ont fait graver le père Lamy et quelques autres savants. Pour cela, ces couvertures devaient avoir des œilletons par lesquels ils passassent pour aller s'attacher aux clous, sans les éloigner de la cloison du tabernacle. On en donnera la raison dans la remarque suivante. (GILLET.)

REMARQUE II.

SUITE D'ÉCLAIRCISSEMENTS PAR RAPPORT A CE QUE JOSEPH DIT DU TABERNACLE.

(Page 135.)

In postico¹ autem pariete, novem enim tantum efficiebant sex ejus tabulæ conjunctæ, duas alias tabulas faciunt ex uno cubito divisas. Comme je n'entends pas ce que M. Havercamp veut dire, je ne puis rien dire de sa traduction, ni en profiter. On ne sera peut-être pas plus satisfait de celle de M. d'Andilly, si l'on se donne la peine de la consulter. Sans espérer qu'on juge plus favorablement de celle que je présente, pour donner un sens, au moins à cet endroit, qui convienne à ce dont Joseph parle, j'efface *τεχνας*, et je mets à sa place *εγκς*. Joseph, après avoir dit que les six membrures du fond ne formaient que dix coudées, explique comment celle qui restait fut couverte. Ceux qui ont traduit cet endroit ont cru, autant que je le puis concevoir, qu'il disait que ce vide avait été rempli en refendant une membrure large d'une coudée, et en mettant chaque moitié de cette membrure refendue aux angles de ce fond. Ce vide aurait pu, à la vérité, se remplir de cette façon, mais ç'aurait été en supposant que la cloison de ce fond serait entrée en dedans du tabernacle de l'épaisseur de ces membrures; et dans cette supposition, il n'aurait pas eu exactement trente coudées de longueur. La correction qu'on propose lève la difficulté, et lui conserve sa longueur dans la plus grande exactitude. Les membrures qui composaient la cloison du tabernacle étaient larges d'une coudée et demie: refendues par la moitié, chaque division don-

nait quinze pouces, et il n'en fallait que vingt pour remplir ce que ne fermaient pas les six membrures du fond. Il restait donc dix pouces, qui, partagés également de chaque côté, couvraient l'épaisseur des cloisons du côté du midi et du septentrion. Il y avait un pouce d'excédant de chaque côté; mais outre que c'est un rien, cette cloison pouvait se joindre à celle des deux côtés par un petit débordement.

Avant que de tâcher d'éclaircir ce que l'Écriture et Joseph disent de ces longues pièces de bois couvertes de lames d'or, qui affermissaient le tabernacle des côtés du midi, du septentrion et du couchant, je remarque que les copistes paraissent avoir oublié ici un mot. Car Joseph n'a pas naturellement marqué la longueur de ces longues pièces sans en faire connaître le nombre. Ainsi il faut qu'ils aient omis *ε*, six, entre *πεντε* et *πλητων*: « cinq longues pièces couvertes d'or, longues chacune de six coudées, passaient par ces anneaux. » Cette légère correction, que le sens demande, le rapproche de l'Écriture; mais il s'en éloigne sur le nombre des rangs de ces pièces longues, du moins comme l'on explique ordinairement les versets vingt-six et vingt-sept du vingt-sixième chapitre de l'Exode; car on croit que l'Écriture y en met cinq, et Joseph n'y en reconnaît qu'un.

On est obligé de reconnaître que ces barres de bois de setim, qui affermissaient les côtés du tabernacle au midi et au septentrion, n'étaient pas d'une seule pièce. Outre qu'il eût été peut-être bien difficile d'en trouver de cette grande longueur, leur poids proportionné à leur masse, augmenté par l'or dont elles étaient revêtues, les eût rendues extrêmement difficiles à manier et à porter lorsqu'il eût fallu les mettre et les ôter, dans les différents campements qu'on faisait. Mais en avouant que ces barres ne pouvaient pas être d'une seule pièce, on est obligé de reconnaître que les versets vingt-six et vingt-sept du chapitre vingt-sixième de l'Exode ne sont pas plus décidés pour cinq rangs de barres que pour cinq barres bout à bout. Au contraire, si l'Écriture avait voulu marquer que cinq rangs de barres affermissaient le tabernacle de trois côtés, elle ne se fût pas contentée, ce semble, de dire cinq pièces longues: elle eût ajouté cinq rangs de pièces longues; car, quand on dit *cinq* de quelque chose, cela signifie naturellement, non leur rang, mais leur nombre.

On ne voit pas bien ce que Moïse ordonne dans le verset vingt-huitième du chapitre vingt-sixième, et ce qu'il répète dans le trente-troisième du chapitre trente-sixième. Il ne paraît pas que ce soit: ² « Il y aura, dans l'épaisseur

¹ ... δὲ στερεὺς πικρὺν τὰς κίονας ἐκ πλεονῶν τετραμήνους.

² Le P. Calmet.

des planches de la clôture, une barre qui perce-
ra d'un bout à l'autre. » Et ce que croient quel-
ques savants, qu'il y avait un bâton dans l'é-
paisseur des planches, qui perceait depuis un
bout de la cloison jusqu'à l'autre, est peu vrai-
semblable. Ce n'est, ce semble, qu'une espèce
de récapitulation de ce que Moïse avait réglé
dans les versets vingt-six et vingt-sept, dans les-
quels, regardant ces cinq barres comme n'en
faisant qu'une par leur union bout à bout, il
dit : « Et cette longue pièce ira par le milieu
du tabernacle, d'une extrémité à l'autre. »

Ce qu'on objecte, qu'une seule longue pièce
n'eût pas assuré suffisamment le tabernacle
contre la violence du vent, n'est pas ce qu'on
peut opposer de plus fort contre le sentiment de
Joseph. Ces membrures, qui faisaient la cloison
du tabernacle, se tenaient les unes aux autres
par des tenons ou par des rainures, elles
étaient affermies par les tenons qui entraient
dans leurs bases, les quatre côtés de cette cloi-
son s'appuyaient mutuellement; ainsi il n'y
avait rien à craindre de la violence des vents.
La plus forte objection qu'on puisse faire, est ce
que l'Écriture dit¹, qu'il y avait aussi cinq
longues pièces au côté du tabernacle qui re-
gardait la mer. Car comme il n'avait que dix
coudées de largeur, une seule pièce pouvant se
porter d'un bout à l'autre, et le rendre plus
ferme que cinq jointes bout à bout, il est bien
probable que c'est plutôt les rangs de ces pié-
ces que leur nombre que l'Écriture marque
dans ce verset. Mais peut-être qu'une méprise
de copistes, dont Dieu n'a pas toujours jugé à
propos de préserver la sainte Écriture, surtout
dans les choses indifférentes, fait toute la force
de l'objection. Il arrive souvent, quand on écrit
de suite deux chiffres de la même valeur, de
continuer, si un troisième suit, à transcrire le
caractère qui forme les deux premiers, au lieu
de celui qui marque le dernier. Ainsi, les co-
pistes ayant transcrit deux fois dans les versets
vingt-six et vingt-sept ² cinq, ont pu continuer
à le transcrire. Mais sans vouloir assurer qu'ils
ont fait cette faute dans les manuscrits sur les-
quels nos Bibles hébraïques ont été imprimées,
on peut dire avec quelque confiance qu'ils en
ont fait une dans le manuscrit dont se servait
Joseph; car il est à présumer qu'il n'eût pas dit
qu'il n'y avait qu'une longue pièce pour affer-
mir le fond occidental du tabernacle, si son ma-
nuscrit y en eût mis cinq.

La savante société qui a composé l'Histoire
universelle du monde, ne paraît pas présenter

exactement ³ la pensée de Joseph, lorsqu'elle
lui fait dire « qu'on tirait le second voile les
jours solennels, pour que le peuple pût aper-
cevoir le voile intérieur et ses ornements. »
L'historien juif dit seulement « afin qu'on
puisse voir, » sans déterminer quoi.

Philon prétend ⁴ que ce voile empêchait de
voir dans le Saint; mais son sentiment ne peut
pas contrebalancer l'autorité de l'historien juif⁵,
du moins par rapport au second temple. Philon
n'alla peut-être jamais à Jérusalem, et Joseph,
en qualité de prêtre, a pu entrer plusieurs fois
dans le Saint, et par conséquent voir la manière
dont ce voile était tendu au-devant. M. Saurin
a cependant préféré l'historien de Moïse ⁶ à ce-
lui de la nation, Philon à Joseph. Il prétend
même qu'il est « comme démontré par un pas-
sage de l'Évangile que le sacrificateur, officiant
dans le second temple, était hors de la portée
des yeux du peuple. » Loin que le passage de
l'Écriture qu'indique M. Saurin fasse comme
une démonstration de son sentiment, il ne lui
donne pas le moindre degré de vraisemblance.
« Le peuple, dit saint Luc ⁷, attendait Zacharie,
et il était surpris de ce qu'il restait dans le
temple. » Mais cette surprise du peuple ne
prouve pas qu'il ne pût pas porter sa vue dans
le temple; car l'Esprit bienheureux qui appar-
ut au père de saint Jean-Baptiste put bien se
faire voir à ce saint homme, et demeurer invi-
sible par rapport au peuple; de même que le
prophète Élisée voyait la montagne sur la-
quelle il était ⁸ entouré de chevaux et de chars
enflammés, quoique son ministre n'y vit rien.

C'est sans doute une faute d'impression, ou
une légère distraction, que ce que le même
critique dit, qu'il n'y avait que dix planches,
comme il s'exprime, du côté du midi du taber-
nacle, et autant du côté du septentrion. Mais il
semble que ce qu'il ajoute, que le voile qui ser-
vait de porte au tabernacle, et qui était destiné
à séparer le vestibule d'avec le Saint, avait pro-
bablement trente coudées de longueur, ne vient
ni de l'une ni de l'autre source. (GILLET.)

REMARQUE III.

LE TOIT DU TABERNACLE NE FINISSAIT POINT
EN ANGLE.

(Page 137.)

M. d'Andilly, et plusieurs autres savants,
ont fait représenter le toit du tabernacle

¹ *Erod.*, xxxvi, 32.

² *Erod.*, xxvi, 26 et 27; xxxvi, 31 et 32.

³ Tom. II, pag. 469.

⁴ *Vit. Mos.*, pag. 667.

⁵ Joseph, *Antiquités Juives*, l. III, chap. vi, num. 4.

⁶ *Discours* 54.

⁷ Chap. i, v. 21.

⁸ *IV Rois*, chap. vi, v. 17.

en angle, à peu près comme le sont ceux de nos maisons ; et le Père Lamy prétend prouver qu'il était ainsi : 1^o parce que les eaux n'eussent pas pu s'écouler lorsqu'il tombait de la pluie, s'il avait été en terrasse ; et en second lieu, par l'autorité de Joseph.

Il ne pleuvait presque jamais en Égypte, et très-rarement dans le désert où les Israélites errèrent pendant quarante ans, et la plus légère pente suffisait pour que le peu d'eau qui tombait sur le tabernacle pût s'écouler. Joseph peut avoir cru que son toit était en angle : ce pouvait être le sentiment des Juifs de son temps ; mais l'historien ni ses contemporains n'avaient jamais vu non plus que nous le tabernacle, et la tradition n'avait pas, bien probablement, conservé la mémoire d'une circonstance si peu intéressante pendant environ quinze cents ans. Il n'y a que l'Écriture qui eût pu leur apprendre ce qu'ils en pouvaient penser. Nous l'avons comme eux, et la longueur qu'elle donne aux couvertures du tabernacle ne comporte pas un toit en angle ; les plus longues étaient de trente coudées, et l'étendue qu'elles devaient couvrir était également de trente coudées ; car le tabernacle en avait de hauteur dix, et autant de largeur. Si l'on suppose son toit en angle, l'élévation qu'on lui donnera au-dessus de ces deux côtés, quelle qu'elle soit, en augmentera le contour, et les couvertures longues de trente coudées ne pourront le prendre.

Le passage de Joseph que le P. Lamy cite¹ pour prouver que le toit du tabernacle était en angle, n'est rien moins que concluant ; car, comme il n'y donne, après l'Écriture, que trente coudées aux plus longues couvertures, il n'a pu dire que le toit du tabernacle fût en angle. Soit qu'il y ait quelque chose de dérangé dans son texte, soit qu'il n'ait pas assez développé sa pensée, j'avoue volontiers que je ne vois pas bien ce qu'il veut dire. Mais, quoi qu'il en soit de son sens, comme c'est des couvertures, considérées depuis l'entrée du tabernacle jusqu'à son fond opposé, qu'il parle, il ne peut avoir de trait à la forme de son toit ; car la figure du toit d'un bâtiment ne se règle pas par ses bouts, mais par ses côtés.

C'est un écart que d'expliquer ici les versets douze et treize du vingt-sixième chapitre de l'Exode ; mais j'espère qu'on ne m'en fera pas un crime, si je suis assez heureux que d'en avoir bien développé le sens, qui me paraît l'être peu dans nos traductions françaises. D'ailleurs, cet écart est en quelque sorte nécessai-

re, pour éclaircir ce que Joseph dit ou a dû dire des couvertures du tabernacle. « Ce qui sera excédant des couvertures du tabernacle, la moitié d'une couverture, débordera à chacun de ses bouts, une coudée de ce côté-ci, et une coudée de ce côté-là². Ce qui excédera dans la plus grande longueur des couvertures du tabernacle pour le couvrir, excédera à ses deux bouts. » On reconnaît, dans cette traduction littérale de l'hébreu, la coutume de l'Écriture, de représenter quelquefois les choses sous différentes faces. En réunissant ces différents points de vue en un seul, nous dirions dans notre langue : « Comme chaque couverture est large de quatre coudées, dix jointes ensemble en donnent quarante, qui est la distance de l'entrée du tabernacle depuis la terre jusqu'au bout du côté du couchant. Mais, en y ajoutant une onzième couverture, leur longueur excédera celle du tabernacle de quatre coudées. On partagera cet excédant, et on en donnera la moitié à un de ses bouts et l'autre moitié à l'autre. » On ne voit pas pourquoi les couvertures débordaient de deux coudées à chacun des bouts du tabernacle, tandis qu'elles ne faisaient que toucher la terre des côtés du midi et du septentrion. Mais puisque Dieu l'avait ainsi ordonné³, ce n'était pas certainement sans raison, quoi qu'on ne l'aperçoive pas.

On relevait, en tout ou en partie, ce qui couvrait la nuit l'entrée du tabernacle ; afin qu'un prêtre pût y entrer soir et matin pour accommoder les lampes du chandelier, entretenir le feu sur l'autel des parfums et y jeter de l'encens. Ce que Joseph dit, qu'un des voiles de l'entrée du tabernacle ne la couvrait qu'à moitié, donne lieu de penser qu'il croyait qu'on ne relevait aussi que la moitié de la couverture qui la fermait. Pour donner quelque idée de ce que cela faisait, il le compare à ce qu'il appelle *αιτωμα* et *παστα*, mais nous n'en sommes pas plus savants ; car on ne connaît guère ce qu'il entend par le premier, et le second pouvait signifier un lit ou un devant de porte ; on ne sait lequel des deux sens il lui donne. (GILLET.)

REMARQUE IV.

DE L'ARCHE ET DES CHÉRUBINS.

(Page 137.)

Je ne me souviens pas d'avoir vu aucune estampe de l'arche qui représente son couvercle

faute de copiste pour *אממון* (*אמון*) ; car, le tabernacle n'étant long que de quarante coudées d'un de ses bouts à l'autre, les couvertures, qui en avaient quatre de plus, débordaient nécessairement de plus d'une coudée de chaque côté.

³ *Exod.*, xxvi, 9.

¹ Pag. 564, c. d.

² On explique *mizze* (*מִצֵּה*), répété deux fois par *hinc* et *illinc*, de ce côté-ci, et de ce côté-là ; et l'on ne peut convenir que ce ne soit son sens ordinaire ; mais il ne l'a pas ici, où il faut reconnaître qu'*אממון* (*אמון*) y est par une

sans qu'il déborde. Si j'ai bien pris la pensée de Joseph, il croyait qu'il ne débordait pas. L'Écriture n'entre pas dans ce détail, mais elle fait régner un cercle d'or autour de l'arche, dont Joseph ne dit rien.

Moïse se contente de nous apprendre qu'il fit faire par l'ordre de Dieu deux chérubins, pour être mis de chaque côté de l'arche. Ceux du tabernacle étaient d'or frappé au marteau. Ceux que Salomon fit faire¹ n'étaient que de bois d'olivier, mais revêtus du même métal. Il eut sans doute des raisons pour cela, mais l'Écriture ne les marque pas, et Joseph, qui dit² qu'ils étaient tout d'or, *ολοχρυσου*, le contredit : le secret qu'elle semble, si j'ose m'exprimer ainsi, affecter sur la figure des chérubins, n'a servi qu'à irriter la curiosité de ses interprètes. Mais après de grandes et pénibles recherches, beaucoup de conjectures hasardées, bien des fatigues essuyées, on s'est trouvé au même point dont on était parti, et on ne sait des chérubins qui étaient sur l'arche que ce qu'on en lit au verset vingtième du vingt-cinquième chapitre de l'Exode. Philon³ les appelle des oiseaux. Mais il ne faut peut-être pas prendre son expression à la lettre, et il peut n'avoir voulu dire rien autre chose sinon qu'ils avaient des ailes. Joseph les appelle des animaux ailés. Mais, sans se fatiguer dans des recherches inutiles, rien ne paraît plus sage que de s'en tenir à ce qu'il dit, que personne ne peut ni concevoir ni dire comment les chérubins étaient faits.

Le P. Lamy prétend⁴ que les savants qui ont fait représenter les chérubins de l'arche se sont trompés ; que, comme ils ne la touchaient dans le temple de Salomon que de l'extrémité de leurs ailes, ils étaient dans la même position par rapport à l'arche. Ce savant appuyait probablement sa censure sur le dix-huitième verset du chapitre vingt-cinquième de l'Exode. Il est vrai que Dieu y ordonne de mettre deux chérubins à l'extrémité de l'arche ; mais, outre que cette expression, *à l'extrémité de l'arche*, ne décide point absolument si c'était proche ou dessus, la fin du verset dix-neuvième les met expressément dessus. « Vous ferez les chérubins sur ses deux extrémités⁵. » Je ne trouve point dans le Pentateuque ce que Joseph assure, que Moïse dit avoir vu les chérubins représentés au trône de Dieu. Comme cependant on ne voit pas ce qui aurait pu le porter à blesser la vérité, ne serait-ce point dans le verset dixième du chapitre vingt-quatrième de l'Exode qu'il aurait cru

le voir ? L'Écriture dit que, Moïse étant allé sur la montagne avec les soixante-dix vieillards, ils virent le Dieu d'Israël, et comme un parquet de saphir sous ses pieds. Mais il faudrait pour cela supposer qu'il lisait, dans son exemplaire, séraphins au lieu de saphir, et qu'il croyait que ces deux mots sont synonymes, comme en effet l'Écriture emploie quelquefois l'un pour l'autre. Et quand Dieu dit à Moïse qu'il lui parlera de dessus le propitiatoire, d'entre les deux chérubins, l'Écriture ajoute⁶ : « qui sont dessus l'arche du témoignage. » C'est le sens qu'y ont vu Joseph et Philon, et il ne serait pas difficile de faire voir que le voile du Saint des saints n'aurait pas pu envelopper, comme l'Écriture l'ordonne⁷, l'arche et les deux chérubins, si, comme le savant oratorien le prétend, ils eussent touché d'une de leurs ailes un des côtés du tabernacle, et couvert de l'autre le propitiatoire : mais cette discussion serait étrangère à Joseph. (GILLET.)

REMARQUE V.

DE LA TABLE ET DES PAINS DE PROPOSITION.

(Page 159.)

Il paraît décidé aujourd'hui que la table qui est représentée dans les bas-reliefs de l'arc de triomphe de l'empereur Tite, ne répond pas à la description que fait l'Écriture de celle qui était dans le tabernacle. Ce n'est point celle que Joseph décrit ici. Le détail dans lequel il entre, la comparaison qu'il en fait avec celles de Delphes⁸, de ses pieds avec ceux des lits des Doriens, demandent que ce soit de la table qu'il avait vue dans le temple d'Hérode qu'il parle. M. Reland prétend qu'elle était toute plate. Elle peut être représentée ainsi dans l'estampe des bas-reliefs de l'arc de Tite, qu'on lui avait envoyée de Rome ; mais celle dont nous avons la description dans l'Écriture et dans Joseph avait un rebord. Ses pieds peuvent aussi ressembler à ceux de quelque animal, comme l'assure ce savant ; mais ce qu'il ajoute, que c'est le sentiment de Joseph, n'est pas conforme à la vérité. Il insiste sur ces mots, *τελειως απηρτισμενοι*, qu'il prétend signifier que les pieds de la table d'or ressemblaient à de véritables pieds d'un animal. Joseph se serait donc expliqué bien mal, de ne pas dire aux pieds de quel animal, d'homme, de quadrupède ou d'oiseau ils ressemblaient. La version de saint Gélénus peut

¹ III Rois, xxvi, 25, 28.² Antiq. Juiv., l. VIII, chap. III, num. 5.³ Vit. Mos., pag. 668, c. De Profug., pag. 465. a.⁴ De tabernac. Mos., pag. 461.⁵ HAL SCHENÉ KETSÔTHAV (על שני קצותיה). L'auteur de la Vulgate n'a pas traduit cela.⁶ Vers. 22.⁷ Nombres, iv, 5.⁸ Les tables dont parle Joseph pouvaient être celles du temple de Delphes, comme l'a cru M. d'Andilly ; mais il ne le dit pas.

présenter le sens que M. Reland lui prête ; mais le grec dit seulement « parfaitement semblables aux lits des Doriens. » Pour justifier la conjecture, il eût fallu prouver que les pieds des lits de ces peuples représentaient ceux de quelque animal.

L'Écriture ne marque point quand ni comment les pains de proposition étaient cuits. Ils l'étaient, du temps de Joseph, la veille du sabbat : c'est un fait qu'il n'a pu ignorer, et dans le récit duquel il n'a eu aussi aucune raison de blesser la vérité. Cependant un critique prétend l'infirmer, parce que l'Écriture dit¹ qu'Abimélech mit devant le Seigneur des pains chauds, à la place de ceux qu'il venait de donner à David. Comme le grand prêtre n'avait pu les cuire la veille, ne sachant pas qu'il serait obligé de donner le lendemain à David ceux qui étaient exposés devant le Seigneur, tout ce qu'il put et dut faire fut d'en faire cuire promptement d'autres, et de les mettre devant le Seigneur, sans s'arrêter à les laisser refroidir, pour ne pas transgresser le commandement que Dieu avait fait² qu'il y en eût toujours d'exposés en sa présence. Joseph dit qu'il y avait une cassolette avec de l'encens sur chaque pile des pains de proposition, et il est en cela conforme à l'Écriture³. Le P. Calmet, après avoir remarqué que quelques interprètes y joignent du vin, ajoute⁴ : « Mais l'Écriture ne parle que de sel et d'encens. » Il est vrai que Philon⁵ a cru qu'on exposait des pains et du sel devant le Seigneur ; mais je ne trouve point que l'Écriture le dise, et le savant interprète ne cite aucun endroit où Dieu l'ordonne. M. Saurin (*Discours* 54) prétend que Philon dit, dans la Vie de Moïse, qu'il y avait sur la table de proposition des pains de sel. La version de saint Gélénus, *panes cum sale*, peut l'avoir trompé. Mais Philon dit des pains et du sel, ἀρτοι καὶ σάλει; et si ce savant s'était donné la peine de consulter le Traité de la Vie contemplative de cet auteur, il eût trouvé : « Les pains sont sans levain, et le sel sans mélange. » (p. 902.)

J'ai été obligé de paraphraser, en quelque sorte, dans ma traduction, ce que Joseph dit de la manière dont les bâtons qui servaient à porter la table des pains de proposition étaient arrêtés dans leurs anneaux ; mais la liberté est bien excusable, si elle développe le sens de cet endroit, qui est très-obscur. Je suppose ces bâtons carrés dans leur partie qui restait dans les anneaux : ce qui y entraît ou en sortait pouvait être tourné comme le P. Lamy les a fait

représenter, mais de manière que du côté qu'ils ne pouvaient sortir de leurs anneaux, leur grosseur fût telle qu'ils pussent passer entre les crochets ou les languettes que Joseph suppose dans la table et dans ses pieds. Je conçois enfin, qu'à l'endroit où ces bâtons devaient s'arrêter il y avait deux rainures, auxquelles répondaient deux languettes, dont l'une était attachée au-dessous de la table, et l'autre à l'anneau où ils rentraient ; que leur partie qui était carrée, n'était rainée qu'à la moitié, quand ce qui ne l'était pas était arrivé jusque-là ; les languettes ou les crochets du dessous de la table l'arrêtaient là, et l'empêchaient d'aller plus loin. (GILLET.)

REMARQUE VI.

DU CHANDELIER D'OR.

(Page 139.)

On croit que le chandelier était d'or travaillé au marteau. Si c'est le sens de ΜΙΚΣΧΑ (ΜΙΚΣΗ), on ne peut disculper Joseph, ou d'avoir peu su l'hébreu, ou d'avoir manqué de respect pour l'Écriture, en s'en écartant, pour dire qu'il était d'or fondu. Mais il y a lieu de douter que le sens de ce mot fût bien déterminé dès le temps où les Septante traduisaient le Pentateuque⁶. Ils le traduisent, au verset trente-un⁷ du vingt-cinquième chapitre de l'Exode, par τετραγώνη, et en deux autres endroits par σπειρήν. Car il n'est guère probable qu'ils eussent varié leur traduction, à moins qu'on ne convint pas alors de ce qu'il signifiait précisément, ou plutôt, peut-être, parce qu'on ne trouvait pas dans la langue grecque de mot qui répondit exactement à ΜΙΚΣΧΑ, et qui signifiait précisément la manière dont les Juifs concevaient que le chandelier avait été travaillé. On pourrait ramener Joseph au premier sens des Septante, en supposant que ses copistes ont transcrit τετραγώνη, au lieu de τετραγώνη, et qu'ils lui font dire par cette méprise que le chandelier était d'or fondu : au lieu qu'il disait, après les Septante et Philon⁸, qu'il était parfaitement bien travaillé, comme sont ordinairement les ouvrages travaillés au tour : dans le sens que nous disons dans notre langue, d'une pensée bonne et juste, qu'elle est bien tournée.

J'ai peine à croire que Joseph, en disant que le chandelier était διακενός, ait prétendu qu'il était creux. L'Écriture ne le dit point, et ce n'est

¹ M. Saurin, *Discours* 54.

² 1, *Rois*, xxi, 4.

³ *Exod.*, xxv, 30.

⁴ *Ibid.* *Lévit.*, xxiv, 7.

⁵ Sur l'*Exod.*, xxv, 30.

⁶ *Vit. Mos.*, pag. 669.

⁷ *Exod.*, xxxvii, 17; *Nombr.*, viii, 4; x, 2. ἀλάτα.

⁸ *Vit. Mos.*, l. II, pag. 510, d. e. Τεχνικὸν καὶ διακενὸν ὄντων ἔργον. Car c'est un ouvrage fini, parfaitement bien travaillé, un ouvrage tout divin.

pas le caractère de l'historien juif de diminuer la richesse des ornements du temple, ni des autres ouvrages de sa nation. On trouve *δίκαιος* : deux fois dans la version des Septante ; la première au verset quatre du psaume vingt-quatre, et la seconde au psaume trente, verset septième. On la traduit ordinairement en ces deux endroits, *sans raison, inutilement*. Avec application, avec recherche, semblent mieux convenir au sujet. Que tous ceux qui font le mal avec application, avec attachement, soient confondus. • Vous haïssez tous ceux qui s'appliquent avec recherche et attachement aux vanités. • C'est peut-être dans ce sens que Joseph dit que le chandelier était *δίκαιος*, était fait avec application et d'un travail recherché. C'est, en effet, la pièce du tabernacle sur laquelle il paraît qu'il y avait le plus d'ornements. Il dit que la ceinture des prêtres était tissée *δίκαιος*, comme la peau du serpent. Le vide et le creux ne conviennent pas à une ceinture, comme le croit un savant ; et ce n'est pas une chose particulière à la peau du serpent d'être creuse ; mais elle est à carreaux, et a des espèces de compartiments, et, sous ce rapport, la ceinture des prêtres pouvait avoir quelque ressemblance avec elle. Peut-être que c'est sous une idée approchante qu'il représente le chandelier, lorsqu'il dit qu'il était *δίκαιος*, c'est-à-dire que le travail en était recherché, qu'il était fait avec application et avec une espèce de superfluité ; que les petites boules, les moulures, les fleurs et les autres ornements dont on l'avait décoré, y formaient comme des espèces de compartiments. Quoi qu'il en soit, le savant ¹, qui lui reproche d'avoir • décidé sans doute témérairement • que le chandelier était creux, ne paraît pas exempt de la faute dont il l'accuse.

Selon la Vulgate le chandelier d'or était dans le tabernacle, du côté du midi. Philon ² et Joseph assurent la même chose, mais ni l'hébreu ni les Septante ne marquent point la place qu'il y occupait. Si l'on était sûr que, quand ces deux auteurs disent qu'il était au midi, ils ont moins exprimé ce qu'on en croyait de leur temps que ce qu'ils lisaient dans leur Bible, on aurait lieu de juger que c'est une déféction dans les manuscrits sur lesquels les nôtres ont été imprimées. Ce qu'on peut regarder comme certain, c'est que telle était la

position du candélabre dans le temple qu'Hérode avait fait bâtir ; car, comme Joseph y était entré plusieurs fois, il ne pouvait ignorer de quel côté ils y étaient placés. On convient que les branches du chandelier étaient en éventail de chaque côté de sa tige, et c'est ainsi qu'elles sont représentées sur les bas-reliefs de l'arc de triomphe de l'empereur Tite ; mais elles n'y sont pas toutes de la même hauteur, car la dernière de chaque côté fait comme un angle avec celle du milieu. Philon ³ les croyait toutes égales ; mais Joseph n'est point entré dans ce détail. Ce qu'il dit en finissant le numéro septième, que le chandelier étant placé obliquement, ses lampes regardaient le lever et le midi, ne se concilie pas avec ce qu'il dit en commençant ce numéro ⁴. Il dit qu'il était proche la cloison du midi, et regardant en face la table ; car, comme elle était, selon lui, au septentrion, il ne pouvait pas la regarder en face, et ses lampes regarder vers le lever et le midi. Il peut ne prendre *κεῖθεν* que pour signifier de côté ; mais il faut encore faire une autre supposition : supposer que ses copistes ont transcrit *μεσημέριαν*, au lieu de *δυσιν* ⁵. Les talmudistes concevaient que les lampes du chandelier regardaient d'un côté le lever, et de l'autre le couchant. Si l'on peut appuyer quelque chose sur leur autorité, c'est la justification de la correction qu'on propose.

C'est un sentiment universellement reçu ⁶, que les lampes du chandelier n'étaient pas allumées pendant le jour. Joseph dit le contraire, mais son témoignage ne peut faire preuve que pour le temple qu'avait fait bâtir Hérode. Les savants anglais, auteurs de l'histoire universelle du monde, prétendent ⁷ que des textes formels de l'Écriture prouvent que ce n'était que pendant la nuit que les lampes du chandelier étaient allumées. Pour ne me point jeter dans un écart sans nécessité, je n'examine que celui du premier livre des Rois ⁸ ; c'est celui qu'on cite comme le plus favorable à ce sentiment. On lit, dans cet endroit, que la lampe n'était pas encore éteinte ⁹ lorsque le Seigneur appela le jeune Samuel. Mais si, des sept lampes du chandelier d'or, on n'en laissait que trois allumées pendant le jour, ce n'est pas une preuve qu'elles ne fussent allumées que pendant la nuit. C'était l'usage du temps de Joseph, et c'est un grand préjugé que cela s'était

¹ Saurin, *Discours* 54.

² *Vit. Mos.*, pag. 669.

³ *Quis divin. rerum*, etc., pag. 311, a. *Ex των κάλων των πιν οι βάπτει τρεις εκπαιδεύειν, εξισχυμένοι αλληλούς.*

⁴ Le P. Salien lui a reproché cette prétendue contradiction, t. II, pag. 257.

⁵ Christ. Ludov. Schlichter de *Lichn. sacro*. Magdebourg, 1740. 40.

⁶ P. Calmet, *Erode*, xxvii, 20.

⁷ Tom. II, pag. 476.

⁸ Chap. iii, vers. 3.

⁹ Soit que les Septante ne fussent pas dans leur exemplaire *יָכַח* (יָכַח), soit qu'ils ne crussent pas que ce mot signifiait toujours *éteindre*, ils l'ont rendu par *επικερασθῆναι*, avant que la lampe fût accommodée.

toujours observé ; car on sait que l'attachement respectueux que les Juifs ont toujours eu pour leurs cérémonies religieuses, ne leur permettait pas d'y rien ajouter, ou d'en retrancher quelque chose. Hécatée dit, dans Eusèbe¹, qu'il y avait un feu perpétuel sur l'autel et dans le chandelier; et Dieu ordonne si expressément en deux endroits que ces lampes brûlent toujours en sa présence, qu'on est surpris qu'on puisse dire qu'on les éteignait le matin. Ce qui peut y avoir donné occasion, c'est ce qu'on lit au verset vingt-unième du vingt-septième chapitre de l'Exode : *ut usque mane luceat coram Domino* : afin qu'elles brûlent jusqu'au matin devant le Seigneur. Mais l'auteur de la Vulgate ou ses copistes ont omis jusqu'au soir, qu'ont l'hébreu et les Septante ; et ont ajouté *luceat*, qui n'est ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux textes. Car voici ce que porte l'hébreu : « Vous ordonnerez aux enfants d'Israël de vous apporter de l'huile la plus pure... afin que les lampes brûlent toujours, TAMID (תמיד)... Aaron et ses enfants les accommoderont soir et matin. » Il est à remarquer que, des trois endroits où Dieu ordonne que les prêtres aient soin d'entretenir les lampes, l'Écriture ne se sert dans aucun² des mots *allumer* (להט LIHET, קדח KADAH), ou *éteindre* (כבה CABA), mais de HETIB (הטיב), *accommoder bien*, *approprier*, ou de HARAC (ערך), *arranger, accommoder*. (GILLET.)

REMARQUE VII.

DE L'AUTEL DES PARFUMS, ET DE CELUI DES HOLOCAUSTES.

(Page 159.)

« Cet autel était revêtu d'une lame de cuivre fort mince. » (*M. d'Andilly*.) Joseph ne dit point de quel métal était cette lame, et l'Écriture dit trop expressément qu'elle était d'or pour qu'il ait voulu la faire de cuivre. Il dit seulement qu'elle était στερεα ; mais aurait-il dit qu'une lame forte ou solide couvrait l'autel des parfums, sans marquer de quelle matière elle était ? Les copistes ont pu transcrire στερεα par négligence, au lieu de χρυσια. Le P. Calmet fait concevoir aux Septante³ et à Joseph qu'il y avait par-dessus l'autel des parfums un brasier adhérent ; mais l'expression de l'historien juif, ni celle des Septante, ne donne aucun lieu de le croire. Il semble même que les Septante, en se servant d'un terme diminutif⁴ pour rendre ce que l'Écriture appelle GAG (גג), aient voulu faire entendre que c'était

quelque chose de petit, qu'on pouvait ôter et mettre facilement. Un savant d'Allemagne⁵ croit que c'était une cassolette. Une cassolette est en effet très-propre pour brûler des parfums dans un appartement. On l'ôte quand on veut, sans rien déranger, soit pour en ôter la cendre, soit pour la nettoyer.

L'élégant traducteur se brouille encore un peu quelques lignes plus bas ; car après avoir dit qu'à l'entrée du tabernacle était un autre autel, couvert aussi d'une lame de cuivre, il ajoute : « Il était enrichi d'or par-dessus. » Pour moi, je change la virgule qui est après κακοσμημενος, pour la mettre devant, et j'efface la dernière lettre d'εμφερης. Ομοιωσ τω χρυσω, κακοσμημενος χαλκαις λεπτιν, εχρησθημενος δικτυω την εσχαραν εμπερη : « couvert de lames de cuivre, comme l'autel des parfums l'était de lames d'or, et ayant un foyer semblable à un filet. » La comparaison un peu étranglée que Joseph fait entre les deux autels ne tombe pas sur la matière dont ils étaient couverts, cela est clair, mais sur ce qu'ils étaient couverts en général de lames.

Il me semble qu'on a pris KÉRÉN (קרן) trop à la lettre lorsqu'on l'a traduit par *cornes*. L'Écriture se sert de ce mot pour exprimer l'éclat qui brillait sur le visage de Moïse lorsqu'il descendit de la montagne après avoir conversé avec Dieu, et les peintres n'ont pas manqué de transformer en cornes ces rayons de gloire : mais cet endroit prouve que KÉRÉN ne signifie quelquefois que ce qui s'élève, saillit, s'avance : et c'est un grand préjugé que, quand l'Écriture dit que Dieu ordonna à Moïse de faire des KARNOTH (קרנות) aux quatre cornes des autels des parfums et des holocaustes, ce n'étaient pas des cornes proprement dites qu'il commandait qu'on élevât dessus comme on le représente ordinairement, mais qu'on fit déborder, saillir leurs angles.

Philon, après avoir dit que, dans le sacrifice que le grand prêtre offre pour lui-même, il arrose les cornes de l'autel des parfums, ajoute : « Car il est quadrangulaire. » Cela ne s'ensuit pas s'il a pris cornes dans son sens propre. car un autel pourrait avoir quatre cornes et n'être pas carré. Pour conclure juste, il a dû n'entendre que des angles par cornes. En effet, un autel qui a quatre angles est nécessairement carré. *De Victim.*, p. 845.

On a dit autrefois *corne* en français pour *angle* : et il y a encore des provinces en France où le peuple dit les cornes de la table, les cornes de l'autel. Ce qui semble autoriser le soupçon que j'ai que les deux autels du temple

¹ *Præparat. Evang.*, l. IX, chap. IV.

² *Erod.*, xxvii, 20 ; xxx, 7 ; *Lévit.*, xxiv, 2.

³ *Erod.*, xxx, 5.

⁴ *Εσχαρδα*.

⁵ *Mém. Trévoux*, 1718, pag. 74 ; *Act. Lipsic.*, 1715.

n'avaient pas ces cornes, dont presque toutes les estampes qu'on en a fait graver décorent leurs angles, c'est que Joseph ne paraît pas les avoir connues; du moins n'en parle-t-il point. Il rapporte dans la suite ¹ les cérémonies qu'il fallait observer dans les sacrifices qu'on offrait pour les péchés d'ignorance : ce sont les mêmes que celles que l'Écriture ² prescrit. Mais c'est ἐξῆς, *allongement, extension, saillie*, qu'il appelle cette partie de l'autel sur laquelle le prêtre devait mettre du sang avec le doigt. Il avait vu plusieurs fois l'un et l'autre autel, et il ne pouvait ignorer que l'hébreu et les Septante désignent cette partie de l'autel que le prêtre devait arroser de sang, par un terme qui signifie ordinairement corne : pourquoi en aurait-il employé un qui ne présente pas cette idée, si ce n'est qu'il n'y avait rien sur ces autels qui la fit naître? Il est vraisemblable qu'il a voulu corriger l'erreur à laquelle la version des Septante donnait lieu; car, s'il avait vu que des cornes s'élevaient aux quatre angles de ces autels, aurait-il rejeté un mot qui l'exprime si bien, et qui était consacré par l'usage qu'en avaient fait ces interprètes, pour lui en substituer un qui ne signifie rien de semblable?

Je n'ai pas remarqué que ἐξῆς se trouve plus de deux fois dans l'Écriture. Saint Luc s'en sert dans les Actes des apôtres, mais dans un sens qui ne donne aucune lumière pour fixer celui dans lequel Joseph l'emploie ici : les Septante l'ont employé, pour rendre ce que l'Écriture appelle KÊN (קֵן), au trente-neuvième chapitre de Job, verset vingt-sept ³ : « L'aigle s'élèvera-t-il à votre ordre, et mettra-t-il son aire dans des rochers élevés? » Ce mot, qui veut dire proprement *dent*, signifie plutôt ces avances qu'on voit dans des rochers escarpés que leur sommet même. Ce sont comme des espèces de pierres d'attente que la nature a ménagées aux aigles, pour y faire leurs aires et s'y reposer. C'est, ce semble, dans un sens analogue que Joseph dit que le prêtre arrosait de sang cette partie de l'un et de l'autre autel que l'Écriture appelle KÉRÉN. Dans la description qu'il fait de l'arche ⁴, il remarque que son couvercle était joint si exactement, et était si égal de tous côtés au corps de l'arche, qu'aucune avance n'en déparait la beauté.

Je ne dois pas dissimuler que, quand il raconte qu'Adonias se cacha ⁵ dans la crainte de Salomon, il dit qu'il embrassait les cornes, κερατων, de l'autel des holocaustes ⁶. Mais il faut remarquer qu'il ne dit pas que ce qu'Adonias em-

brassait s'élevât au-dessus de l'autel, προεχεν; mais qu'il se sert de προεχεν, qui signifie naturellement s'avancer, saillir. C'était apparemment la coutume des Juifs d'appeler cornes les angles saillants de l'un et de l'autre autel; et c'est peut-être pour s'accommoder à cet usage que Joseph se sert de cette expression dans un endroit où il ne s'agissait pas d'en donner une connaissance exacte. Mais pourquoi ne se sert-il point du mot de cornes ici, où il s'agit de donner une idée juste de ces autels, et, lorsqu'il décrit le sacrifice pour les péchés d'ignorance ⁷, dit-il que le prêtre arrose de sang le saillant de l'autel, των γωνιων της εξῆς, si ce n'est pour prévenir l'erreur que ce terme pourrait causer?

C'est à M. Havercamp qu'on est redevable de l'avoir réconcilié avec l'Écriture. On lui faisait dire : « Au près de cet autel étaient des entonnnoirs, des fioles, des encensoirs, des coupes, et autres vases nécessaires pour le service divin : et tout cela était d'un or très-pur; » et l'Écriture dit ⁸ que tout ce qui était à l'usage de l'autel des holocaustes était de cuivre. Les vaisseaux que l'Écriture dit être d'airain, étaient des chaudrons, des pincettes, des fourchettes et des brasiers. Mais ce n'est point cela que Joseph dit avoir été d'or : c'étaient des flacons, des encensoirs et des coupes, toutes choses destinées pour l'intérieur du tabernacle, et qui ne servaient pas à l'autel des holocaustes. Le nouvel éditeur confirme la correction qu'il a été obligé de faire dans le texte de son auteur, pour le rétablir par l'autorité de quelques manuscrits et par celle de l'ancien interprète.

(GILLET.)

REMARQUE VIII.

DES HABITS DES PRÊTRES, ET DE CEUX DU SOUVERAIN PONTIFE.

(PAGE 112.)

La pièce de l'habillement des prêtres qu'on traduit ordinairement par caleçon était, d'après un passage de l'Écriture ⁹, de lin, en hébreu BAD (בד), et, d'après un autre ¹⁰, de lin tissu de byssus, en hébreu HABBAD SCHESCH MOSCHZAR (הבד שש כשור). Joseph fait ce vêtement de lin dans quelques traductions. Il semble, au contraire, qu'il dise qu'il était de byssus. Il est certain qu'il l'y fait entrer; mais, de la manière dont il s'exprime, je ne sais s'il veut dire qu'il en fût tout, ou qu'il en était seulement tissu.

¹ Chap. ix, num. 5.

² Lévit., iv.

³ Et in arduis ponet nidum suum. Vulg.

⁴ Κατ' οὐδ' ἐπεσον μερὶς ἐξῆς καὶ οὐκ ἐπὶ κεφαλῇ καὶ οὐκ ἐπὶ ποσσίν.

⁵ 5, Rois, i.

⁶ Antiq. Juiv., l. VII, chap. xv, num. 6.

⁷ Chap. ix, num. 5, chap. x.

⁸ Exod., xxvii, 3.

⁹ Exod., xxviii, 42.

¹⁰ Ibid., xxxix, 28.

L'Écriture, en disant qu'il était de lin et de *schesch*, a voulu bien vraisemblablement marquer que le premier était la chaîne, et le second la trame, et Joseph ne veut peut-être dire que cela. Mais il ne fait pas le caleçon des prêtres fendu par le côté depuis le milieu de leur hauteur, comme l'a cru le P. Calmet. Il dit seulement qu'il était fendu au-dessus du milieu, et qu'il s'attachait vers les reins.

L'auteur de la Vulgate, en traduisant le verset quarantième du vingt-huitième chapitre de l'Exode, fait de lin la robe que les prêtres mettaient par-dessus le caleçon. L'hébreu et les Septante ne marquent point de quoi elle était faite. Elle est de byssus au verset vingt-cinquième du trente-neuvième chapitre de la Vulgate, et de lin tissu de *schesch* dans l'hébreu. Joseph semble dire quelque chose de semblable, autant que j'en puis juger au travers de l'obscurité dans laquelle il enveloppe sa pensée : « Le prêtre met dessus une robe de lin d'un double tissu de byssus. »

Joseph, qui a été suivi en cela par saint Jérôme¹, dit que *khethon* (כֶּתֶן) signifie de lin : c'est le sujet d'une censure que fait M. Le Clerc² de l'un et de l'autre écrivain. Que ce mot n'ait pas de sens dans l'hébreu de la Bible, cela ne suffit pas pour la justifier ; car Joseph ne dit pas qu'il signifie cela dans l'Écriture sainte, et des mots que Moïse a pris dans un sens ont pu en avoir un plus étendu dans l'usage ordinaire. Ils conservent rarement dans la suite des temps celui qu'ils avaient dans leur origine ; et כֶּתֶן (כֶּתֶן), qui, du temps du législateur des Juifs, ne signifiait que la robe des prêtres, a pu, après bien des siècles, marquer la matière dont elle était faite. Le critique prétend qu'on ne parlait plus hébreu en Judée du temps de Joseph. Sans le contester, quelque langue qu'on y parlât alors, il dit : *Nous appelons le lin khethon* ; et cette expression marque que c'était le nom que les Juifs donnaient de son temps à cette plante ; et il est ridicule de dire que Joseph n'ait pas su sa langue maternelle.

J'ai observé, dans la remarque huitième³, que le P. Calmet⁴ croit que la ceinture des prêtres était creuse. M. Pelletier avait soutenu ce sentiment en 1705, dans les journaux de Trévoux⁵. L'un et l'autre s'appuient sur ce que Joseph dit ici ; mais ces savants n'ont pas, ce semble, bien pris sa pensée : la comparaison qu'il fait de la ceinture des prêtres avec la peau

d'un serpent doit avoir pour terme quelque chose qui lui soit particulier, et qui ne convienne qu'à elle ; et d'être creuse, d'être vide, lui est commun avec la peau de tous les autres animaux ; ce qui lui est particulier, c'est qu'elle est comme tissée à carreaux, et que c'est comme un ouvrage de marqueterie. Tel pouvait être le tissu de cette ceinture, à peu près comme notre linge ouvré. La manière dont l'ancien interprète a traduit *δίκτυος* est favorable à cette conjecture ; car en le rendant par *varie ita contextam*, il paraît que c'était la variété de sa tissure que Joseph avait voulu désigner par ce terme.

M. Gousset⁶ et le P. Calmet s'étaient fait une idée assez singulière de l'éphod. Cet ornement n'avait, selon eux, ni corps ni manches pour passer les bras. « C'était une espèce d'étole, comme s'exprime le P. Calmet, qui pendait du col, et qui servait à ceindre l'habit de dessus du grand prêtre⁷. » Mais l'idée paraît également peu juste dans le lexicographe et le commentateur. La ceinture que l'Écriture donne au souverain pontife, comme aux simples prêtres, suffisait pour resserrer leur robe⁸, et elle ne marque pas que l'éphod servit à cet usage. On ne conçoit pas qu'une étole eût pu resserrer la robe du grand prêtre, qu'en croisant par devant sur sa poitrine : et, dans cette supposition, comment y aurait-on pu placer le rational ? Ces savants ne peuvent pas donner moins de huit à dix pouces à chaque côté de leur étole ou de leurs bretelles : le rational en avait dix en tous sens, et il y a beaucoup d'hommes dont la poitrine n'a pas dix-huit pouces de largeur. Enfin, le rational ne devait pas être séparé de l'éphod⁹, et le grand prêtre eût été nécessairement obligé de le séparer d'un de ses côtés, du moins lorsqu'il déposait ses ornements pontificaux ; ou bien il faut dire qu'il n'était attaché qu'à un de ses côtés, ce qui ne paraît pas pouvoir se concilier avec le verset précédent.

Joseph donne des manches à l'éphod, et l'Écriture n'en dit rien. Mais elle n'entre pas dans tous les détails que notre curiosité souhaiterait. Les Juifs peuvent lui en avoir donné dans la suite. Joseph avait sans doute vu cet ornement plusieurs fois, et il n'y a pas apparence qu'il eût voulu s'écarter de la vérité dans un fait qui devait lui être de la dernière indifférence. Tout ce que peut-être on peut lui reprocher justement, c'est qu'en décrivant celui que

¹ *Epist. Fabiol.*

² *Quæst. Hieron., quæst. v, pag. 128.*

³ Suivant l'édition du P. Gillet, c'est en effet dans la Remarque VIII que se trouve cette observation sur D. Calmet ; mais selon la nôtre, c'est dans la VI. (G.)

⁴ *Exod., chap. xxiv, v. 4.*

⁵ *Pag. 340.*

⁶ *Comment. Ling. Ebra., in Ephod.*

⁷ *Comment. sur l'Exode, chap. xxv, 7, pag. 561.*

⁸ Cette robe était ceinte d'une large ceinture, faite par l'art du brodeur. C'est ce que l'Écriture appelle *Ephod*. (*Dict. Bibl., au mot PRÊTRES.*)

⁹ *Exode, chap. xxviii, 28.*

Moïse fit faire, il s'est moins réglé sur ce que l'Écriture en dit que sur la forme de celui qu'il avait vu. Il pouvait être arrivé quelque léger changement à la forme de l'éphod que le législateur avait fait faire; mais il faudrait qu'il lui en fût arrivé de bien extraordinaires, pour être devenu, du temps de Joseph, semblable à une cuirasse¹, s'il n'avait été dans son origine que des espèces de bretelles.

M. Pelletier a soutenu, dans les Mémoires de Trévoux, qu'à la lame d'or près, sur laquelle était gravé le nom de Dieu, la tiare du souverain pontife ne différait en rien du bonnet des simples prêtres. Si l'Écriture ne dit pas qu'elle fût différente, elle ne dit pas aussi qu'elle fût la même. Ainsi, son silence nous réduit à nous en rapporter à Joseph. Comme il pouvait l'avoir vue plusieurs fois, son témoignage est décisif, du moins pour la forme de celle que le grand prêtre portait de son temps. Il dit ici expressément que le grand prêtre mettait par-dessus le bonnet des simples prêtres une tiare de bleu céleste, et fort ouvragée, et il ne marque ni la couleur ni l'ouvrage du bonnet des simples prêtres.

Le savant dissertateur s'appuie sur ce qu'on lit au chapitre cinquième du livre cinquième² de la Guerre des Juifs. On voit souvent, dans un auteur qu'on cite, plutôt ce qu'on souhaite qui y soit que ce qui y est en effet. Loin que cet endroit soit contraire à ce qu'on lit ici, il le confirme au contraire, en d'autres termes à la vérité, mais les mêmes pour le sens; car voici comme Joseph s'y exprime: « Sa tête est couverte d'une tiare de byssus, et ceinte d'une autre de couleur bleu céleste³. » Quoique l'Écriture ne s'exprime pas de manière qu'on en puisse rien conclure de certain pour confirmer ou pour rejeter le sentiment de M. Pelletier, on peut cependant remarquer qu'elle ne se sert pas du même mot pour signifier l'un et l'autre bonnet. Elle appelle celui du souverain pontife MITSNÉPHETH (מִטְנֶפֶת), et ceux des simples prêtres MIGBAHOTH (מִגְבָּעוֹת); cette différence de termes est un fort préjugé qu'elle veut désigner deux choses différentes.

On objecte qu'elle n'a pas toujours observé cette différence de termes; qu'elle emploie, au vingt-neuvième chapitre de l'Exode, verset neuvième, MIGBAHOTH, pour signifier le bonnet du grand prêtre. Il est vrai que quelques interprètes rapportent à Aaron et à ses enfants ce que l'Écriture dit: « Vous leur mettrez MIGBAHOTH; » mais un peu de réflexion convaincra que ce n'est pas la pensée de l'écrivain sacré. Il parle,

depuis le verset cinquième jusqu'au huitième, des vêtements sacrés que devait porter Aaron; de la robe de lin, de celle qui devait se mettre par-dessus, de l'éphod, du rational et du MITSNÉPHETH; mais il ne dit rien de la ceinture qui lui était commune avec ses fils; il s'en souvient, si j'osais m'exprimer ainsi, au verset neuvième, et il commence par dire: « Vous ceindrez Aaron et ses enfants d'une ceinture; » après quoi il ajoute: « Vous couvrirez ses enfants d'un bonnet. » Ce verset se doit expliquer dans un sens divisé: je veux dire que le premier membre regarde Aaron et ses fils, mais que le second les sépare de leur père pour ne parler que d'eux. Comme l'Écriture avait déjà marqué MITSNÉPHETH entre les vêtements que devait porter Aaron, il eût été inutile de reparler de son bonnet, et c'eût été une tautologie qu'il serait peu respectueux d'attribuer à l'écrivain sacré.

L'Écriture parle en deux endroits de la lame d'or⁴ que le grand prêtre devait porter sur son bonnet, et c'est dans l'un et dans l'autre sur MITSNÉPHETH qu'elle devait se mettre. Enfin, au verset vingt-huitième du trente-unième chapitre, après avoir ordonné qu'on fît MITSNÉPHETH, elle ajoute: « et l'ornement MIGBAHOTH. » L'addition du dernier est inutile, si l'un et l'autre mot n'avaient signifié que la même chose.

La robe de lin était commune au souverain pontife et aux simples prêtres; mais le grand prêtre en mettait par-dessus une d'hyacinthe qui lui était particulière. C'était la même chose pour le bonnet: il avait une pièce commune avec celui des prêtres, mais il en avait par-dessus une d'hyacinthe qui lui était propre. Il est vrai que Joseph appelle MITSNÉPHETH le bonnet des simples prêtres, mais il n'a pas fait toujours attention à la propriété des termes dont il se servait; et le mot qui est consacré, dans l'Écriture, pour signifier cette pièce du bonnet du souverain pontife, qui le distinguait de celui des simples prêtres, put dans la suite perdre cette détermination particulière, pour signifier en général un bonnet quel qu'il fût; car Joseph dit trop expressément que celui du souverain pontife avait quelque chose qui le distinguait de celui des simples prêtres, pour douter que ce ne soit pas son sentiment. L'autorité d'Aristée figure peu dans la république des lettres. C'était cependant un Juif plus ancien que Joseph, qui avait vu, ou du moins pu apprendre de ceux qui avaient vu la tiare du grand prêtre, comment elle était faite. Ainsi, il mérite quelque confiance lorsqu'il dit: « Il a sur la tête ce qu'on appelle cidaris⁵, et

¹ Guer. des Juifs, liv. V, chap. v, num. 7.

² Num. 7.

³ Την δε κεφαλὴν βύσσινον μὲν ἐσθίει τιάρα, κατιστέπτω δ' ὑακινθῶ.

⁴ Exod., xxviii, 36; xxxix, 30. Il est un troisième passage de l'Écriture dans lequel Moïse fait mention de cette lame d'or: c'est au Lévitique, viii, 9. (G.)

⁵ Quinte-Curce dit, en parlant de Darius: *Cidarim*

par-dessus l'inimitable mitre, ornement consacré pour les rois ¹.

Le P. Calmet, après M. d'Andilly, fait dire à Joseph ² que la tiare du grand prêtre était environnée d'une triple couronne d'or, où il y a de petits boutons de fleur de jusquiame. Il ne l'orne certainement que d'une couronne d'or sur laquelle il ne fait naître qu'un calice, qui imitait la plante qu'on appelait saccare. Mais on ne voit pas bien ce qu'il veut dire lorsqu'il ajoute que cette couronne était travaillée *ἐν τριστοιχίαν*. Le nouvel éditeur a traduit *triplici ordine*. C'est un privilège que s'est attribué plus d'un traducteur latin ³, de donner des mots, et d'en laisser le sens à deviner au lecteur. *Nobis non tam licet esse beatis*. Peut-être est-ce un triple filet, une triple moulure, que Joseph a voulu marquer par *ἐν τριστοιχίαν*. Ce qui est certain, c'est que Joseph ne parle point d'une triple couronne d'or, ni de petits boutons de fleur de jusquiame. Les estampes que le P. Lamy et quelques autres savants ont fait graver la représentent avec trois rangs de calices; mais Joseph n'en met qu'un ⁴, et l'Écriture n'en dit rien.

M. Le Pelletier concevait que la lame d'or d'où naissait un calice était distincte et séparée de celle sur laquelle le nom de Dieu était écrit. Dans une matière aussi obscure, il y a toujours de la témérité à vouloir décider quelque chose. Ce qu'on peut dire, je crois, avec quelque confiance, c'est qu'on ne trouve rien dans l'Écriture, ni dans Joseph, qui paraisse favoriser cette conjecture. La raison qu'apporte celui qui la propose n'est rien moins que concluante. C'est, dit-il, qu'une pièce ronde, et de métal, n'eût pas pu s'appliquer à la tête du grand prêtre sans se fausser en la mettant ou en l'ôtant. Cette raison suppose qu'on la mettait ou qu'on l'ôtait toutes les fois que le souverain pontife prenait ou ôtait la tiare. La supposition n'est point nécessaire, et on n'en apporte aucune raison; car elle pouvait y être attachée et y rester toujours; elle eût pu l'incommoder, si elle eût porté immédiatement sur sa tête; mais il y avait deux bonnets entre deux, et les grands tours de toile dont l'un était composé empêchaient que la rigidité du métal ne se fit sentir au grand prêtre.

Philon ⁵ et Joseph disent que le nom de Dieu était écrit sur la lame d'or par enfoncement.

persæ regium insigne vocabant, hoc cœrulea fascia albo distincta circuibat. l. III.

¹ *Ἐπὶ δὲ τῆς κεφαλῆς ἔχει τὴν λεγόμενὴν κιάραν· ἐπὶ δὲ ταύτης τὴν αὐμυκτὸν μίτρην, τὴν καθ' ἡμέραν βραβεύον.*

² *Comment. sur l'Exode*, chap. xxviii, 4, pag. 411.

³ Le P. Lamy, *Tabern. Mos.*, pag. 491. e. Braunius, etc.

⁴ *Θάλλει δ' ἐπ' αὐτῷ καλὺς χρυσεύς.*

⁵ *Vit. Mos.*, pag. 673.

C'est une preuve que cela était ainsi de leur temps, mais qui ne décide rien pour la manière dont Moïse l'avait écrit, et quelques savants croient qu'il y était relevé en bosse. Mais les deux passages où l'Écriture en parle ⁶ donnent, ce semble, tout lieu de croire que ces mots, *la sainteté du Seigneur*, étaient écrits sur la lame d'or, de la manière dont Joseph dit que Moïse l'avait ordonné. (GILLET.)

REMARQUE IX.

CORRECTION D'UN ENDRIT DE JOSEPH : ON LE RAPPROCHE DE L'ÉCRITURE.

(PAGE 146.)

Selon Joseph, les enfants d'Aaron périrent pour avoir offert d'autres victimes que celles que Dieu avait ordonné qu'on lui offrit. Il le dit dans toutes les éditions que nous avons de lui; ses traducteurs et les savants qui ont cité ce qu'il dit ici lui attribuent ce sentiment ⁷, et Schotanus lui en fait un reproche. Mais ses copistes ont écrit *θυμμάτων*, au lieu de *θυμιαμάτων*, victimes au lieu d'encens. Une légère réflexion suffit pour faire sentir la nécessité de la correction. Quelle que soit la chose dont parle Joseph, on s'en servait auparavant. On dit bien se servir d'encens, mais on ne dit pas se servir d'une victime. Moïse avait déjà mentionné ce que ses neveux mirent sur l'autel ⁸; il avait réglé la composition de l'encens, il l'avait consacré au Seigneur, et on ne voit pas qu'il eût encore réglé quelles étaient les victimes qu'on pouvait ou qu'on ne devait pas offrir.

Mais si cette correction rapproche Joseph de l'Écriture sainte, elle ne le concilie pas entièrement avec elle; car, selon lui, Nadab et Abiu périrent pour avoir mis sur l'autel de l'encens ordinaire, et l'Écriture dit ⁹ que ce fut pour avoir mis devant le Seigneur un feu étranger. M. Le Clerc, qui ne s'apercevait pas que son texte était altéré, croyait que, si Joseph avait changé le feu étranger, dont parle l'Écriture, en victimes, c'avait été pour empêcher que Dieu ne parût s'être irrité assez légèrement contre les enfants d'Aaron. Mais offrir des victimes que Dieu a défendu de lui offrir, ne rend pas plus criminel que de mettre sur son autel un feu étranger. C'est la désobéissance à ses

⁶ *Exod.*, xxviii, 36; xxxix, 30.

⁷ « Joseph avance que la cause de leur mort fut qu'ils mirent sur l'autel des victimes qu'il n'était pas permis d'offrir. » P. Calmet, *Comment. sur le Lévit.*, chap. x, 1, pag. 690.

⁸ *Exod.*, xxx, 25.

⁹ *Lévit.*, x, 1.

ordres qui fait le crime, et le différent degré de malice le rend plus ou moins grand.

On convient¹ qu'il ne paraît pas que Dieu eût encore rien ordonné sur le feu dont il voulait qu'on se servit dans le tabernacle. C'est peut-être ce qui faisait croire aux Juifs, du temps de Joseph, que le sens de l'Écriture n'est pas que Nadab et Abiû avaient été punis pour avoir mis devant le Seigneur un feu étranger, mais pour y avoir offert un sacrifice, un *encens* qui ne leur avait pas été commandé. Le terme hébreu *esch* (שֶׁח) ne signifie ordinairement que du feu, mais on croit² qu'il veut dire quelquefois une offrande³ qui se consumait par le feu; l'usage pouvait l'avoir dans la suite étendu à marquer un sacrifice d'encens. En effet, *ischschén* (שֶׁחֶן), qui n'en est différent que parce qu'il a un *hé* (ה) de plus, signifie en général un sacrifice qui se consume par le feu. Cela convient bien à l'encens qu'on mettait sur l'autel des parfums, et peut-être que Joseph et les Juifs de son temps avaient dans leurs manuscrits cette lettre, qui manquait dans ceux sur lesquels nos Bibles ont été imprimées. Dieu avait ordonné que le feu fût toujours allumé sur l'autel⁴, et que le prêtre eût le soin de l'entretenir. Un feu du ciel, sorti du tabernacle, s'était porté sur l'autel des holocaustes⁵ pour y consumer celui qu'Aaron y offrait. D'habiles interprètes croient que l'on n'avait pas encore offert de sacrifices sur l'autel, et que ce qu'on lit dans les versets précédents, du feu et des holocaustes, y est dit par anticipation. Il convenait, en effet, qu'Aaron et ses enfants, ayant été choisis de Dieu pour les ministres de ses autels, fussent les premiers à lui offrir des sacrifices, et que lorsqu'Aaron lui offrait le premier holocauste, ce fût le feu du ciel qui le consumât. C'est un sentiment commun aux Juifs et aux chrétiens, qu'il fut conservé jusqu'à la destruction du temple par Nabuchodonosor, sans jamais s'éteindre. C'était sur l'autel des parfums, et peut-être sur les pains de proposition, que les enfants d'Aaron allaient porter de l'encens, lorsqu'un feu du ciel les consuma. Comme ils devaient passer, pour se rendre dans le Saint, devant l'autel des holocaustes, on a peine à croire qu'ils eussent pris du feu chez eux, tout les engageant à en prendre sur cet autel : la commodité ne pouvait être plus grande, et celui qui y était y ayant été porté par un miracle de la bonté de Dieu, ils devaient

croire qu'il lui serait plus agréable que celui qu'ils pourraient prendre dans leurs tentes.

(GILLET.)

REMARQUE X.

CONJECTURE SUR UN ENDROIT DE JOSEPH. CE QU'IL DIT DU TEMPS AUQUEL L'ORACLE CESSA CHEZ LES JUIFS.

(Page 147.)

Deo quidem⁶ liberum reliquit, quando sacris interesse vellet non adesse. Outre que l'expression serait très-indécente de dire que Moïse avait laissé Dieu maître d'assister ou de ne pas assister aux sacrifices qu'on lui offrait, ce n'est point ce que Joseph dit. Mais, pour exprimer ce que j'ai cru être sa pensée, j'ai été obligé de changer *καταπαύειν* en *μαρτυρεῖν*, et d'en effacer *εἶναι*. « Il leur a laissé un témoin, une preuve que Dieu était présent aux sacrifices, ou ne l'était pas, selon qu'il le jugeait à propos. » Il veut prouver que Moïse avait ôté aux faux prophètes le moyen d'abuser le peuple par leurs impostures ; et il le prouve, parce qu'il lui avait donné Dieu, en quelque sorte, pour témoin de sa présence ou de son absence, par l'éclat qui sortait ou ne sortait pas de la sardoine qui était sur l'épaule droite du souverain pontife.

Joseph ne dit rien de l'urim et du tumim. Ainsi, je ne dois entrer dans aucun détail des recherches qu'ont faites divers savants pour découvrir ce que Moïse a entendu par ces deux mots. Si cependant on souhaite s'en instruire, on peut consulter ce qu'en dit le P. Calmet, sur le vingt-huitième chapitre de l'Exode 7. Si sa longue note n'apprend pas ce que c'était, elle apprend au moins ce qu'en ont pensé les savants.

On est fort partagé sur le temps auquel l'oracle cessa chez les Juifs, quelques-uns le reculant, d'autres l'avancant. L'événement était assez considérable pour qu'il s'en fût conservé une tradition chez ce peuple, et il y a beaucoup d'apparence que c'est de cette tradition que Joseph a pris ce qu'il dit, qu'il y avait deux siècles qu'il était arrivé lorsqu'il écrivait son histoire. M. Bernard conjecture qu'il veut indiquer le temps qui suivit la mort du grand prêtre Hircan Jannée. La conjecture est fort vraisemblable : Joseph en fait un grand homme de bien, un prophète même ; et le temps qui

¹ P. Calmet, *Comment. sur le Lévit.*, chap. x, v. 1, pag. 690.

² P. Guarin, *Lex Hebraic.*

³ *καταπαύειν*, *oblatio*.

⁴ *Lévit.*, vi, 12.

⁵ *Ibid.*, ix, 24.

⁶ Nouvelle édit.

⁷ Le P. Calmet fait Joseph le principal auteur du sentiment de ceux qui croient que l'urim et le tumim ne sont autre chose que les pierres du rational. Mais comment cela se peut-il, puis qu'il est certain qu'il n'en parle pas ?

s'est écoulé depuis sa mort jusqu'à celui où il écrivait son histoire est environ de deux cents ans.

Mais, sans regarder ce que Joseph dit du temps auquel l'oracle a cessé, comme un fait constaté, si, pour prouver qu'il s'est trompé, on n'a que l'autorité des rabbins à alléguer, je ne vois pas qu'ils aient pu être mieux informés que lui d'un fait qui a dû arriver dans un temps très-éloigné de ceux où lui et eux ont vécu. Ainsi, dire que son opinion ne mérite pas seulement d'être réfutée¹, est une expression qui nous paraît bien outrée ; mais si l'expression n'est pas ici à sa place, elle convient parfaitement à ce qu'il dit, que les Grecs, qui respectaient leurs cérémonies, appelaient le *hossen logion*, parce qu'ils ne pouvaient nier ce qu'il venait d'en dire. Et qui pouvait les empêcher de le nier ? Il y avait deux cents ans que l'oracle avait cessé. Quand l'Écriture eut rapporté cette merveille, les Grecs gentils ne reconnaissaient pas son autorité, et elle ne pouvait pas attester aux prosélytes qui la respectaient un fait dont elle ne dit rien.

Il faut, au lieu de la vérité, prendre pour règle de ses sentiments et de ses paroles son imagination, ce qui nous flatte ou ce qui nous intéresse, pour être surpris qu'il puisse échapper à un écrivain, d'ailleurs estimable, des choses aussi peu raisonnables que celles que Joseph dit ici. Leur moindre défaut est d'être avancées sans preuves. Si les Juifs avaient pu connaître, par le grand éclat que jetait la sardoine qui était attachée sur l'épaule droite du grand prêtre, qu'ils seraient victorieux dans les expéditions qu'ils méditaient, ils n'en auraient jamais entrepris lorsqu'elle ne jetait pas cet éclat : Saül n'eût pas eu besoin d'aller consulter la pythonisse sur le succès de la bataille qu'il allait donner aux Philistins : Dieu n'eût pas envoyé le prophète Semeïas² défendre à Roboam de rien entreprendre contre les dix tribus, et Josias n'eût pas entrepris la malheureuse expédition dans laquelle il fut tué³.

(GILLET.)

REMARQUE XI.

SUR LES ASPERSIONS QUE LE GRAND PRÊTRE FAISAIT, SELON JOSEPH, A LA FÊTE DE L'EXPIATION.

(PAGE 150.)

L'Écriture ne dit point que le grand prêtre arrosât l'autel des holocaustes, à la fête de l'Ex-

piation, avec le sang du veau et du bouc qu'il avait immolés. Quelque attache que les Juifs aient toujours eue pour leurs cérémonies religieuses, il est certain qu'ils en ont changé quelques-unes. Moïse peut n'être pas entré dans le détail de toutes celles qu'il leur prescrivait de pratiquer, et avoir laissé à la prudence et à la piété des prêtres d'y ajouter ce que le temps et les circonstances demanderaient, et ce qui les pourrait rendre plus augustes. Joseph pouvait avoir vu plusieurs fois les cérémonies de la fête de l'expiation : et quel motif aurait-il pu avoir de dire que le grand prêtre arrosait l'autel des holocaustes, s'il ne l'avait pas vu faire ?

On l'accuse de dire que le grand prêtre se servait de son doigt pour arroser la couverture du tabernacle avec le sang du veau et du bouc. Mais, certainement, il n'a pu dire une chose si destituée de bon sens. Si l'on entend la couverture extérieure, comme il était entré dans le tabernacle, il ne lui était pas possible de l'arroser. Si c'est de son plafond qu'on croit qu'il parle, il était trop élevé pour qu'il y pût toucher du doigt. Il dit bien qu'il arrose ce qu'il appelle *στέφανον*, mais il ne marque pas ce qu'il couvrait. On l'a entendu de la couverture ou du plafond du tabernacle, et on lui en fait un reproche. Mais comme on a déterminé la généralité de son expression sans preuve, le reproche qu'on lui en fait est sans fondement. *στέφανον* signifie, en général, ce qui couvre ; et puisque Joseph a laissé à deviner ce que le grand prêtre arrosait avec son doigt, pourquoi ne l'entendre pas du toit de l'arche, si je pouvais me servir de cette expression ? La partie de l'autel des parfums que l'Écriture appelle *gag* (22) était revêtue d'or, comme tout le reste. Sans décider ce que c'était précisément, on convient que cela était dessus, que cela la terminait, et en était par conséquent en quelque sorte le couvercle. Le sens le plus ordinaire de ce mot est de signifier *toit, couverture* ; et c'est assez vraisemblablement ce qui peut avoir porté Joseph à croire qu'*στέφανον*, qui ne signifie que *toit*, du moins dans sa signification ordinaire, pouvait aussi marquer *dessus, couvercle* : car on a des preuves que les Juifs hellénistes ont souvent donné à un mot grec toute l'étendue de sens qu'avait un mot hébreu auquel il répondait quelquefois, quoique les bons auteurs ne le lui donnent pas. Ainsi, il voudrait dire seulement que le grand prêtre arrosait le dessus ; et s'il n'ajoute pas « de l'arche, » on a quelque lieu de croire que c'est parce que ses copistes l'ont omis, comme il y a bien de l'apparence qu'ils ont transcrit *τον ναον* après *επισκευιας εις*, au lieu de *το αδυτον*. Car il n'est pas vraisemblable, qu'après avoir dit que le grand prêtre avait porté du sang du veau et du bouc, il ait ajouté : « et en ayant

¹ *Hist. univ. du Monde*, t. II, pag. 289.

² 3, *Rois*, XII, 22.

³ 4, *Rois*, XXIII, 29.

porté dans le temple, autant de fois autour de l'autel d'or. »

Ce qui peut avoir fait croire que c'était de la couverture ou du plafond du tabernacle qu'il parlait, est qu'il ajoute que le grand prêtre arrosait aussi le pavé; mais c'est une explication en quelque sorte de ce que l'Écriture indique aux versets quatorze et quinze du seizième chapitre du Lévitique. Dans le premier, le grand prêtre doit arroser le devant du propitiatoire avec le sang du veau, et dans le second Dieu ordonne qu'il en arrose le devant et le dessus avec le sang du bouc : pour marquer cela, Joseph dit qu'il l'arrosait depuis le pavé, car l'arche¹ était immédiatement dessus jusqu'à son couvercle, ce qui revient en général au même.

(GILLET.)

REMARQUE XII.

DE L'AVIS QUE, SELON JOSEPH, MOÏSE DONNA AUX ISRAÉLITES DE FAIRE DES TENTES. DU MOTIF, DU TEMPS DE LA FÊTE DES TABERNACLES.

(PAGE 150.)

Si Moïse ordonna au peuple, le quinzième du septième mois, de se faire des tentes pour prévenir la rigueur de la saison où on allait entrer, ce dut être la première année de sa sortie d'Égypte. Joseph devait le marquer, et ne pas attendre à le dire après avoir rapporté que le tabernacle fût monté le premier jour de la seconde année après cette sortie; car cela donne lieu de croire que ce fut cette année que Moïse avertit le peuple de se faire des tentes, et l'avertissement eût été très-inutile; l'hiver précédent leur en eût alors fait sentir la nécessité.

Le P. Lamy² croit que, dans ce que Joseph dit de cet avertissement, son texte a besoin d'être corrigé, et sa pensée d'être expliquée. Sans prévenir le jugement que pourront porter de l'un et de l'autre ceux qui consulteront l'endroit de son livre que j'indique, il me semble que le savant oratorien ne distingue pas assez entre l'avis que, selon Joseph, Moïse donna aux Israélites de se faire des tentes, et l'ordre que Dieu leur donna de célébrer la fête des Tabernacles. Rien n'oblige de toucher à son texte; et la manière dont le P. Lamy l'explique ne paraît pas présenter la pensée de Joseph, qu'en général l'ancien interprète et M. d'Andilly ont assez rendue.

La douceur du climat avait pu faire négliger

à quelqu'un des Israélites de se faire des tentes; et ceux qui en avaient fait pouvaient ne les pas avoir assez affermies contre la rigueur de la saison où l'on allait entrer. Il y en avait peut-être qui, dans l'espérance d'entrer avant l'hiver dans la terre promise, ne s'en étaient fait que de branches d'arbres entrelacées et couvertes de feuilles. Mais l'hiver approchant, Moïse, qui prévoyait que Dieu n'introduirait pas son peuple dans la terre de Chanaan avant le retour de la belle saison, l'avertit de se faire des tentes pour se mettre à couvert de la rigueur de l'hiver où l'on allait entrer. *Êτε*; fait de la peine au P. Lamy, et il voudrait l'effacer pour mettre à sa place *οὐατε*. Mais, dans l'hiver, le froid se fait sentir non-seulement pendant la nuit, mais aussi durant le jour. *Êτε*; signifie ici saison, comme l'a bien rendu le nouvel éditeur, et il n'y a rien à changer dans le texte de Joseph. Il suffit de supposer qu'il y a une transposition de mots (*trajectio*, comme parlent les grammairiens), et qu'il faut porter *ετι ουατε* του *ετους* entre *ουατε* *εξαστην* et *το* *χρως*, *ουατε* *μενους*; qui précèdent. Il ordonna que chaque famille, prévoyant le froid, se fit une tente pour s'y défendre contre la saison où l'on allait entrer.

Quoique l'Écriture ne marque pas le motif que Dieu eut d'ordonner aux Israélites³ de célébrer tous les ans la fête des Tabernacles, on convient que ce fut pour les empêcher d'oublier qu'ils avaient demeuré dans le désert sous des tentes; surtout pour les faire ressouvenir, lorsque, maîtres de la terre promise, ils seraient logés commodément dans de bonnes maisons, que leurs pères, à leur sortie d'Égypte, avaient demeuré sous de misérables cabanes de branches d'arbres, couvertes de feuilles. Ils se firent sans doute dans la suite des tentes de peaux ou de quelques étoffes; mais pour les empêcher d'oublier l'état de pauvreté où leurs pères s'étaient trouvés en sortant d'Égypte, et dont Dieu les avait tirés, il voulut que, dans la fête qu'il leur ordonnait, ils ne se fissent que des cabanes de branches d'arbres entrelacées, ⁴ couvertes de feuilles.

Mais pourquoi Dieu ordonna-t-il que cette fête se célébrerait plutôt à l'approche de l'hiver que dans des autres saisons de l'année? C'est, disent quelques savants⁵, que la chaleur qu'il fait dans l'été porte naturellement à chercher le frais et à se faire des espèces de tentes de feuillages, et que si cette fête se fût célébrée dans cette saison, on eût pu croire que c'eût été plutôt une recherche de commodités qu'une fête de religion. Je ne m'arrêterai point à relever le faible de cette raison. Celle que Joseph en in-

¹ *Erod.*, xxix, 12.

² *De Temp. Hierosol.*, pag 1538.

³ *Lévit.*, xxiii, 41.

⁴ *Ibid.*, v. 40.

⁵ J. Meyer, *De causis festor.* Amstel., 1695, in-4°.

dique est naturellement celle qui porta Dieu à vouloir que cette fête fût plutôt célébrée à l'approche de l'hiver que dans une autre saison.

(GILLET.)

REMARQUE XIII.

JOSEPH NE PARAÎT PAS DIRE QUE LE NOM DE DIEU FUT ÉCRIT SUR UN PAPIER, ET QU'ON LE DÉLAYAIT DANS L'EAU QU'ON FAISAIT BOIRE A UNE FEMME SOUPÇONNÉE D'INFIDÉLITÉ PAR SON MARI. DU MARIAGE DES PRÊTRES.

(PAGE 154.)

Moins par persuasion que par timidité, je n'ai osé m'écarter du sens qu'ont donné à cet endroit ceux qui l'ont traduit avant moi. Je ne puis cependant me persuader que Joseph dise que, dans la cérémonie de la femme accusée d'infidélité par son mari, on trempait dans de l'eau, avec laquelle on avait mêlé un peu de terre du parvis ou des portiques, un papier sur lequel on avait écrit le nom de Dieu, et qu'on l'y faisait délayer. C'était, selon l'Écriture¹, les malédictions que le prêtre prononçait contre la femme soupçonnée d'infidélité, au cas qu'elle fût coupable, qu'on écrivait sur un papier, et qu'on délayait dans les eaux amères. Le profond respect que les Juifs ont toujours témoigné pour le nom de Dieu leur aurait-il permis de le profaner, en quelque sorte, par une cérémonie que l'Écriture ne leur ordonnait point? Joseph, après avoir raconté que Dieu voulait bien dire son nom à Moïse qui lui avait demandé cette grâce², ajoute : « Mais il ne m'est pas permis d'en parler ni de le dire. » Philon³ porte le respect bien plus loin : car il prétend que Moïse avait décerné peine de mort contre celui qui le prononcerait mal à propos. J'ai peine à croire qu'un auteur prévenu de ce profond respect ait pu dire, qu'après avoir écrit le nom de Dieu sur un morceau de papier, on le délayait dans une espèce de boue, l'Écriture disant le contraire, et le témoignage de Philon donnant tout lieu de présumer que cela ne se pratiquait pas de son temps. Car il n'eût pas, vraisemblablement, dit⁴ que c'étaient les malédictions que le prêtre prononçait contre la femme soupçonnée d'infidélité, si elle avait été coupable, qu'on écrivait sur un morceau de papier, si la pratique de sa nation eût été d'y écrire le nom de Dieu.

J'aimerais mieux dire que *πιστογραφία* ne signi-

fie pas ici le nom, mais l'invocation de Dieu ; que comme les malédictions que le prêtre prononçait contre la femme accusée d'infidélité, étaient des prières qu'il faisait à Dieu de la punir si elle était coupable, Joseph a pu, pour abrégé, dire qu'on écrivait sur un morceau de papier l'invocation de Dieu. Mais pour soutenir cette explication, qui n'a, ce semble, rien que de naturel, il faut lire quelques lignes plus bas *το γραμμα*, au lieu de *τουνμα*. S'il avait mis le dernier mot, n'eût-il pas ajouté *Θεου*, et eût-il laissé *τουνμα* pour ainsi dire en l'air? Un copiste, persuadé que *πιστογραφία Θεου* voulait dire le nom de Dieu, a pu penser qu'il fallait lire plus bas *τουνμα* au lieu de *το γραμμα*, ou croire l'y voir, surtout si ce mot était mal écrit, ou à moitié effacé. Est-il un écrivain qui n'ait jamais cru avoir lu, ou voir ce qu'il n'avait point vu et ce qu'il ne voyait pas? Sans sortir de l'endroit qui fait le sujet de cette remarque, les copistes, en transcrivant *τω Θεω* après *επιβαλοντες*, ont cru voir ce mot, quoique *τω βοιω* fût sous leurs yeux. Ce n'était pas sur Dieu que le prêtre jetait cette farine, mais sur l'autel.

Le grand prêtre ne pouvait épouser qu'une vierge. Comme l'Écriture⁵ le dit expressément, cela ne fait aucune difficulté. Philon ajoute⁶ qu'il fallait de plus qu'elle n'eût pas été fiancée à un autre, et qu'elle fût de famille sacerdotale. Ce pouvait être le sentiment des Juifs de son temps, mais la loi ne l'ordonne pas ; et l'exemple de Josabet, fille du roi Joram⁷, qui avait épousé le grand prêtre Joiada, fait voir que ses ancêtres ne pensaient pas ainsi. Ce pouvait être un de ces règlements que les pharisiens avaient faits, moins pour entrer dans l'esprit de la loi que pour en appesantir le joug. On fait dire à Joseph⁸ que le grand prêtre ne pouvait pas répudier la vierge qu'il avait épousée. Son expression, à la vérité, est si vague, qu'on ne voit pas bien ce qu'il veut dire ; mais, en mettant une virgule après *μνην δε*, et en rapportant ces deux mots à *ταυτην φυλαττειν*, il peut dire : « La loi lui ordonne d'épouser une vierge, et de la garder seule, » c'est-à-dire qu'elle lui défendait la polygamie. Les rabbins, en effet, prétendent qu'elle lui était défendue. Il n'est pas croyable que, si l'épouse du grand prêtre se fût dérangée, il eût été obligé de la conserver sans pouvoir la répudier ; son désordre eût jailli sur son ministère, et l'eût rendu méprisable. Grotius croit que la loi qui défendait au souverain pontife d'épouser une veuve, le défend aux simples prêtres. Pour soutenir ce sentiment, il est obligé de dire que ce qu'elle or-

¹ Nombr., v, 13.

² Antiq. Juiv., l. II, chap. xii, num. 4.

³ Vit. Mos., pag. 685. d. e, 684. a. b.

⁴ Special. legib., pag. 786. c. d.

⁵ Nombr., v, 25.

⁶ De Matr., pag. 826. e.

⁷ 2, Paralip., xxii, 41.

⁸ P. Calmet, Comment. sur le Lévit., xxi, 13, pag. 847.

donne au verset treizième du vingt-unième chapitre du Lévitique, est relatif à ce qu'elle avait réglé au verset septième. C'est faire violence à l'Écriture que de vouloir réunir dans un même sens deux lois qui ont deux objets différents. Ezéchiel dit que les prêtres pourront épouser des veuves d'autres prêtres : mais la prédiction ou le règlement du prophète ne paraissent pas avoir été observés; car Philon et Joseph témoignent qu'ils pouvaient épouser une veuve, sans ajouter, pourvu qu'elle le fût d'un prêtre.

(GILLET.)

REMARQUE XIV.

SUR CE QUE JOSEPH DIT QUE DES GENTILS, ÉTANT ALLÉS A JÉRUSALEM POUR SACRIFIER, NE PURENT των ιερειων μεταλαβειν. EXPLICATION DE DEUX ENDROITS DE CET AUTEUR.

(PAGE 159.)

Emporté par la passion de relever le respect qu'on a toujours eu pour les lois de Moïse, Joseph ne prend pas garde à ce qu'il dit ici ; ou, s'il y fait attention, il avance des faits dont l'expression obscure, et peu développée, empêche d'en voir la vérité, et donne lieu de soupçonner qu'ils ne lui sont pas conformes.

Ma mémoire ne me rappelle aucun endroit du Pentateuque où il soit rien réglé par rapport aux sacrifices que les païens auraient pu vouloir offrir à Jérusalem. On ne voit pas précisément qu'ils y en aient offert avant la captivité de Babylone. Mais comme ils pouvaient y aller demander des grâces au Seigneur, et que c'était l'usage des anciens de ne point faire de supplications solennelles à Dieu sans les accompagner de sacrifices, il est vraisemblable qu'en leur permettant d'offrir leurs vœux au temple, on leur permettait également d'y offrir des sacrifices. Mais ce qui n'est qu'une présomption par rapport au premier temple est certain par rapport au second¹, et Joseph nous en fournit plusieurs exemples. Alexandre le Grand monta dans ce qu'il appelle ιερον, et y sacrifia selon que le grand prêtre lui marqua qu'il fallait faire². Agrippa y offrit du temps d'Hérode une hécatombe, et y traita le peuple³; on offrait tous les jours des sacrifices pour les Romains, et on recevait ceux des étrangers dans le temple⁴ avant qu'Éléazar, le plus emporté des officiers de ce saint lieu, eût persuadé aux prêtres de service de faire cesser

les uns et de rejeter les autres. Aussi Joseph reconnaît-il⁵ que les Gentils, dont il loue le respect pour les lois de Moïse, sacrifièrent : mais il ajoute qu'ils ne purent participer aux victimes⁶. Et pourquoi ne le purent-ils pas ? Qui put les en empêcher ? C'est que Moïse l'avait défendu « à ceux qui ne suivent pas nos lois et qui ne vivent pas comme nous. » Mais, outre qu'on ne trouve pas que cela soit défendu dans le Pentateuque, si le saint législateur l'avait défendu, comment ne le refusait-on pas à tous ? car, s'il y en eut quelques-uns auxquels on le refusa, on l'accorda donc à quelques autres !

Les compatriotes de l'historien juif pouvaient entendre ce qu'ils voulaient dire par των ιερειων ; mais il y a lieu de douter que les gentils, pour lesquels il écrivait, y entendissent rien. Dans les sacrifices qui n'étaient pas holocaustes, après avoir brûlé ce qui devait être offert au Seigneur, le prêtre prenait ce que la loi lui donnait, et le reste de la victime appartenait à celui qui l'avait offerte. Joseph voudrait-il dire qu'on permit à quelques gentils d'offrir une victime, qu'on l'immola, mais qu'on ne leur permit pas d'avoir ce qui en restait après que l'on eut brûlé ce qui devait être offert à Dieu, et que le prêtre eut pris ce qui lui appartenait ? Les pharisiens pouvaient avoir fait un règlement qui le défendit, mais ce n'était pas une loi de Moïse, et en la respectant, on ne respectait pas les règlements du saint législateur. Toujours portés à augmenter la rigueur de la loi pour les autres, ils prétendaient peut-être que les versets dix et treize du vingt-deuxième chapitre du Lévitique le défendaient : mais il s'agit dans ces deux versets de la part que la loi donnait aux prêtres dans les victimes qu'ils avaient immolées ; et comme aucun Juif n'en pouvait manger que les prêtres et leurs enfants, les païens ne pouvaient pas le prétendre, et ce n'était pas un mérite pour eux de ne le pas exiger.

Quelques savants prétendent que les païens ne pouvaient offrir que des holocaustes. C'est le sentiment de quelques rabbins, qui décident d'usages qu'ils n'ont jamais vu pratiquer avec autant de confiance que s'ils en avaient été témoins plusieurs fois. L'Écriture ne le dit point, ni Joseph, qui, s'il n'avait pas vu des païens offrir des sacrifices à Jérusalem, avait pu s'informer de personnes qui avaient été témoins de ce qu'on leur permettait ou de ce qu'on leur refusait en ces sortes d'occasions. Ce qu'il dit,

¹ 5. Rois, xviii, 41.

² ...και ανέλθων επι το ιερον, θυσι μεν τω Θεω κατα την του αρχιερωσ υφηγησιν. *Antiq. Juiv.*, l. XI, chap. viii, num. 5.

³ *Ibid.*, l. XVI, chap. ii, num. 1.

1.

⁴ Vitellius y sacrifia. *Antiq. Juiv.*, l. XVIII, chap. v, num. 5.

⁵ *Guer. Juifs*, liv. II, chap. xvii, num. 2.

⁶ Ουκ ισχυσαν των ιερειων μεταλαβειν.

qu'Agrippa offrit du temps d'Hérode une hécatombe à Jérusalem, est contraire à ce sentiment; car il est peu croyable qu'il ait voulu faire réduire en cendres les cent taureaux qu'il immolait. Ce que l'historien ajoute, qu'il donna à manger au peuple, marque assez clairement que ce fut de la viande de ce sacrifice.

Un mot, pour expliquer ce qui obligea ces gentils, qui étaient venus d'au delà de l'Euphrate à Jérusalem pour sacrifier, de laisser leurs sacrifices imparfaits, eût été très à sa place; car par quel motif a-t-on pu les laisser commencer d'offrir des sacrifices et ne pas leur permettre de les achever? En voulant trop dire, on ne dit souvent rien. Ou Joseph ne se fait pas entendre, ou ce qu'il avance ici est une pure déclamation où la vérité est peu ménagée.

Les anciennes éditions ¹ portent συντυχόντες. Selden conjecturait ² qu'il fallait lire συντυχόντων, et, sa conjecture se trouvant appuyée de l'autorité de quelques manuscrits, le dernier éditeur de Joseph l'a insérée dans son texte. On pouvait, ce semble, conserver l'ancienne leçon, mais mettre la particule και devant αὐτοῖς : « Moïse l'ayant défendu à ceux qui ne sont pas de notre loi et qui n'observent pas les usages de notre nation, et ayant en cela pourvu à ce que nous devons et à ce que les étrangers doivent faire ³. » On traduit συντυχόντες par *no-*

biscum versantur, « qui demeurent avec nous. » Dans la règle, ce sens demande συντυχόντες, au présent, et Joseph s'exprime au passé; et, pour parler correctement, il eût dû laisser la prétendue défense de Moïse dans sa généralité, et ne la pas limiter, en quelque sorte, aux païens qui demeuraient avec les Juifs.

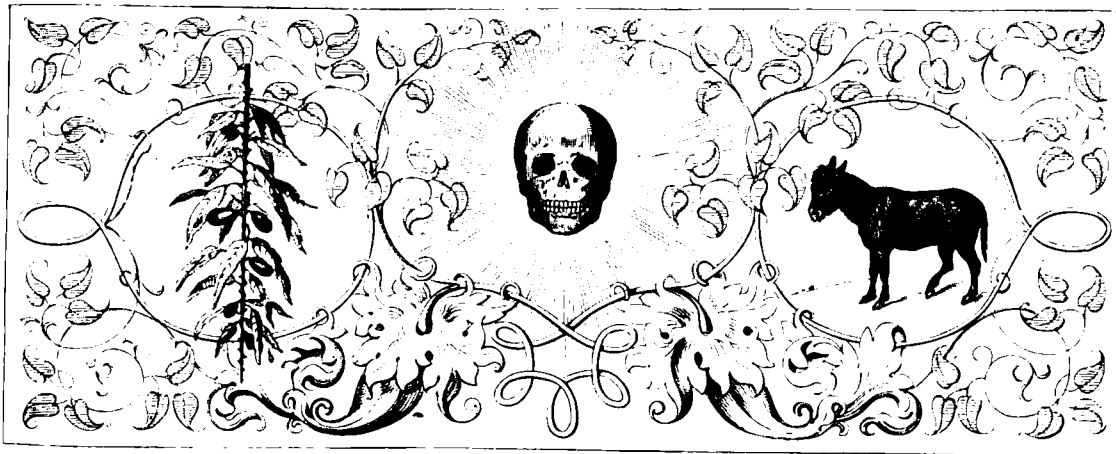
« Sans qu'aucun des sacrificateurs, bien que pressés de la faim, osât y toucher. » (*M. d'Andilly*.) La traduction est exacte; mais si c'est ce que Joseph a voulu dire, il savait peu tourner une preuve. Si dans une grande famine aucun des prêtres n'osa toucher à la farine qu'on offrait au temple à la fête des Azymes, c'est une preuve qu'ils avaient un grand respect pour les lois que Moïse leur avait données; mais cela ne prouve pas que la nation fût pénétrée du même respect. Pour le conclure, il devait dire que dans une grande famine qui affligea toute la Judée, sous le règne de l'empereur Claude, le peuple ayant offert une quantité considérable de farine pour la fête des Azymes, quoique pressé de la faim, personne n'osa en prendre la moindre quantité, excepté les prêtres, qui prirent ce que la loi leur donnait. Peut-être qu'il l'avait dit, mais que ses copistes ont omis πλὴν, ou bien χωρὶς, entre ἐπέμπε et τῶν ἱερῶν. Pourquoi les prêtres n'auraient-ils pas osé prendre ce que la loi leur donnait ⁴? (GILLET.)

¹ Reland. *Antiq. sacra Hebreor.*, in-8. Utrecht, 1708; *Antiquit. Juiv.*, l. XVI, chap. II, num. 1.

² Liv. II de *Syn.*, chap. III, pag. 101.

³ Μωυσεως ἀπεγορευόντος ἐπὶ τινὶ τῶν οὐ νομιζομένων εὐδ' ἐκ τῶν πατρίων, ἡμῖν καὶ αὐτοῖς συντυχόντες.

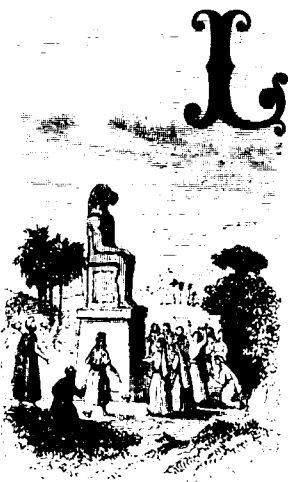
⁴ *Lév.* VI, 16.



LIVRE QUATRIÈME

CHAPITRE I.

MURMURES DES ISRAÉLITES CONTRE MOÏSE. ILS ATTAQUENT LES CHANANÉENS SANS SON ORDRE ET SANS AVOIR CONSULTÉ DIEU, ET SONT MIS EN FUITE AVEC GRANDE PERTE. ILS RECOMMENCENT A MURMURER.



La plus grande peine que les Israélites eurent à souffrir dans le désert, c'est que DIEU ne leur permettait pas de combattre les Chananéens¹. Ils ne voulaient plus obéir au commandement que Moïse leur faisait de demeurer en repos; mais, se persuadant qu'ils n'avaient pas besoin de son assistance pour vaincre leurs ennemis, ils l'accusaient de les vouloir toujours laisser dans cette misère, afin qu'ils ne pussent se passer de lui. Ainsi ils résolurent d'entreprendre cette guerre, dans la persuasion que ce n'était pas en considération de Moïse que DIEU les favorisait, mais parce qu'il s'était déclaré leur protecteur comme il l'avait été de leurs ancêtres; qu'après les avoir affranchis de servitude à cause de leur vertu, il leur donnerait la victoire s'ils combattaient vaillamment; qu'ils étaient assez forts par eux-mêmes pour surmonter leurs ennemis, quand bien Moïse voudrait empêcher DIEU de leur être favorable; qu'il leur était plus avantageux de se conduire par leur propre conseil que d'obéir aveuglément à Moïse, et de l'avoir pour tyran après avoir secoué le joug des Égyptiens; que c'était trop longtemps se laisser tromper par ses artifices; qu'il se vantait d'avoir des entretiens familiers avec DIEU et d'être instruit par lui de toutes choses, comme si par une grâce particulière il était le seul qui connût l'avenir, et qu'ils ne fussent pas aussi bien que lui de la race d'Abraham; que la prudence obligeait à mépriser l'orgueil d'un homme et à se

151.

Nomb., XIV.

confier seulement en Dieu pour conquérir un pays dont il leur avait promis la possession; et qu'enfin ils ne devaient pas se laisser abuser plus longtemps par Moïse, sous prétexte des ordres qu'il feignait venir de sa part. Toutes ces considérations¹, jointes



à l'extrême nécessité où ils se trouvaient dans ces lieux déserts et stériles, leur ayant fait prendre cette résolution, ils marchèrent contre les Chananéens. Ces peuples, sans s'étonner de les voir venir à eux si audacieusement et en si grand nombre, les reçurent avec tant de vigueur, qu'ils en tuèrent plusieurs sur la place, mirent les autres en fuite et les poursuivirent jusque dans leur camp. Cette perte affligea d'autant plus les Israélites, qu'ils s'étaient flattés de l'espérance d'un heureux succès. Ils reconnurent que Dieu était irrité de ce que, sans attendre son ordre, ils s'étaient engagés dans cette guerre, et qu'ainsi ils avaient sujet d'appréhender encore pis pour l'avenir¹.

152.

Moïse les voyant si abattus, et craignant que les ennemis enflés de leur victoire ne la voulussent pousser plus loin, ramena l'armée plus avant dans le désert, après que tous lui eurent promis de lui obéir, de ne plus rien faire que par son conseil, et de n'en venir aux mains avec les Chananéens qu'après qu'il en aurait reçu l'ordre de Dieu. Mais comme les grandes armées obéissent avec peine à leurs chefs, principalement lorsqu'elles souffrent beaucoup, les Israélites, dont le nombre était de six cent mille combattants, et qui même dans leur prospérité étaient assez indociles, se trouvant pressés de tant d'incommodités, recommencèrent à murmurer entre eux, et tournèrent toute leur colère contre Moïse. Cette sédition fut telle, que nous ne voyons point qu'il y en ait jamais eu de si grande ni parmi les Grecs, ni même parmi les Barbares; et elle aurait causé la ruine entière de ce peuple, si Moïse, sans considérer l'ingratitude qui les portait à vouloir le lapider, ne fût venu à leur secours, et si Dieu ne les eût garantis de ce péril par un effet tout extraordinaire de sa bonté, quoiqu'ils n'eussent

pas seulement outragé leur législateur, mais qu'ils l'eussent offensé lui-même en méprisant les commandements qu'il leur avait faits par son serviteur. Je vais rapporter quelle fut la cause de cette sédition, et la conduite que tint Moïse après l'avoir apaisée.

NOTES DU CHAPITRE I.

¹ *La plus grande peine*, etc. Arnaud d'Andilly a rendu ainsi cette première phrase : *Quelque grandes que fussent les peines que souffraient les Israélites dans le désert, rien ne leur en donnait tant que ce que DIEU ne leur permettait pas de combattre les Chananéens*. Le lecteur voit aisément que si on a cru devoir modifier la forme de cette phrase, on a laissé subsister la pensée du traducteur, sans rien y changer. Cependant je ferai remarquer que le grec des éditions les plus récentes de Joseph porte une leçon plus simple et plus naturelle, dont le sens me semble être celui-ci : « La vie désagréable

et pénible que menaient les Hébreux dans le désert les porta, même malgré la défense de DIEU, à faire une tentative contre les Chananéens. » (G.)

² *Toutes ces considérations*, etc. Je crois qu'il serait mieux de traduire : « Pensant à leur détresse, et à ce désert qui semblait encore l'aggraver. » (Q.)

³ *Cette perte affligea d'autant plus*, etc. On pourrait traduire ainsi : « Le peuple lui ayant remis le soin des affaires (car il sentait qu'il ne pourrait obtenir aucun succès sans l'aide de Moïse), il fit lever le camp, et s'avança vers le désert, espérant que les Hébreux s'y tiendraient en repos, et n'oseraient plus en venir aux mains avec les Chananéens avant l'époque que Dieu lui-même leur fixerait. » (Q.)

CHAPITRE II.

CORÉ ET DEUX CENT CINQUANTE DES PRINCIPAUX DES ISRAÉLITES QUI SE JOIGNENT A LUI SOULEVÉNT DE TELLE SORTE LE PEUPLE CONTRE MOÏSE ET AARON QU'IL LES VOULAIT LAPIDER. MOÏSE LEUR PARLE AVEC TANT DE FORCE QU'IL APAISE LA SÉDITION.

Coré ¹, qui se distinguait parmi les Hébreux tant par sa naissance que par ses richesses, et dont les discours étaient si persuasifs qu'ils faisaient une très-grande impression sur l'esprit de la multitude, conçut une telle jalousie de voir Moïse élevé à ce comble d'autorité et préféré à lui, quoiqu'il fût de la même tribu et beaucoup plus riche ², qu'il s'en plaignit hautement à tous les lévites, et particulièrement à ses plus proches parents, disant que « c'était une chose insupportable que Moïse, par son ambition et par ses artifices, sous prétexte de communiquer avec Dieu ³, ne recherchât que sa propre gloire au préjudice de tous les autres ; et qu'ainsi, contre toute sorte de raison et sans recueillir les voix du peuple, il eût établi Aaron, son frère, souverain sacrificateur, et distribué les autres honneurs à qui il lui avait plu, par une usurpation tyrannique ; que l'injure qu'il leur faisait était d'autant plus grande et plus dangereuse, qu'étant secrète et ne paraissant pas violente, leur liberté se trouverait opprimée avant qu'ils pussent s'en apercevoir, parce qu'au lieu que ceux qui se reconnaissent dignes de commander s'élèvent à cet honneur par le consentement de tous, ceux au contraire qui désespèrent d'y pouvoir parvenir par des voies honnêtes et légitimes, et qui n'osent y employer la force, de crainte de perdre la réputation de probité qu'ils affectent, usent de toutes sortes de mauvais moyens pour y arriver ; qu'ainsi la prudence les obligeait à punir de semblables attentats avant que ceux qui les commettaient crussent être découverts, et sans attendre que, s'étant fortifiés davantage, ils fussent regardés comme des ennemis publics et déclarés ; car quelle raison, ajoutait-il, pouvait alléguer Moïse d'avoir conféré la dignité de grand sacrificateur à Aaron et à ses fils par préférence à tous les autres ; puisque, si Dieu avait voulu que la tribu de

153.

Nomb., XVI.

Lévi fût élevée à cet honneur, on aurait dû le préférer à Aaron, étant de la même tribu que lui et plus riche et plus âgé. Et que si, au contraire, l'antiquité des tribus avait dû être considérée, il aurait fallu déférer cet honneur à celle de Ruben, et le donner à DATHAN, ABIRON et PHALA ¹, qui étaient les plus âgés et les plus riches de cette tribu. »

Coré parlait de cette sorte sous prétexte de son affection pour le bien public, mais en effet afin de soulever le peuple, et d'obtenir par son moyen la souveraine sacrificature. Ces plaintes ne se répandirent pas seulement dans toute la tribu de Lévi, elles passèrent bientôt dans les autres avec encore plus d'exagération, parce que chacun y ajoutait du sien; et tout le camp en étant ainsi rempli, les choses allèrent si avant, que deux cent cinquante des principaux entrèrent dans la faction de Coré pour déposer Aaron de la souveraine sacrificature et déshonorer Moïse. Le peuple s'irrita ensuite de telle sorte qu'il prit des pierres pour les lapider, et tous coururent en foule avec un horrible tumulte devant le tabernacle, en criant que pour se délivrer de la servitude il fallait tuer ce tyran qui leur commandait des choses insupportables, sous prétexte d'obéir à DIEU, qui n'aurait eu garde d'établir Aaron souverain sacrificateur, si ce choix était venu de lui, puisqu'il y en avait tant d'autres plus dignes de remplir cette place; et que, quand il aurait voulu la lui donner, ce n'aurait pas été par le ministère de Moïse, mais par les suffrages de tout le peuple.

154. Bien que Moïse fût informé des calomnies de Coré, et qu'il vît de quelle fureur le peuple était transporté, il ne s'étonna point toutefois ¹, parce qu'il se confiait en la pureté de sa conscience, et qu'il savait que ce n'avait pas été lui, mais DIEU même qui avait honoré Aaron de la souveraine sacrificature. Ainsi il se présenta hardiment à cette multitude irritée; et au lieu d'adresser la parole à tout le peuple, il l'adressa à Coré en lui montrant de la main ces deux cent cinquante personnes de condition qui l'accompagnaient, éleva sa voix et lui parla ainsi : « Je te regarde, toi et ceux que je vois s'être joints à toi, comme dignes d'honneur; j'accorde même volontiers cet avantage à tous ceux qui composent la multitude, quoiqu'ils vous soient inférieurs en richesses aussi bien qu'en tout le reste. Mais si Aaron a été établi souverain sacrificateur, ce n'a pas été pour ses richesses, puisque tu es plus riche que lui et moi ne le sommes tous deux ensemble; ce n'a pas été non plus à cause de la noblesse de sa race, puisque DIEU nous a fait naître tous trois d'une même famille, et que nous n'avons qu'un même aïeul; ce n'a pas été non plus l'affection fraternelle qui m'a porté à le mettre dans cette charge, puisque si j'eusse considéré autre chose que DIEU et l'obéissance que je lui dois, j'aurais mieux aimé prendre cet honneur pour moi que de le lui donner, nul ne m'étant si proche que moi-même; car quelle apparence y aurait-il de m'engager dans le péril où l'on s'expose par une injustice, et d'en laisser à un autre tout l'avantage? Mais je suis très-innocent de ce crime; et DIEU n'aurait pas souffert que je l'eusse méprisé de la sorte, et il ne vous aurait pas laissé ignorer ce que vous deviez faire pour lui plaire. Or, bien que ce soit lui-même et non pas moi qui ait honoré Aaron de cette charge, mon frère est prêt à la déposer pour la céder à celui qui y sera appelé par vos suffrages, sans prétendre se prévaloir de ce qu'il s'en est très-dignement acquitté; parce qu'encore qu'il y soit entré avec votre approbation, il a si peu d'ambition, qu'il aime mieux y renoncer que de donner sujet à un si grand trouble. Avons-nous donc manqué au respect que nous devons à DIEU en acceptant ce qu'il lui plaisait de nous offrir; et aurions-nous pu, au contraire, le refuser sans impiété? Mais, comme c'est à celui qui donne à confirmer le don qu'il a fait, c'est à DIEU à déclarer de nouveau de qui il lui plaît de se servir pour lui présenter des sacrifices en votre faveur, et être le ministre des actions qui regardent votre piété. Et Coré serait-il assez hardi pour oser prétendre, par le désir qu'il a de s'élever à cet honneur, d'ôter à DIEU le

pouvoir d'en disposer? Cessez donc d'exciter un si grand tumulte; la journée de demain décidera ce différend. Que chacun des prétendants vienne le matin avec un encensoir à la main, du feu et des parfums. Et toi, Coré, n'aie point de honte de céder à Dieu et d'attendre son jugement, sans vouloir t'élever au-dessus de lui. Contente-toi de te mettre au rang de ceux qui aspirent à cette dignité, dont je ne vois pas pourquoi Aaron pourrait être exclu non plus que toi, puisqu'il est de la même race, et qu'on ne le saurait accuser d'avoir manqué en quoi que ce soit dans les fonctions de cette charge. Lorsque vous serez assemblés, vous offrirez tous de l'encens à Dieu en présence de tout le peuple; et celui dont il témoignera que l'oblation lui sera plus agréable, sera établi souverain sacrificateur, sans qu'il reste aucun prétexte de m'accuser d'avoir conféré de mon propre mouvement cet honneur à mon frère, si Dieu se déclare en sa faveur. » Ces paroles de Moïse eurent une telle force, qu'elles firent cesser tout ensemble la sédition et les soupçons qu'on avait conçus de lui. Le peuple n'approuva pas seulement sa proposition, mais il la loua comme ne pouvant être qu'avantageuse à la république; et ainsi l'assemblée se sépara.

NOTES DU CHAPITRE II.

¹ *Coré qui se distinguait, etc.* On sait que c'est ce même Coré qui est désigné dans l'Alcoran sous le nom de Kâroun (*Sur.*, xxvii, v. 76 et suiv.), et dont les richesses, chez les Arabes, ont passé en proverbe. On lit dans le *Gulistan* de Sadi : « Kâroun périt, parce qu'il avait quarante chambres remplies de trésors. » On peut voir, sur ce personnage, Maracci (*Alcoranus*, t. II, p. 525, 526), Gentius (*Note ad Rosarium*, p. 556-558), d'Herbelot (*Bibliothèque orientale*, p. 237, etc.). (Q.)

² *Il conçut, etc.* Dans l'édition publiée par Havercamp, on lit : ὡς ταύτης τῆς δόξης δικαιότερον αὐτό πλουτεῖν ἐκείνου μάλλον. Je crois qu'il faut ajouter τῷ après le mot αὐτῷ et traduire : « Il prétendait

qu'il avait plus de droits à cet honneur, attendu qu'il surpassait Moïse en richesse. » (Q.)

³ *Sous prétexte, etc.* Les mots ἐπὶ προφάσει τοῦ Θεοῦ περιεργάζην ne signifient pas, je crois : « sous prétexte de communiquer avec Dieu. » mais « sous prétexte de s'occuper uniquement de Dieu. » (Q.)

⁴ *Et Phala.* Le grec de Joseph porte Φαλαύς, *Phalaus*; mais le passage du livre des Nombres (xvi, 1) d'où ce récit de l'écrivain juif est emprunté, dit textuellement : *et Hon, fils de Phéleth.* » (G.)

⁵ *Il ne s'étonna point toutefois.* On lit dans l'original : οὐκ ἐθαύμαζεν, *il ne craignit point.* Le contexte en effet montre clairement qu'il ne s'agit ici ni d'étonnement ni de surprise, mais bien de crainte et de frayeur, sentiments que devait naturellement inspirer au saint législateur la fureur dont le peuple était animé contre lui. (G.)

CHAPITRE III.

CHATIMENT ÉPOUVANTABLE DE CORÉ, DE DATHAN, D'ABIRON, ET DE CEUX DE LEUR FACTION.

Le lendemain tout le peuple se rassembla pour assister au sacrifice dans lequel Dieu devait faire connaître son jugement touchant ceux qui prétendaient à la souveraine sacrificature. L'attente d'un tel événement ne put être sans quelque tumulte; car, outre que la multitude se porte naturellement aux nouveautés et à parler contre les supérieurs, les esprits étaient partagés, les uns désirant que Moïse fût convaincu publiquement de malice, et les plus sages souhaitant de voir finir la sédition, qui ne pouvait continuer sans causer la ruine entière de la république. Moïse envoya dire à Dathan et à Abiron de venir assister au sacrifice, comme il avait été résolu. Ceux-ci s'y refusèrent, disant « qu'ils ne pouvaient plus souffrir que Moïse s'attribuât ainsi sur eux une autorité souveraine. » Moïse, ayant appris cette réponse, se fit accompagner

155.

Nomb., XVI.

de quelques personnes considérables, et, quoique établi de DIEU pour commander généralement à tous, il ne dédaigna pas d'aller trouver ces révoltés. Dathan et ceux de sa faction, ayant appris qu'il venait ainsi accompagné, sortirent de leurs pavillons avec leurs femmes et leurs enfants pour l'attendre de pied ferme, et menèrent aussi des gens avec eux afin de lui résister, s'il voulait entreprendre quelque chose. Lorsque Moïse fut arrivé il leva les mains vers le ciel, et dit assez haut pour que chacun le pût entendre : « Souverain maître de l'univers, qui, touché de compassion pour votre peuple, l'avez délivré de tant de périls; vous qui êtes le fidèle témoin de toutes mes actions, vous savez, Seigneur, que je n'ai rien fait que par votre ordre : exaucez donc ma prière, et comme vous pénétrez jusque dans les plus secrètes pensées des hommes et les replis de leur cœur les plus cachés, ne dédaignez pas, mon DIEU, de faire connaître la vérité, et de confondre l'ingratitude de ceux qui m'accusent si injustement. Vous savez, Seigneur, tout ce qui s'est passé dans les premières années de ma vie, et vous le savez, non pour l'avoir ouï dire, mais pour y avoir été présent. Vous savez aussi tout ce qui m'est arrivé depuis, et ce peuple ne l'ignore pas; mais, parce qu'il interprète malicieusement ma conduite, rendez, s'il vous plaît, mon DIEU, témoignage à mon innocence. Ne fut-ce pas vous, Seigneur, qui, lorsque par votre secours, par mon travail, et par l'affection que mon beau-père avait pour moi, je passais auprès de lui une vie tranquille et heureuse, m'obligeâtes à la quitter pour m'engager dans d'innombrables travaux pour le salut de ce peuple, et particulièrement pour le tirer de captivité? Néanmoins, après les avoir délivrés de tant de maux par ma conduite, je suis devenu l'objet de leur haine. Vous donc, Seigneur, qui avez bien voulu m'apparaître au milieu des flammes sur la montagne de Sina, m'y faire entendre votre voix, et m'y rendre spectateur de tant de prodiges; qui m'avez envoyé porter vos ordres au roi d'Égypte; qui avez appesanti votre bras sur son royaume pour nous donner moyen de sortir de servitude, et avez humilié devant nous son orgueil et sa puissance; qui, lorsque nous ne savions plus que devenir, nous avez ouvert un chemin miraculeux au travers de la mer, et enseveli dans ses flots les Égyptiens qui nous poursuivaient; qui nous avez donné des armes quand nous étions désarmés; qui avez rendu douces en notre faveur des eaux auparavant si amères; qui avez fait sortir de l'eau d'une roche pour désaltérer notre soif; qui nous avez fait venir des vivres de delà la mer lorsque nous n'en trouvions point sur la terre; qui nous avez envoyé du ciel une nourriture auparavant inconnue aux hommes, et qui enfin avez réglé toute notre conduite par les admirables et saintes lois que vous nous avez données, venez, ô DIEU tout-puissant, juger notre cause, vous qui êtes tout ensemble un juge et un témoin incorruptible. Faites connaître à tout le monde que je n'ai jamais reçu de présents pour commettre des injustices, ni préféré les riches aux pauvres, ni rien fait de préjudiciable à la république; mais qu'au contraire je me suis toujours efforcé de la servir de tout mon pouvoir. Et maintenant que l'on m'accuse d'avoir établi Aaron souverain sacrificateur, non pas pour vous obéir, mais par faveur et par une affection particulière, montrez que je n'ai rien fait que par votre ordre, et faites connaître quel est le soin qu'il vous plaît de prendre de nous, en punissant Dathan et Abiron comme ils le méritent, eux qui osent vous accuser d'être insensible et de vous laisser tromper par mes artifices. Et afin que le châtiment que vous tirerez de ces profanateurs de votre honneur et de votre gloire soit connu de tout le monde, ne les frappez pas, s'il vous plaît, d'une mort commune et ordinaire; mais que la terre, sur laquelle ils sont indignes de marcher, s'ouvre pour les engloutir avec toutes leurs familles et tout leur bien; et qu'un effet si signalé de votre souverain pouvoir soit un exemple qui apprenne à tout le monde le respect que l'on doit avoir pour votre majesté suprême, et une preuve que je n'ai fait, dans le ministère dont vous m'avez honoré, qu'exécuter vos commandements. Que si, au

contraire, les crimes que l'on m'impute sont véritables, conservez ceux qui m'en accusent, et faites tomber sur moi seul l'effet de mes imprécations. Mais, Seigneur, après que vous aurez châtié de la sorte les perturbateurs de votre peuple, conservez, je vous supplie, le reste dans l'union, dans la paix, et dans l'observation de vos saintes lois, puisque ce serait offenser votre justice de croire qu'elle voulût faire tomber sur les innocents la punition que les seuls coupables ont méritée ¹. »

Moïse mêla ses larmes à cette prière, et aussitôt qu'elle fut finie on vit la terre trembler et être agitée avec autant de violence que les flots de la mer le sont par les vents dans une grande tempête. Tout le peuple fut saisi de crainte, et alors la terre s'ouvrit avec un bruit épouvantable ; elle engloutit ces séditeux avec leurs familles, leurs tentes, et généralement tout leur bien, et après se referma, sans qu'il parût aucune trace d'un événement si prodigieux.



156.

Voilà quelle fut la fin de ces misérables, et de quelle sorte Dieu fit connaître sa justice et sa puissance. En quoi leur châtiment fut d'autant plus déplorable, que même leurs proches passèrent tout d'un coup des sentiments qu'ils leur avaient inspirés à des sentiments contraires, se réjouirent de leur malheur au lieu de les plaindre, louèrent avec des acclamations le juste jugement de Dieu, et s'écrièrent qu'ils méritaient d'être détestés comme des pestes publiques ².

Moïse fit venir ensuite les rebelles qui disputaient à Aaron la charge de souverain sacrificateur, afin de la conférer à celui dont Dieu témoignerait d'agréer le sacrifice. Ce nombre se trouva être de deux cent cinquante, tous en très-grande estime parmi le peuple, tant à cause de la vertu de leurs ancêtres que de la leur propre ³. Aaron et Coré se présentèrent les premiers, et tous, étant dans le tabernacle avec l'encensoir à la main, brûlèrent des parfums en l'honneur de Dieu. On vit aussitôt paraître un feu si grand et si terrible qu'il ne s'en est jamais vu de semblable, lors même que ces mon-

tagnes pleines de soufre vomissent de leurs entrailles allumées des tourbillons enflammés, et que les forêts tout en feu, et dont la fureur des vents augmente encore l'embrasement, se trouvent réduites en cendres. On connut que Dieu seul était capable d'en allumer un si étincelant et si ardent tout ensemble, et sa violence consuma de telle sorte ces deux cent cinquante prétendants et Coré avec eux, qu'il ne resta pas la moindre trace de leurs corps. Aaron fut le seul qui ne reçut aucune atteinte de ces flammes surnaturelles, afin qu'on ne pût douter que ce fût un effet de la toute-puissance de Dieu. Moïse, pour laisser un monument à la postérité d'un châtiment si mémorable, et faire trembler ces impies qui s'imaginent que Dieu peut être trompé par la malice des hommes, commanda à Éléazar, fils d'Aaron, d'attacher à l'autel d'airain tous les encensoirs de ces malheureux qui avaient péri d'une manière si épouvantable.

NOTES DU CHAPITRE III.

¹ *Après que vous aurez châtié, etc.* Le texte porte : « Après que vous aurez tiré vengeance de celui qui voulait nuire au peuple, maintenant désormais la concorde et la paix, sauvez cette multitude qui obéit à vos ordres. Conservez-la saine et sauve, et à l'abri du châtiment qui atteindra les coupables; car, ainsi que vous le savez, il ne serait pas juste que les Israélites en général fussent punis pour la perversité de ces hommes. » (Q.)

² *Et s'écrièrent qu'ils méritaient d'être détestés comme des pestes publiques.* Le P. Gillet a rendu un peu différemment cette dernière phrase; voici sa traduction : « Et, persuadés que Dathan et ceux de sa faction avaient péri à cause de leur impiété, ils en furent peu affligés. » Cette traduction paraît plus conforme au texte grec, qui porte : καὶ νομίζοντες ὡς ἀπειθήνους ἀποκωλύειν τοὺς περὶ Δαθάμωνα, οὐδ' ἐλυσσύνοντο. A la vérité, le mot ἀπειθήνους signifie *fléau, peste*; mais il a également, dans le sens figuré, la signification de *criminel, coupable d'impieété*. Hesychius, dans son dictionnaire grec, l'explique par ἁμαρτωλός, *pécheur*. Le même mot se trouve employé trois fois dans le deuxième livre des Machabées, et dans ces trois endroits cette signification convient parfaitement. En effet, dans le pre-

mier passage (xii, 23), il est appliqué aux soldats de Timothée, qui, comme on le sait, étaient considérés par les Juifs comme des impies et des sacrilèges. De là vient que la Vulgate a traduit le terme grec par *profanes* : « Judas autem vehementer instabat puniens profanos. » Dans le second (xiii, 4), c'est Ménélaus qui est appelé ἀπειθήνους dans le texte original, et *pécheur (peccator)* dans la Vulgate. Or, Ménélaus se distingua par son impiété sacrilège, soit en portant Antiochus Épiphanes à dépouiller Jason de sa dignité de grand sacrificateur, pour se la faire attribuer à lui-même, soit en apostasiant bientôt après la religion de ses pères, soit en introduisant Antiochus dans Jérusalem, et en aidant à placer dans le sanctuaire la statue de Jupiter. Enfin, dans le troisième passage (xiv, 42), dans lequel l'écrivain sacré emploie le même terme, c'est pour désigner les soldats barbares que Nicanor avait envoyés pour se saisir du vieillard Razias, et l'obliger à ternir l'éclat d'une vie pure et sainte en adorant les idoles. Quoi qu'il en soit, au reste, de ces observations sur le mot ἀπειθήνους; de Joseph, il est certain que l'ensemble de la phrase de cet écrivain n'a pas été rendu assez fidèlement par Arnaud d'Andilly. (G.)

³ *Que de la leur propre.* Il faudrait ajouter : « qui surpassait même celle de leurs pères. » (Q.)

CHAPITRE IV.

NOUVEAU MURMURE DES ISRAÉLITES CONTRE MOÏSE. DIEU, PAR UN MIRACLE, CONFIRME UNE TROISIÈME FOIS AARON DANS LA SOUVERAINE SACRIFICATURE. VILLES DONNÉES AUX LÉVITES. DIVERSES LOIS ÉTABLIES PAR MOÏSE. LE ROI D'IDUMÉE REFUSE LE PASSAGE AUX ISRAÉLITES. MORT DE MARIE, SŒUR DE MOÏSE, ET D'AARON, SON FRÈRE, A QUI ÉLÉAZAR, SON FILS, SUCCÈDE EN LA CHARGE DE GRAND SACRIFICATEUR. LE ROI DES AMORRHÉENS REFUSE LE PASSAGE AUX ISRAÉLITES.

157. Après que chacun eut reconnu par une preuve si manifeste que ce n'avait pas été Nomb., xvii. Moïse, mais Dieu lui-même, qui avait établi Aaron et ses enfants dans la souveraine

sacrificature, personne n'osa plus la lui contester; mais le peuple ne laissa pas de recommencer une nouvelle sédition encore plus dangereuse et plus opiniâtre que la première, à cause du sujet qui la fit naître¹. Car, quoique les Israélites fussent alors persuadés que tout ce qui était arrivé n'avait été que par l'ordre et la volonté de Dieu, ils s'imaginaient que c'était seulement pour favoriser Moïse, et se prenaient à lui² de l'avoir obtenu par ses sollicitations et ses importunités; comme si Dieu n'avait eu autre dessein que de l'obliger, et non pas de punir ceux qui l'avaient si fort offensé. Ainsi ils ne pouvaient souffrir d'avoir vu mourir devant leurs yeux un si grand nombre de personnes de condition, qu'ils disaient n'avoir eu autre crime que d'être trop zélés pour le service de Dieu, et que Moïse en eût profité en confirmant son frère dans une charge à laquelle personne n'oserait désormais prétendre, voyant que ceux qui l'avaient entrepris avaient été punis de la sorte. D'un autre côté, les parents des morts animaient encore le peuple, l'exhortaient à mettre des bornes à la puissance trop



orgueilleuse de Moïse, et lui représentaient que leur propre sûreté les y obligeait. Aussitôt que Moïse en fut averti, la crainte qu'il eut d'une sédition qui pourrait être très-dangereuse l'engagea à convoquer le peuple; et, sans témoigner qu'il connaissait ces plaintes³, de peur de l'irriter encore davantage, il ordonna aux chefs des tribus d'apporter chacun une baguette sur laquelle le nom de sa tribu serait écrit, et leur déclara que la souveraine sacrificature serait donnée à la tribu que Dieu ferait connaître devoir être préférée aux autres. Cette proposition les contenta : ils apportèrent ces baguettes, et le nom de la tribu de Lévi fut écrit sur celle d'Aaron. Moïse les mit toutes dans le tabernacle, et les en retira le lendemain. Chacun des princes des tribus reconnut la sienne, et le peuple les reconnut aussi à certaines marques qu'ils y avaient faites⁴. Toutes les autres étant dans le même état que le jour précédent, on vit que

eelle d'Aaron avait non-seulement poussé des bourgeons, mais, ce qui est encore beaucoup plus étrange, des amandes toutes mûres, parce que cette baguette était de bois d'amandier. Un si grand miracle étonna tellement le peuple, que leur haine pour Aaron et pour Moïse se changea en admiration du ¹ jugement que Dieu prononçait en leur faveur. Ainsi, de peur de lui résister davantage, ils consentirent qu'Aaron possédât à l'avenir paisiblement cette grande charge. Voilà comment, après que Dieu la lui eut ainsi confirmée pour la troisième fois, il la conserva sans que personne osât plus s'y opposer, et comment, après tant de murmures et de séditions, le peuple demeura enfin en repos.

158. Comme Moïse craignait que la tribu de Lévi, se voyant exempte d'aller à la guerre, Nomb., XVIII, s'occupât uniquement de la recherche des choses nécessaires à la vie, et négligeât le service de Dieu, il ordonna qu'après qu'on aurait conquis le pays de Chanaam, on XXXV. donnât à cette tribu quarante-huit des meilleures villes avec toutes les terres qui se Lévit., XIV, trouveraient n'en être distantes que de deux milles, et que le peuple payât tous les ans aux lévites et aux sacrificateurs la dixième partie des fruits qu'il recueillerait : ce XVIII, XXVI. qui a été toujours depuis inviolablement observé.

Il faut maintenant parler des sacrificateurs. Moïse ordonna que de ces quarante-huit villes qui leur avaient été accordées, les lévites en donneraient treize aux sacrificateurs ², en leur cédant en outre la dixième partie des décimes.

Il ordonna aussi que le peuple offrirait à Dieu les prémices de tous les fruits de la terre, et aux sacrificateurs le premier-né des animaux qu'il était permis d'offrir, afin de le sacrifier, et qu'ils mangeraient la chair de cette bête offerte dans la ville sainte avec toute leur famille; que, quant à celles dont la loi défendait de manger, on offrirait, au lieu du premier-né, un sicle et demi, et que chaque homme offrirait cinq sicles pour le premier-né de ses fils.

Les prémices des toisons, des moutons et des brebis étaient aussi dues aux sacrificateurs; et ceux qui faisaient cuire du pain devaient aussi leur en donner.

Nomb., VI. Lorsque ceux qu'on nommait Nazaréens ³, parce qu'ils faisaient vœu de laisser croître leurs cheveux et de ne point boire de vin, avaient accompli le temps de leur vœu et venaient se présenter devant le temple pour faire couper leurs cheveux, les bêtes qu'ils offraient en sacrifice appartenaient aux sacrificateurs. Et quant à ceux qui s'étaient consacrés au service de Dieu, lorsqu'ils renonçaient volontairement au ministère auquel ils s'étaient obligés, ils devaient donner aux sacrificateurs, savoir, l'homme cinquante sicles, et la femme trente; et ceux qui n'avaient pas moyen de les payer s'en remettaient à leur discrétion.

Ceux qui tuaient des bêtes, non pas pour les offrir à Dieu, mais pour les manger en leur particulier, étaient obligés d'en donner aux sacrificateurs le boyau gras, la poitrine et l'épaule droite. Voilà ce que Moïse ordonna pour les sacrificateurs, outre ce que le peuple offrait pour les péchés, ainsi que nous l'avons dit dans le livre précédent; et il voulut que les femmes, les filles et les serviteurs eussent part à tout, excepté à ce qui était offert pour les péchés, car il n'y avait que les hommes qui faisaient l'office divin qui pussent en manger, et cela dans le tabernacle, et le jour même que ces victimes avaient été offertes en sacrifice.

159. Après que Moïse, depuis la sédition apaisée, eut ordonné toutes ces choses, il fit Nomb., XX. avancer l'armée jusque sur les frontières des Idumécens, et envoya auparavant des ambassadeurs vers leur roi pour lui demander passage, promettant et s'engageant à lui donner telles assurances qu'il voudrait, qu'on ne ferait aucun tort à son pays, et de payer généralement toutes les choses que l'on prendrait, et même l'eau s'il le voulait ⁴. Ce prince s'y refusa, et vint en armes au-devant des Israélites pour s'opposer à leur passage, dans le cas où ils auraient voulu le tenter par la force. Moïse consulta Dieu,

qui lui défendit de commencer le premier la guerre, et lui ordonna de retourner en arrière dans le désert.

En ce même temps et en la nouvelle lune du mois xantique, quarante ans depuis la sortie d'Égypte, Marie, sœur de Moïse, mourut. On l'enterra publiquement avec toute la magnificence possible sur une montagne nommée Sein. Le deuil qu'on en fit dura trente jours; et quand ils furent finis, Moïse purifia le peuple en cette sorte. Le souverain sacrificateur tua proche du camp, dans un lieu fort net, une génisse rouge sans tache et qui n'avait point encore porté le joug, trempa son doigt dans son sang, en arrosa sept fois le tabernacle, fit mettre cette génisse tout entière avec la peau et les entrailles dans le feu, et y jeta une branche de bois de cèdre avec de l'hysope et de la laine teinte en écarlate. Un homme pur et chaste ramassa toute la cendre, qu'il mit dans un lieu fort net, et tous ceux qui avaient besoin d'être purifiés, soit pour avoir touché un mort ou pour avoir assisté à ses funérailles, jetèrent un peu de cette cendre dans de l'eau de fontaine, où ils trempèrent une petite branche d'hysope dont ils s'arrosèrent le troisième et le septième jour, après quoi ils passèrent pour être purifiés; et Moïse ordonna que l'on continuerait d'observer cette cérémonie quand on aurait conquis le pays dont Dieu leur avait promis la possession.

160.

Nomb., XIX.

Cet admirable chef conduisit ensuite l'armée à travers le désert vers l'Arabie; et lorsqu'il fut arrivé dans le territoire de la capitale du pays, qu'on nommait anciennement Arcé¹, et qui porte aujourd'hui le nom de Pétra, il dit à Aaron de monter sur une haute montagne qui sert comme de borne à ce pays, parce que c'était le lieu où il devait finir sa vie. Il y monta, se dépouilla de ses ornements sacerdotaux à la vue de tout le peuple, en revêtit Éléazar, l'aîné de ses fils et son successeur, et mourut, âgé de cent vingt-trois ans, en la première lune du mois que les Athéniens nomment *Hécatonbéon*, les Macédoniens *Lous*, et les Hébreux *Sabba*². Ainsi Moïse perdit en la même année sa sœur et son frère; et tout le peuple pleura Aaron durant trente jours.

161.

Nomb., XX.

Moïse s'avança ensuite avec l'armée jusqu'au fleuve d'Arnon³, qui tire sa source des montagnes d'Arabie, et qui, après avoir traversé tout le désert, se décharge dans le lac Asphaltite, et sépare les Moabites des Amorrhéens. Ce pays est si fertile que ses produits suffisent pour nourrir un très-grand nombre d'habitants. Moïse envoya des ambassadeurs vers Sénon, roi des Amorrhéens, pour lui demander passage aux mêmes conditions qu'il avait offertes au roi d'Idumée. Mais ce prince s'y refusa aussi, et rassembla une grande armée pour s'opposer aux Israélites, dans le cas où ils auraient entrepris de passer la rivière.

162.

Nomb., XXI.

NOTES DU CHAPITRE IV.

¹ *Encore plus dangereuse, etc.* Il serait mieux de traduire : « Elle présentait un motif qui devait la faire empirer de plus en plus; en sorte que, bien loin de paraître pouvoir s'éteindre, elle semblait de nature à se prolonger indéfiniment. » (Q.)

² *Et se prenaient à lui, etc.* On pourrait traduire d'une manière plus littérale : « Ils accusaient celui-ci (Moïse), comme si cet acte terrible de la colère de Dieu avait eu pour cause moins l'iniquité de ceux sur qui était tombé le châtement, que les sollicitations de Moïse. Ils ajoutaient que tous ceux qui venaient de périr n'avaient commis d'autre faute que de s'être montrés zélés pour le culte divin. » (Q.)

³ *Et sans témoigner, etc.* Je serais porté à admettre la leçon *παραχωρησας*, et je traduirais : « Ne cherchant point à se défendre, rela-

tivement aux propos qu'il avait entendus. » (Q.)

⁴ *A certaines marques, etc.* Voyez à la fin du livre la Remarque I.

⁵ *Ainsi de peur, etc.* Il serait plus exact de traduire : « Applaudissant au jugement de Dieu. » (Q.)

⁶ *Que de ces quarante-huit villes..... ils en donnaient treize.* Les noms de ces treize villes se trouvent énumérés au livre de Josué (xxi, 13-19); ce sont : Hébron, Labna, Jether, Estemo, Holon, Dabir, Ain, Jeta, Beth-Samés, Gabaon, Gabaé, Anathoth et Almon. L'auteur du premier livre des Paralipomènes dit bien (vi, 60) comme Josué que treize villes furent données avec leurs faubourgs, aux fils d'Aaron; mais dans l'énumération détaillée qu'il en fait, il n'en compte que onze. En effet, il omet Ain et Gabaon. (G.)

⁷ *Lorsque ceux qu'on nommait Nazaréens, etc.* Voyez à la fin du livre la Remarque II.

⁸ *Pour lui demander, etc.* Il serait peut-être

mieux de traduire : « Il le pria d'établir un marché pour les Israélites, promettant que ceux-ci payeraient, s'il l'exigeait, jusqu'au prix de l'eau. Ce prince, loin d'adhérer aux demandes de Moïse, refusa le passage, équipa des troupes, et marcha contre Moïse, afin de résister aux Israélites, s'ils voulaient de force s'ouvrir la route. » (Q.)

⁹ *Acré*. Plus bas (lib. IV, cap. VII, § 1, p. 223) Joseph écrit le nom de cette ville *Arekemè*, Αῤῥεκμή. Il nous apprend que cette ville tirait son nom de son fondateur, Rekem, roi des Madianites (*Nombres*, xxxi, 8; *Josué*, xiii, 21). En arabe, elle est désignée par le nom de *Itakim* (Abulfedæ *Tabula Syriæ*, p. 11; A. Schultens, *Index Geographi-*

cus, etc.). Je ne m'étendrai point ici sur ce qui concerne la ville de Pétra. On peut voir, sur cette matière, ce qu'ont écrit Bochart, Reland, Bachiene, Hamelsvelt, Gesenius, Burckhardt, le comte Léon de Laborde, etc., et ce que j'en ai dit, moi-même, dans mon *Mémoire sur les Nabatéens*. (Q.)

¹⁰ *Sabba*. Il faut lire, avec tous les critiques, *abba*, c'est-à-dire le mois *ab*, אב. (Q.)

¹¹ *Jusqu'au fleuve d'Arnon*. Le fleuve ou plutôt le torrent d'Arnon porte, chez les Arabes, le nom de *Wadi-Modjeb*. On peut voir, sur ce qui concerne ce courant d'eau, Burckhardt (*Travels in Syria*, p. 371, 372); Macmichael (*Journey to Constantinople*, p. 241, 242, etc.). (Q.)

CHAPITRE V.

LES ISRAÉLITES DÉFONT EN BATAILLE LES AMORRHÉENS, ET ENSUITE LE ROI OG QUI VENAIT
A LEUR SECOURS. MOÏSE S'AVANCE VERS LE JOURDAIN.

165. Moïse ne crut pas devoir souffrir ce refus si offensant du roi des Amorrhéens. Il considérait d'ailleurs que le peuple dont il avait la conduite était si indocile et si porté à murmurer, que l'oisiveté, jointe à la nécessité où il se trouvait, pouvait aisément l'engager à de nouvelles séditions dont il était à propos de leur ôter le sujet¹; il consulta DIEU pour savoir s'il devait s'ouvrir un passage par la force. DIEU non-seulement le lui permit, mais lui promit la victoire. Ainsi il s'engagea dans cette guerre avec une entière confiance, et remplit ses troupes d'espoir et de courage en leur disant que le temps était venu de contenter leur désir d'aller au combat, puisque DIEU lui-même les portait à l'entreprendre. Ils n'eurent pas plus tôt reçu cette permission, qu'ils prirent les armes avec joie, se mirent en bataille et marchèrent contre les ennemis. Les Amorrhéens, les voyant venir à eux avec tant de résolution, furent saisis d'une telle crainte qu'ils oublièrent leur audace. Ils soutinrent à peine le premier choc, et prirent la fuite. Les Hébreux les poursuivirent si vivement, que, ne leur donnant pas le loisir de se rallier, ils les jetèrent dans la dernière épouvante. Ainsi, sans garder aucun ordre, ils tâchaient de gagner leurs villes pour y trouver leur sûreté. Mais comme les Hébreux ne pouvaient souffrir que leur victoire fût imparfaite, et qu'ils se servaient très-habilement de la fronde et de toutes les armes propres à combattre de loin, et que d'ailleurs ils étaient extrêmement agiles et légèrement armés, ou ils joignaient les fuyards, ou ils arrêtaient à coups de fronde, de dards et de flèches ceux qu'ils ne pouvaient joindre. Le carnage fut très-grand, particulièrement auprès du fleuve, parce que ceux qui s'enfuyaient n'étant pas moins travaillés de la soif que de la douleur de leurs plaies, à cause que c'était en été, y allaient à grandes troupes pour boire. Schon, leur roi, se trouva entre les morts; et comme les plus vaillants avaient été tués dans la bataille, et qu'ainsi les victorieux ne trouvaient plus de résistance, ils firent quantité de prisonniers, dépouillèrent les morts, et recueillirent un butin d'autant plus considérable, que la campagne était toute couverte de biens, parce que la moisson n'était pas encore faite.

Voilà de quelle sorte les Amorrhéens furent châtiés de leur imprudence dans leur conduite et de leur lâcheté dans le combat. Les Hébreux se rendirent maîtres de leur

pays, qui est enfermé comme une île entre trois fleuves, savoir, du côté du midi par l'Arnon, du côté du septentrion par le Jobac ¹, qui va se décharger et perdre son nom dans le Jourdain, et du côté de l'occident par le Jourdain.

Les choses étant en cet état, Og, roi de Galaad et de Gaulanite, qui venait au secours de Séhon, son allié et son ami, apprit qu'il avait perdu la bataille. Comme il était très-audacieux, il ne laissa pas de vouloir en venir aux mains avec les Israélites, et de se flatter de l'espoir qu'il les vaincrait; mais ils le défièrent avec toute son armée, et lui-même fut tué dans le combat. C'était un géant d'une si énorme grandeur, que son lit, qui était de fer et que l'on voyait dans la ville capitale de son royaume, nommée Rabatha, avait neuf coudées de long et quatre de large; et ce prince n'avait pas moins de courage que de force. Moïse, après cette victoire, passa le fleuve de Jobac, entra dans le royaume d'Og, et se rendit maître de toutes les villes, dont il fit tuer les habitants qui étaient extrêmement riches. Un si heureux succès n'apporta pas seulement pour le présent un très-grand avantage aux Hébreux, mais il leur ouvrit le chemin à de plus grandes conquêtes; car ils prirent soixante villes fortes et bien munies, et il n'y eut pas un d'eux, jusqu'aux moindres soldats, qui ne s'enrichit.

Moïse conduisit ensuite l'armée vers le Jourdain, dans une grande campagne abondante en palmiers et en baume, vis-à-vis de Jéricho, qui est une ville riche et puissante; et les Israélites étaient si enflés de leur victoire qu'ils ne respiraient que la guerre. Moïse, après avoir durant quelques jours offert des sacrifices à Dieu en action de grâces et traité tout le peuple, envoya une partie de son armée pour ravager le pays des Madianites et forcer leurs villes. Sur quoi, il faut rapporter quelle fut l'origine de cette guerre.

NOTES DU CHAPITRE V.

¹ Il considérait d'ailleurs, etc. Peut-être vaudrait-il mieux traduire ainsi : « Il voulait d'ailleurs arracher le peuple à l'oisiveté, et à la misère qui en était la suite, qui l'avait précédemment porté à la sédition, et que ce peuple supportait alors impatiemment. (Q.) »

² Jobac. Le texte porte *Iabacch*. Il faut plutôt lire *Iabok* (יַבֹּק); car c'est ainsi que ce nom est écrit dans le texte de la Bible. Ce torrent porte aujourd'hui le nom de *Zerka* (V. Abulfedæ *Tabula Syriæ*, p. 91; Burekhardt, *Travels in Syria*, p. 347; Macmichael, *Journey to Constantinople*, p. 247; Robinson, *Three years in the East*, t. II, 200; Reiland, etc.) (Q.)

CHAPITRE VI.

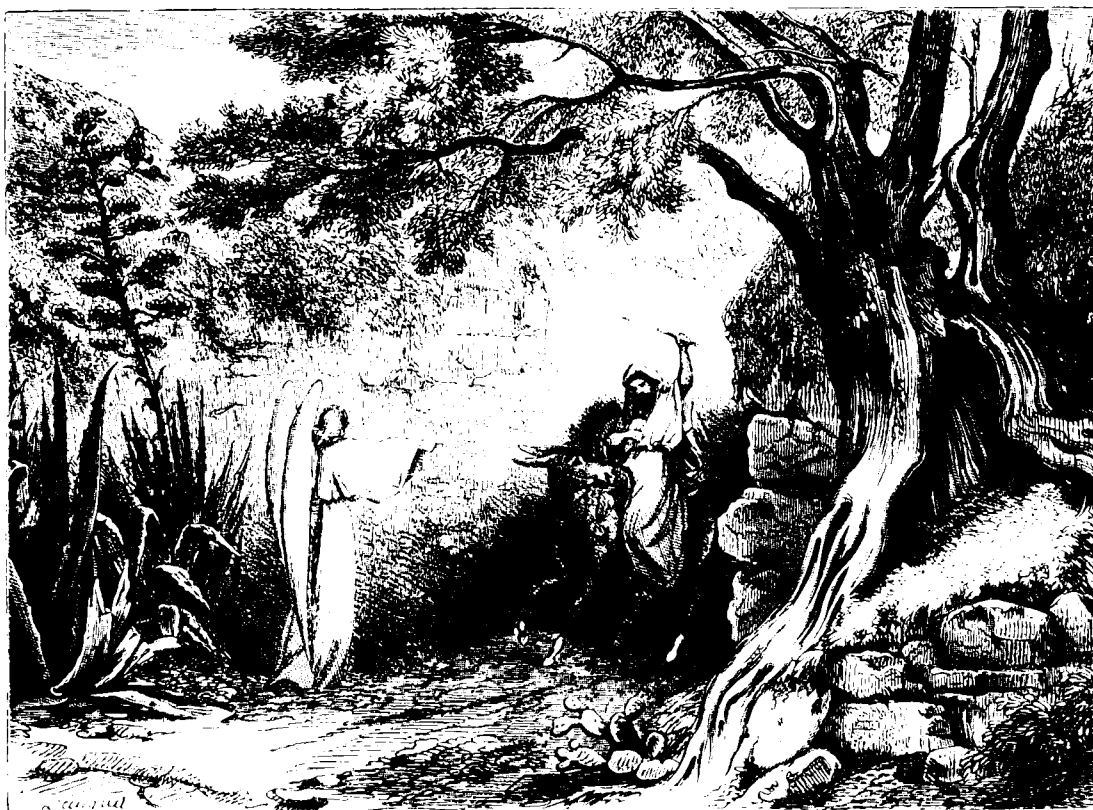
LE PROPHÈTE BALAAH VEUT MAUDIRE LES ISRAÉLITES À LA PRIÈRE DES MADIANITES, ET DE BALAC, ROI DES MOABITES; MAIS DIEU LE CONTRAINT DE LES BÉNIR. PLUSIEURS D'ENTRE LES ISRAÉLITES, ET PARTICULIÈREMENT ZAMBRI, TRANSPORTÉS DE L'AMOUR DES FILLES DES MADIANITES, ABANDONNENT DIEU ET SACRIFIENT AUX FAUX DIEUX. CHÂTIMENT ÉPOUVANTABLE QUE DIEU TIRA DE CES ISRAÉLITES, ET PARTICULIÈREMENT DE ZAMBRI.

Balac, roi des Moabites, qui était uni d'amitié et par une ancienne alliance avec les Madianites, voyant les progrès des Hébreux, commença à craindre pour lui-même; car il ne savait pas que Dieu leur avait défendu d'entreprendre de conquérir d'autres pays que celui de Chanaam. Ainsi, par un mauvais conseil, il résolut de s'opposer à eux; et comme il n'osait attaquer une nation que ses victoires rendaient si audacieuse et si fière, il ne pensa qu'à les empêcher de s'agrandir davantage. Il envoya pour ce sujet

164.

165.
Nomb., XXII,
XXIII, XXIV.

des ambassadeurs aux Madianites afin de délibérer sur ce qu'ils auraient à faire. Les Madianites envoyèrent ces mêmes ambassadeurs avec des principaux d'entre eux vers BALAAM, qui était un prophète célèbre et leur ami qui demeurait près de l'Euphrate, pour le prier de venir faire des imprécations contre les Israélites. Il reçut fort bien ces ambassadeurs, et consulta DIEU pour savoir ce qu'il devait leur répondre. DIEU lui défendit de faire ce qu'ils désiraient. Et ainsi Balaam leur répondit qu'il aurait souhaité de leur pouvoir témoigner son affection, mais que DIEU, à qui il était redevable du don de prophétie, lui défendait de s'y engager, parce qu'il aimait le peuple qu'ils voulaient l'obliger de maudire, et qu'ainsi il leur conseillait de faire la paix avec eux. Ces ambassadeurs étant retournés avec cette réponse, les Madianites, pressés par le roi Balac, renvoyèrent une seconde fois vers le prophète. Comme il désirait de leur plaire, il consulta DIEU, qui, s'en tenant offensé, lui commanda de faire ce que voulaient ces ambassadeurs. Ainsi Balaam, ne voyant pas que DIEU lui parlait de la sorte dans la colère, parce qu'il n'avait pas suivi son ordre, s'en alla avec ces ambassadeurs. Il trouva dans son chemin un sentier entre deux murs si étroit, qu'il ne put y passer qu'avec peine. Pendant qu'il le traversait un ange de DIEU vint à sa rencontre. Lorsque l'ânesse sur laquelle Balaam était monté aperçut cet ange, elle voulut se détourner, et serra son maître de si près contre l'un de ces murs qu'il se froissa, sans que les coups qu'il lui donna, dans la douleur qu'il en ressentit, la pussent faire avancer



davantage. Ainsi, comme l'ange demeurait ferme et que Balaam continuait toujours de frapper l'ânesse, DIEU permit que cet animal dit au prophète avec des paroles aussi distinctes qu'une créature humaine aurait pu les proférer : « Qu'il était étrange que, quoiqu'elle n'eût jamais fait auparavant le moindre faux pas sous lui, il la battit et ne vit point que DIEU n'approuvait pas qu'il fit ce que ceux qu'il allait trouver désiraient de lui. » Ce prodige épouvanta le prophète, et en même temps l'ange se montra à lui, et